



## annuaire 2010–2011

### **NOTA BENE**

Bienvenue à l'annuaire OFFICIEL de l'Université Sainte-Anne. Les changements y sont incorporés périodiquement pendant l'année universitaire. L'Université Sainte-Anne se réserve le droit d'effectuer des changements à cet annuaire sans préavis. L'Université Sainte-Anne nie toute responsabilité à toutes personnes qui subissent des pertes ou qui peuvent être lésées par les changements effectués. La publication d'information contenue dans l'annuaire n'oblige aucunement l'Université Sainte-Anne à offrir les cours, programmes ou services contenus dans ce document. Les cours listés à l'annuaire ne sont pas tous offerts à chaque année. Nous conseillons à l'étudiant de consulter l'horaire des cours à chaque trimestre. L'étudiant est entièrement responsable de ses choix et de son inscription. **EN S'INSCRIVANT, L'ÉTUDIANT ACCEPTE LES POLITIQUES ET LES RÈGLEMENTS DE L'UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE, Y INCLUANT CEUX QUI SONT SPÉCIFIQUES À LEUR PROGRAMME D'ÉTUDE.**

Versions de l'annuaire :

Version 1.1 le 27 mai 2010 (en archive)

Version 2.0 le 23 septembre 2010 (courant)

Afin d'alléger le texte, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

# TABLE DES MATIÈRES

Calendriers 2010–2013	3
Introduction	9
Admission	13
Programmes d'études universitaires	15
Baccalauréats ès arts	16
Baccalauréats ès sciences	26
Baccalauréats ès arts/Baccalauréats en Éducation, Baccalauréat ès sciences/Baccalauréat en Éducation	29
Baccalauréats en éducation	34
Exigences du ministère de l'Éducation	36
Maîtrise en éducation	38
Baccalauréats en administration des affaires	39
Baccalauréats en gestion	45
Baccalauréat en tourisme et en hôtellerie	47
Professions de la santé	48
French Immersion Department	52
French Immersion Calendar	59
Fees for the French Immersion Program	59
Formation et programmes d'études collégiaux	60
Cours du soir, cours en ligne et formation sur mesure	61
Formation générale des adultes (FGA)	61
Éducation à la petite enfance	63
Éducation spécialisée : aide-enseignant	64
Auxiliaire en soins continus	65
Agent de bureau gouvernemental	67
Entrepreneurship et la petite entreprise	68
Gestion des organismes à but non lucratif	69
Planification de la relève d'entreprise	71
Le français des affaires	72
Techniques d'intervention en tourisme	73
Programme de perfectionnement linguistique pour les juristes	74
Vie étudiante	74
Centres de recherche et services communautaires	78
Bourses et prix	81
Frais	90
Règlements académiques	94
Règlements collégiaux	104
Répertoire des cours de niveau universitaire	106
Répertoire des cours de niveau collégial	157
Répertoire des cours en ligne	168

# CALENDRIER 2010–2011

## AUTOMNE 2010

5 et 6 septembre	Entrée des étudiants en résidence – campus de Pointe-de-l'Église
6 septembre	(Fête du travail) 15 h 30 Test de classement en français – campus de Pointe-de-l'Église
7 septembre	<ul style="list-style-type: none"><li>• 9 h 00 : Test de classement en anglais</li><li>• 9 h 00 à 12 h 00, 13 h 30 à 16 h 00 : Anciens étudiants – Inscription aux cours</li><li>• 13 h 30 à 16 h 00 : Nouveaux étudiants – Inscription aux cours</li></ul>
8 septembre	Début des cours
17 septembre	Date limite pour s'inscrire à la liste des finissants de l'automne 2010. (Les diplômes s'il y a lieu seront datés du 3 novembre 2010.)
22 septembre	Date limite pour : s'inscrire, changer de cours, transférer de programme, abandonner un cours sans la mention « AB », demander une équivalence de cours
11 octobre	Congé : Action de grâce
25–29 octobre	Semaine d'étude et de consultation
1 novembre	Début 2 <sup>e</sup> moitié du trimestre – Immersion
1 novembre	Date limite pour remettre aux étudiants une note de contrôle dans tous les cours
5 novembre	Date limite pour abandonner un cours sans la mention d'échec. (La mention « AB » apparaîtra sur le relevé de notes; donc, à partir du 6 novembre, la mention « E » apparaîtra.)
11 novembre	Congé : Jour du souvenir
22-26 novembre	Inscription aux cours du 2 <sup>e</sup> trimestre
11 et 12 déc.	Journées d'étude
13–17 décembre	Semaine d'évaluation et fin du trimestre d'automne
22 décembre	Date limite pour la remise des notes au registrariat

## HIVER 2011

8 et 9 janvier	Ouverture des résidences
10 janvier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des cours du 2<sup>e</sup> trimestre</li><li>• Examens de reprise pour les cours collégiaux</li><li>• 13 h 00 : Nouveaux étudiants – Inscription aux cours</li><li>• 15 h 30 : tests de classement en français – nouveaux étudiants au campus de Pointe-de-l'Église</li></ul>
21 janvier	Date limite pour : s'inscrire, changer de cours, transférer de programme, abandonner un cours sans la mention « AB », demander une équivalence de cours, abandonner un cours de 6 crédits débuté pendant la session automne, s'inscrire aux listes des finissants du printemps
21–25 février	Semaine d'étude et de consultation

28 février	Début 2 <sup>e</sup> moitié du trimestre – Immersion
28 février	Date limite pour remettre aux étudiants une note de contrôle dans tous les cours
14–18 mars	Inscription aux cours du 3 <sup>e</sup> trimestre
18 mars	Date limite pour abandonner un cours sans mention d'échec. (La mention « AB » apparaîtra sur le relevé de notes; donc, à partir du 19 mars, la mention « E » apparaîtra.)
7 et 8 avril	Journées d'étude
9–15 avril	Semaine d'évaluation des cours et fin du trimestre d'hiver
21 avril	Date limite pour la remise des notes des cours universitaires au registrariat
22 avril	Congé : Vendredi Saint
25 avril	Congé : Lundi de Pâques

#### **PRINTEMPS 2011**

2 mai	Début des cours du 3 <sup>e</sup> trimestre
7 mai	Collation des grades et diplômes universitaires
15 mai – 18 juin	École d'immersion du printemps
20 mai	Fin du trimestre des programmes collégiaux
23 mai	Congé : Fête de la Reine – sauf pour l'école d'immersion du printemps
27 mai	Date limite pour la remise des notes du niveau collégial au registrariat
10 juin	Fin du trimestre pour les programmes universitaires
15 juin	Cérémonie de la remise des certificats et des diplômes collégiaux
17 juin	Date limite pour la remise des notes des programmes universitaires pour la session du printemps
3 juil. – 6 août	École d'immersion d'été
15 août	Fête des Acadiens
31 août	Date limite pour la remise des notes des programmes universitaires pour la période de l'été

*Les dates du calendrier s'appliquent à tous les programmes sauf indication contraire.*

*Immersion students should consult their department's calendar in the Immersion section (see page 59).*

# CALENDRIER 2011–2012

## AUTOMNE 2011

- 4 et 5 septembre Entrée des étudiants en résidence – campus de Pointe-de-l'Église
- 5 septembre (Fête du travail) 15 h 30 Test de classement en français – campus de Pointe-de-l'Église
- 6 septembre
- 9 h 00 : Test de classement en anglais
  - 9 h 00 à 12 h 00, 13 h 30 à 16 h 00 : Anciens étudiants – Inscription aux cours
  - 13 h 30 à 16 h 00 : Nouveaux étudiants – Inscription aux cours
- 7 septembre Début des cours
- 16 septembre Date limite pour s'inscrire à la liste des finissants de l'automne 2011. (Les diplômes s'il y a lieu seront datés du 1<sup>er</sup> novembre 2011.)
- 16 septembre Date limite pour : s'inscrire, changer de cours, transférer de programme, abandonner un cours sans la mention « AB », demander une équivalence de cours
- 10 octobre Congé : Action de grâce
- 24–28 octobre Semaine d'étude et de consultation
- 31 octobre Début 2<sup>e</sup> moitié du trimestre – Immersion
- 4 novembre Date limite pour remettre aux étudiants une note de contrôle dans tous les cours
- 10 novembre Date limite pour abandonner un cours sans la mention d'échec. (La mention « AB » apparaîtra sur le relevé de notes; donc, à partir du 11 novembre, la mention « E » apparaîtra.)
- 11 novembre Congé : Jour du souvenir
- 28 nov.- 2 déc. Inscription aux cours du 2<sup>e</sup> trimestre
- 10 et 11 déc. Journées d'étude
- 12–18 décembre Semaine d'évaluation et fin du trimestre d'automne
- 22 décembre Date limite pour la remise des notes au registrariat

## HIVER 2012

- 7 et 8 janvier Ouverture des résidences
- 9 janvier
- Début des cours du 2<sup>e</sup> trimestre
  - Examens de reprise pour les cours collégiaux
  - 13 h 00 : Nouveaux étudiants – Inscription aux cours
  - 15 h 30 : tests de classement en français – nouveaux étudiants au campus de Pointe-de-l'Église
- 20 janvier Date limite pour : s'inscrire, changer de cours, transférer de programme, abandonner un cours sans la mention « AB », demander une équivalence de cours, abandonner un cours de 6 crédits débuté pendant la session automne, s'inscrire aux listes des finissants du printemps
- 20–24 février Semaine d'étude et de consultation

27 février	Début 2 <sup>e</sup> moitié du trimestre – Immersion
9 mars	Date limite pour remettre aux étudiants une note de contrôle dans tous les cours
12–16 mars	Inscription aux cours du 3 <sup>e</sup> trimestre
16 mars	Date limite pour abandonner un cours sans mention d'échec. (La mention « AB » apparaîtra sur le relevé de notes; donc, à partir du 17 mars, la mention « E » apparaîtra.)
6 avril	Congé : Vendredi Saint
9 avril	Congé : Lundi de Pâques
14 et 15 avril	Journées d'étude
16–22 avril	Semaine d'évaluation des cours et fin du trimestre d'hiver
27 avril	Date limite pour la remise des notes des cours universitaires au registrariat

#### **PRINTEMPS 2012**

1 mai	Début des cours du 3 <sup>e</sup> trimestre
12 mai	Collation des grades et diplômes universitaires
14 mai – 16 juin	École d'immersion du printemps
18 mai	Fin du trimestre des programmes collégiaux
21 mai	Congé : Fête de la Reine – sauf pour l'école d'immersion du printemps
1 juin	Date limite pour la remise des notes du niveau collégial au registrariat
8 juin	Fin du trimestre pour les programmes universitaires
15 juin	Date limite pour la remise des notes des programmes universitaires pour la session du printemps
20 juin	Cérémonie de la remise des certificats et des diplômes collégiaux
2 juil. – 4 août	École d'immersion d'été
15 août	Fête des Acadiens
31 août	Date limite pour la remise des notes des programmes universitaires pour la période de l'été

*Les dates du calendrier s'appliquent à tous les programmes sauf indication contraire.*

*Immersion students should consult their department's calendar in the Immersion section (see page 59).*

# CALENDRIER 2012–2013

## AUTOMNE 2012

2 et 3 septembre	Entrée des étudiants en résidence – campus de Pointe-de-l'Église
3 septembre	(Fête du travail) 15 h 30 Test de classement en français – campus de Pointe-de-l'Église
4 septembre	<ul style="list-style-type: none"><li>• 9 h 00 : Test de classement en anglais</li><li>• 9 h 00 à 12 h 00, 13 h 30 à 16 h 00 : Anciens étudiants – Inscription aux cours</li><li>• 13 h 30 à 16 h 00 : Nouveaux étudiants – Inscription aux cours</li></ul>
5 septembre	Début des cours
17 septembre	Date limite pour s'inscrire à la liste des finissants de l'automne 2012. (Les diplômes s'il y a lieu seront datés du 1 <sup>er</sup> novembre 2012.)
21 septembre	Date limite pour : s'inscrire, changer de cours, transférer de programme, abandonner un cours sans la mention « AB », demander une équivalence de cours
8 octobre	Congé : Action de grâce
22–26 octobre	Semaine d'étude et de consultation
29 octobre	Début 2 <sup>e</sup> moitié du trimestre – Immersion
2 novembre	Date limite pour remettre aux étudiants une note de contrôle dans tous les cours
5 novembre	Date limite pour abandonner un cours sans la mention d'échec. (La mention « AB » apparaîtra sur le relevé de notes; donc, à partir du 6 novembre, la mention « E » apparaîtra.)
12 novembre	Congé : Jour du souvenir
26-30 novembre	Inscription aux cours du 2 <sup>e</sup> trimestre
8 et 9 décembre	Journées d'étude
10–16 décembre	Semaine d'évaluation et fin du trimestre d'automne
19 décembre	Date limite pour la remise des notes au registrariat

## HIVER 2013

5 et 6 janvier	Ouverture des résidences
7 janvier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des cours du 2<sup>e</sup> trimestre</li><li>• Examens de reprise pour les cours collégiaux</li><li>• 13 h 00 : Nouveaux étudiants – Inscription aux cours</li><li>• 15 h 30 : tests de classement en français – nouveaux étudiants au campus de Pointe-de-l'Église</li></ul>
18 janvier	Date limite pour : s'inscrire, changer de cours, transférer de programme, abandonner un cours sans la mention « AB », demander une équivalence de cours, abandonner un cours de 6 crédits débuté pendant la session automne, s'inscrire aux listes des finissants du printemps
18–22 février	Semaine d'étude et de consultation

25 février	Début 2 <sup>e</sup> moitié du trimestre – Immersion
1 mars	Date limite pour remettre aux étudiants une note de contrôle dans tous les cours
8 mars	Date limite pour abandonner un cours sans mention d'échec. (La mention « AB » apparaîtra sur le relevé de notes; donc, à partir du 9 mars, la mention « E » apparaîtra.)
11-15 mars	Inscription aux cours du 3 <sup>e</sup> trimestre
29 mars	Congé : Vendredi Saint
1 avril	Congé : Lundi de Pâques
13 et 14 avril	Journées d'étude
15-21 avril	Semaine d'évaluation des cours et fin du trimestre d'hiver
26 avril	Date limite pour la remise des notes des cours universitaires au registrariat

### **PRINTEMPS 2013**

1 mai	Début des cours du 3 <sup>e</sup> trimestre
11 mai	Collation des grades et diplômes universitaires
13 mai – 15 juin	École d'immersion du printemps
20 mai	Congé : Fête de la Reine – sauf pour l'école d'immersion du printemps
24 mai	Fin du trimestre des programmes collégiaux
31 mai	Date limite pour la remise des notes du niveau collégial au registrariat
14 juin	Fin du trimestre pour les programmes universitaires
21 juin	Date limite pour la remise des notes des programmes universitaires pour la session du printemps
19 juin	Cérémonie de la remise des certificats et des diplômes collégiaux
1 juil. – 3 août	École d'immersion d'été
15 août	Fête des Acadiens
31 août	Date limite pour la remise des notes des programmes universitaires pour la période de l'été

*Les dates du calendrier s'appliquent à tous les programmes sauf indication contraire.*

*Immersion students should consult their department's calendar in the Immersion section (see page 59).*

# INTRODUCTION

## ***Profil de l'Université Sainte-Anne***

L'Université Sainte-Anne est la seule institution d'enseignement post-secondaire de langue française en Nouvelle-Écosse. Elle accueille des étudiants venus des quatre coins de l'Atlantique, du Canada et d'un peu partout au monde. Ses programmes en administration des affaires, en éducation, en sciences humaines, en sciences pures, ainsi que plusieurs autres programmes professionnels, préparent les étudiants à entrer dans le monde du travail avec les connaissances pratiques et théoriques qui leur permettront de réussir. De plus, le ratio étudiants professeurs permet à ces derniers d'accorder une plus grande attention aux étudiants ce qui favorise un climat d'étude enrichissant et personnalisé.

Le but de l'Université Sainte-Anne est de répondre aux besoins des populations francophones et francophiles, qu'il s'agisse d'élèves fraîchement diplômés des écoles secondaires ou d'apprenants adultes en voie de réorientation de carrière ou de formation continue. De même, l'institution offre des formations spécialisées pour les entreprises ou les industries selon leurs besoins. L'Université Sainte-Anne vise l'excellence dans la formation intellectuelle, professionnelle et personnelle de sa population étudiante, ainsi que dans ses activités de recherche et de rayonnement. L'Université Sainte-Anne joue également un rôle important dans le développement socioéconomique de la société acadienne en Nouvelle-Écosse.

L'Université Sainte-Anne dispense son enseignement par l'intermédiaire de ses cinq différents campus situés à Halifax, à Petit-de-Grat, à Pointe-de-l'Église, à Saint-Joseph-du-Moine et à Tusket en Nouvelle-Écosse. Son campus principal est situé à Pointe-de-l'Église.

## ***Le français à l'Université Sainte-Anne***

L'Université Sainte-Anne offre aux Acadiens et aux étudiants de toutes origines l'occasion de poursuivre leurs études postsecondaires dans un contexte qui favorise l'épanouissement dans une culture francophone ainsi que le perfectionnement de la langue française.

À l'Université Sainte-Anne, les cours (à l'exception des cours d'anglais et de certains cours offerts en éducation permanente) sont offerts en français et les manuels sont, le plus souvent possible, en français. La langue officielle de travail est le français pour les administrateurs, les professeurs, les étudiants et les membres du personnel de soutien.

Tous les étudiants de l'Université Sainte-Anne doivent tenir compte du fait que la langue d'usage est le français sur le campus et que seul un engagement personnel à respecter cette politique garantit et protège le caractère francophone de l'institution.

## ***Historique***

L'Université Sainte-Anne a été fondée le 1<sup>er</sup> septembre 1890 par le père Gustave Blanche et les pères de la congrégation de Jésus et Marie, dites des Eudistes. Le 30 avril 1892, en vertu d'une loi provinciale, elle a été incorporée et est devenue université, avec tous les droits et privilèges afférents à ce titre. En 1971, la direction de l'Université a été confiée à une administration laïque.

En 1988, Le Collège de l'Acadie a été fondé avec la mission d'offrir des programmes professionnels et techniques dans les régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse. En 1995, le Collège a ouvert un campus à l'Île-du-Prince-Édouard. En 2003, le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne ont fusionné pour devenir un seul et même établissement.

## **Ententes Inter-Universitaires**

### ***Entente avec l'Institut catholique d'études supérieures (ICES, La Roche-sur-Yon, France)***

L'entente est destinée à organiser et à développer une coopération entre les deux institutions en matière d'enseignement et de recherche. Elle vise notamment l'échange d'étudiants et de professeurs-chercheurs.

### ***Accord de coopération avec les Centres de formation pédagogique l'Aubépine (La Roche-sur-Yon, et Brest, France)***

Cet accord est destiné à l'échange d'étudiants en pédagogie et cherche à développer une coopération entre les institutions en matière de formation professionnelle aux métiers de l'enseignement.

## ***Partenariat - Canada, Mexique, États-Unis***

Le but de l'«Alliance to Promote the Fair Trade and Sustainable Development», est de familiariser les étudiants à la pratique du développement durable grâce à une meilleure compréhension des questions relatives au commerce équitable, à l'approfondissement d'une langue étrangère et au potentiel d'adaptation des diverses cultures en présence.

Les étudiants inscrits aux programmes en administration des affaires sont admissibles à un séjour de deux trimestres dans l'une de nos universités partenaires et peuvent bénéficier d'une bourse permettant de couvrir les frais de déplacements et de logement. Ce programme est financé par Ressources humaines et Développement social Canada.

## ***Accord de coopération avec l'Université de Louisiane-Lafayette***

Le but de cet accord est de promouvoir l'entente et le progrès internationaux par l'entremise de programmes éducatifs, professionnels et interculturels entre les professeurs, étudiants et personnel de l'Université de Louisiane à Lafayette et l'Université Sainte-Anne.

## ***Institutions membres du CNFS (Consortium national de formation en santé) [www.cnfs.ca](http://www.cnfs.ca)***

Le partenariat avec le CNFS vise à encourager les étudiants à poursuivre une formation professionnelle en santé en français afin d'augmenter la disponibilité des services de soins de santé dans les communautés francophones minoritaires du Canada.

Ce partenariat donne aux étudiants de l'Université Sainte-Anne la possibilité de recevoir, sur place, une partie de la formation menant à une carrière dans le domaine de la santé et la possibilité de continuer dans un programme des sciences de la santé offert dans une des institutions partenaires : l'Université de Moncton, l'Entente Québec-N.-B. - Programme de formation médicale francophone du Nouveau-Brunswick, Collège communautaire du N.-B. (Campbellton), l'Université d'Ottawa, Cité collégiale, Collège Boréal, l'Université Laurentienne, Collège universitaire de Saint-Boniface, et la Faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta.

## ***Entente avec l'Université Laurentienne***

Afin de fournir la possibilité de poursuivre des études en service social en français, l'Université Sainte-Anne en partenariat avec l'Université Laurentienne et le Consortium national de formation en santé (CNFS) se sont entendus à partir d'une entente formelle de livrer le Baccalauréat en service social par le biais d'une collaboration.

Pour l'Université Sainte-Anne, une des composantes les plus attrayantes d'un partenariat avec l'Université Laurentienne est le fait que le Baccalauréat en service social est offert en majorité par des cours en ligne ou à distance. Ce format enlève pleins de barrières dans l'obtention d'un Baccalauréat en service social. Un étudiant intéressé pourra suivre l'entièreté de son programme en entier sans laisser sa famille, sa communauté ou son emploi.

Le rôle de l'Université Sainte-Anne à l'intérieur de ce partenariat a plusieurs couches. En premier, son rôle est d'offrir l'année préparatoire au complet. Pendant les trois autres années, l'Université Sainte-Anne offre les cours nécessaires dans les humanités, dans les sciences sociales et fournit l'encadrement des stages de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année. Des cours seront aussi offerts par l'Université Sainte-Anne qui toucheront sur les spécificités des régions acadiennes des provinces Atlantiques notamment les différences culturelles et les réalités rurales.

## ***Entente avec Memorial University of Newfoundland***

Les objectifs de l'entente conclut entre l'Université Sainte-Anne et Memorial University of Newfoundland (MUN) sont de permettre aux étudiants inscrits au programme du Baccalauréat en éducation option Immersion française à l'élémentaire à MUN et aux étudiants qui ont complété avec succès un trimestre d'étude dans un milieu français (ou qui ont obtenu leur diplôme d'un programme d'immersion à une école secondaire), de participer à des cours de matière pédagogique à l'Université Sainte-Anne pour deux trimestres. La participation à ces cours contribuera à leur formation en tant qu'éducateurs dans les programmes d'immersion à Terre-Neuve et au Labrador. De plus, cette entente offrira aux étudiants l'occasion d'améliorer leurs compétences langagières en français en participant à des cours offerts en français dans un milieu francophone.

## ***Entente avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst (CCNB)***

Selon une entente entre le collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst et l'Université Sainte-Anne, les étudiants qui ont complété les deux années en Technologie des affaires au CCNB - Bathurst peuvent entrer en 3<sup>e</sup> année dans un des programmes B.A.A. à l'Université Sainte-Anne.

## ***Entente avec le Collège Universitaire de Saint-Boniface***

Le Collège et Sainte-Anne offriront un programme qui permettra aux étudiants de Sainte-Anne d'obtenir un Baccalauréat ès arts avec double majeure (français-anglais) et un Certificat de traduction, et ce, à compter de septembre 2008. Sainte-Anne offrira son programme de Baccalauréat ès arts avec double majeure (français-anglais) et ses étudiants auront la possibilité de suivre en ligne les cours du Certificat de traduction du Collège. Les étudiants de Sainte-Anne pourront faire demande d'admission au Certificat de traduction du Collège après leur deuxième année du programme de Baccalauréat ès arts avec double majeure (français-anglais). Les

critères d'admission au Certificat de traduction sont énoncés dans l'annuaire du Collège. Pour être admis au Certificat de traduction, l'étudiant de Sainte-Anne doit avoir réussi un examen d'admission du Collège. Les demandes d'admission au Certificat de traduction seront traitées par le Bureau du registraire du Collège. Les étudiants de Sainte-Anne admis au Certificat de traduction pourront suivre les cours en ligne dès leur troisième (3<sup>e</sup>) année du Baccalauréat ès arts avec double majeure (français-anglais). Les cours en ligne devront être suivis dans la séquence exigée par le programme de traduction du Collège. Les étudiants de Sainte-Anne admis au Certificat de traduction seront soumis aux règlements administratifs et académiques du Collège. Les étudiants inscrits dans le programme de Baccalauréat ès arts avec double majeure (français-anglais) qui sont admis au Certificat de traduction du Collège et qui satisfont aux exigences de chaque programme, recevront le Baccalauréat de Sainte-Anne et le Certificat de traduction de l'Université du Manitoba (sous recommandation du Collège).

### ***Programme d'échange entre les universités de la Nouvelle-Angleterre et celles de la Nouvelle-Écosse***

Ce programme donne à l'étudiant d'une université néo-écossaise la possibilité de poursuivre ses études aux États-Unis pendant un ou deux trimestre(s). Il permet à l'étudiant de mieux connaître la culture et le système éducatif d'un autre pays. Les frais de scolarité sont les frais normaux de l'établissement de départ et l'étudiant verse ces frais à cet établissement, évitant ainsi les frais de scolarité des universités américaines.

## **Affiliations et accréditations de l'Université Sainte-Anne**

ACCC	Association des Collèges communautaires du Canada
AUCC	Association des universités et collèges du Canada
AUA	Association des universités de l'Atlantique
AUFC	Association des universités de la francophonie canadienne
ARUCC	Association des registraires des universités et des collèges du Canada
AEPUA	Association pour l'éducation permanente dans les universités de l'Atlantique
AAROA	Association atlantique des registraires et officiers de l'admission
ASECUA	Association des services aux étudiants des collèges et universités de l'Atlantique
ASEUCC	Association des services aux étudiants des universités et collèges du Canada
AUF	Agence universitaire de la francophonie
CONSUP	Council of Nova Scotia University Presidents
CPLSC	Conseil des programmes de langues secondes au Canada
FCEH	Fédération canadienne des études humaines
FCSS	Fédération canadienne des sciences sociales
RCCFC	Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada
REFAD	Réseau d'enseignement francophone à distance

## **Direction de l'Université**

### **Recteur et vice-chancelier**

M. André ROBERGE, B.Sc. (Montréal), Ph.D. (UBC)

### **Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche**

M<sup>me</sup> Christiane J. RABIER, L. en D. (Montpellier), M.A. (Montréal), Doctorat (Nice)

### **Vice-recteur à l'administration**

M. Eric TUFTS, B.A.A. (Sainte-Anne), C.A.

### **Vice-recteur aux affaires étudiantes**

M. Hughie BATHERSON, B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), M.Éd. (Sainte-Anne)

### **Vice-recteur au développement et aux partenariats**

M. Allister SURETTE, B.Sc. (Dalhousie), B.Éd. (SMU)

## Facultés

### **Arts et Sciences**

M. Alain CHABOT, B.Sc., M.Sc. (UQAR), doyen

### **Programmes professionnels**

À déterminer

## Directeurs de campus

M. Allister SURETTE, B.Sc. (Dalhousie), B.Éd. (SMU) **Tusket**

M<sup>me</sup> Josette MARCHAND, B.P.R. (MSVU) **Petit-de-Grat**

M. Donald KENNY, B.Sc. soc. (Moncton), M.A.P. (Moncton) **Halifax**

M. René AUCOIN, B.Ep. (Moncton), M.B.A. (Moncton) **Saint-Joseph-du-Moine**

## Cadres et services

### **Admission**

M<sup>me</sup> Murielle COMEAU PÉLOQUIN, B.A. (Sainte-Anne), L. ès L., M. ès L. (Toulouse-Le Mirail), D.É.A (Nice), registraire

### **Audiovisuel et imprimerie**

M. Edwin DOUCET, directeur

### **Bibliothèque**

Direction - poste à combler

### **Centre acadien**

M. Jean-Pierre PICHETTE, B.A., L. ès L., Dipl. de l'É.N.S., M.A., Ph.D., Postdoctorat (Laval), directeur

### **Centre sportif**

M<sup>me</sup> Mary Ann GAUVIN, directrice

### **Immeubles et services**

M. Brian LEBLANC, directeur

### **Librairie Sigogne (Magasin Campus)**

M<sup>me</sup> Claire DOL, directrice

### **Résidences**

M. Paul COFFIN, B.Sc., B.Éd. (Sainte-Anne), directeur des résidences

### **Responsable des communications**

M<sup>me</sup> Stéphanie NAVARRO, M. en Communication Globale (ISCOM, Paris)

### **Ressources humaines**

M<sup>me</sup> Donna MAILLET-MULLEN, B.A.A. (Moncton), B.Éd. (Sainte-Anne), directrice

### **Services technologiques**

M. Arnaud GOUPILLIÈRE, BTS (France), MCSE + I, CNE, directeur

## **ADMISSION** **aux programmes universitaires**

### ***Critères généraux d'admission***

**Les critères généraux d'admission s'appliquent à tous les programmes sauf l'immersion et le Baccalauréat en service social.**

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme d'études secondaires ou un équivalent. Il doit avoir réussi cinq cours académiques ou avancés du niveau 12<sup>e</sup> année, dont le français et l'anglais, et ce, avec une moyenne d'au moins 60 % pour les cinq cours.

L'année terminale au secondaire de toutes les provinces est considérée comme équivalente à la 12<sup>e</sup> année en Nouvelle-Écosse.

Le candidat doit faire un test de classement en français. Il doit également faire un test de classement en anglais s'il a suivi l'intégralité ou la majeure partie de sa formation en français au Québec, au Nouveau-Brunswick ou dans des pays francophones.

Exceptionnellement, la candidature d'un étudiant ayant fait preuve d'un rendement scolaire élevé mais qui ne répond pas aux critères d'admission exigés peut être examinée. Le fait de répondre aux critères minimums d'admission ne garantit pas l'admissibilité. La décision du Comité d'admission est définitive.

### ***Exigences spécifiques***

Voir la section « Programmes d'études » pour les critères et exigences spécifiques de chaque programme.

### **Cours supplémentaires requis pour l'admission à des programmes spécifiques**

- tous les programmes de sciences : Mathématiques avancées ou Calcul différentiel + deux cours de sciences avec moyenne de 60 %
- Baccalauréat en Administration : Mathématiques académiques de 12<sup>e</sup> année avec une moyenne de 65 %
- B.A./B.Ed. intégré : Mathématiques académiques + un cours de sciences de 12<sup>e</sup> année avec une moyenne de 60 %.

### **Après le CÉGEP pour les candidats du Québec**

Le candidat ayant fait au moins deux années au CÉGEP avec une moyenne générale d'au moins 65 % recevra un certain nombre de crédits pour les cours réussis, si ces cours répondent aux exigences du programme de son choix.

### **Candidats adultes**

L'Université peut examiner la demande d'admission d'un candidat adulte qui ne répond pas aux critères généraux d'admission. Le candidat adulte est âgé d'au moins 19 ans durant l'année de la demande d'admission et a au moins deux années d'expérience pertinente.

### **Candidat ayant fait des études dans une autre université**

Le candidat ayant déjà fait des études dans une autre université ou un autre établissement postsecondaire devra faire parvenir un relevé de notes officiel de son établissement pour établir, s'il y a lieu, ses équivalences de cours. Au moins la moitié des crédits pour un programme devront être suivis à l'Université Sainte-Anne.

### **Programme d'immersion**

Pour les écoles d'immersion du printemps et de l'été, le seul critère d'admission est d'être âgé d'au moins 15 ans.

Pour être admissible au programme d'immersion française pendant l'année universitaire, le candidat doit avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires.

## **ADMISSION** **aux programmes collégiaux**

### ***Critères généraux d'admission***

Le candidat devra détenir un diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année) ou l'équivalent **ou bien** être candidat adulte (19 ans et plus) avec une expérience de travail pertinent se rapportant directement au domaine d'études concerné. Le candidat adulte qui ne satisfait pas ces exigences devra obtenir les cinq crédits minimums indiqués par l'Université Sainte-Anne (crédits tirés du programme de formation générale des adultes [FGA]).

### ***Exigences spécifiques***

Voir la section « Programmes d'études » pour les conditions et les exigences spécifiques de chaque programme.

## Procédure d'admission aux programmes Universitaires et collégiaux

Toute personne qui désire s'inscrire à l'Université Sainte-Anne peut obtenir un formulaire de demande d'admission en s'adressant au :

Bureau d'admission  
Université Sainte-Anne  
Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse) B0W 1M0

Téléphone: (902) 769-2114, poste 116

Télécopieur : (902) 769-2930

Sans frais : 1-888-3ÉTUDES

Courriel : [admission@usainteanne.ca](mailto:admission@usainteanne.ca)

Ou en téléchargeant la demande d'admission du site Web de l'Université : [www.usainteanne.ca](http://www.usainteanne.ca).

### **Première étape**

Documentation et frais :

- formulaire d'admission dûment rempli;
- relevé de notes officiel (école secondaire/collégial/ CÉGEP/universitaire);
- frais d'ouverture de dossier (ce montant n'est pas remboursable).

### **Deuxième étape**

Si la demande d'admission est acceptée :

- Le candidat recevra une lettre d'admissibilité.
- Un montant de 90 \$ devra être versé pour obtenir la Confirmation d'une avance - frais de scolarité. (Ce montant est porté au crédit de l'étudiant et sert à réduire d'autant le montant des frais qu'il aura à verser au moment de l'inscription.) Après le 1<sup>er</sup> août, la somme requise est majorée de 70 \$ et seul le montant de 90 \$ est porté au crédit de l'étudiant. Les frais de la Confirmation d'une avance - frais de scolarité ne seront pas remboursés.
- L'admission ne constitue pas l'inscription.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Frais » pour l'année en cours.

### **Bourses**

Pour être admissible pour une bourse de l'Université Sainte-Anne, il faut s'inscrire à temps plein et envoyer la demande d'admission au plus tard le 25 mars. Il faut aussi s'assurer que les relevés de notes officiels (avec notes de l'onzième année et du premier semestre de la douzième année) des établissements fréquentés nous parviennent avant cette même date. N'oubliez pas d'inclure votre curriculum vitae. Pour le secteur collégial, les dates sont du 25 mai et du 25 septembre.

# PROGRAMMES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

	page
Baccalauréats ès arts	16
sans majeure	
avec majeure(s)	
avec spécialisation	
Sciences	26
Diplôme préparatoire en sciences de la santé (D.S.S.)	
Diplôme en sciences pré-vétérinaires	
Baccalauréat ès Sciences	
Éducation	29
Baccalauréat ès Arts/Baccalauréat en Éducation	
Baccalauréat ès Sciences/Baccalauréat en Éducation	
Baccalauréat en Éducation (2 ans)	
Maîtrise en Éducation	
Administration	39
Diplôme en administration des affaires	
Baccalauréat en administration des affaires	
Baccalauréat en administration des affaires (programme d'éducation coopérative)	
Baccalauréat en administration des affaires – commerce international	
Baccalauréats en administration des affaires avec options	
Baccalauréats en gestion avec options	
Baccalauréat en tourisme et en hôtellerie	
Professions de la santé	48
Baccalauréat en service social	
Baccalauréat en santé publique	
<i>French Immersion</i>	52

# BACCALURÉATS ÈS ARTS

## **Doyen**

CHABOT Alain, B.Sc., M.Sc. (UQAR)

## **Professeurs**

### **Département des études anglaises**

KNUTSON Susan, B.A., M.A. (Simon Fraser), Ph.D. (UBC), professeure titulaire, directrice

GIBSON Brian, B.A. (York), M.A. (Toronto), Ph.D. (Alberta), professeur adjoint

QUINLAN James, B.A., M.A. (Toronto), Ph.D. (Duke), professeur émérite

### **Département des études françaises**

LONG Daniel, B.A. (Moncton), M.A. (Provence), D.É.A., Doctorat (Paris-Sorbonne), professeur adjoint, directeur

COMEAU Muriel, B.A., B.Éd. (Moncton), M. ès L. (Toulouse-Le Mirail), professeure agrégée

GODIN Normand, B.A. (Assumption College), M.A. (Middlebury), Diplôme de traduction (Paris), professeur émérite

LEBLANC Georgette, B.A. (Sainte-Anne), M.A. (Lafayette), Ph.D. (Lafayette) professeure adjointe

LEBLANC René, B.A. (Sainte-Anne), L. ès L. (Laval), professeur émérite ès Lettres

NYELA Désiré, L. ès L., M. ès L. (Yaoundé), D.E.A., Ph.D. (Paris-Sorbonne – Paris-IV), professeur adjoint

ROBICHAUD Marie-Claude, B.A., B.Éd. (Sainte-Anne), professeure

WILSON Jean, B.A., M.A. (McGill), Ph.D. (Montréal), professeur agrégé

### **Département des sciences humaines**

DUGAS Albert, B.A. (Sainte-Anne), M.A. (Moncton), professeur agrégé, directeur

CROMBIE James, B.A., M.A., Ph.D. (Waterloo), professeur agrégé

LALIBERTÉ Micheline, B.A. (Sherbrooke), M.Sc. médiév., Ph.D. (Montréal), professeure agrégée

LAVOIE Marc, B.A., M.A. (McMaster), Ph. D. (Laval), professeur agrégé

PICHETTE Jean-Pierre, B.A., L. ès L., Dipl. de l'É.N.S., M.A., Ph.D., Postdoctorat (Laval), professeur titulaire

## **Baccalauréat ès arts (B.A.)**

### **Objectifs**

Les programmes de baccalauréat ès arts permettent à l'étudiant d'acquérir une formation générale grâce à un éventail de cours choisis parmi les langues, les sciences et les sciences humaines. Ils permettent à l'étudiant de choisir les disciplines qui lui conviennent en fonction de ses intérêts et de ses besoins tout en lui permettant d'acquérir une maîtrise solide du français et de l'anglais et de bonnes connaissances des littératures de ces deux langues.

Il peut accéder aux études supérieures et ses qualifications lui ouvrent de nombreuses portes sur le marché du travail.

Pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en éducation, voir la section éducation à la page 29.

L'Université Sainte-Anne reconnaît les difficultés particulières rencontrées par certains étudiants acadiens et par les étudiants anglophones. L'étudiant doit posséder une certaine compétence de base en français avant d'entreprendre un programme universitaire menant à un diplôme.

**Tout étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français et dont la compétence dans cette langue est inférieure à celle exigée par l'Université devra acquérir cette compétence dans le programme d'immersion totale soit aux sessions du printemps, d'été ou de cent jours, soit par d'autres moyens avant de s'inscrire dans un programme d'études en vue d'obtenir un diplôme.**

## **Critères d'admission**

### **B.A. sans majeure / B.A. avec majeure\* / B.A. avec spécialisation**

#### CANDIDATS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique ou avancé, dont le français et l'anglais;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;
- \* *pour la majeure en commerce MAT 12 ou MAT ENR 12 ou son équivalent est obligatoire.*

#### CANDIDATS DU NOUVEAU-BRUNSWICK :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours académiques dont le français 10411; l'anglais 22311 ou 21311; et 3 cours du niveau 12 (histoire 42311 est accepté comme un des cinq cours);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;
- \* *pour la majeure en commerce 30421 ou 30411 ou son équivalent est obligatoire.*

#### CANDIDATS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique dont le français 621M et l'anglais 521A;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;
- \* *pour la majeure en commerce MATH 621M ou son équivalent est obligatoire.*

#### CANDIDATS DU QUÉBEC :

- diplôme du Secondaire V ou son équivalent;
- réussir 5 cours parmi Français 536, Math 536, Anglais 584 ou 514, Histoire 414, 1 cours de Biologie 534 ou Chimie 534 ou Physique 534
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;
- \* *pour la majeure en commerce MATH 526 ou MATH 536 ou son équivalent est obligatoire.*

#### CANDIDATS DE L'ONTARIO :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique ou avancé dont le français 4U et l'anglais 3U ou M;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;
- \* *pour la majeure en commerce MATH 3U ou son équivalent est obligatoire.*

#### CANDIDATS DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique ou avancé dont le français et l'anglais;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;
- \* *pour la majeure en commerce un MATH académique ou enrichi ou son équivalent est obligatoire.*

#### CANDIDATS D'UNE AUTRE PROVINCE OU TERRITOIRE OU D'UN AUTRE PAYS :

- diplôme de fin d'études secondaires ou son équivalent, avec les cours requis pour le programme choisi.

## **Règlements académiques spécifiques**

Le baccalauréat ès arts peut se faire sans majeure (programme de 3 ans) ou avec l'une des majeures (programme de 4 ans) suivantes :

- anglais
- commerce
- études acadiennes
- études canadiennes, avec trois mineures (en choisir une) : anglais, français ou histoire
- français
- histoire

ou

- spécialisation en français

L'Université Sainte-Anne offre son programme de baccalauréat ès arts avec des majeures de 42 crédits et des mineures de 21 crédits; elle offre aussi un programme de baccalauréat ès arts avec spécialisation de 60 crédits. Les étudiants qui s'intéressent à plus d'une discipline peuvent, s'ils le souhaitent, suivre un programme avec double majeure ou un programme de baccalauréat ès arts avec spécialisation avec une majeure dans une deuxième discipline. De surcroît, les étudiants ont toujours l'option d'ajouter une ou plusieurs mineures à leur programme de baccalauréat ès arts.

Chacune des majeures exige 42 crédits de cours. La moyenne pondérée des cours des majeures doit être de 2,30 ou plus. Les titres des majeures sont inscrits au diplôme de l'étudiant; les titres des majeures et de la mineure sont inscrits au relevé de notes de l'étudiant.

L'étudiant peut passer d'un programme de baccalauréat sans majeure à un programme de baccalauréat avec majeure jusqu'à la fin de la deuxième année sans perte de crédits.

L'étudiant peut passer d'un programme de baccalauréat sans majeure à un programme de baccalauréat avec majeure jusqu'à la fin de la troisième année, bien qu'un transfert en troisième année puisse causer la perte de quelques crédits.

L'étudiant inscrit à un programme de majeure peut recevoir un baccalauréat sans majeure après avoir obtenu 90 crédits de cours, à condition qu'il réponde aux exigences du baccalauréat sans majeure et qu'il en fasse la demande avant la date limite inscrite au calendrier.

De surcroît, chacune des majeures peut être combinée à une mineure. Dans ce cas, l'étudiant doit obtenir 21 crédits dans une discipline autorisée par les instances académiques, dont au moins 12 sont supérieurs au niveau 1000. Le contenu du cours détermine la discipline à laquelle le cours appartient. La moyenne pondérée des cours des mineures doit être de 2,30 ou plus.

L'étudiant peut aussi s'inscrire à un programme de spécialisation en études françaises.

Le programme de spécialisation exige 120 crédits, dont 60 dans le domaine de spécialisation. La moyenne pondérée des cours requis pour la spécialisation doit être de 2,30 ou plus.

Ces exigences peuvent être comprises dans les crédits nécessaires à une majeure ou mineure dans la même discipline, sauf que, pour le français et l'anglais, aucun cours antérieur à FRAN 1243 et à ANGL 1153 ne peut être comptabilisé envers une majeure ou mineure.

Un maximum de 15 crédits de cours d'appoint en langue peut être comptabilisé **comme cours au choix** dans tous les programmes comportant au moins 120 crédits. **Les cours d'appoint sont les cours ANLS, FRLS 1606, FRLS 2023, FRLS 3033 et FRAN 1006**, ou tout autre cours approuvé. **En plus, les cours FRAN 1026, FRAN 1223 et FRAN 1233 peuvent être comptabilisés comme cours au choix.**

Pour les programmes de moins de 120 crédits, un maximum de 9 crédits de cours d'appoint peut être comptabilisé comme cours au choix. **En plus, les cours FRAN 1026, FRAN 1223 et FRAN 1233 peuvent être comptabilisés comme cours au choix.**

### ***Statut académique de l'étudiant***

La moyenne pondérée des cours de la majeure, de la mineure ou de la spécialisation doit être de 2,30 ou plus. Pour obtenir un diplôme, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne générale de 1,70 ou plus.

NOTER : Les étudiants doivent compléter leurs exigences linguistiques et de sciences pendant les deux premières années de leur programme dans la mesure du possible.

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS (sans majeure) 90 crédits — 3 ans**

### ***Objectifs***

Le programme vise à parfaire la formation générale de l'étudiant et à lui permettre l'acquisition de connaissances spécifiques dans différentes disciplines, de leurs concepts et de leur méthodologie.

De façon plus particulière, le programme s'articule autour des objectifs suivants : permettre à l'étudiant d'acquérir une culture générale de base; acquérir une ouverture d'esprit sur un ensemble de problématiques; s'initier à une méthode de travail et de recherche; développer ses capacités d'analyse critique, de synthèse et de communication orale et écrite; et le préparer à oeuvrer dans diverses sphères d'activités professionnelles.

## Critères généraux d'admission

SVP vous référer à la page 13.

### Répartition des crédits

- 6 crédits français (FRAN 1243\*, 1253\*)
- 6 crédits anglais (ANGL 1153, 1163)
- 6 crédits sciences humaines
- 30 crédits général
  - 15 crédits dans chacune de deux disciplines
  - Parmi ces 15 crédits, 6 crédits peuvent être de niveau 1000+, 6 crédits doivent être de niveau 2000+ et 3 crédits doivent être de niveau 3000+ (sauf pour les disciplines qui n'offrent pas ce niveau).*
- 6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)
- 36 crédits au choix\* (FRAN 1223\*, 1233\* et 30 crédits \*\*)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* L'étudiant a droit à 9 crédits d'appoint. Les cours d'appoint sont les cours du français langue seconde (FRLS), anglais langue seconde (ANLS), ou tout autre cours approuvé. Les cours FRAN 1223 et FRAN 1233 peuvent être comptabilisés comme cours au choix. Le FRAN 1223 et FRAN 1233 comptent pour crédits de français dans les volet d'enseignement du français.

## BACCALAURÉAT ÈS ARTS (majeure en anglais) 120 crédits — 4 ans

### Objectifs

Le département offre des programmes dans le but de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en littératures de langue anglaise, comparative et canadienne. Le département encourage toute initiative à chercher et à connaître des réponses variées aux questions suscitées par la vie humaine.

Le baccalauréat ès arts avec majeure en anglais, ou avec l'appui d'une majeure ou d'une mineure en français, établit une fondation solide pour les carrières bilingues. Avec une mineure en histoire ou bien dans le contexte des études canadiennes, les programmes des études anglaises offrent une formation universitaire privilégiée par les employeurs dans tous les domaines.

## Critères généraux d'admission

SVP vous référer à la page 13.

### Répartition des crédits

- 6 crédits français (FRAN 1243\* et 1253\*)
- 42 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 36 crédits)\*\*
- 12 crédits sciences humaines
- 54 crédits au choix (FRAN 1223\*, 1233\* et 48 crédits \*\*\*)
- 6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Six crédits du niveau 4000 sont suggérés, mais avec l'approbation du département, ils peuvent être remplacés par des crédits de niveau 2000 ou 3000.

\*\*\* Une mineure pourrait s'ajouter à ce programme en accumulant la moitié des crédits au choix dans une seule discipline (par exemple : administration, biologie, français).

### Anglais langue seconde

Les étudiants en anglais langue seconde doivent faire un test de classement. Un maximum de 15 crédits en ANLS peuvent compter pour des crédits au choix dans les programmes de 120 crédits (un maximum de 9 crédits pour les programmes de moins de 120 crédits). Les étudiants qui ont besoin de plus de 6 crédits en ANLS peuvent remplacer un cours d'anglais ANGL par 3 crédits d'ANLS.

**BACCALAURÉAT ÈS ARTS**  
**(majeure en études acadiennes)**  
**120 crédits — 4 ans**

**Objectifs**

Les objectifs de la majeure en études acadiennes se situent dans un contexte de développement de la communauté acadienne et de promotion de sa culture. La vitalité culturelle, sociale et linguistique de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse repose, en grande partie, sur les programmes d'études qu'offre son université française et qui sont au cœur de sa mission depuis 1890. Ainsi, le programme de majeure en études acadiennes, qui est le premier et toujours le seul au monde, met en valeur l'histoire, la littérature, la langue, les traditions et le comportement social des Acadiens et des Acadiennes; de plus, il fait connaître et apprécier leur expérience culturelle particulière par l'enseignement, la recherche et la diffusion des connaissances, puisqu'il la met en rapport avec la culture des autres régions de la francophonie de l'Amérique et du monde; enfin, ce programme prépare une avant-garde de dirigeants qui seront capables de jouer un rôle déterminant dans les diverses activités d'éveil, de sauvegarde et de promotion de la culture en vue de l'émancipation du fait français en Nouvelle-Écosse et ailleurs en francophonie.

**Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

**Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243*, 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)
42 crédits	majeure (voir cheminement par bloc)
6 crédits	sciences
54 crédits	au choix (FRAN 1223*, 1233* et 46 crédits)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, il remplace l'exigence de 6 crédits français/linguistique par 6 crédits de français/linguistique dans sa majeure.

**BACCALAURÉAT ÈS ARTS**  
**(majeure en études canadiennes**  
**avec mineure en anglais)**  
**120 crédits — 4 ans**

**Objectifs**

Permettre à l'étudiant

- de développer ses connaissances de base afin de mieux comprendre la réalité canadienne;
- d'explorer les racines de la société canadienne : coloniales, frontalières, régionales, nationales et multiculturelles;
- d'intégrer les concepts et méthodes disciplinaires enseignés dans une variété de cours universitaires, tout en mettant l'accent sur la structure complexe de la vie canadienne;
- d'acquérir les outils linguistiques nécessaires pour réaliser une étude comparative et de développer une capacité d'analyse personnelle et de recherche;
- d'apprendre des méthodes effectives permettant d'étudier et de définir la réalité acadienne comme un modèle canadien de la survivance des minorités francophones hors Québec.

La concentration en études canadiennes comprend des cours de littératures canadiennes anglaise et française ainsi que d'histoire canadienne. Les 42 crédits de la concentration majeure sont répartis comme suit: 15 HIST, 12 FRAN, 12 ANGL, 3 CANA (CANA 4093 - mémoire)

**Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

**Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243*, 1253*)
21 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 15 crédits)

- 42 crédits majeure (HIST 1603 et 1613; CANA 4093; 12 crédits en littérature canadienne-anglaise; 12 crédits en littérature canadienne-française; 9 crédits en histoire canadienne)
- 45 crédits au choix (FRAN 1223\*, FRAN 1233\* et 39 crédits)
- 6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, il remplace l'exigence de 6 crédits français/linguistique par 6 crédits de français/linguistique dans sa majeure.

**BACCALAURÉAT ÈS ARTS**  
**(majeure en études canadiennes**  
**avec mineure en français)**  
**120 crédits — 4 ans**

**Objectifs**

Permettre à l'étudiant

- de développer ses connaissances de base afin de mieux comprendre la réalité canadienne;
- d'explorer les racines de la société canadienne : coloniales, frontalières, régionales, nationales et multiculturelles;
- d'intégrer les concepts et méthodes disciplinaires enseignés dans une variété de cours universitaires tout en mettant l'accent sur la structure complexe de la vie canadienne;
- d'acquérir les outils linguistiques nécessaires pour réaliser une étude comparative et de développer une capacité d'analyse personnelle et de recherche;
- d'apprendre des méthodes effectives permettant d'étudier et de définir la réalité acadienne comme un modèle canadien de la survivance des minorités francophones hors Québec.

La concentration en études canadiennes comprend des cours de littératures canadiennes anglaise et française ainsi que d'histoire canadienne. Les 42 crédits de la concentration majeure sont répartis comme suit: 15 HIST, 12 LITT ou LING, 12 ANGL, 3 CANA (CANA 4093 - mémoire)

**Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

**Répartition des crédits**

- 21 crédits français (FRAN 1243\*, 1253\*; LITT 2103; LING 2043 et 2103; au moins 1 cours parmi : LITT 2853, 3733, 3743, 3753 ou 3763; et 3 crédits LITT ou LING)
- 42 crédits majeure (HIST 1603, 1613; CANA 4093; 9 crédits en histoire canadienne; 12 crédits en littérature canadienne-anglaise; 12 crédits en littérature canadienne-française)
- 45 crédits au choix (FRAN 1223\*, FRAN 1233\* et 39 crédits)
- 6 crédits anglais (ANGL 1153 et 1163)
- 6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, il remplace l'exigence de 6 crédits français/linguistique par 6 crédits de français/linguistique dans sa majeure.

**BACCALAURÉAT ÈS ARTS**  
**(majeure en études canadiennes**  
**avec mineure en histoire)**  
**120 crédits — 4 ans**

**Objectifs**

Permettre à l'étudiant

- de développer ses connaissances de base afin de mieux comprendre la réalité canadienne;
- d'explorer les racines de la société canadienne : coloniales, frontalières, régionales, nationales et multiculturelles;
- d'intégrer les concepts et méthodes disciplinaires enseignés dans une variété de cours universitaires tout en mettant l'accent sur la structure complexe de la vie canadienne;

- d'acquérir les outils linguistiques nécessaires pour réaliser une étude comparative et de développer une capacité d'analyse personnelle et de recherche;
- d'apprendre des méthodes effectives permettant d'étudier et de définir la réalité acadienne comme un modèle canadien de la survivance des minorités francophones hors Québec.

La concentration en études canadiennes comprend des cours de littératures canadiennes anglaise et française ainsi que d'histoire canadienne. Les 42 crédits de la concentration majeure sont répartis comme suit: 15 HIST, 12 FRAN, 12 ANGL, 3 CANA (CANA 4093 - mémoire)

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

- 6 crédits français (FRAN 1243\* et 1253\*)
- 42 crédits majeure (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits; HIST 1603, 1613, 2803 et 2813; 3 crédits parmi : PHIL/HIST 3353, HIST 3803 ou HIST 3813; 12 crédits en littérature canadienne française et CANA 4093)
- 21 crédits histoire (6 crédits en histoire européenne et 15 crédits)
- 45 crédits au choix (FRAN 1223\*, 1233\* et 39 crédits)
- 6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, il remplace l'exigence de 6 crédits français/linguistique par 6 crédits de français/linguistique dans sa majeure.

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS (majeure en français) 120 crédits — 4 ans**

### **Objectifs**

Ce programme offre un ensemble de cours permettant de maîtriser des outils linguistiques essentiels et d'acquérir une formation dans le domaine des littératures de la francophonie.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

- 42 crédits français (majeure) (FRAN 1243\*, 1253\*, LITT 2103, 3153; LING 2043; au moins 1 cours parmi LITT 2853, 3733, 3743, 3753 ou 3763; 12 crédits LITT ou LING du niveau 2000+; 12 crédits LITT ou LING du niveau 3000+)
- 12 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)
- 48 crédits au choix (FRAN 1223\*, 1233\* et 42)
- 12 crédits sciences humaines
- 6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS (majeure en histoire) 120 crédits — 4 ans**

### **Objectifs**

Ce programme offre à l'étudiant qui s'y inscrit l'occasion d'acquérir des connaissances historiques qui expliquent le passé de la civilisation occidentale surtout; il porte, à l'époque moderne, une attention particulière à la France, à la Grande-Bretagne, au Canada et à l'Acadie des Maritimes. Il comprend aussi, pour une sensibilisation accrue à la nature de l'histoire, un volet consacré à la méthodologie et à la philosophie avec études en historiographie.

Les finissants de ce programme liront avec plus de discernement les oeuvres historiques et autres; ils seront en mesure de rédiger des textes où leurs idées seront exprimées de façon cohérente et convaincante.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

6 ou 12 crédits français (FRAN 1223, 1233, 1243\* et 1253\*)  
12 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)  
42 crédits histoire (majeure) \*\* (9 crédits parmi : HIST 1603, 1613, 2803 et 2813; HIST 3803 et 30 crédits)  
jusqu'à 54 crédits au choix  
6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* L'étudiant doit réussir au moins 12 crédits au niveau 3000+ dans sa majeure. La répartition des 42 crédits de la majeure respectera les minimums suivants : 15 crédits en histoire canadienne et/ou des États-Unis, 12 crédits en histoire européenne, 3 crédits en historiographie et 12 crédits au choix parmi les cours d'histoire.

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS (majeure en commerce) 120 crédits — 4 ans**

### **Objectifs**

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir une formation générale grâce à un éventail de cours choisis parmi des cours de langues, de sciences ou de sciences humaines. Il met l'accent sur l'étude de l'anglais et du français, tout en permettant à l'étudiant de choisir parmi les cours ceux qui lui conviennent en fonction de ses intérêts et de ses besoins. Les cours en administration permettent à l'étudiant de développer les aptitudes et les habiletés nécessaires à l'exercice des fonctions de gestion dans l'entreprise. Le finissant dispose donc d'une base solide dans les deux langues officielles du pays. Il peut aussi accéder aux études supérieures.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

6 crédits français (FRAN 1243\*, 1253\*)  
12 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits\*\*)  
12 crédits sciences humaines (ECON 1013, ECON 1023 et 6 crédits)  
42 crédits majeure (administration) (DROI 2023, COMM 1013, COMM 1023, FINA 2113 et 30 crédits)  
6 crédits sciences (MATH 1213 et 3 crédits)  
42 crédits au choix (FRAN 1223\*, 1233\* et 36 crédits)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS)

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS (double majeure français et anglais) avec CERTIFICAT DE TRADUCTION 123 crédits — 4 ans**

POUR LES ÉTUDIANTS QUI SE CLASSENT À LANGUE ÉCRITE III OU IV OU AU DELÀ

Programme offert en collaboration par l'Université Sainte-Anne

### **Objectifs**

Ce programme professionnel est animé d'un esprit de collaboration et d'entraide entre universités francophones en milieu minoritaire. L'étudiant qui s'inscrit à ce programme jouira des avantages suivants : un accès direct au métier de traducteur; une économie d'une année d'études grâce au caractère combiné de ce programme de 4 ans (qui s'étendrait sur 5 ans s'il était offert de manière consécutive); une occasion de tirer partie du bilinguisme acquis par l'étudiant que ce soit dans un contexte immersif ou minoritaire. S'ajoute enfin à ces avantages, un enrichissement apporté par les multiples échanges entre étudiants inscrits à deux institutions universitaires canadiennes, soit à CUSB, au baccalauréat ès arts avec spécialisation en traduction et, à Sainte-Anne, au programme combiné.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Règlements académiques spécifiques**

Les étudiants passeront l'examen d'admission de CUSB (programme de traduction) en mai-juin, entre leur deuxième et troisième année du programme. S'ils réussissent, CUSB les acceptera au programme de certificat et ils commenceront à suivre les cours TRAD sur Internet dès leur troisième année.

Les cours de TRAD de CUSB sont contingentés à vingt (20) étudiants. Pour éviter d'être mis sur une liste d'attente les étudiants doivent s'inscrire dès que les sections soient ouvertes (par exemple, le 8 décembre pour les cours en janvier.)

Les cours de TRAD ne peuvent pas être suivi autre que dans l'ordre spécifié par l'entente interuniversitaire, tels que dans le cheminement proposé, sans une lettre de permission de la direction de l'École de Traduction CUSB.

### **Répartition des crédits**

42 crédits	français (FRAN 1243, 1253*, LITT 2103, 3153; LING 2043; au moins un des cours suivants : LITT 2853, 3733, 3743, 3753 ou 3763; et 24 crédits dont au moins 12 crédits doivent être du niveau 3000+). Parmi les cours au choix en français se trouve TRAD 2151 : Introduction à la traduction (CUSB) = 3 crédits, suivi sur Internet, et accepté comme 3 crédits FRAN transférés.
42 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 36 crédits. Parmi les cours au choix en anglais se trouve TRAD 3271: General Translation (CUSB) = 3 crédits, suivi sur Internet, et accepté comme 3 crédits ANGL transférés.
21 crédits	TRAD (CUSB) suivi sur Internet (pour un total de 30). TRAD 3051, 3261, 3011, 3131, 4231, 4071/4101, 4421.
6 crédits	sciences humaines, au choix
6 crédits	informatique y inclus TRAD 2111 : Informatique et traduction (CUSB) = 3 crédits, suivi sur Internet, et acceptés comme 3 crédits transférés.
6 crédits	sciences, au choix

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

**BACCALAURÉAT ÈS ARTS**  
**(double majeure français et anglais)**  
**avec CERTIFICAT DE TRADUCTION**  
**129 crédits — 4 ans**

POUR LES ÉTUDIANTS QUI SE CLASSENT À LANGUE ÉCRITE I OU II

*Programme offert en collaboration par l'Université Sainte-Anne  
et le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)*

### **Objectifs**

Ce programme professionnel est animé d'un esprit de collaboration et d'entraide entre universités francophones en milieu minoritaire. L'étudiant qui s'inscrit à ce programme jouira des avantages suivants : un accès direct au métier de traducteur; une économie d'une

année d'études grâce au caractère combiné de ce programme de 4 ans (qui s'étendrait sur 5 ans s'il était offert de manière consécutive); une occasion de tirer partie du bilinguisme acquis par l'étudiant que ce soit dans un contexte immersif ou minoritaire. S'ajoute enfin à ces avantages, un enrichissement apporté par les multiples échanges entre étudiants inscrits à deux institutions universitaires canadiennes, soit à CUSB, au baccalauréat ès arts avec spécialisation en traduction et, à Sainte-Anne, au programme combiné.

### **Critères généraux d'admission**

*SVP vous référer à la page 13.*

### **Règlements académiques spécifiques**

Les étudiants passeront l'examen d'admission de CUSB (programme de traduction) en mai-juin, entre leur deuxième et troisième année du programme. S'ils réussissent, CUSB les acceptera au programme de certificat et ils commenceront à suivre les cours TRAD sur Internet dès leur troisième année.

Les cours de TRAD de CUSB sont contingentés à vingt (20) étudiants. Pour éviter d'être mis sur une liste d'attente les étudiants doivent s'inscrire dès que les sections soient ouvertes (par exemple, le 8 décembre pour les cours en janvier.)

Les cours de TRAD ne peuvent pas être suivi autre que dans l'ordre spécifié par l'entente interuniversitaire, tels que dans le cheminement proposé, sans une lettre de permission de la direction de l'École de Traduction CUSB.

### **Répartition des crédits**

- 42 crédits français (FRAN 1223, 1233 (cours hors-programme), 1243, 1253, LITT 2103, 3153; LING 2043; au moins un des cours suivants : LITT 2853, 3733, 3743, 3753 ou 3763; et 24 crédits dont au moins 12 crédits doivent être du niveau 3000+). Parmi les cours au choix en français se trouve TRAD 2151 : Introduction à la traduction (CUSB) = 3 crédits, suivi sur Internet, et accepté comme 3 crédits FRAN transférés.
- 42 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 36 crédits. Parmi les cours au choix en anglais se trouve TRAD 3271: General Translation (CUSB) = 3 crédits, suivi sur Internet, et accepté comme 3 crédits ANGL transférés.
- 21 crédits TRAD (CUSB) suivi sur Internet (pour un total de 30). TRAD 3051, 3261, 3011, 3131, 4231, 4071/4101, 4421.
- 6 crédits sciences humaines, au choix
- 6 crédits informatique y inclus TRAD 2111 : Informatique et traduction (CUSB) = 3 crédits, suivi sur Internet, et acceptés comme 3 crédits transférés.
- 6 crédits sciences, au choix

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS (double majeure) 120 crédits — 4 ans**

### **Objectifs**

Le baccalauréat ès arts avec double majeure est utile à ceux qui désirent approfondir leurs connaissances en deux domaines. Les doubles majeures sont aussi utiles pour ceux qui désirent poursuivre leurs études à un niveau plus avancé.

### **Critères généraux d'admission**

*SVP vous référer à la page 13.*

### **Répartition des crédits**

- 42 crédits (première majeure)
- 42 crédits (deuxième majeure)
- 18 crédits au choix (FRAN 1223\*, 1233\* et 12 crédits)
- 12 crédits sciences humaines (au moins 6 crédits doivent être du niveau 2000+)
- 6 crédits sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

L'Université Sainte-Anne offre son programme de baccalauréat ès arts avec des majeures de 42 crédits et des mineures de 21 crédits; elle offre aussi un programme de baccalauréat ès arts avec spécialisation de 60 crédits. Les étudiants qui s'intéressent à plus d'une discipline peuvent, s'ils le souhaitent, suivre un programme avec double majeure ou un programme de baccalauréat ès arts avec spécialisation avec une majeure dans une deuxième discipline. De surcroît, les étudiants ont toujours l'option d'ajouter une ou plusieurs mineures à leur programme de baccalauréat ès arts.

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS** **(avec spécialisation en français)** **120 crédits — 4 ans**

### **Objectifs**

L'objectif de ce programme est d'offrir à l'étudiant une solide formation linguistique et littéraire pouvant mener à la maîtrise ou à diverses professions liées à la communication.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

60 crédits	spécialisation* (FRAN 1243*, 1253*, LITT 2103, 3153; LING 2043; au moins un cours parmi : LITT 2853, 3733, 3743, 3753 et 3763; et 42 crédits LITT ou LING) (Au moins 30 crédits de LITT ou LING doivent être du niveau 3000+.)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)
12 crédits	sciences humaines
30 crédits	au choix (FRAN 1223*, 1233* et 24 crédits)
6 crédits	sciences (BIOL, CHIM, MATH, PHYS)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

## **BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES**

### **Doyen**

CHABOT Alain, B.Sc., M.Sc. (UQAR)

### **Professeurs**

ABBOUD Nabil, B.Sc. Eng. (Bagdad), D.É.A., D.Ing. (Nancy), professeur agrégé, directeur

BULLERWELL Charles, B.Sc. (Dalhousie), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Dalhousie) professeur adjoint

CHABOT Alain, B.Sc., M.Sc. (UQAR), professeur agrégé

DOL Jean-Claude, L. ès Sc., D.É.A., D. ès Sc. 3e cycle (Orsay), professeur émérite

MUISE Sylvestre, B.Sc. (Moncton), M.Sc. (UNB), Ph.D. (Dalhousie), professeur titulaire

YOUSSEF Dani, M.Sc. (U. Libanaise), D.É.A., D. en génie des procédés industriels (École centrale Paris), professeur agrégé

### **Techniciens de laboratoires**

MELANSON Jeff, B.Sc. (Acadia), B.Sc.A. génie électrique (Laval)

DOUCETTE-WILLIAMS Suzanne, B.Sc. (Dalhousie)

## Baccalauréat ès sciences (B.Sc.)

### Objectifs

Il n'y a aucun doute que notre société est de plus en plus axée sur les sciences et la technologie et les programmes de baccalauréat ès sciences permettent à l'étudiant d'acquérir une solide formation scientifique. Le finissant peut entrer directement sur le marché du travail ou se diriger vers des études plus avancées au niveau de la maîtrise. Le finissant en sciences qui est passé par l'Université Sainte-Anne a acquis en entier ou en partie sa formation scientifique en français et peut fonctionner dans les deux langues officielles.

Le programme de **baccalauréat ès sciences général** donne une formation générale en sciences. Les finissants obtiennent la formation nécessaire pour entrer dans certains programmes professionnels, comme ceux des sciences de la santé (médecine, pharmacie, hygiène dentaire, physiothérapie, sciences infirmières, ou sciences vétérinaires), l'enseignement des sciences (B.Éd.), le droit ou toute autre carrière scientifique tels que les domaines reliés au génie. Le baccalauréat ès sciences est un atout de tout premier choix pour ceux qui se dirigent vers ces programmes.

### Critères d'admission

#### CANDIDATS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique dont : le français, l'anglais, Math 12 avancées ou Calcul différentiel ou son équivalent; et 2 sciences parmi BIO 12, CHI 12 ou PHY 12 ou leur équivalent.
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;

#### CANDIDATS DU NOUVEAU-BRUNSWICK :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique dont : le français 10411; l'anglais 22311 ou 21311; MATH 30411 ou MATH 30421; 2 cours parmi BIO 53411 ou CHI 52411 ou PHY 51311;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;

#### CANDIDATS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique ou avancé dont : le français 621M; l'anglais 621A; MATH 621M; et 2 sciences parmi BIO 621M ou CHI 621M ou 620M ou PHY 621M ou 620M;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;

#### CANDIDATS DU QUÉBEC :

- diplôme du secondaire V ou son équivalent;
- 5 cours parmi : Français 586; Math 536; Anglais 584 ou 514; 2 cours parmi Biologie 534 ou Chimie 534 ou Physique 534;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;

#### CANDIDATS DE L'ONTARIO :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique ou avancé dont : le français 4U; l'anglais 3U ou 3 M; MATH 3U ou MATH4U; 2 cours parmi BIO 4U ou Ch 4U ou Phy 4U;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;

#### CANDIDATS DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique ou avancé dont le français, l'anglais, les mathématiques enrichies ou son équivalent et 2 cours parmi biologie, chimie et physique;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours;

#### CANDIDATS D'UNE AUTRE PROVINCE OU TERRITOIRE OU D'UN AUTRE PAYS :

- diplôme de fin d'études secondaires ou son équivalent avec les cours requis pour le programme choisi.

### **Règlements académiques spécifiques**

Les cours FRAN 1223, 1233, 1243 et 1253 sont obligatoires selon les résultats du test de classement.

L'étudiant doit conserver une moyenne générale de 1,70 ou plus.

L'étudiant peut suivre jusqu'à six crédits de cours par trimestre en sus de la charge normale de cours (15 crédits). Ces cours supplémentaires sont choisis parmi une liste de cours approuvés par le département des sciences.

NOTER : Les étudiants doivent compléter leurs exigences linguistiques et de sciences humaines les deux premières années de leur programme dans la mesure du possible.

## **DIPLÔME PRÉPARATOIRE EN SCIENCES DE LA SANTÉ (D.S.S.)**

**72 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Ce programme prépare les étudiants qui se destinent au domaine de la santé.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

- 6 crédits français\* (1243, 1253)
- 3 crédits anglais (ANGL 1153 ou 1163)
- 48 crédits sciences (BIOL 1013, 1023, 2003, 2013; CHIM 1013, 1023, 2513, 2523; CHIM/BIOL 2803; MATH 1003, 1013, 1213, 2303; PHYS 1003, 1013, 2923)
- 9 crédits sciences humaines (3 crédits de philosophie, 3 crédits de sociologie, 3 crédits de psychologie)
- 6 crédits au choix (FRAN 1223\*, 1233\*)

### **Règlements académiques spécifiques**

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit conserver une moyenne générale de 1,70 ou plus.

\* Deux de FRAN 1223, FRAN 1233, FRAN 1243 et FRAN 1253. Si votre niveau est supérieur au FRAN 1253, vous devrez choisir deux cours de LITT/LING au choix.

## **DIPLÔME ÈS SCIENCES PRÉ-VÉTÉRIAIRES**

**72 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Ce programme a comme but spécifique de préparer l'étudiant pour le programme de doctorat ès sciences vétérinaires de l'Atlantic Veterinary College. Une entente entre l'Atlantic Veterinary College et l'Université Sainte-Anne assure que nos finissants ont tous les cours nécessaires pour entrer en première année du programme. Si l'étudiant n'est pas admis au programme de médecine vétérinaire, il pourra continuer ses études dans le programme du baccalauréat ès sciences de trois ans à l'Université Sainte-Anne.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

- 6 crédits français (FRAN 1243\*, 1253\*)
- 6 crédits anglais (ANGL 1153, 1163)
- 39 crédits sciences (BIOL 1013, 1023, 2323, 2403; CHIM 1013, 1023, 2513, 2523; MATH 1003, 1013, 1213; PHYS 1003, 1013)
- 9 crédits sciences humaines
- 12 crédits au choix (FRAN 1223\*, 1233\* et 6 crédits)
- 2 stages

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

### **Règlements académiques spécifiques**

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit conserver une moyenne générale de 1,70 ou plus.

L'étudiant doit faire deux stages pratiques durant son programme. Chacun de ces stages doit comporter au moins 40 heures de travail avec un vétérinaire. Un des stages doit porter sur la médecine vétérinaire des petits animaux, l'autre sur celle des grands animaux.

## **BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (B.Sc.) 90 crédits — 3 ans**

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
6 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163)
60 crédits	sciences (BIOL 1013, 1023; CHIM 1013, 1023; MATH 1003, 1013; PHYS 1003, 1013; et 36 crédits de sciences au choix)
6 crédits	sciences humaines
12 crédits	au choix (FRAN 1223*, 1233* et 6 crédits**)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Cours au choix acceptés dans le programme : 6 crédits du niveau 7 et 8 du programme d'immersion ou FRAN 1026 : Français fonctionnel II ou tout autre cours de 3 ou de 6 crédits approuvé.

## **BACCALAURÉAT ÈS ARTS /BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION ET BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES /BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION 150 crédits — 5 ans**

Les programmes du baccalauréat ès arts et du baccalauréat ès sciences intégrés au baccalauréat en éducation débutent directement après les études secondaires. Tout candidat doit faire un test de classement qui évalue ses compétences langagières. L'étudiant obtiendra 90 crédits au niveau du Baccalauréat ès arts ou du Baccalauréat ès sciences et 60 crédits au niveau du Baccalauréat en éducation.

### **Programmes**

B.A. majeure en français (avec un 2<sup>e</sup> volet) / B.Éd. enseignement au secondaire (1<sup>er</sup> volet en FLM ou en FLS avec un 2<sup>e</sup> volet en anglais, en histoire, en sociologie, en administration des affaires, en biologie, en chimie, en mathématiques ou en physique)\*

B.A. majeure en français / B.Éd. enseignement à l'élémentaire (FLM ou FLS)

B.A. majeure en anglais (avec un 2<sup>e</sup> volet) / B.Éd. enseignement au secondaire (1<sup>er</sup> volet en anglais avec un 2<sup>e</sup> volet en français, en histoire, en sociologie, en administration des affaires, en biologie, en chimie, en mathématiques ou en physique)\*

B.A. majeure en histoire (avec un 2<sup>e</sup> volet) / B.Éd. enseignement au secondaire (1<sup>er</sup> volet en histoire avec un 2<sup>e</sup> volet en français, en anglais, en sociologie, en administration des affaires, en biologie, en chimie, en mathématiques ou en physique)\*

B.Sc. / B.Éd. enseignement au secondaire (avec un 1<sup>er</sup> volet d'enseignement en biologie ou en chimie et un 2<sup>e</sup> volet d'enseignement en biologie, en chimie, en mathématiques ou en physique)\*

\* Certains volets peuvent exiger des crédits supplémentaires au programme.

## **Critères d'admission**

CANDIDATS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE :

### **Programme de B.A. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique, dont le français, l'anglais, les mathématiques et 1 science (biologie, chimie ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

### **Programme de B.Sc. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique, dont le français, l'anglais, les maths 12 avancées ou Calcul différentiel et 2 cours de sciences (biologie et/ou chimie et/ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

CANDIDATS DU NOUVEAU-BRUNSWICK :

### **Programme de B.A. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique, dont le français 10411; l'anglais 22311 ou 21311; les maths 30321; 1 cours de sciences (biologie, chimie ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

### **Programme de B.Sc. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique, dont le français 10411; l'anglais 22311 ou 21311; les maths 30411; et 2 cours de sciences (biologie et/ou chimie et/ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

CANDIDATS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :

### **Programme de B.A. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique ou avancé, dont le français 621M; l'anglais 621A; les maths 621M; 1 cours de sciences (biologie, chimie ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

### **Programme de B.Sc. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique, dont le français 621M; l'anglais 621A; les maths 621M; et 2 cours de sciences (biologie et/ou chimie et/ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

CANDIDATS DU QUÉBEC :

### **Programme de B.A. / B.Éd.**

- diplôme du secondaire V ou équivalent;
- 5 cours parmi : Français 586; Anglais 584 ou 514; Mathématiques 536; 1 cours de Biologie 534 ou Chimie 534 ou Physique 534;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

### **Programme de B.Sc. / B.Éd.**

- diplôme du secondaire V ou équivalent;
- 5 cours parmi : Français 586; Anglais 584 ou 514; Mathématiques 536; 2 cours parmi Biologie 534 et/ou Chimie 534 et/ou Physique 534;
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

CANDIDATS DE L'ONTARIO :

**Programme de B.A. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique ou avancé, dont le français 4U; l'anglais 3U ou M; les maths 4U; et 1 cours de sciences (Bio 4U ou Ch 4U ou Phy 4U);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

**Programme de B.Sc. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique, dont le français 4U; l'anglais 3U ou M; les maths 4U; et 2 cours de sciences (Bio 4U et/ou Ch 4U et/ou Phy 4U);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

CANDIDATS DE TERRE-NEUVE ET LABRADOR :

**Programme de B.A. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique ou avancé, dont le français, l'anglais, les mathématiques et 1 cours de sciences (biologie, chimie ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

**Programme de B.Sc. / B.Éd.**

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- 5 cours du niveau 12 académique ou avancé, dont le français, l'anglais, les mathématiques, et 2 cours de sciences (biologie et/ou chimie et/ou physique);
- moyenne de 60 % ou plus pour les 5 cours.

CANDIDATS D'UNE AUTRE PROVINCE OU TERRITOIRE OU D'UN AUTRE PAYS :

- diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent avec les cours requis pour le programme choisi.

Conformément aux exigences du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, les étudiants devront fournir la preuve que leur nom ne figure pas ni sur la liste de la GRC ni sur celle du *Child Abuse Registry* (ce formulaire accompagne la lettre d'admissibilité).

**Documentation requise avant de commencer le programme :**

- lettre de motivation en français précisant pourquoi il veut entreprendre une carrière en éducation;
- attestation de trois répondants différents (les formulaires accompagnent la lettre d'admission);

**Documentation requise avant de commencer les stages :**

- preuve d'absence d'un casier judiciaire;
- *Form XIII : Child Abuse Register.*

**Règlements académiques**

Pour entreprendre un programme qui prépare à l'enseignement au niveau élémentaire ou au niveau secondaire, le candidat doit réussir dans tous les cours de son premier volet (30 crédits) et de son deuxième volet (18 crédits) et/ou de sa majeure (42 crédits) et de sa mineure (21 crédits) avec une moyenne de 2,30 ou plus au B.A. ou B.Sc. Dans les cours de pédagogie, la moyenne des cours doit être de 2,30 ou plus. Dans ce dernier cas, les exigences minimales s'appliquent d'année en année pour juger le statut du candidat et lui permettre de poursuivre son programme en vue de son diplôme.

Suite à l'inscription, tous les cours dont les crédits ont été obtenus dans un autre établissement et pour lesquels on demande des équivalences devraient être suivis en français et approuvés par le comité d'admission. Le nombre total de crédits obtenus ailleurs ne dépassera pas 45 crédits au niveau du B.A. ou du B.Sc. et 30 crédits au niveau du B.Éd.

Toute suspension temporaire des études ou des stages doit être approuvée par la direction du département des sciences de l'éducation en collaboration avec le bureau du registraire.

NOTER : Les étudiants doivent compléter leurs exigences linguistiques et de sciences (pour le B.A./B.Éd.) et leurs exigences linguistiques et de sciences humaines (pour le B.Sc./B.Éd.) pendant les deux premières années de leur programme dans la mesure du possible.

## Stages

- Les stages doivent être suivis à temps plein dans une école publique relevant d'un conseil scolaire.
- L'étudiant ne peut pas suivre de cours pendant ses stages.
- En cas d'échec dans un stage, le candidat peut faire une demande de reprise. Le département déterminera si le candidat est en mesure de refaire son stage et, le cas échéant, définira les modalités correctives qui s'imposent.
- Un même stage ne pourra être repris plus d'une fois. Si le candidat échoue à plus de deux stages, il sera retiré du programme.
- Afin de recevoir les crédits pour les stages PED A 1073, PED A 2073 et PED A 3073, le candidat doit répondre aux exigences du stage, y inclus la participation aux séminaires pré-stage et post-stage qui y sont rattachés.

## BACCALURÉAT ÈS ARTS / BACCALURÉAT EN ÉDUCATION

OPTION ENSEIGNEMENT À L'ÉLÉMENTAIRE, FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

150 crédits — 5 ans

### Critères généraux d'admission

SVP vous référer à la page 13

### Critères d'admission spécifiques au programme

SVP vous référer aux pages 30 et 31.

### Répartition des crédits

42 crédits	majeure
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)
12 crédits	sciences humaines (3 crédits au choix; 9 crédits dans un des domaines approuvés par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, voir pages 36, 37 et 38 pour la liste)
6 crédits	sciences
6 crédits	mathématiques (voir page 37)
12 crédits	au choix (B.A.) (FRAN 1223*, 1233* et 9 crédits)
51 crédits	pédagogie (PEDA 3143, 3273, 3463, 3523, 3663, 3743, 3843, 3853, 3633 ou 3553 ou 3563, 3973, 3993, 4223, 4233, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223, et 9 crédits au choix)
9 crédits	séminaires et stages PED A 1073, 2073, 3073 PED A 1000 (fait dans le cadre du cours PED A 3273)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

## BACCALURÉAT ÈS ARTS / BACCALURÉAT EN ÉDUCATION

OPTION ENSEIGNEMENT À L'ÉLÉMENTAIRE, FRANÇAIS LANGUE SECONDE

150 crédits — 5 ans

### Critères généraux d'admission

SVP vous référer à la page 13

### Critères d'admission spécifiques au programme

SVP vous référer aux pages 30 et 31.

### Répartition des crédits

42 crédits	majeure
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)

- 12 crédits sciences humaines (3 crédits au choix; 9 crédits dans un des domaines approuvés par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, voir pages 36, 37 et 38 pour la liste)
- 6 crédits sciences
- 6 crédits mathématiques (voir page 37)
- 12 crédits au choix (B.A.) (FRAN 1223\*, 1233\* et 9 crédits)
- 51 crédits pédagogie (PEDA 3143, 3213, 3273, 3463, 3523, 3663, 3743, 3843, 3853, 3873, 3633 ou 3553 ou 3563, 3973, 4223, 4233, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223, et 6 crédits au choix)
- 9 crédits séminaires et stages PEDA 1073, 2073, 3073 PEDA 1000 (fait dans le cadre du cours PEDA 3273)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix

## BACCALAURÉAT ÈS ARTS OU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES/ BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION OPTION ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

**150 crédits — 5 ans**

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Critères d'admission spécifiques au programme**

SVP vous référer aux pages 30 et 31.

### **Répartition des crédits B.A. français – 2<sup>e</sup> volet d'enseignement, voir options, page 29**

- 42 crédits français (FRAN 1243\*, 1253\*, LITT 2103, 3153; LING 2043; au moins 1 cours parmi : LITT 2853, 3733, 3743, 3753 ou 3763; 12 crédits LITT ou LING 2000+; 12 crédits LITT ou LING 3000+)
- 12 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)
- 12 crédits sciences humaines
- 6 crédits mathématiques/sciences
- 18 crédits au choix (B.A.) (FRAN 1223\*, 1233\* et 12 crédits)
- 51 crédits pédagogie (PEDA 3023, 3133, 3283, 3473, 3523, 3753, 3843, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223, 6 crédits de la didactique du premier volet, 3 crédits de la didactique du 2<sup>e</sup> volet, et 18 crédits au choix)
- 9 crédits séminaires et stages PEDA 1073, 2073, 3073 PEDA 1000 (fait dans le cadre du cours PEDA 3283)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix

### **Répartition des crédits B.A. anglais- 2<sup>e</sup> volet d'enseignement, voir options, page 29**

- 42 crédits anglais (1153, 1163, 30 crédits 2000+ et 6 crédits 4000+)
- 6 crédits français (FRAN 1243\* et 1253\*)
- 12 crédits sciences humaines
- 6 crédits mathématiques/sciences
- 24 crédits au choix (B.A.) (FRAN 1223\*, 1233\* et 18 crédits)
- 51 crédits pédagogie (PEDA 3023, 3133, 3283, 3473, 3523, 3753, 3843, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223, 6 crédits de la didactique du premier volet, 3 crédits de la didactique du 2<sup>e</sup> volet, et 18 crédits au choix)
- 9 crédits séminaires et stages PEDA 1073, 2073, 3073 PEDA 1000 (fait dans le cadre du cours PEDA 3283)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

### **Répartition des crédits B.A. histoire – 2<sup>e</sup> volet d'enseignement, voir options, page 29**

- 42 crédits histoire (selon les exigences de la majeure en histoire)

- 6 crédits français (FRAN 1243\* et 1253\*)
- 12 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)
- 6 crédits mathématiques/sciences
- 24 crédits au choix (B.A.) (FRAN 1223\*, 1233\* et 18 crédits)
- 51 crédits pédagogie (PEDA 3023, 3133, 3283, 3473, 3523, 3753, 3843, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223, 6 crédits de la didactique du premier volet, 3 crédits de la didactique du 2<sup>e</sup> volet, et 18 crédits au choix)
- 9 crédits séminaires et stages PEDA 1073, 2073, 3073 PEDA 1000 (fait dans le cadre du cours PEDA 3283)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

### **Répartition des crédits B.Sc.- 2<sup>e</sup> volet d'enseignement, voir options, page 29**

- 60 crédits sciences (CHIM 1013, 1023; MATH 1003, 1013; BIOL 1013, 1023; PHYS 1003, 1013; et 36 crédits)
- 6 crédits français (FRAN 1243\* et 1253\*)
- 6 crédits anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits)
- 6 crédits sciences humaines
- 12 crédits au choix (B.Sc.) (FRAN 1223\*, 1233\* et 6 crédits LITT ou LING)
- 51 crédits pédagogie (PEDA 3023, 3133, 3283, 3473, 3523, 3753, 3843, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223, 6 crédits de la didactique du premier volet, 3 crédits de la didactique du 2<sup>e</sup> volet, et 18 crédits au choix)
- 9 crédits séminaires et stages PEDA 1073, 2073, 3073 PEDA 1000 (fait dans le cadre du cours PEDA 3283)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

## **BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION**

### **Doyen**

À DÉTERMINER

### **Co-directeurs**

ALLARD Suzanne, B.A., M.Éd. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)

DEVEAU Kenneth, Dip. Eng., B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), M.Éd., Ph.D. (Moncton)

### **Professeurs**

ALLARD Suzanne, B.A., M.Éd. (Ottawa), Ph.D. (Montréal), professeure agrégée

BURKE Andrea, B.A., B.Éd., M.Éd. (Sainte-Anne), professeure adjointe

DEVEAU Kenneth, Dip. Eng., B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), M.Éd., Ph.D. (Moncton), professeur adjoint

KABANO John, L. ès Écon. (Burundi), M.A. (UQAR), Ph.D. (UQAM), professeur adjoint

KENNY Annie, Ps.éd., B.Éd. (Sherbrooke), M.Éd. (Sainte-Anne), professeure adjointe

KENNY Jacqueline, B.S.S. (Moncton), M.Éd. (Sainte-Anne), professeure

LE BLANC Barbara, B.A. (Dalhousie), M.A. (Laval), B.Éd. (Dalhousie), Ph.D. (Laval), professeure titulaire

ROWE Barry, B.A., B.Éd., M.Éd. (Memorial), Ph.D. (Ottawa), professeur agrégé

SHEEHY Dany, B.Sc., M.A. (Québec), professeur agrégé, en instance de thèse de doctorat

### **Objectifs**

Le programme prépare les candidats à l'enseignement pour les niveaux élémentaire et secondaire et offre une spécialisation en français langue seconde pour enseigner aux deux niveaux. Le candidat doit suivre une série de cours et participer à des expériences

pratiques qui tiennent compte des cinq dimensions suivantes : i) le contexte historique et actuel de l'éducation publique; ii) le développement humain; iii) les conditions d'apprentissage; iv) l'acte d'enseigner; v) les obligations professionnelles.

### **Clientèle cible**

Le programme du baccalauréat en éducation de l'Université Sainte-Anne s'adresse aux candidats qui détiennent un diplôme universitaire de premier cycle et qui désirent une formation pédagogique en français pour enseigner en français ou le français. Parmi les universités de la Nouvelle-Écosse offrant des programmes de baccalauréat en éducation, l'Université Sainte-Anne est la seule à former les enseignants à l'enseignement du français langue maternelle et à décerner le diplôme de spécialiste en enseignement du français langue seconde.

### **Critères d'admission**

- le candidat doit détenir un diplôme de premier cycle;
- le candidat doit avoir une moyenne pondérée de 2,30 ou plus pour les 60 derniers crédits (*la moyenne est calculée de façon chronologique dans les 20 derniers cours réussis*);
- Le candidat doit se classer au moins au niveau langue écrite II lors de son test de classement de l'Université Sainte-Anne.

### **Documentation requise avant l'admission**

- lettre de motivation en français précisant pourquoi l'étudiant veut entreprendre une carrière en éducation;

### **Documentation requise suite à l'admission et avant le début des cours**

- attestation de trois répondants différents (les formulaires accompagnent la lettre d'admissibilité);
- preuve d'absence d'un casier judiciaire (les directives pour l'obtention de cette preuve sont incluses avec la lettre d'admissibilité);
- *Form XIII : Child Abuse Register* (ce formulaire accompagne la lettre d'admissibilité).

### **Conditions supplémentaires au niveau du diplôme du premier cycle pour l'enseignement à l'élémentaire**

- 12 crédits de littérature/linguistique française post langue écrite IV;
- cours requis pour satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse (*voir pages 36, 37 et 38*).

### **Condition supplémentaire au niveau du diplôme du premier cycle pour l'enseignement au secondaire**

- cours requis pour satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse (*voir pages 36, 37 et 38*).

### **Règlements académiques**

- Pour obtenir son diplôme, le candidat doit réussir tous les cours et maintenir une moyenne générale de 2,30 ou plus.  
(Voir règlement académique 8.11.)
- Tout cours qui a été suivi dans une autre institution ou pour lequel on demande des équivalences doit être approuvé par le comité d'admission. Le nombre total de crédits réussis ailleurs ne dépassera pas 30 crédits. De plus, une fois l'inscription faite au programme, le nombre de crédits transférables d'une autre institution ne dépassera pas 12 crédits (l'équivalent de 4 cours de 3 crédits chacun).

### **Stages :**

- Les stages doivent être suivis à temps plein dans une école publique relevant d'un conseil scolaire.
- L'étudiant ne peut pas suivre de cours pendant ses stages.
- En cas d'échec dans un stage, le candidat peut faire une demande de reprise. Le département déterminera si le candidat est en mesure de refaire son stage et, le cas échéant, définira les modalités correctives qui s'imposent.
- Un même stage ne pourra être repris plus d'une fois. Si le candidat échoue à plus de deux stages, il sera retiré du programme.
- Afin de recevoir les crédits pour les stages PEDA 1073, PEDA 2073 et PEDA 3073, le candidat doit répondre aux exigences du stage, y inclus la participation aux séminaires pré-stage et post-stage qui y sont rattachés.

Il existe un certain nombre d'autres règles spécifiques au programme de baccalauréat en éducation, que le candidat reçoit lors de son inscription.

**BACCALAURÉAT EN ÉDUCTION**  
**(OPTION ENSEIGNEMENT À L'ÉLÉMENTAIRE)**  
*français langue maternelle*  
**60 crédits — 2 ans**

**Répartition des crédits**

42 crédits cours obligatoires PEDAs 3143, 3273, 3463, 3523, 3633 ou 3553 ou 3563, 3663, 3743, 3843, 3853, 3973, 3993, 4223, 4233, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223,

9 crédits PEDAs au choix

9 crédits séminaires et stages PEDAs 1073, 2073, 3073, PEDAs 1000 (fait dans le cadre du cours PEDAs 3273)

Le cours PEDAs 3213 est fortement recommandé aux étudiants inscrits en français langue maternelle qui envisagent d'enseigner le français langue seconde (FLS).

**BACCALAURÉAT EN ÉDUCTION**  
**(OPTION ENSEIGNEMENT À L'ÉLÉMENTAIRE)**  
*français langue seconde*  
**60 crédits — 2 ans**

**Répartition des crédits**

45 crédits cours obligatoires PEDAs 3143, 3213, 3273, 3463, 3523, 3633 ou 3553 ou 3563, 3663, 3743, 3843, 3853, 3873, 3973, 4223, 4233, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223,

6 crédits PEDAs au choix

9 crédits séminaires et stages PEDAs 1073, 2073, 3073, PEDAs 1000 (fait dans le cadre du cours PEDAs 3273)

**BACCALAURÉAT EN ÉDUCTION**  
**(OPTION ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE)**  
**60 crédits — 2 ans**

**Répartition des crédits**

24 crédits cours obligatoires PEDAs 3023, 3133, 3283, 3473, 3523, 3753, 3843, 3013 ou 1303 ou PHIL/PEDA 2223,

6 crédits *didactique du 1<sup>er</sup> volet d'enseignement*

\*3 crédits *didactique du 2<sup>e</sup> volet*

18 crédits PEDAs au choix \* (l'étudiant peut choisir 3 crédits additionnels de didactique du 2<sup>e</sup> volet d'enseignement et 12 crédits PEDAs au choix)

9 crédits séminaires et stages PEDAs 1073, 2073, 3073, PEDAs 1000 (fait dans le cadre du cours PEDAs 3283)

**Exigences du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse**  
**pour des études universitaires de premier cycle**

**Exigences préalables pour l'enseignement au niveau élémentaire :**

- six (6) crédits en sciences humaines, avec une concentration dans un des domaines suivants : histoire (avec une préférence pour l'histoire régionale et canadienne), sociologie, géographie, anthropologie, économie, droit, sciences politiques, études classiques, études acadiennes, études celtiques, études africaines-canadiennes, études Mi'kmaq, et/ou philosophie

- six (6) crédits dans un domaine des sciences (par exemple, études environnementales, études interdisciplinaires en sciences, géologie/sciences de la terre, océanographie, biologie, chimie, physique)
- six (6) crédits en mathématiques – devra comprendre l'étude des concepts et des idées fondamentaux des mathématiques
- six (6) crédits en français si l'étudiant obtient son diplôme de premier cycle universitaire en français ou six (6) crédits en anglais si l'étudiant obtient son diplôme de premier cycle en anglais.

#### **Exigences préalables pour l'enseignement au niveau secondaire :**

- spécialisation d'au moins trente (30) crédits dans une discipline enseignée dans les écoles secondaires de la Nouvelle-Écosse, conformément au document «Standards - Undergraduate Studies Requirements February 10, 2006» ([http://certification.ednet.ns.ca/undergraduate\\_requirements.shtml](http://certification.ednet.ns.ca/undergraduate_requirements.shtml)); on peut inclure au maximum 6 heures-crédits de cours universitaires apparentés pour répondre à cette exigence.
- spécialisation d'au moins dix-huit (18) crédits dans une deuxième discipline enseignée dans les écoles secondaires de la Nouvelle-Écosse, conformément au document «Standards - Undergraduate Studies Requirements February 10, 2006» ([http://certification.ednet.ns.ca/undergraduate\\_requirements.shtml](http://certification.ednet.ns.ca/undergraduate_requirements.shtml)); on peut inclure au maximum 6 heures-crédits de cours universitaires apparentés pour répondre à cette exigence.
- on peut inclure au maximum 6 heures-crédits de cours universitaires apparentés pour répondre aux exigences concernant chaque matière prise individuellement dans les exigences mentionnées ci-dessus.

#### **Études secondaires :**

DOMAINE RECONNU	MATIÈRE(S) APPARENTÉE(S)
1. Anglais	1.1 Anglais
2. Français*	2.1 Français
3. Langues	3.1 Latin 3.2 Allemand 3.3 Espagnol 3.4 Gaélique 3.5 Mi'kmaq
4. Sciences humaines	4.1 Histoire 4.2 Géographie 4.3 Sciences politiques 4.4 Sociologie 4.5 Économie 4.6 Droit 4.7 Humanités 4.8 Études acadiennes 4.9 Études africaines- canadiennes 4.10 Études Mi'kmaq 4.11 Anthropologie
5. Mathématiques	5.1 Mathématiques
6. Sciences	6.1 Biologie 6.2 Chimie 6.3 Physique 6.4 Géologie /Sciences de la terre 6.5 Océanographie

	6.6 Études environnementales
7. Éd. phys./Santé*	7.1 Éducation physique/Santé
8. Santé	8.1 Santé
9. Beaux-arts*	9.1 Arts visuels 9.2 Musique 9.3 Théâtre 9.4 Danse 9.5 Arts de la scène
10. Technologie	10.1 Technologie 10.2 Informatique
11. Affaires	11.1 Administration des affaires 11.2 Commerce 11.3 Marketing 11.4 Comptabilité 11.5 Finances 11.6 Comportement au sein des organisations 11.7 Secrétariat
12. Éducation familiale	12.1 Écologie humaine 12.2 Économie domestique 12.3 Sciences de l'alimentation

\* Domaines reconnus à la fois pour les écoles élémentaires et pour les écoles secondaires.

*Veillez noter que les exigences universitaires d'admission aux programmes de formation des maîtres, comme le programme de baccalauréat en éducation, peuvent être plus élevées que les exigences mentionnées ci-dessus.*

## MAÎTRISE EN EDUCATION

### **Objectifs**

Ce programme fournit aux participants des outils intellectuels et concrets leur permettant de mettre en évidence, de formuler et d'évaluer les hypothèses d'ordre linguistique, psychologique, sociologique et pédagogique sur lesquelles se fondent les principes de l'enseignement du français langue seconde et langue maternelle. Les participants parviendront également à maîtriser l'analyse et l'évaluation de différentes approches de l'enseignement, telles qu'elles sont définies dans les théories les plus récentes. Le programme permettra enfin aux participants de procéder à une analyse critique des programmes existants et de réfléchir aux modifications pertinentes qu'ils pourraient effectuer dans leur enseignement.

### **Critères d'admission**

Tous les participants devront être titulaires d'un baccalauréat en éducation ou d'un diplôme équivalent. L'expérience en enseignement n'est pas un critère d'admissibilité.

## Liste des cours

PEDA 5293 Acquisition d'une langue seconde

PEDA 5333 Aspects socioculturels et politiques de l'enseignement du français langue seconde

PEDA 5403 Aspects socioculturels et politiques de l'éducation en français langue maternelle et milieu minoritaire

PEDA 5413 Acquisition de la langue première en milieu minoritaire

PEDA 5423 Analyse du curriculum

PEDA 5433 Évaluation des apprentissages en français

PEDA 5443 Psychologie de l'apprentissage

PEDA 5453 Pédagogie de la coopération

PEDA 5463 Recherche-action

PEDA 5473 L'apprentissage et l'enseignement explicites et implicites

PEDA 5483 Intégration de la technologie dans l'enseignement du français

PEDA 5493 Séminaire et projet de recherche en enseignement

## NOTA

**PEDA 5293** Acquisition d'une langue seconde et **PEDA 5333** Aspects socioculturels et politiques de l'enseignement du français langue seconde, s'adressent **uniquement** aux étudiants qui enseignent principalement en **français langue seconde**.

**PEDA 5413** Acquisition de la langue première en milieu minoritaire et **PEDA 5403** Aspects socioculturels et politiques de l'éducation en français langue maternelle et milieu minoritaire s'adressent **uniquement** aux étudiants qui enseignent principalement en **français langue maternelle**.

La maîtrise en éducation est offerte sous forme d'études à temps partiel. Le calendrier d'études compte trois (3) cours par année, ce qui représente un total de trois années et un tiers pour répondre aux exigences du programme.

Pour les étudiants qui visent à faire augmenter l'échelon de leur brevet d'enseignement, l'inscription sera acceptée à la suite des recommandations faites par la Direction des services acadiens et de langue française du Ministère de l'Éducation.

N.B. Certains cours pourront être offerts par le biais de l'enseignement à distance (vidéoconférence ou autres).

# BACCALURÉATS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

## Doyen

À DÉTERMINER

## Professeurs

THÉRIAULT Caroline, B.A. (Sainte-Anne), B.Éd. (Acadia), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton), professeure agrégée, directrice

BLINN Dianne, B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton), professeure agrégée

FONTAINE Louise, B.A. (Laval), Dipl. Sociologie (Univ. catholique de Louvain), M. Sc. Pol., Ph.D. (Laval), Postdoctorat (Montréal), professeure agrégée

KHIARI Kamel, L. Droit (Algers), LL.B. (c.é) (CNÉ, Ottawa), DESS, DJCE (Aix-Marseille III), LL.D. (Laval), professeur agrégé

SANGARÉ Yalla, B. Sc. Pol. (Montréal), M.B.A. (Ottawa), professeur adjoint

## Baccalauréat en Administration des Affaires (B.A.A.)

## Objectifs

Les programmes en administration des affaires permettent à l'étudiant d'acquérir et de développer les aptitudes nécessaires à l'exercice des fonctions de gestion dans les entreprises.

Le finissant acquiert une formation générale lui permettant d'être efficace dans tous les secteurs de l'entreprise.  
Le finissant d'un programme de quatre (4) ans peut s'exprimer avec aisance en français et en anglais.  
Les programmes donnent une formation académique solide à ceux qui veulent poursuivre des études avancées.

### **Critères d'admission**

#### **B.A.A.**

##### CANDIDATS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique dont le français, l'anglais et MAT 12 ou MAT avancés 12 ou son équivalent;
- moyenne de 65 %\* ou plus pour les 5 cours.
  - *Pour le diplôme en administration des affaires, la moyenne est de 60 % ou plus pour les 5 cours.*

##### CANDIDATS DU NOUVEAU-BRUNSWICK :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique dont le français 10411; l'anglais 22311 ou 21311; et MATH 30411\*;
- moyenne de 65 %\*\* ou plus pour les 5 cours.

\* *Pour le diplôme en administration des affaires, MATH 30411 ou 30421.*

\*\* *Pour le diplôme en administration des affaires, la moyenne est de 60 % ou plus pour les 5 cours.*

##### CANDIDATS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique ou avancé dont le français 621M; l'anglais 621A; et MATH 621M;
- moyenne de 65 %\* ou plus pour les 5 cours.

\* *Pour le diplôme en administration des affaires, la moyenne est de 60 % ou plus pour les 5 cours.*

##### CANDIDATS DU QUÉBEC :

- diplôme du Secondaire V ou son équivalent;
- réussir 5 cours parmi Français 586; Anglais 584 ou 514; et Math 526 ou 536;
- moyenne de 65 %\* ou plus pour les 5 cours.

\* *Pour le diplôme en administration des affaires, la moyenne est de 60 % ou plus pour les 5 cours.*

##### CANDIDATS DE L'ONTARIO :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique dont le français 4U; l'anglais 3U ou M; et MATH 3U;
- moyenne de 65 %\* ou plus pour les 5 cours.

\* *Pour le diplôme en administration des affaires, la moyenne est de 60 % ou plus pour les 5 cours.*

##### CANDIDATS DE TERRE-NEUVE ET LABRADOR :

- diplôme d'études secondaires ou son équivalent;
- réussir 5 cours du niveau 12 académique ou avancé dont le français, l'anglais et les mathématiques;
- moyenne de 65 %\* ou plus pour les 5 cours.

\* *Pour le diplôme en administration des affaires, la moyenne est de 60 % ou plus pour les 5 cours.*

##### CANDIDATS D'UNE AUTRE PROVINCE OU TERRITOIRE OU D'UN AUTRE PAYS :

- diplôme de fin d'études secondaires ou son équivalent avec les cours requis pour le programme choisi.

### **Règlements académiques particuliers**

Les cours de la spécialisation (administration) doivent être réussis avec une moyenne d'au moins 2,30. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir une moyenne de 2,00.

Les exigences minimums pour obtenir le diplôme sont aussi celles qui s'appliquent d'année en année pour juger le statut de l'étudiant et lui permettre de poursuivre son programme.

En ce qui concerne le baccalauréat en administration des affaires programme coopératif, l'échec à un stage pratique entraîne automatiquement le retrait du programme. Les rapports de stage doivent être remis 10 jours ouvrables après le stage.

### **Répartition particulière de cours au programme coopératif**

Le programme coopératif comporte 3 stages pratiques qui se font durant le trimestre d'été de la deuxième année, le trimestre d'hiver de la troisième année et le trimestre d'automne de la quatrième année. L'étudiant doit de plus suivre des cours durant les sessions de printemps de la première et de la troisième année.

### **Entente avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst (CCNB)**

Selon une entente entre le collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst et l'Université Sainte-Anne, les étudiants qui ont complété les deux années en Technologie des affaires au CCNB - Bathurst peuvent entrer en 3<sup>e</sup> année dans un des programmes B.A.A. à l'Université Sainte-Anne.

## **DIPLÔME EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES 72 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Le diplôme en administration des affaires permet à l'étudiant d'entrer sur le marché du travail après deux ans d'études. Ce programme permet aussi d'accéder sans contraintes au baccalauréat ès arts (majeure en commerce) ou aux baccalauréats en administration des affaires.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
33 crédits	administration (ADMN 1133, 2113; FINA 2113; DROI 2023; COMM 1013, 1023; et 12 crédits ADMN et 3 crédits FINA)
6 crédits	sciences humaines (ECON 1013, 1023)
12 crédits	au choix (FRAN 1223*, 1233* et 6 crédits)
3 crédits	sciences (MATH 1213)

### **Règlements académiques spécifiques**

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit conserver une moyenne générale de 1,70.

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## **BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.) 126 crédits — 4 ans**

### **Objectifs**

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir et de développer les aptitudes nécessaires à l'exercice des fonctions de gestion dans les entreprises. La formation permet d'acquérir une formation générale permettant à l'étudiant d'être efficace dans tous les secteurs de l'entreprise. Le finissant peut s'exprimer avec aisance en français et en anglais. Le programme donne une formation académique solide à ceux qui veulent poursuivre des études supérieures.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

## Répartition des crédits

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
78 crédits	administration (ADMN 1133, 2133, 2123, 2033, 2113, 3123, 4193; ADMN/FRAN 2223; FINA 2113; DROI 2023; COMM 1013, 1023, 3143 et 39 crédits ADMN, COMM et FINA au choix)
12 crédits	sciences humaines (ECON 1013, 1023 et 6 crédits)
15 crédits	au choix (FRAN 1223*, 1233* et 9 crédits)
3 crédits	sciences (MATH 1213)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.) programme d'éducation coopérative 126 crédits plus trois stages — 4 ans

### Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir et de développer les aptitudes nécessaires à l'exercice des fonctions de gestion dans les entreprises. La formation permet d'acquérir une formation générale permettant à l'étudiant d'être efficace dans tous les secteurs de l'entreprise. Le finissant peut s'exprimer avec aisance en français et en anglais. Le programme donne une formation académique solide à ceux qui veulent poursuivre des études supérieures.

L'encadrement des stages implique la réalisation d'un rapport de stage par l'étudiant, la correction de ce rapport par un membre du département et l'évaluation du travail accompli par l'employeur.

### Critères généraux d'admission

SVP vous référer à la page 13.

### Répartition des crédits

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
78 crédits	administration (ADMN 1133, 2133, 2123, 2033, 2113, 3123, 4113; ADMN/FRAN 2223; FINA 2113; DROI 2023; COMM 1013, 1023, 3113 et 39 crédits ADMN, COMM et FINA au choix)
12 crédits	sciences humaines (ECON 1013, 1023 et 6 crédits)
15 crédits	au choix (FRAN 1223*, 1233* et 9 crédits)
3 crédits	sciences (MATH 1213)
3 stages	ADMN 1000, 2000 et 3000

### Organisation du programme

	Automne	Hiver	Printemps
Année 1	Études	Études	Études
Année 2	Études	Études	Stage 1
Année 3	Études	Stage 2	Études
Année 4	Stage 3	Études	

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

**BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES  
COMMERCE INTERNATIONAL  
126 crédits plus deux stages - 4 ans**

**Objectifs**

Ce programme de formation postsecondaire d'une durée de quatre ans a pour but de fournir aux étudiants des activités éducatives pratiques et théoriques s'inscrivant dans une perspective internationale qui reflète la réalité sociale, politique, culturelle et économique d'un monde en changement constant. Les employeurs potentiels demandent une formation de base comportant des habiletés et des compétences pratiques, ainsi que des connaissances et des principes théoriques.

L'encadrement des stages implique la réalisation d'un rapport de stage par l'étudiant, la correction de ce rapport par un membre du département et l'évaluation du travail accompli par l'employeur.

Ce programme offre des cours du (Forum for International Training – FITT). Les étudiants auront par la suite la possibilité d'obtenir l'accréditation FITT qui mène à la désignation professionnelle en commerce international (PACI : Professionnel agréé en commerce international).

**Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

**Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
6 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163**)
6 crédits	espagnol (ESPA 1013, 1023)
78 crédits	administration (ADMN 1133, 2033, 2113, 2123, 3073, 3123, 4063, 4073, 4093, 4206; ADM1102-02, 1103-02, 1304-02, 1403-02, 1503-02, 1701-02, 1703-02; FINA 2113, 3013, 4033; COMM 1013, 1023, 3113; DROI 2023, HUM 1204-02)
18 crédits	sciences humaines (ADMN/ECON 2013; ADMN/PHIL 4553; ECON 1013; 1023 et 6 crédits au choix)
9 crédits	au choix (FRAN 1223*, 1233* et 3 crédits) (niveau 3000 ou plus)
3 crédits	sciences (MATH 1213)
2 stages	ADMN 1001 et ADMN 1000

**Organisation du programme**

	Automne	Hiver	Printemps
Année 1	Études	Études	
Année 2	Études	Études	Stage
Année 3	Études	Études	Stage
Année 4	Études	Études	

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 6 crédits d'ANGL pour 6 crédits d'ANLS).

**BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – OPTION PLANIFICATION FINANCIÈRE  
EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS DIEPPE  
63 crédits — 2 ans**

**Objectifs**

Ce programme vise à préparer l'étudiant à œuvrer dans le domaine des services financiers. Durant sa formation, il acquiert les connaissances, habiletés et attitudes lui permettant d'offrir des services de consultation dans le domaine de la planification financière, soit pour des entreprises existantes ou comme travailleur autonome. En plus des cours spécialisés dans la planification financière, le

programme comporte des cours reliés au domaine des affaires en général. Puisque l'étudiant dispose d'un ordinateur portable, il peut développer plus d'habiletés dans l'utilisation de cet outil et des logiciels utilisés dans le domaine.

### **Critères spécifiques d'admission**

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Administration des affaires – Planification financière offert au CCNB – Campus de Dieppe. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
30 crédits	administration (ADMN 3143, 3123, 2123, 4113, 9 crédits ADMN niveau 3000 ou 4000, et 9 crédits ADMN au choix)
6 crédits	sciences humaines
9 crédits	au choix

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## **BACCALURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – OPTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS DIEPPE 63 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Ce programme vise à préparer l'étudiant à un emploi dans le domaine des services de transport de passagers et de marchandises en plus de la distribution physique des biens et tout ce qui est relié à la logistique. De plus, ce programme comprend les principes de base des affaires, à savoir la comptabilité, le marketing, la gestion et l'informatique.

### **Critères spécifiques d'admission**

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Administration des affaires – Logistique et transport offert au CCNB – Campus de Dieppe. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
30 crédits	administration (ADMN 3123, 2123, 4113, 9 crédits ADMN niveau 3000 ou 4000, et 12 crédits ADMN au choix)
6 crédits	sciences humaines
9 crédits	au choix

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## **BACCALURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – OPTION MARKETING EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS DIEPPE 63 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Ce programme vise à préparer l'étudiant à œuvrer dans le domaine du marketing. Il reçoit une formation notamment en gestion du marketing, du comportement du consommateur, de la promotion, de la vente au détail, de la publicité et des communications. En plus de ces domaines de spécialisation, l'étudiant acquiert des connaissances de base en ce qui a trait aux affaires, notamment en comptabilité, en communication et en gestion. L'utilisation du micro-ordinateur et des logiciels appliqués aux affaires font partie de la formation.

### **Critères spécifiques d'admission**

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Administration des affaires – Marketing offert au CCNB – Campus de Dieppe. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
30 crédits	administration (ADMN 3123, 2123, 4113, 9 crédits ADMN niveau 3000 ou 4000, et 12 crédits ADMN au choix)
6 crédits	sciences humaines
9 crédits	au choix

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## **BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – OPTION COMPTABILITÉ EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS DIEPPE 63 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Ce programme vise à préparer l'étudiant à un poste à titre de technicien comptable en lui fournissant les connaissances de niveau intermédiaire en comptabilité manuelle et informatisée y compris le système de paie, les comptes clients et fournisseurs, la comptabilité analytique, la préparation et l'analyse des états financiers, l'administration du personnel, la vérification et le marketing. De plus, cette formation permet d'enrichir les connaissances dans le domaine des applications informatisées et celui des relations humaines. L'étudiant bénéficie de projets simulés pour mettre en pratique les connaissances acquises.

### **Critères spécifiques d'admission**

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Administration des affaires – Comptabilité offert au CCNB – Campus de Dieppe. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
30 crédits	administration (ADMN 3123, 2123, 4113, 9 crédits ADMN niveau 3000 ou 4000, et 12 crédits ADMN au choix)
6 crédits	sciences humaines
9 crédits	au choix

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## **BACCALAURÉAT EN GESTION – OPTION TECHNIQUES D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS DIEPPE 69 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Ce programme prépare l'étudiant à travailler auprès des jeunes ou des adultes délinquants et des victimes d'actes de délinquance. L'étudiant acquerra des connaissances théoriques sur le comportement humain, le système judiciaire et les programmes communautaires. Beaucoup d'importance sera accordée à l'élaboration et à l'application des programmes de prévention, de dépistage, d'intervention et de réinsertion sociale.

### **Critères spécifiques d'admission**

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Techniques d'intervention en délinquance offert au CCNB – Campus de Dieppe. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### Répartition des crédits

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
42 crédits	administration (ADMN 1133, 2133, 2323, 2113, 2033, 2123, 4193, 3083, 4143, Gestion de projets, Ressources humaines, COMM 1013 et 6 crédits ADMN au choix)
6 crédits	sciences humaines (BESO 1006)
3 crédits	sciences (MATH 1213)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## BACCALURÉAT EN GESTION – OPTION SERVICES COMMUNAUTAIRES (SERVICES AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS)

EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS CAMPBELLTON  
69 crédits — 2 ans

### Objectifs

Ce programme vise à préparer l'étudiant à l'utilisation et à la maîtrise de diverses méthodes d'intervention de première ligne destinées à faciliter l'accessibilité des services communautaires et éducatifs aux enfants et adolescents ayant des besoins spéciaux (déficiences intellectuelles, physiques et sensorielles, troubles psychiques, difficultés d'apprentissage mésadaptation, socio-affective et retards de développement).

Ce programme transmet à l'étudiant une base générale de connaissances et d'habiletés qui lui permettront, lorsqu'il sera diplômé, d'offrir des services éducatifs et communautaires à des enfants et à des adolescents ayant des besoins spéciaux.

### Critères spécifiques d'admission

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Techniques d'intervention en services communautaires – Services aux enfants et adolescents offert au CCNB – Campus de Campbellton. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### Répartition des crédits

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
42 crédits	administration (ADMN 1133, 2133, 2323, 2113, 2033, 2123, 4193, 3083, 4143, Gestion de projets, Ressources humaines, COMM 1013 et 6 crédits ADMN au choix)
6 crédits	professions de la santé (BESO 1006)
3 crédits	sciences (MATH 1213)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## BACCALURÉAT EN GESTION – OPTION SERVICES COMMUNAUTAIRES (SERVICES AUX ADULTES)

EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS CAMPBELLTON  
69 crédits — 2 ans

### Objectifs

Ce programme vise à préparer l'étudiant à intervenir pour faciliter l'accessibilité des services communautaires et éducatifs aux adultes ayant des besoins spéciaux (déficiences intellectuelles, physiques et sensorielles, troubles psychiques, perte d'autonomie, difficultés d'apprentissage, troubles de dépendance).

### **Critères spécifiques d'admission**

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Techniques d'intervention en services communautaires – Services aux adultes offert au CCNB – Campus de Campbellton. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
42 crédits	administration (ADMN 1133, 2133, 2323, 2113, 2033, 2123, 4193, 3083, 4143, Gestion de projets, Ressources humaines, COMM 1013 et 6 crédits ADMN au choix)
6 crédits	professions de la santé (BESO 1006)
3 crédits	sciences (MATH 1213)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## **BACCALURÉAT EN GESTION – OPTION TECHNIQUES CORRECTIONNELLES EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU BRUNSWICK – CAMPUS DIEPPE 69 crédits — 2 ans**

### **Objectifs**

Ce programme vise à préparer l'étudiant à faire carrière comme agent correctionnel soit pour les services correctionnels fédéraux et provinciaux, soit pour les services correctionnels communautaires. La formation habilite aussi l'étudiant à être agent de sécurité pour des organisations et organismes privés assurant la protection publique. L'étudiant va acquérir des connaissances et des compétences relatives aux particularités des milieux correctionnels tant au niveau des rôles de gardien traditionnel et de surveillant en établissement de détention qu'au niveau de la réinsertion sociale de la personne incarcérée. L'étudiant découvrira les caractéristiques de la sous-culture carcérale et les mesures à prendre pour assurer un milieu de travail humain et sécuritaire. Par la formation pratique en milieu de travail, il développera les comportements et perfectionnera les habiletés qui lui permettront de rencontrer la mission des organisations correctionnelles.

### **Critères spécifiques d'admission**

L'étudiant doit avoir complété les deux premières années du programme Techniques correctionnelles offert au CCNB – Campus de Dieppe. L'étudiant doit aussi faire les tests de classement en français et en anglais.

### **Répartition des crédits**

6 crédits	français (FRAN 1243* et 1253*)
12 crédits	anglais (ANGL 1153, 1163 et 6 crédits**)
42 crédits	administration (ADMN 1133, 2133, 2323, 2113, 2033, 2123, 4193, 3083, 4143, Gestion de projets, Ressources humaines, COMM 1013 et 6 crédits ADMN au choix)
6 crédits	professions de la santé (BESO 1006)
3 crédits	sciences (MATH 1213)

\* Si l'étudiant se place au-delà des quatre niveaux des cours de langue écrite, tel que déterminé par le test de classement, les niveaux de langue écrite III et IV seront remplacés par 6 crédits de littérature et/ou de linguistique et l'étudiant a le droit de remplacer les crédits pour les niveaux de langue écrite I et II par des cours au choix.

\*\* Les étudiants qui se classent au niveau ANLS (anglais langue seconde) peuvent substituer 12 crédits d'ANGL pour 12 crédits d'ANLS).

## **BACCALURÉAT EN TOURISME ET EN HÔTELLERIE ENTENTE LA CAPE BRETON UNIVERSITY ET UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE**

**96 crédits- 3 ans**

Programme offert par la Cape Breton University et accrédité par le Canadian Institute of Public Health Inspectors (CIPHI)

<http://www.cbu.ca/academics/hospitality/hospitality-degrees.asp>

**Le Diplôme décerné sera le diplôme de la Cape Breton University.**

Ce partenariat avec la Cape Breton University permet à l'Université Sainte-Anne d'offrir des cours de leur programme en français.

Les étudiants devront ensuite transférer à la Cape Breton University.

Les étudiants sont soumis aux exigences du programme de la Cape Breton University.

### **Objectifs**

<http://www.cbu.ca/academics/hospitality/index.asp>

### **Critères d'admission**

<http://www.cbu.ca/academic-calendar/current-calendar.pdf#hospitality>

### **Répartition des crédits**

Études à l'Université Sainte-Anne :

6 crédits anglais (ANGL 1153 et 1163)

6 crédits sciences humaines (niveau 1)

6 crédits sciences sociales (niveau 1)

Études à la Cape Breton University :

39 crédits hotel and tourism management (HATM 161, 169, 165, 162, 268, 361, 367, 365, 269, 370, 368, 369 et 371)

6 crédits communication (COMM 105 et 103)

6 crédits economics (ECON 101 et 102)

15 crédits business (BUSS 121, 493, 261, 495, 321)

3 crédits mathematics (MATH 151)

9 crédits electives (level 200 or higher Humanities, English, or Social Science)

Deux stages pratiques sont obligatoires pour compléter le programme (un total de 540 heures) :

Compulsory Hospitality and Tourism Internship I (Spring/Summer after first year of studies)

Compulsory Hospitality/Tourism Internship II (Spring/Summer after second year of studies)

## **PROFESSIONS DE LA SANTÉ**

### **Doyen**

À DÉTERMINER

### **Directrice**

COMEAU Janelle, B.A (SMU), B.S.W., M.S.W., (Dalhousie) R.S.W. (TSI)

## **BACCALAURÉAT EN SERVICE SOCIAL ENTENTE UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE ET UNIVERSITÉ LAURENTIENNE**

### **Professeurs**

KENNY Jacqueline, B.S.S. (Moncton), M.Éd. (Sainte-Anne) Coordinatrice du programme.

Le Baccalauréat en service social (B.S.S.) (entente entre Université Sainte-Anne et Université Laurentienne) s'étend sur 4 ans (1+3). La première année est une année préparatoire alors que les trois autres constituent les années professionnelles. À la fin de son année préparatoire, l'étudiant devra faire une demande d'admission aux années professionnelles de service social. L'entente permet aux étudiants de suivre tous leurs cours à partir des campus de l'Université Sainte-Anne. Des cours seront offerts directement des campus de l'Université Sainte-Anne tandis que d'autres seront offerts à distance par l'Université Laurentienne. Le diplôme est décerné par l'Université Laurentienne.

### **Critères d'admission pour l'année préparatoire**

- Diplôme d'études secondaires

### **Documentation requise avant de commencer les stages :**

- preuve d'absence d'un casier judiciaire;
- *Form XIII :Child Abuse Register.*

### **Critères d'admission pour le Baccalauréat en service social (années professionnelles - Université Laurentienne)**

#### BACCALAURÉAT EN SERVICE SOCIAL (PROGRAMME RÉGULIER)

- Avoir complété et réussi l'année préparatoire, notamment BESO 1006 ou BESO 1005, un cours d'introduction à la sociologie (6 crédits), un cours d'introduction à la psychologie (6 crédits) et 12 crédits en arts et humanités
- Un formulaire dûment rempli
- Une déclaration personnelle
- Une entrevue peut être demandée

#### BACCALAURÉAT EN SERVICE SOCIAL POUR ÉTUDIANTS QUI POSTULENT UN DEUXIÈME GRADE OU QUI VIENNENT D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS OU PROGRAMMES

- Un minimum de 60 crédits
- Le directeur u programme établit un programme d'études pour les étudiants qui postulent un deuxième grade
- Les étudiants de deuxième cycle peuvent être autorisés à suivre SESO 2315 et BESO 2105 en même temps que SESO 3305, 3555 et des cours facultatifs SESO/BESO, mais ils devront attendre au deuxième semestre ou à la session universitaire suivante pour faire le stage (SESO 3605).

### **Règlements académiques**

Pour obtenir un baccalauréat spécialisé en service social (B.S.S.), l'étudiant doit:

1. se conformer aux exigences de l'École de service social de l'Université Laurentienne concernant le niveau de compétence dans la langue officielle dans laquelle il choisit de poursuivre ses études de service social;
2. accumuler 120 crédits - qu'il peut choisir de concert avec son conseiller d'études et répondre à toutes les exigences stipulées pour l'obtention du grade;
3. terminer tous les cours de bien-être social et de service social avec une moyenne générale de 70% ou plus dans chacun des cours obligatoires et la cote S (satisfaisant) pour les cours SESO 3605 et 4605 (dans au plus deux tentatives pour chacun de ces cours);
4. obtenir une moyenne de 60 % ou plus pour tous les cours facultatifs de bien-être social et de service social (une note minimale de 60 % ou plus est exigée pour chacun des cours avec au plus deux tentatives pour chacun des cours);
5. obtenir une moyenne générale de 60 % ou plus pour tous les cours présentés en vue de l'obtention du grade (seuls les cours suivis à l'Université Laurentienne ou par l'Entente Université Sainte-Anne/Université Laurentienne sont inclus dans le calcul de cette moyenne).

À noter qu'une moyenne de 70 % ou plus peut être exigée pour l'admission à un programme de deuxième cycle en service social.

### **Rendement scolaire**

Un étudiant inscrit au programme du baccalauréat spécialisé en service social a un rendement scolaire satisfaisant, s'il :

1. répond à toutes les conditions d'admission;
2. a obtenu une note de 70 % ou plus en BESO 1006 (ou BESO 1005), BESO 2105, SESO 2315, 3305, 4305;
3. a obtenu la cote S pour SESO 3605 et 4605;
4. a obtenu une note minimale de 60 % ou plus pour le cours SESO 3555 (dans au plus deux tentatives pour ce cours);
5. a obtenu une moyenne de 70 % ou plus pour les cours facultatifs SESO et BESO des années supérieures (18 crédits) y compris le cours obligatoire de recherche (SESO 3555);
6. a obtenu une moyenne générale de 60 % ou plus pour tous les cours réussis l'année précédente ou pour les 30 crédits consécutifs précédents, sans échec dans aucun cours auquel il s'est inscrit.

## **Probation**

1. L'étudiant inscrit au programme du baccalauréat en service social qui n'obtient pas de notes suffisantes pour une année donnée, peut être autorisé à poursuivre le programme à titre probatoire. Il doit alors présenter, au Comité pour les règlements et l'attribution universitaires de prix de l'Université Laurentienne, une requête accompagnée d'une recommandation positive de l'École, pour au plus une année ou cinq cours consécutifs. L'étudiant qui n'obtient pas les notes exigées après une année doit se retirer du programme.
2. L'étudiant qui n'obtient pas les notes minimales exigées peut être autorisé à poursuivre le programme à titre probatoire pendant au plus une année ou 30 crédits consécutifs. Il doit inclure le cours désigné dans son programme durant l'année de probation. S'il ne réussit pas à satisfaire à toutes les exigences de la spécialisation durant cette période, il doit se retirer de l'École de Service Social.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des changements de programmes, se reporter aux règlements scolaires applicables à tous les étudiants de l'Université Laurentienne.

## **Renvoi**

L'École de service social, par l'entremise de son corps professoral et des comités appropriés, se réserve le droit de renvoyer un étudiant qui, en dépit de sa réussite universitaire, ne peut pas respecter les normes professionnelles et éthiques qui incombent aux membres d'une profession d'aide et d'intervention.

## **Stages**

Le Stage I (SESO 3605) comporte au moins 300 heures de travail et le Stage II (SESO 4605) comporte au moins 400 heures de travail dans un organisme approuvé par l'École de service social aux fins des stages. Les étudiants ainsi que leurs superviseurs de stages bénéficient d'une grande liberté en ce qui concerne l'établissement des calendriers de travail.

Les règlements concernant les stages sont présentés dans le Manuel de stage à l'École. La personne qui coordonne les stages s'assure que les trois personnes impliquées dans les stages suivent le processus tel qu'établi dans le Manuel de stage. Ce Manuel décrit aussi les attentes, les rôles de chacune, le contrat d'apprentissage et les travaux. Les stagiaires doivent se conformer à tous les codes de conduite de l'École, de l'université et de leur profession, et respecter les règlements de l'organisme où ils ont choisi de faire leur stage.

Les stages I et II sont notés selon la cote S (satisfait) ou F (échec) par le consultant académique de stage.

## **Cours facultatifs en bien-être social**

En plus d'offrir un programme conduisant au baccalauréat en service social, l'École donne une série de cours que les étudiants de l'Université Laurentienne peuvent utiliser comme cours facultatifs de leur programme. Ces cours ont pour but d'enseigner aux étudiants d'une autre école professionnelle ou d'un autre département les façons dont la société organise ses différents services pour répondre aux besoins individuels ou collectifs de ses membres, et le rôle qu'y jouent les travailleurs sociaux. Ces cours s'adressent également à toutes les personnes qui s'intéressent au fonctionnement de la société humaine. Les cours suivants et portant le sigle BESO sont ainsi offerts sur le campus ou à distance à toute la population étudiante de l'Université Laurentienne:

**BESO 1006 (ou 1005) Introduction au bien-être social**

**BESO 1013 Introduction à la gérontologie**

**BESO 2105 Le bien-être social en tant qu'institution sociale**

**BESO 3106 La politique sociale**

**BESO 3306 Perspectives internationales en matière de service social**

**BESO 3356 Le bien-être social, les femmes et la société contemporaine**

**BESO 3707 La loi et le service social**

**BESO 3736 Perspectives sur l'invalidité**

**BESO 3756 Valeurs humaines du bien-être social dans une société multiculturelle**

**BESO 3806 L'enfant maltraité et négligé**

**BESO 3807 La violence faite aux femmes et aux personnes âgées**

**BESO 3003 Déterminants de la santé de minorités francophones**

## **Défis**

De nombreuses personnes inscrites au programme ont déjà acquis une expérience dans les services sociaux et les domaines connexes. Les personnes ayant un minimum de deux ans d'expérience de travail à plein temps dans ces domaines peuvent se

soumettre à des examens volontaires qui, s'ils sont réussis, leur permettent d'obtenir des crédits ou l'équivalence pour le cours SESO 3605 et pour un autre cours facultatif en service social choisi parmi les cours avancés.

Suite à l'inscription, tous les cours dont les crédits seront obtenus dans un autre établissement et pour lesquels on demande des équivalences doivent être approuvés par le comité d'admission.

Toute suspension temporaire doit être approuvée par la direction du département des professions de la santé en collaboration avec le bureau du registraire.

**BACCALURÉAT EN SERVICE SOCIAL (B.S.S.) ENTENTE  
UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE ET UNIVERSITÉ LAURENTIENNE  
120 crédits — 1 + 3 ans**

**Objectifs**

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir, les habiletés et les connaissances de base nécessaires à la pratique du travail social tout en permettant de se familiariser avec les politiques sociales et du bien-être social. Le programme prépare les étudiants à œuvrer dans différents milieux dans les domaines des services sociaux et de la santé ainsi que dans d'autres secteurs connexes. D'abord inspirés de la pratique dans le domaine, les cours traiteront spécifiquement des questions liées à l'intervention auprès des individus, des familles, des groupes et des collectivités. Le cheminement proposé, comprenant un mélange de cours et de stages, sera déterminé à l'inscription. Le diplôme sera décerné par l'Université Laurentienne.

**Critères généraux d'admission**

*SVP vous référer à la page 13.*

**Répartition des crédits**

36 crédits	service social (BESO 1006 ou 1005, BESO 2105, SESO 2315, SESO 3305, SESO 3555, SESO 4305)
12 crédits	PSYC au choix
12 crédits	SOCI au choix
30 crédits	(choisis dans les humanités, les sciences sociales, les sciences naturelles ou les mathématiques)
18 crédits	cours facultatifs, parmi les suivants: BESO 3003, 3106, 3306, 3356, 3707, 3736, 3756, 3806, 3807, SESO 3106, 3905, 4266, 4286, 4336, 4356, 4406, 4426, 4446, 4486, 4905
12 crédits	Stages - SESO 3605 et SESO 4605

**BACCALURÉAT EN SANTÉ PUBLIQUE  
ENTENTE ENTRE LA CAPE BRETON UNIVERSITY ET UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE  
120 crédits**

Programme offert par la Cape Breton University et accrédité par le Canadian Institute of Public Health Inspectors (CIPHI)

<http://www.cbu.ca/academics/public-health/public-health-degrees.asp>

**Le Diplôme décerné sera le diplôme de la Cape Breton University.**

Ce partenariat avec la Cape Breton University permet à l'Université Sainte-Anne d'offrir des cours de leur programme en français.

Les étudiants devront ensuite transférer à la Cape Breton University.

Les étudiants sont soumis aux exigences du programme de la Cape Breton University.

**Objectifs**

La santé publique vise à promouvoir la santé et le bien-être des populations. Par exemple, elle vise à encourager l'adoption de modes de vie sains afin de diminuer l'incidence de certaines maladies (cancer, diabète, etc.). Elle incite également les populations à éviter la propagation de maladies transmissibles. Elle a également des préoccupations d'ordre environnemental puisque les populations sont soumises aux conséquences néfastes de l'exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques.

Le programme de baccalauréat en santé publique met surtout l'accent sur la santé publique environnementale. La santé publique environnementale s'intéresse aux relations entre la santé des individus et les déterminants environnementaux tels que la pollution, l'exposition aux produits chimiques, la qualité de l'alimentation, l'utilisation d'agents biologiques ou chimiques, etc. La santé publique

environnementale s'intéresse donc aux facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux et psychosociaux de l'environnement et vise à mieux contrôler ces facteurs susceptibles d'exercer des influences néfastes sur la santé des populations.

Deux dimensions caractérisent la santé publique environnementale: la santé communautaire qui s'intéresse aux facteurs environnementaux et à leur influence dans le milieu de vie des individus et la santé et la sécurité au travail qui, comme son nom l'indique, porte plus spécifiquement sur le milieu de travail.

### **Critères d'admission**

<http://www.cbu.ca/academic-calendar/current-calendar.pdf#public-health>

### **Répartition des crédits**

Études à l'Université Sainte-Anne :

- 6 crédits mathématiques (MATH 1003 et 1213)
- 6 crédits anglais (ANGL 1153 et 1163)
- 6 crédits chimie (CHIM 1013 et 1023)
- 6 crédits biologie (BIOL 1013 et 1023)
- 3 crédits physique mécanique ou autre cours offerts au niveau 1 ou 2 en science
- 3 crédits au choix (PSYC ou SOCI niveau 1)

Études à la Cape Breton University :

- 60 crédits santé publique (PUBH 122, 421, 227, 317, 466, 395, 224, 314, 211, 217, 234, 419, 204, 417, 441, 322, 457, 435, 411, 427)
- 6 crédits environnement (ENVI 315 et 325)
- 3 crédits nutrition (NUTR 101)
- 3 crédits microbiologie (MICR 223)
- 3 crédits géologie (GEOL 315)
- 15 crédits au choix

## **FRENCH IMMERSION DEPARTMENT**

### **Doyen**

COMEAU Jean-Douglas, B.A. (Sainte-Anne), M.A. (Middlebury), D.É.A., D. ès Sc. L. (Toulouse-Le Mirail)

### **Professeurs**

LEBLANC Stella, B.Éd. (Dalhousie) (co-directrice)

TARDIF Lisette, B.Éd. (UQAR), M.Éd. (Sainte-Anne) (co-directrice)

BÉLANGER François, B.Éd. (McGill), M.Éd. (Sainte-Anne)

IGOT Christine, B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), M.A. (Middlebury)

LAROQUE Mireille, B.S.S. (Moncton), B.Éd. (UNB)

THIBAUT Gisèle, B.A., B.Éd. (Sainte-Anne)

WILTON David, B.A. (St. F.X.), M. en linguistique française (Dalhousie) en cours

## **Certificate Program**

### **Overview**

In today's competitive job market, **bilingualism is a valuable asset**, providing enhanced employment opportunities on both the national and international scenes. By learning French in a francophone university set in a francophone community, students will increase their chances of securing employment in fields where both cultural sensitivity and language skills are required.

Our French Immersion Program provides an opportunity for students of all proficiency levels to improve their French skills in an immersion setting. By eating, sleeping, studying, working and playing in French 24 hours a day, they can gain a considerable degree of proficiency and confidence.

Many students enrol in the French Immersion Program in order to gain the proficiency required to enter Université Sainte-Anne's degree programs. Others come to the immersion program after having earned a degree from another university, seeking to improve their chances of employment. Still others are seeking to acquire the second language skills needed for acceptance into the RCMP, the public service, the tourism sector, the airline industry, etc. Some immersion students are public sector employees who need to upgrade their language skills in order to advance in their field. Others are high school graduates who haven't yet chosen a field of study and who wish to learn French in the interim, knowing it will be an asset in whatever field they choose later. Mature students are very welcome, whether their objective is work-related or for personal enrichment. In fact, everyone is welcome in our program, whatever their reason for wanting to learn French may be.

Classes are kept small in order to promote oral interaction. Typical class size is between 8 and 12 students.

### **Program Description**

The French Immersion Program is divided into six levels, from beginner (Level 1) to very advanced (Level 6). Students normally complete one level during each 6-7 week session, or two levels per semester. There are six entry dates during the year: September, November, January, March, May\* and July\*. Level 1 is not offered during the sessions beginning in November and March.

As they advance through the program, students become progressively more proficient in the four basic language skills: speaking, understanding, reading and writing. Their newly-acquired skills are practiced in a variety of situations, both oral and written. Students are also given the opportunity to explore the cultural diversity of the French-speaking world.

In the course of a semester, students can complete 18 credits (2 six-credit courses and 2 three-credit courses). Some credits from Levels 5 and 6 can be transferred towards our degree programs. For more information, see Academic Regulations.

Students who are at the most advanced level (Level 6) at the beginning of a semester have the opportunity to take one or two courses from our degree programs in addition to their immersion courses. This 'bridging' between our French Immersion program and our degree programs is facilitated by a teacher who meets the students regularly to help them adapt to the demands of their courses.

\* During the spring and summer, immersion programs are offered by *l'École de printemps* and *l'École d'été*. Although the program structure is somewhat different from that which is offered during the academic year, equivalencies have been established so that students can move easily from one program to the other.

### **Certificate**

Upon leaving the program, students will receive a certificate for the last bloc completed, provided they have obtained a passing grade in each course in that bloc.

### **Admission**

A high school diploma is required for admission to the French Immersion Program. Mature students are also considered for admission.

### **Programs offered**

- Fall term (two 6-7 week sessions)  
Entry dates: September and November\*
- Winter term (two 6-7 week sessions)  
Entry dates: January and March\*
- Spring immersion session (5 weeks: May-June)
- Summer immersion session (5 weeks: July-August)
- Mini-immersions sessions may be offered at different times of the year

\* *Level 1 courses are not usually offered during the sessions beginning in November and March.*

**Please note: Some levels may not be offered during the winter term. Please enquire.**

### **Notice**

The contents of this calendar are valid at publication and may be modified without prior notice by the Sénat universitaire or the Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne.

By paying a deposit on tuition fees, the student undertakes to abide by the rules of Université Sainte-Anne as they exist or as they may be modified.

Students are admitted to Université Sainte-Anne without prejudice to age, sex, race, religion, sexual orientation or ethnic origin. It is the student's sole responsibility to be familiar with and abide by the rules and procedures contained in this calendar.

## **Regulations**

### **Payment of fees**

All fees must be paid upon registration.

The University reserves the right to cancel the registration of students whose fees are in arrears.

### **Bursaries and Scholarships**

#### a) Second language bursaries

Canadian students registered in the French Immersion program offered during the regular academic year are eligible for a bursary awarded to students studying full-time in their second language. This bursary is funded by the Department of Canadian Heritage and administered by the provinces through their Education Departments. Policies vary from province to province. For specific information and application forms, students should contact their home province's Education Department.

#### b) The Explore program (spring and summer)

The Explore program, also funded by the Department of Canadian Heritage, covers tuition, room and Board for the five-week spring and summer immersion sessions offered by Université Sainte-Anne as well as by a number of other Canadian universities. Post-secondary students and high-school students who have completed Grade 11 at the start of their immersion session begins are eligible for this program. Additional information and application forms can be obtained by contacting the coordinator of the Explore program at the Education Department of the student's home province.

#### c) Université Sainte-Anne will grant five \$1000 scholarships to students who come directly from high school to the French Immersion program offered during the academic year and who have an average of 90% or more in at least five university preparatory courses. In order to qualify, students must submit their application form as well as the required documentation before March 25<sup>th</sup>.

Students who intend to remain at Sainte-Anne to complete a baccalaureate degree should indicate this when applying for admission to the French Immersion program, in order to qualify for the many scholarships available for students in our degree programs.

### **French-only rule**

Our French Immersion Program is based on the belief that the learning process is enhanced by communicating in French in a variety of real-life situations. All immersion students must therefore promise to abide by the French-only rule.

On the first day of class, usually the day after the placement test, all immersion students are required to sign a pledge promising to communicate in French for the duration of the program. The French-only Rule takes effect as soon as the pledge is signed and remains in effect until noon of the last day of the immersion session. We fully understand the difficulty this represents, especially for beginning speakers; however it is the best method to foster learning.

Students must use French at all times on campus, in the Municipality of Clare and during all off-campus activities organized by Université Sainte-Anne. This means that all oral and written communication, all reading material and all radio and television programs must be in French. Reasonable allowances are made so that students can communicate with family and friends off campus.

In order to help students honor their commitment to the immersion process, a system of warnings is in place whereby students who contravene the French-only Rule are given a warning (*avertissement*). The issue of a third warning within one academic term results in immediate expulsion from the program. Warnings are expunged from students' records at the end of each term.

### **Residence requirement**

Immersion students must reside on campus in one of the immersion residences and must take their meals in the cafeteria\*.

Residences are co-ed with both single and double rooms. (Most of the time, we are able to accommodate students' wishes in terms of room preference.)

Some residences are quite small and have a family-type atmosphere, whereas Beaulieu, our newest and largest residence, is in the more conventional style.

Student monitors and *animateurs* are on hand to help students adjust to residence life, make them feel at home, help them with their French, inform them of on-campus activities, help with problems, and organize social activities. At the onset of the term, a residence

meeting is held in English so that rules and regulations can be explained and students' questions can be answered more easily. Weekly meetings are held in French thereafter.

\*In exceptional cases only, a student may be given permission to reside off-campus. Please communicate with the Director of the French Immersion Department.

### **Placement test**

Upon entering the program, students must take a test designed to identify their level of linguistic proficiency.

Students who obtain passing grades in their courses and who continue with the immersion program during the following term will progress to the next level without having to repeat the placement test.

Students who are absent for two terms or more must be retested and will be placed accordingly.

### **Normal course load for full-time students**

Students who are registered for one or more 6-7 week sessions are considered full-time students. Only the Academic Vice-President can authorize a change in this status. The normal course load for students registered for one session is 9 credits. The normal course load for one semester is 18 credits.

### **Class attendance**

Regular attendance in class is deemed essential for success in the immersion program. Students who are absent without a valid reason on a day where a graded activity takes place will receive a grade of 0 for that activity.

### **Absence from a final examination**

The date of the final examination is specified in each course outline given to students at the beginning of the session. It is therefore the student's responsibility to be available on that day. The date of the final examination cannot be changed.

### **Passing grades**

The passing grade for all courses is D. Students whose grade in any course is an E must repeat that course. (see also Academic withdrawal).

### **Reassessment of a grade**

Students have the right to know the grade of their final exam and to see their final exam. The exam remains, however, the property of Université Sainte-Anne. Students can set up an appointment with their teacher to see the final exam.

If a student has reason to believe that their final grade does not reflect their performance in the course, a request for reassessment can be made according to the following procedure.

The student must contact the professor to request verification and a primary revision. This is a non-official step and does not require any fee. Any modification of the final grade must be approved by the professor and by the Department Chair.

Within the 6 weeks following the official deadline for the professor to assign grades, a student who has serious reason to believe an error has been made may request the reassessment of a grade by completing the request form and by sending it, along with the required fee, to the Department Chair. Request forms are available at the Registrar's Office.

A request for reassessment of a grade is forwarded by the Registrar to the Chair of the department offering the course. The department Chair then carries out the reassessment with the professor who taught the course and, if possible, with a third person. In cases where the course was taught by the Department Chair, the Academic Vice-President will name a replacement.

A student who has not paid tuition in full forfeits the right to request a reassessment.

The reassessed grade becomes the final grade for the course, whether it is lower than, equal to or higher than the original grade.

The decision of the reassessment committee is final and cannot be appealed.

### **Withdrawal from a course**

If a student withdraws from a course during the first half of the course, the notation "AB" is entered on his academic record. (See dates in French Immersion Calendar). Thus the course is neither credited nor counted in the student's average. In order to withdraw from a course, the student must obtain authorization both from the Department Chair and from the Registrar and complete the appropriate form. It is not sufficient to just stop attending the class or to inform one's instructor of one's intention to withdraw.

### **Admission to degree programs**

a) Students who have successfully completed FRLS 1606: Le français: langue et cultures 6 (offered during the fall and winter terms only)

These students will be admitted to Université Sainte-Anne's degree programs and to FRAN 1223: Langue écrite 1, provided they meet the admission requirements of their chosen program. Those who wish to write the French Department's placement test in the hope of placing above the FRAN 1223: Langue écrite 1 level may do so.

Students who have obtained a failing grade in FRLS 1606 may take courses in the degree programs, except those offered by the French and English Departments. They will be eligible to take FRAN 1223: Langue écrite 1 and other courses offered by the French Department after having:

- successfully repeated FRLS 1606
- or
- obtained a grade of at least B- in FRLS 3906: Cours de perfectionnement du français oral et écrit. (offered only during the spring and summer sessions)

b) Students who have completed FRLS 3906: Cours de perfectionnement du français oral et écrit. (offered only during the spring and summer sessions)

These students will be admitted to Université Sainte-Anne's degree programs and to FRAN 1223: Langue écrite 1, provided they have obtained a grade of at least B- and meet the admission requirements of their chosen program. Those who wish to write the French Department's placement test in the hope of placing above the FRAN 1223: Langue écrite 1 level may do so.

Students whose grade for FRLS 3906 is less than B- will be eligible to take FRAN 1223: Langue écrite 1 and other courses offered by the French Department after having:

- successfully repeated FRLS 3906 with a grade of at least B-
- or
- having taken the courses in Bloc F of the fall and winter French Immersion program and having passed FRLS 1606: Le français: langue et cultures 6.

### **Credits toward a degree**

Université Sainte-Anne will accept some advanced French Immersion credits as electives towards a degree. In programs with 120 credits or more, a maximum of 15 French Immersion credits can be counted as electives. In programs with less than 120 credits, a maximum of 9 French Immersion credits can be counted as electives. The following courses are eligible for transfer: FRLS 1606, FRLS 3033, FRLS 2023 or any other approved courses.

Many other universities credit French Immersion courses toward their degree programs.

### **Provisional readmission**

A student who was previously in good academic standing will receive a notice of provisional readmission for the following year if his average is higher than 1.00 but lower than 1.70.

### **Academic withdrawal**

A student will be obliged to withdraw from the immersion program if any of the following situations apply:

- i. His average for the year is lower than 1.00.
- ii. Having been readmitted provisionally, his average for the year is lower than 1.70.
- iii. He has received a final grade of E more than once for the same course, except FRLS 1606: Le français: langue et cultures 6.

This policy (iii) applies to all French Immersion courses, including spring and summer sessions.

If the notice of academic withdrawal is issued during the fall term, the student will be eligible for readmission in September of the following year.

If the notice of academic withdrawal is issued during the winter term, the student will be eligible for readmission in January of the following year.

If the notice of academic withdrawal is issued during the spring session, the student will be eligible for readmission to the spring session of the following year.

If the notice of academic withdrawal is issued during the summer session, the student will be eligible for readmission to the summer session of the following year.

The French Immersion Department aims to avoid the occurrence of academic withdrawal. Therefore, once a student has failed a course for the first time, a procedure will be put in place in order to inform the student of his situation and offer ongoing encouragement and support. It is important that the student realizes that the ultimate responsibility for success is in his own hands.

## Intellectual honesty

1. Intellectual honesty is central to university studies. This honesty is compromised by plagiarism and cheating.
2. Plagiarism is the attempt to pass off ideas and words of others as one's own. Cases of plagiarism include:
  - copying texts or portions of texts without indicating that the texts are borrowed and without acknowledging the source or sources of the texts;
  - omitting to acknowledge the source of a paraphrased text or summary of a text
3. Cases of cheating include:
  - submitting in one's own name a text prepared in part or in full by another person;
  - borrowing, buying, selling, or lending a text that is to be submitted as work needed to fulfil a course's requirements;
  - submitting the same text in more than one course;
  - receiving help or information from another student during a test or an exam or giving help or information to another student during a test or an exam;
  - using restricted material during a test or an exam;
  - submitting a text written in part or in full by another person during an exam;
  - submitting false information in a paper or report;
  - obtaining questions for a test or an exam in a non-authorized manner;
  - passing oneself off as another during a test or an exam or having someone else take a test or an exam in one's name;
4. Any student found guilty of plagiarism or cheating will receive punishment in keeping with the severity of the fault.

The professor will evaluate the severity of the fault and may:

- require that a paper or report be redone
- give a failing grade to a plagiarized work or report or to an exam or test where cheating took place.
- expel the student from the university.

In a more serious situation, the professor will refer the case to the University's Vice President, Academic, who may: withdraw credits for the course in which plagiarism or cheating took place.

## Auditors

Ordinarily, students are not permitted to audit courses in the French Immersion program. On occasion, with the approval of the Department Chair, a maximum of two students may be permitted to audit one or two courses during one semester.

## Honor Rolls and Prizes

### *Palmarès du Département d'immersion française*

Each semester, students demonstrating academic excellence are placed on the Honor Roll of the French Immersion Department and receive a certificate attesting to their achievement. To be eligible, a student must have completed 18 credits and have obtained a GPA of 3.80.

### *Palmarès du recteur*

French immersion students are also eligible for the *Palmarès du recteur* (the President's Honor Roll), which is announced during the winter semester. This distinction is awarded to students who have maintained an average of 3.80 or higher during three consecutive semesters, while carrying a course load of at least 5 courses during each semester. Students who are named to the *Palmarès du recteur* receive a commemorative gift, a \$200 prize and their names are engraved on a plaque in the Louis R. Comeau Library.

### *Le prix d'honneur du Département d'immersion française*

Each semester, the French Immersion Department awards the *Prix d'honneur* to up to three students who have demonstrated a high degree of motivation for learning French, who have improved their competency in French, who have passed all of their courses and who have not received any *avertissements*.

### French Immersion study profile

Bloc	septembre – octobre	novembre – décembre	Prochain trimestre
A	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1106</b> Le français : langue et cultures 1</p> <p style="text-align: center;"><b>FRLS 1103</b> : Le français : langue et cultures A <b>FRLS 1123</b>: Introduction à la phonétique</p>	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1206</b> Le français : langue et cultures 2</p>	Bloc C
B	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1206</b> Le français : langue et cultures 2</p> <p style="text-align: center;"><b>FRLS 1203</b> : Le français : langue et cultures B <b>FRLS 1123</b>: Introduction à la phonétique</p>	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1306</b> Le français : langue et cultures 3</p>	Bloc D
C	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1306</b> Le français : langue et cultures 3</p> <p style="text-align: center;"><b>FRLS 1203</b> : Le français : langue et cultures B <b>FRLS 1223</b> : Phonétique articulatoire</p>	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1406</b> Le français : langue et cultures 4</p>	Bloc E
D	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1406</b> Le français : langue et cultures 4</p> <p style="text-align: center;"><b>FRLS 1303</b> : Le français : langue et cultures C <b>FRLS 1223</b> : Phonétique articulatoire</p>	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1506</b> Le français : langue et cultures 5</p>	Bloc F
E	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1506</b> Le français : langue et cultures 5</p> <p style="text-align: center;"><b>FRLS 1303</b> : Le français : langue et cultures C <b>FRLS 2023</b> : Phonétique corrective</p>	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1606</b> Le français : langue et cultures 6</p>	Programmes réguliers
F	<p style="text-align: center;"><b>FRLS 1606</b> Le français : langue et cultures 6</p> <p style="text-align: center;"><b>FRLS 3033</b> : Production de textes <b>ou FRLS 1403</b> (pas encore développé) et Un cours aux programmes réguliers* ou Deux cours aux programmes réguliers* ou Un cours au programme régulier* et <b>FRLS 2023</b> : Phonétique corrective</p>		Programmes réguliers

\* Sauf les cours offerts par le Département des études françaises et par le Département des études anglaises

## French Immersion Calendar

2010-2011

September 5-6	Residences open.
September 7	Placement test for new students
September 8	Official opening of the French immersion session. Courses begin.
September 29	Last day to withdraw from a core course without a failing grade. The letters «AB» will appear on the transcript.
October 11	Holiday – Thanksgiving
October 22	Final exam. <b>The final exam will not be given prior to this date.</b>
October 25–29	Study Break
November 1	Second immersion session of the fall term begins.
November 5	Last day to withdraw from a complementary course without a failing grade. The letters «AB» will appear on the transcript.
November 11	Holiday - Remembrance Day
November 22	Last day to withdraw from a core course without a failing grade. The letters «AB» will appear on the transcript.
December 10	Final exam. <b>The final exam will not be given prior to this date. Please make travel plans for December 11th.</b>
December 17	Deadline for professors to assign grades.

### 2011

January 8-9	Residences open.
January 10	Placement test for new students.
January 11	Official opening of the French immersion session. Courses begin.
January 31	Last day to withdraw from a core course without a failing grade. The letters «AB» will appear on the transcript.
February 18	Final exam. <b>The final exam will not be given prior to this date.</b>
February 21–25	Study Break
February 28	Second immersion session of the Winter term begins.
March 18	Last day to withdraw from a complementary course without a failing grade. The letters «AB» will appear on the transcript.
March 23	Last day to withdraw from a core course without a failing grade. The letters «AB» will appear on the transcript.
April 15	Final exam. <b>The final exam will not be given prior to this date. Please make travel plans for April 16th.</b>
April 22	Deadline for professors to assign grades.
May 15 - June 18	Spring Immersion ( <i>École de printemps</i> )
July 3 - August 6	Summer Immersion ( <i>École d'été</i> )

## FEES FOR THE FRENCH IMMERSION PROGRAM

### 2010-2011

	Sept.-April	Sept.-Dec. or Jan.-April	1/2 Semester
Application Fee (non-refundable)	\$30.00	\$30.00	\$30.00
Application Fee (international student, non-refundable)	\$45.00	\$45.00	\$45.00
Confirmation of Tuition Deposit (non-refundable)	\$90.00	\$90.00	\$90.00
After August 1st (fees for late registration)	+\$70.00	+\$70.00	+\$70.00
<b>Tuition Fees</b>			
CANADIAN STUDENT	\$5,668.00	\$2,834.00	\$1,417.00
INTERNATIONAL STUDENT	\$8,170.00	\$4,085.00	\$2,043.00
<b>Residence (per semester)</b>			
Deposit	\$115.00	\$115.00	\$115.00
*Single room	\$3,638.00	\$1,819.00	\$909.50
*Double room (1 person)	\$4,006.00	\$2,003.00	\$1,001.50
*Double room (2 persons)	\$3,276.00	\$1,638.00	\$819.00
*Beaulieu Residence (small room)	\$4,006.00	\$2,003.00	\$1,001.50

**Cafeteria**

(19 meals/week)	\$3,678.00	\$1,839.00	\$919.50
(14 meals/week)	\$3,542.00	\$1,771.00	\$885.50

**Student Association - A.G.É.U.S.A.**

Student Association Fees	\$165.00	\$82.50	\$41.25
FCÉÉ	\$16.02	\$8.01	\$4.00

**Other Fees**

Learning materials and activity fees	\$600.00	\$300.00	\$150.00
Sports Fees	\$60.00	\$30.00	\$15.00
Medical and Dental Plan (single)	\$351.80		
Medical and Dental Plan (family)	\$747.21		

\*Plus cafeteria (meals)

*Fees applicable until June 30, 2010. Fees are subject to an annual increase.*

*Monthly interest of 1.5 % will be added to accounts owed and all outstanding bills. Seniors 60 years and over receive a discount of 50 % on tuition fees.*

## FORMATION ET PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIAUX

Cours du soir, programmes et cours en ligne et formation sur mesure	61
Formation générale des adultes (FGA)	61
Éducation à la petite enfance (diplôme de 2 ans)	63
Éducation spécialisée : aide-enseignant (certificat d'un an)	64
Auxiliaire en soins continus (certificat d'un an)	65
Agent de bureau gouvernemental (diplôme de 14 mois)	67
Entrepreneurship et la petite entreprise (en ligne)	68
Gestion des organismes à but non lucratif (en ligne)	69
Planification de la relève d'entreprise (en ligne)	71
Le français des affaires (en ligne)	72
Techniques d'intervention en tourisme (en ligne)	73
Programme de perfectionnement linguistique pour les juristes (en ligne)	74

## **Explication de classes virtuelles et non-virtuelles:**

**Classes virtuelles** - L'étudiant reçoit l'instruction du professeur soit en sa présence ou par vidéoconférence.

**Classes non-virtuelles** - L'étudiant fait le travail d'auto-apprentissage dirigé.

## **Cours du soir, cours en ligne et formation sur mesure**

### ***Cours du soir***

La priorité de l'Université Sainte-Anne est de répondre aux besoins de sa clientèle et d'évoluer en fonction du nombre d'inscriptions dans les différents cours offerts. La formule souple des cours du soir et de fin de semaine permet à chaque campus de proposer un éventail de cours qui répond aux besoins de la communauté acadienne et francophone de sa région.

### ***Programmes et cours en ligne***

L'Université Sainte-Anne vous permet d'apprendre à votre propre rythme, en vous offrant des cours et programmes en ligne disponibles sur le portail de l'Université Sainte-Anne.

Tout étudiant désirant faire créditer un cours en ligne dans l'un des programmes d'études de l'Université Sainte-Anne devra au préalable obtenir une approbation du directeur de son programme et remplir un formulaire à cet effet.

### ***Formation sur mesure***

La formation sur mesure constitue, comme son nom l'indique, une étape supplémentaire dans le processus d'adaptation des programmes de l'Université Sainte-Anne en fonction des besoins spécifiques des régions, puisqu'elle répond directement aux demandes bien particulières en provenance tant du secteur public que du secteur privé.

Que ce soit d'un campus à l'autre ou en ligne, nous offrons des programmes de formation sur mesure qui sont variés et adaptés aux différents domaines de travail de nos étudiants. Nous offrons, par exemple, des programmes de formation dans les secteurs suivants :

#### **Informatique et télécommunications**

- Introduction à l'Internet
- Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Access, etc.)
- Comptabilité informatisée
- Multimédia et Internet
- Autres apprentissages Windows, Novell, NT, etc.

#### **Français**

- Français langue seconde (niveaux débutant à avancé)
- Français langue maternelle

#### ***Autres services***

L'Université Sainte-Anne offre de nombreux services dans la plupart de ses campus :

- location de salle avec système de vidéoconférence
- organisation de rencontres entre réseaux de vidéoconférence si la compatibilité le permet
- location de salles de réunion

Appelez-nous pour en apprendre davantage sur les autres services offerts par l'Université Sainte-Anne.

## **FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA)**

### **Diplôme de fin d'études secondaires pour adultes**

#### ***Directeur***

AUCOIN René, B.Ep., M.B.A. (Moncton), directeur

#### ***Objectifs***

Le programme « Formation générale des adultes » (FGA) s'adresse aux adultes qui n'ont pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires.

### **Critères d'admission pour tous les niveaux**

Les candidats doivent être âgés de 19 ans ou plus et avoir quitté l'école publique depuis au moins un an.

Pour le niveau 4, les candidats doivent avoir terminé et réussi tous les crédits de la 10<sup>e</sup> année scolaire ou avoir réussi le niveau 3 du programme « Formation générale des adultes ». Si un candidat ne remplit pas ces conditions, il devra soumettre son dossier au Comité d'admission, afin de pouvoir d'être placé à un niveau approprié ou se faire reconnaître des acquis. Un test de compétences et une entrevue pourront être exigés.

### **Niveau 4**

La réussite du niveau 4 équivaut à un cumul de 12 crédits. Ces crédits peuvent être obtenus à partir de trois sources différentes mais complémentaires : crédits obtenus en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année; crédits obtenus par la reconnaissance des acquis; et crédits obtenus au niveau 4 parmi les cours du programme. Une étude de dossier effectuée par le tuteur du campus établira le cheminement du candidat.

Pour obtenir son diplôme le candidat doit réussir les cours suivants:

#### **6 crédits obligatoires**

Français (2 crédits)

Mathématiques (1 crédit)

Sciences (1 crédit)

Technologie, mathématiques, sciences ou sciences sociales (1 crédit)

Études planétaires (1 crédit)

#### **6 crédits facultatifs**

Des crédits du niveau 4 du programme de Formation générale des adultes (FGA) OU

Des crédits de la 11<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année du Programme des écoles publique (PEP) OU

Des crédits obtenus par la reconnaissance des acquis, c'est-à-dire pour de la formation obtenue de façon formelle ou informelle

**N.B.** Les candidats ne remplissant pas les conditions d'admission pour être acceptés au niveau 4 peuvent s'inscrire à l'un des deux autres niveaux de scolarité :

Niveau 3 et Niveau 2

(cours de français, mathématiques et sciences)

**N.B.** Si l'étudiant ne termine pas un cours avant la fin du trimestre et qu'il désire le continuer au prochain trimestre, une note de « CTN » sera attribuée au cours. L'étudiant doit se réinscrire à ce cours pour chaque session à laquelle il suit le cours et payer les frais associés une fois par année académique. L'étudiant qui ne continue pas un cours recevra un « E » comme note.

### **Scolarité gratuite**

La scolarité pour le programme « Formation générale des adultes » est gratuite pour tous les niveaux (niveaux 2-3-4). Par contre, certains frais administratifs sont exigés (inscription, photocopies).

### **Frais de scolarité (voir section Frais)**

Pour les étudiants:

- qui possèdent déjà un diplôme de fin d'études secondaires ou une 12<sup>e</sup> année et veut se ressourcer dans une matière ou améliorer leur français;
- qui s'inscrivent à un ou plusieurs cours et n'ont pas l'intention de suivre toute la formation menant au diplôme de fin d'études secondaires pour adultes.

### **Formation FGA requise pour admission à un programme collégial:**

Consulter l'offre des programmes collégiaux.

# ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE

## Diplôme – 2 ans

### Co-directeurs

ALLARD Suzanne, B.A., M.Éd. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)

DEVEAU Kenneth, Dip. Eng., B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), M.Éd., Ph.D. (Moncton)

### Objectifs

Ce programme vous place devant les fondements théoriques associés à une pratique solide de formation en éducation à la petite enfance. Vous connaîtrez le développement psychomoteur, intellectuel et socio-affectif des enfants, de la naissance jusqu'à la pré-adolescence soit 12 ans. Vous étudierez aussi les besoins spéciaux que rencontrent certains enfants. Dans certains cours vous serez invités à préparer des activités pertinentes pour le développement de l'enfant (naissance à 12 ans). Les méthodes d'observation, d'intervention, et d'évaluation vous seront aussi enseignées. Vos stages vous permettront de mettre en pratique vos connaissances et d'en faire la synthèse lors des séminaires.

### Critères généraux d'admission

SVP vous référer à la page 13.

### Critères d'admission spécifiques

Une bonne connaissance du français oral et écrit est exigée.

### Documentation requise avant de commencer les stages :

- preuve d'absence d'un casier judiciaire;
- Form XIII : Child Abuse Register.

### Aperçu du contenu de la 1<sup>re</sup> année

Les chiffres entre parenthèses en dessous du titre «par semaine» indiquent le nombre d'unités par semaine pour chaque cours. Le premier de ces chiffres indique le nombre d'unités virtuelles et le deuxième de ces chiffres indique le nombre d'unités non-virtuelles. Veuillez noter qu'une unité est égale à 1 ½ heures. e.g. (2-1) = deux unités (3 heures) virtuelles et une unité (1 ½ heures) non-virtuelle. Voir la page 61 pour la définition de virtuelle et non-virtuelle.

#### Automne

	par semaine
EDU1101-03	Introduction au développement de la personne (2-1)
EDU1102-03	Développement du bébé (de la naissance à 30 mois) (2-0)
EDU1108-10	Éducation préscolaire et ses bienfaits (1-1)
EDU2105-03	Observation, évaluation et recherche en éducation (2-0)
INF1110-03	Introduction à l'informatique (1-1)
FRA1108-10	Communication orale appliquée à la petite enfance (2-0)
BUR1101-03	Initiation à la dactylographie (1-0)
EDU1506-03	Santé et nutrition (2-1)
HUM1105-F7	Préparation d'un portfolio professionnel (1-0)
HUM1108-01*	SIMDUT et SST (en ligne)

#### Hiver

	par semaine
EDU1103-03	Planification curriculaire I (de la naissance à 30 mois) (2-1)
EDU1105-03	Développement personnel et éthique professionnelle (2-1)
EDU1104-03	Développement de l'enfant d'âge préscolaire (de 2 ½ à 5 ans) (2-1)
HUM1105-A7	Préparation d'un portfolio professionnel (1-0)
EDU1507-03	Sécurité en milieu de garde (2-1)

#### Ateliers de fin de semaine

HUM2101-00*	Secourisme et RCR (atelier fin de semaine)
HUM1107-00*	Intervention non-violente en situation de crise (atelier fin de semaine) - Manipulation des aliments**

#### Printemps

EDU1907-00	Stage en milieu de travail et séminaires (5 semaines)
------------	---

## Aperçu du contenu de la 2<sup>e</sup> année

		par semaine
<b>Automne</b>		
EDU2101-99	Planification curriculaire II (de 2 1/2 ans à 5 ans)	(3-1)
EDU2107-09	Francophonie en Nouvelle-Écosse et au Canada	(2-1)
EDU2103-03	Étude de comportements et stratégies d'intervention I	(2-2)
EDU2106-09	Gestion d'un centre préscolaire	(2-1)
<b>Hiver</b>		
par semaine		
EDU2102-02	Planification curriculaire III (de 5 à 12 ans)	(2-2)
EDU2104-03	Besoins spéciaux et inclusion en contexte de groupe	(2-2)
EDU2904-03	Travaux pratiques – Besoins spéciaux et inclusion en contexte de groupe (3 h/semaine) 30 h	
EDU2113-03	Étude de comportements et stratégies d'intervention II	(2-2)
<b>Printemps</b>		
EDU2123-03	Étude de comportements et stratégies d'intervention III (22,5 h)	
EDU2908-99	Stage en milieu de travail et séminaires (10 semaines)	
<b>Ateliers de fin de semaine</b>		
HUM2101-00*	Secourisme et RCR (atelier fin de semaine)	
HUM1107-00*	Intervention non-violente en situation de crise (atelier fin de semaine) - Manipulation des aliments**	

\* Ces cours doivent être suivis en 2<sup>e</sup> année s'ils ne l'ont pas été en 1<sup>re</sup> année.

\*\* Pour travailler comme éducatrice en Nouvelle-Écosse, le Ministère des Services communautaires section des Services de développement de la jeune enfance exige que «Tous les membres du personnel qui préparent de la nourriture doivent avoir suivi un cours approuvé en **manipulation des aliments** offert par un **inspecteur certifié** de la santé publique.» Un certificat attestant de votre formation en manipulation des aliments vous sera remis par ce Ministère.

## Perspectives d'emploi

Ce programme prépare l'étudiant à un emploi dans un milieu d'éducation de la petite enfance et de l'enfant d'âge scolaire. Ses connaissances théoriques jumelées à ses habiletés pratiques développées en milieu de stage l'amèneront à travailler en garderie et en centre préscolaire ou en milieu scolaire.

## ÉDUCATION SPÉCIALISÉE : AIDE-ENSEIGNANT

### Certificat – 1 an

#### Co-directeurs

ALLARD Suzanne, B.A., M.Éd. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)

DEVEAU Kenneth, Dip. Eng., B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), M.Éd., Ph.D. (Moncton)

#### Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir les compétences essentielles afin d'œuvrer en milieu scolaire auprès d'une clientèle ayant des besoins spéciaux. Les cours théoriques seront étroitement liés à des activités pratiques. L'étudiant pourra ainsi acquérir les connaissances et les compétences lui permettant d'agir plus efficacement en situation d'aide à l'enseignement. Le programme est conçu de façon à permettre à l'aide-enseignant actuel de confronter et consolider ses connaissances et obtenir un certificat post-secondaire. Ce programme invite aussi toute personne désirant travailler dans le milieu scolaire à venir suivre la formation menant à une certification, certification qui deviendra bientôt une des conditions d'embauche des futurs aide-enseignants. Le programme d'Éducation Spécialisée : aide-enseignant comporte quatre (4) volets de formation. Les cours offerts dans ce programme traitent des soins à la personne, de soutien en gestion de comportement, de soutien au programme d'enseignement, d'informatique et de technologies fonctionnelles.

#### Critères généraux d'admission

SVP vous référer à la page 13.

#### Critères d'admission spécifiques

Une bonne connaissance du français oral et écrit est exigée.

## Documentation requise avant de commencer les stages :

- preuve d'absence d'un casier judiciaire;
- *Form XIII : Child Abuse Register.*

## Aperçu du contenu

Les chiffres entre parenthèses en dessous du titre «par semaine» indiquent le nombre d'unités par semaine pour chaque cours. Le premier de ces chiffres indique le nombre d'unités virtuelles et le deuxième de ces chiffres indique le nombre d'unités non-virtuelles. Veuillez noter qu'une unité est égale à 1 ½ heures. e.g. (2-1) = deux unités (3 heures) virtuelles et une unité (1 ½ heures) non-virtuelle. Voir la page 61 pour la définition de virtuelle et non-virtuelle.

<b>Automne</b>		<b>par semaine</b>
BUR1101-03	Initiation à la dactylographie	(1-0)
EDU1706-03	Développement de l'enfant et de l'adolescent	(2-1)
EDU1101-03	Introduction au développement de la personne	(2-1)
EDU2103-03	Étude de comportements et stratégies d'intervention I	(2-2)
FRA1120-07	Français I	(2-1)
INF1110-06	Introduction à l'informatique	(1-1)
HUM1105-F7	Préparation d'un portfolio professionnel	(1-0)
HUM2101-00	Secourisme et RCR (atelier de fin de semaine)	
HUM1108-01*	SIMDUT et SST (en ligne)	

\* Ce cours doit être suivi à l'automne.

<b>Hiver</b>		<b>par semaine</b>
EDU1105-03	Développement personnel et éthique professionnelle	(2-1)
EDU2105-03	Observation, évaluation et recherche en éducation	(2-0)
FRA1121-07	Français II	(2-1)
HUM1105-A7	Préparation d'un portfolio professionnel	(1-0)
EDU1705-03	Troubles d'apprentissage et activités éducatives	(3-1)
EDU1701-03	Outils d'intervention et application en milieu scolaire	(1-1)
EDU2113-03	Étude de comportements et stratégies d'intervention II	(2-2)
EDU2104-03	Besoins spéciaux et inclusion en contexte de groupe	(2-2)
EDU2904-03	Travaux pratiques - Besoins spéciaux et inclusion en contexte de groupe	

## Printemps

EDU2123-03	Étude de comportements et de stratégies d'intervention III (22,5 h)	
EDU1901-03	Stages de formation et séminaires (5 semaines)	
HUM1107-00	Intervention non-violente en situation de crise (atelier de fin de semaine)	

## Perspectives d'emploi

Ce programme prépare l'étudiant à un emploi dans le domaine de l'éducation. L'ensemble de sa formation est orientée vers l'aide à apporter aux jeunes de niveau scolaire et au soutien à l'enseignement (support lors de tâches académiques, gestion de comportements et autres).

## AUXILIAIRE EN SOINS CONTINUS

### Certificat - 1 an

#### Directrice

COMEAU Janelle, B.A (SMU), B.S.W., M.S.W., (Dalhousie) R.S.W. (TSI)

#### Professeur

STEVENS Eileen, R.N.

#### Objectifs

Ce programme, en plus d'offrir une formation de qualité, répond à tous les critères provinciaux de soins prolongés tant à domicile qu'en foyer de soins de longue durée pour personnes âgées et aussi dans un contexte de soins palliatifs.

Ce programme, conforme au « Continuing Care Assistant Program (CCA) », établi par le NSHO (Nova Scotia Association of Health Organizations), forme l'étudiant à la relation d'aide et de soutien de courte ou de longue durée. Il prépare aussi l'étudiant à aider les personnes à améliorer leur qualité de vie afin de vivre de façon la plus autonome possible au sein de leur communauté.

Le programme met l'accent sur les soins à offrir aux personnes âgées, aux handicapés, et aux convalescents. Il permet aussi de venir en aide aux membres de la famille qui entoure la personne malade. L'étudiant apprend également à s'assurer que l'environnement de l'individu à son domicile est sécuritaire. Il apprend à planifier des repas équilibrés et à mettre en oeuvre des procédures d'hygiène personnelle. Des principes de base en gérontologie, des notions de communication, des savoir-faire en entretien ménagé font aussi partie du programme d'un an.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Critères d'admission spécifiques**

Le programme n'est pas contingenté. Une bonne connaissance du français et de l'anglais oral et écrit est exigée. Le candidat doit avoir un permis de conduire en bonne et due forme. Le candidat doit posséder son propre moyen de transport aux lieux de formation ainsi qu'aux lieux de stages. Pour des raisons de confidentialité durant la formation avec les agences de soins à domicile, l'étudiant ne peut pas se faire conduire d'une maison à une autre par une personne pas associée avec l'agence. Le travail en est un de roulement de jour. Le cours doit être complété à l'intérieur de 2 ans.

N.B. Il se peut que le document nommé ci-dessous soit requis avant que les stages de l'étudiant puissent prendre place :

- une attestation d'absence de casier judiciaire auprès de la GRC (Criminal Check).

### **Aperçu du contenu**

*Les chiffres entre parenthèses en dessous du titre «par semaine» indiquent le nombre d'unités par semaine pour chaque cours. Le premier de ces chiffres indique le nombre d'unités virtuelles et le deuxième de ces chiffres indique le nombre d'unités non-virtuelles. Veuillez noter qu'une unité est égale à 1 ½ heures. e.g. (2-1) = deux unités (3 heures) virtuelles et une unité (1 ½ heures) non-virtuelle. Voir la page 61 pour la définition de virtuelle et non-virtuelle.*

<b>Automne</b>		<b>par semaine</b>
BESO 1013	Introduction à la gérontologie	(2-0)
SSD1101-09	La vie quotidienne (y inclus travaux pratiques I – vie quotidienne)	(2-2)
SSD1104-09	Communication et documentation en service de soins	(2-1)
SSD1117-09	Travaux pratiques II (foyer de longue durée – 3 semaines)	
SSD1116-09	Gérontologie en services de soins I	(2-1)
HUM1109-09	Portfolio professionnel en soins continus	(1-0)
HUM2101-00	Secourisme et RCR (atelier fin de semaine)	
HUM1108-01	SIMDUT et SST (en ligne)	
HUM 1102-10	Sécurité alimentaire I	
<b>Hiver</b>		<b>par semaine</b>
SSD1103-09	La vie familiale	(2-2)
SSD1105-09	La relation d'aide	(3-3)
SSD1114-08	Travaux pratiques III (soins à domicile - 1 journée par semaine x 10 semaines)	
SSD1111-09	Nutrition en services de soins	(2-1)
SSD1112-03	Alzheimer (conforme aux exigences de la Société d'Alzheimer de la N.-É.)	(2-1)
SSD1110-09	Gérontologie en services de soins II	(2-1)
<b>Printemps</b>		
SSD1908-03	Travaux pratiques en nutrition (1 semaine)	
SSD1113-07	Soins palliatifs (30 heures)	
SSD1912-09	Stage en milieu de travail et séminaires (8 semaines)	
HUM1107-06	Intervention non-violente en situation de crise (atelier fin de semaine)	

### **Perspectives d'emploi**

Après l'obtention de son diplôme, l'étudiant diplômé pourra travailler comme préposés aux soins en service privé, pour des centres d'accueil, pour des foyers résidentiels, les soins à domicile ou pour des organismes communautaires.

En plus du certificat, l'étudiant pourra passer l'examen provincial de le NSAHO (Nova Scotia Association of Health Organisations). Ce certificat permet à l'étudiant de se servir du titre de CCA (Continuing Care Assistant).

Les soins à domicile ainsi que les Foyers pour personnes âgées ont reçu de la province des argents qui paient jusqu'à 70% des frais de scolarité. Le lien suivant pourra fournir les informations nécessaires:

[http://www.healthteamnovascotia.ca/continuing\\_care/continuing\\_care\\_bursaries.html](http://www.healthteamnovascotia.ca/continuing_care/continuing_care_bursaries.html)

## AGENT DE BUREAU GOUVERNEMENTAL

### Diplôme (14 mois)

#### Directrice

THÉRIAULT Caroline, B.A. (Sainte-Anne), B.Éd. (Acadia), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton)

#### Objectifs

Cette formation a comme objectif principal de préparer l'étudiant pour un poste bilingue de niveau d'entrée en soutien administratif au sein de la fonction publique fédérale.

#### Critères d'admission spécifiques

Le candidat devra avoir une connaissance de base de l'anglais et du français. Il devra passer une entrevue afin de déterminer ses compétences langagières.

#### Aperçu du contenu

Les chiffres entre parenthèses en dessous du titre «par semaine» indiquent le nombre d'unités par semaine pour chaque cours. Le premier de ces chiffres indique le nombre d'unités virtuelles et le deuxième de ces chiffres indique le nombre d'unités non-virtuelles. Veuillez noter qu'une unité est égale à 1 ½ heures. e.g. (2-1) = deux unités (3 heures) virtuelles et une unité (1 ½ heures) non-virtuelle. Voir la page 61 pour la définition de virtuelle et non-virtuelle.

premier semestre		par semaine
FRA1120-07	Français I	(2-1)
ENG1103-07	Business English I	(2-1)
HUM1205-09	L'appareil gouvernemental – régis interne, valeurs, éthique et recrutement	(1-1)
INF1119-07	Informatique/bureautique	(3-2)
deuxième semestre		
ENG1104-07	Business English II	(2-1)
HUM1206-09	Le parlement et la fonction publique	(1-1)
FRA1121-07	Français II	(2-1)
HUM1108-01	SIMDUT et SST (en ligne)	
HUM2103-09	Techniques de communication	(2-1)
INF1121-07	Informatique/bureautique II	(1-1)
troisième semestre		
ENG1106-09	Business Communications	(2-1)
BUR2104-07	Résolution de problèmes (éthique)	(1-1)
FRA2119-07	Communication d'affaires	(1-1)
BUR1103-03	Procédures organisationnelles de bureau I	(1-1)
INF1122-07	Informatique et bureautique III	(1-1)
Stage		
BUR1909-08	Stage en milieu de travail (16 semaines)	

#### Perspectives d'emploi

Cette formation professionnelle permettra à l'étudiant de décrocher un emploi dans un poste bilingue de niveau d'entrée au sein de la fonction publique. Ces poste comprennent notamment : agent administratif, adjoint administratif, personnel de secrétariat, coordonnateur en service de bureau, commis de bureau ou commis administratif et préposé à un programme.

## ENTREPRENEURSHIP ET LA PETITE ENTREPRISE

### Certificat

(Programme offert en ligne en coopération avec CCNB - Dieppe)

#### **Directrice**

THÉRIAULT Caroline, B.A. (Sainte-Anne), B.Éd. (Acadia), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton)

#### **Objectifs**

Le programme de formation **Entrepreneurship et la petite entreprise** a été conçu pour les personnes qui souhaitent lancer une nouvelle entreprise ou encore assumer la direction d'une entreprise déjà établie, que ce soit dans le domaine de la transformation, des services, du commerce de détail ou dans tout autre secteur de l'économie.

#### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

#### **Critères d'admission spécifiques**

Les personnes qui désirent s'inscrire à ce programme doivent

- soit détenir un diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent
- soit avoir une expérience de travail pertinente.

En plus d'avoir une connaissance de base :

- de l'environnement Windows
- du courrier électronique
- d'Internet.

#### **Inscription**

L'inscription à ce programme se fait en ligne avec le Collège communautaire de Dieppe à l'adresse suivante :

<http://dieppeweb.ccnb.nb.ca/entrepreneurship>

#### **Régime pédagogique**

Le programme comprend 10 cours d'une durée de 30 heures chacun. Pour obtenir le certificat, l'étudiant doit réussir aux 8 cours obligatoires et à 2 des 4 cours facultatifs. (La note de passage est de 60%)

#### **Cours obligatoires - noter que les sigles entre parenthèses sont ceux du CCNB - Dieppe**

ADM1301-02 (BMGE 1055) Culture entrepreneuriale

(SAAL 1228) Concepts de base en informatique

ADM1213-02 (GACG 1059) Initiation à la comptabilité financière

ADM1502-02 (FINA 1028) Gestion financière – Entrepreneurship et la petite entreprise (préalable - GACG 1059)

ADM1302-02 (TRDI 1017) Gestion de la production

HUM1103-02 (BMGE 1054) Le droit et l'entreprise

ADM1401-02 (MKTG 1044) Le marketing

ADM1303-02 (ENTR 1024) L'identification d'une idée d'affaires et le plan d'entreprise

#### **Cours facultatifs - à noter que les sigles entre parenthèses sont ceux du CCNB - Dieppe**

HUM1106-02 (HRRH 1025) Gestion du personnel

ADM1402-02 (ECCE 1016) Introduction aux affaires électroniques

ADM1211-02 (GACG 1058) Initiation à la comptabilité de gestion (préalable - GACG 1059)

ADM1601-02 (SAVT 1030) La vente et le commerce de détail (préalable - MKTG 1279)

**N.B.** Il est recommandé de réussir aux 2 premiers cours avant de s'inscrire aux autres cours.

#### **Reconnaissance des acquis**

Dans le système collégial, la reconnaissance des acquis vous permet de présenter une demande en vue de faire créditer un cours pour lequel vous maîtrisez déjà les apprentissages.

Les connaissances que vous possédez ne peuvent pas vous exempter de l'obligation de suivre un minimum de cinq cours du programme **Entrepreneurship et la petite entreprise**.

Étudiez attentivement le profil de chacun des cours. Si vous croyez posséder les connaissances que visent certains cours, choisissez la démarche de reconnaissance des acquis appropriée et communiquez avec la personne dont l'adresse paraît ci-dessous. Un conseiller communiquera avec vous afin de clarifier vos besoins et de vous accompagner tout au long du processus. Voir : [http://www.coursenligne.net/prog/entrepreneurship/programme\\_reconnaissance.htm](http://www.coursenligne.net/prog/entrepreneurship/programme_reconnaissance.htm)

### **Accompagnement**

**FORMATEUR** : Un membre du personnel enseignant est assigné à chaque personne inscrite à un cours pour toute demande d'aide ou de consultation. Pour certains cours, on recommande de soumettre les exercices d'évaluation au fur et à mesure que le cours se déroule, pour assurer un bon cheminement et une rétroaction du formateur.

**PAGE D'ACCUEIL** : Ce bouton se trouve dans le menu de gauche et donne accès au contenu du cours. On peut aussi accéder aux exercices et aux travaux du cours.

**COURRIEL** : Ce lien se trouve dans le menu du cours (à gauche) et permet de communiquer par courriel avec les autres participants au cours ainsi que la personne-ressource. Cette application du courrier électronique est intégrée et n'est disponible que dans l'environnement WebCT.

**BABILLARD** : Lien sur la barre de menu du cours (à gauche) qui permet d'accéder au babillard électronique qui sert d'outil de communication avec la personne-ressource ou de discussion, sous forme de forum, avec les autres participants du cours. Vous pouvez y retourner à plusieurs reprises afin de suivre le fil des discussions.

**BAVARDAGE** : Ce lien, situé dans le menu du cours (à gauche) permet de bavarder avec les autres participants du cours et même du programme.

### **Durée maximale**

Afin d'être éligible à la certification, les 10 cours du programme doivent être complétés et réussis à l'intérieur d'une période maximale de 4 ans.

Chaque cours doit être complété à l'intérieur d'un maximum de quatre (4) mois.

### **Certificat**

Ayant complété toutes les exigences du programme, soit les huit cours obligatoires et deux cours optionnels, l'étudiant recevra un certificat conjoint **Entrepreneurship et la petite entreprise** de la part du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe et de l'Université Sainte-Anne, ainsi qu'un relevé de notes complet.

Pour toute demande de relevé de notes complet ou partiel, il faudra remplir le formulaire de *Demande de relevé de notes*. Un hyperlien sera disponible à l'intérieur des cours.

## **GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF**

### **Attestation**

#### **(Programme offert en ligne en coopération avec CCNB - Dieppe)**

### **Directrice**

THÉRIAULT Caroline, B.A. (Sainte-Anne), B.Éd. (Acadia), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton)

### **Objectifs**

Les réalités avec lesquelles doivent composer les organismes à but non lucratif et leurs employés ont suscité un intérêt renouvelé, et encore plus grand, pour la formation et le perfectionnement professionnel.

Le programme de formation **Gestion des organismes à but non lucratif** a été conçu pour offrir de la formation et du perfectionnement aux ressources humaines des organismes à but non lucratif qui oeuvrent dans les milieux acadiens et francophones du Canada.

Si vous êtes employé par un tel organisme, de la formation ou du perfectionnement en gestion financière, en rédaction de rapports et de demandes de subventions, en développement communautaire et dans bien d'autres domaines vous sera profitable.

Ce programme de formation, offert entièrement en ligne, permettra à ces organismes de soutenir et de garder des employés avertis et enthousiastes pour faire face à un environnement continuellement en mutation ainsi qu'à des responsabilités variées et accrues.

## **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

## **Critères d'admission spécifiques**

Les personnes qui désirent s'inscrire à ce programme doivent :

- détenir un diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent)
- avoir des connaissances de base de l'environnement Windows, du courrier électronique et d'Internet.

Il est fortement recommandé que les futurs étudiants œuvrent ou aient œuvré au sein d'un organisme à but non lucratif en tant que bénévole ou employé.

## **Inscription**

L'inscription à ce programme se fait en ligne avec le Collège communautaire de Dieppe à l'adresse suivante :

<http://www.coursenligne.net/prog/obnl/inscription.html>

## **Régime pédagogique**

Le programme comprend 10 cours d'une durée de 15 heures chacun. Pour recevoir son attestation de formation, l'étudiant doit réussir sept cours, dont deux cours obligatoires, et cinq cours optionnels parmi huit cours possibles.

### **Cours obligatoires - noter que les sigles des cours sont ceux du CCNB – Dieppe (la note de passage est de 60%)**

BMGE 1109 Développement communautaire  
BMGE 1106 Gestion axée sur les résultats

### **Cours facultatifs - noter que les sigles des cours sont ceux du CCNB – Dieppe (la note de passage est de 60%)**

FINA 1049 Gestion financière – Gestion des organismes à but non lucratif (ADM1502-02 – Sigle Université Sainte-Anne)  
RELA 1071 Leadership et motivation  
FINA 1048 Rédaction de demandes d'appui financier et de rapports (préalable : BMGE 1106 Gestion axée sur les résultats)  
BMGE 1105 Rôle, fonctionnement et responsabilités du Conseil d'administration  
PRRP 1007 Environnements politiques et représentation  
COMM 1198 Communication en milieu de travail  
FINA 1050 Diversification des sources de financement  
HRRH 1053 Ressources humaines

## **Reconnaissance des acquis**

La reconnaissance des acquis vous permet de présenter une demande en vue de faire créditer un cours pour lequel vous maîtrisez déjà les apprentissages.

Les connaissances que vous possédez ne peuvent pas vous exempter de l'obligation de suivre un minimum de quatre cours du programme **Gestion des organismes à but non lucratif**.

Étudiez attentivement le profil de chacun des cours. Si vous croyez posséder les connaissances que visent certains cours, choisissez la démarche de reconnaissance des acquis appropriée en suivant les directives ici :

<http://www.coursenligne.net/prog/obnl/reconnaissance.html>

## **Durée maximale**

Chaque cours doit être complété à l'intérieur d'un maximum de deux mois.

Afin d'être éligible à la certification, sept cours du programme doivent être complétés et réussis à l'intérieur d'une période maximale de 24 mois

## **Attestation**

Ayant complété toutes les exigences du programme, soit sept cours, vous recevrez une attestation de formation post secondaire conjoint en **Gestion des organismes à but non lucratif** de la part du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe et de l'Université Sainte-Anne, ainsi qu'un relevé de notes complet.

Pour toute demande de relevé de notes complet ou partiel, il faudra remplir le formulaire de *Demande de relevé de notes* disponible dans le menu de chaque cours.

## PLANIFICATION DE LA RELÈVE D'ENTREPRISE

### Attestation

(Programme offert en ligne en coopération avec CCNB - Dieppe)

#### **Directrice**

THÉRIAULT Caroline, B.A. (Sainte-Anne), B.Éd. (Acadia), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton)

#### **Objectifs**

Le but du programme de 5 cours est d'aider les entrepreneurs francophones du Canada à développer les compétences nécessaires à la planification de l'avenir de leur entreprise et d'en assurer sa relève.

#### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

#### **Critères d'admission spécifiques**

Les personnes qui désirent s'inscrire à ce programme et obtenir l'attestation de formation doivent posséder une formation de niveau secondaire, une expérience sur le marché du travail dans une petite et moyenne entreprise et des connaissances informatiques sur le réseau Internet, sur Windows et sur les composantes d'un ordinateur. Toute combinaison d'expérience de travail et d'études pertinentes peut également être considérée.

#### **Inscription**

L'inscription à ce programme se fait en ligne avec le Collège communautaire de Dieppe à l'adresse suivante :

<http://www.sosreleve.ca/inscription.htm>

#### **Régime pédagogique**

Le programme comprend 5 cours d'une durée de 10 heures chacun. Pour recevoir son attestation de formation, l'étudiant doit obligatoirement réussir les 5 cours du programme.

#### **Cours obligatoires - noter que les sigles des cours sont ceux du CCNB – Dieppe (La note de passage est de 60%)**

BMGE 9004 Le processus de réflexion relié à la planification de la relève

BMGE 9005 L'état de santé de l'entreprise

BMGE 9006 Les implications fiscales et légales de la planification de la relève

BMGE 9007 Le plan de relève

BMGE 9008 Le choix du successeur

#### **Reconnaissance des acquis**

La reconnaissance des acquis vous permet de présenter une demande en vue de faire créditer un ou des cours pour lesquels vous maîtrisez déjà les apprentissages.

Les connaissances que vous possédez ne peuvent pas vous exempter de l'obligation de suivre un minimum de **trois cours** du programme **Planification de la relève d'entreprise**.

Étudiez attentivement le profil de chacun des cours. Si vous croyez posséder les connaissances que visent certains cours, choisissez la démarche de reconnaissance des acquis appropriée en suivant les directives ici : <http://www.sosreleve.ca/reconnaissance.htm>

#### **Durée maximale**

Chaque cours doit être complété à l'intérieur d'un maximum de deux mois.

Afin d'être éligible à la certification, les 5 cours du programme doivent être complétés et réussis à l'intérieur d'une période maximale de 12 mois

#### **Attestation**

Ayant complété toutes les exigences du programme, soit sept cours, vous recevrez une attestation de formation post secondaire conjoint en **Planification de la relève d'entreprise** de la part du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe et de l'Université Sainte-Anne, ainsi qu'un relevé de notes complet.

Pour toute demande de relevé de notes complet ou partiel, il faudra remplir le formulaire de *Demande de relevé de notes* disponible dans le menu de chaque cours.

## LE FRANÇAIS DES AFFAIRES

### Attestation

#### (Programme offert en ligne en coopération avec CCNB - Dieppe)

#### **Directrice**

THÉRIEAULT Caroline, B.A. (Sainte-Anne), B.Éd. (Acadia), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton)

#### **Objectifs**

Ce programme de 10 cours s'adresse aux francophones œuvrant en entreprise qui désirent développer les compétences langagières nécessaires à la conduite des affaires en français. L'étudiant qui termine ce programme avec succès possède les outils essentiels pour améliorer les communications en français de l'entreprise avec les autres entreprises de la francophonie mondiale.

#### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

#### **Critères d'admission spécifiques**

Les personnes qui désirent s'inscrire à ce programme doivent :

- détenir un diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent);
- avoir une expérience de travail pertinente;
- avoir des connaissances de base en français, de l'environnement Windows, du traitement de texte avec Word de Microsoft du courrier électronique et d'Internet.

Toute personne intéressée à suivre un cours ou certains cours au programme sans viser l'attestation de formation doit s'assurer de rencontrer les préalables pour chacun des cours.

#### **Inscription**

L'inscription à ce programme se fait en ligne avec le Collège communautaire de Dieppe à l'adresse suivante :

<http://www.guidedesaffaires.ca/inscription.htm>

#### **Régime pédagogique**

Le programme comprend 10 cours d'une durée de 10 heures chacun. Pour recevoir son attestation de formation, l'étudiant doit réussir ces 10 cours.

#### **Cours obligatoires - noter que les sigles des cours sont ceux du CCNB – Dieppe (la note de passage est de 60%)**

COMM 9003 Le vocabulaire des affaires

COMM 9004 Les stratégies de communication écrite

COMM 9005 Les majuscules et les abréviations

COMM 9006 Le matériel publicitaire

COMM 9007 La pochette de presse

COMM 9008 La rédaction et la présentation de documents d'affaires

COMM 9009 Les accords de base

COMM 9010 La lettre d'affaires

COMM 9011 Le courriel et ses usages en affaires

COMM 9012 Les rapports

#### **Reconnaissance des acquis**

La reconnaissance des acquis vous permet de présenter une demande en vue de faire créditer un ou des cours pour lesquels vous maîtrisez déjà les apprentissages.

Les connaissances que vous possédez ne peuvent pas vous exempter de l'obligation de suivre un minimum de **trois cours** du programme **Le français des affaires**.

Étudiez attentivement le profil de chacun des cours. Si vous croyez posséder les connaissances que visent certains cours, choisissez la démarche de reconnaissance des acquis appropriée en suivant les directives ici :

<http://www.guidedesaffaires.ca/reconnaissance.htm>

### **Durée maximale**

Chacun des cours du programme, qui sont d'une durée de 10 heures, doit être complété à l'intérieur d'un maximum de 30 jours.

Afin d'être éligible à l'attestation de formation, les 10 cours du programme doivent être complétés et réussis à l'intérieur d'une période maximale de 18 mois.

### **Attestation**

Ayant complété toutes les exigences du programme **Le français des affaires**, soit les 10 cours obligatoires, l'étudiant recevra une attestation de formation postsecondaire conjointe de la part du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe et de l'Université Sainte-Anne, ainsi qu'un relevé de notes complet.

Pour toute demande de relevé de notes complet ou partiel, il faudra remplir le formulaire de *Demande de relevé de notes* disponible dans le menu de chaque cours du programme.

## **TECHNIQUES D'INTERVENTION EN TOURISME**

### **Attestation**

**(Programme offert en ligne en coopération avec CCNB - Dieppe)**

### **Directrice**

THÉRIAULT Caroline, B.A. (Sainte-Anne), B.Éd. (Acadia), Diplôme de secrétaire bilingue (Sainte-Anne), M.B.A. (Moncton)

### **Objectifs**

Le programme de formation Techniques d'intervention en tourisme a été conçu pour celui ou celle qui désire recevoir une formation générale dans le domaine du tourisme ainsi qu'une formation plus spécifique en histoire acadienne. Il offre une très bonne base afin de gérer le phénomène touristique et permet d'acquérir une vision globale et cohérente du tourisme acadien.

### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

### **Inscription**

L'inscription à ce programme se fait en ligne avec le Collège communautaire de Dieppe à l'adresse suivante :

<http://www.tourismeacadien.com/acces.html>

### **Régime pédagogique**

Le programme comprend 8 cours.

**Cours - noter que les sigles des cours sont ceux du CCNB – Dieppe (la note de passage est de 60%)**

PERS 1071 Développement personnel (10 heures)

QUAL 1027 Service à la clientèle (10 heures)

HRRH 1026 Professionnalisme (10 heures)

HOIT 1002 Techniques de l'accueil en tourisme (Préalable – QUAL 1027) (10 heures)

HIST 1022 Histoire acadienne (15 heures)

HIST 1023 Généalogie acadienne (15 heures)

TOUR 1047 Tourisme d'aventure (15 heures)

TOUR 1048 Tourisme culturel (15 heures)

## PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE POUR LES JURISTES

### Attestation ou certificat

#### Programme offert en ligne sur la plateforme de l'Université Sainte-Anne

#### **Directrice**

CHABOT Alain, B.Sc., M.Sc. (UQAR)

#### **Objectifs**

Le **Programme de perfectionnement linguistique pour les juristes** est le résultat d'un partenariat entre l'Université Sainte-Anne et l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE).

Il s'adresse à toute personne qui travaille déjà dans le domaine des professions juridiques au Canada (avocats, juges, huissiers, sheriffs, assistantes juridiques, etc.). Il permet d'acquérir la terminologie en français et de perfectionner la formation linguistique dans le domaine juridique.

Comme ces professions exigent un horaire flexible et de longues heures de travail, le programme de perfectionnement linguistique pour juristes est tout désigné puisqu'il offre une formation en ligne pouvant être effectuée selon la disponibilité de l'apprenant et ce, peu importe le lieu dans lequel il se trouve au Canada. Il s'agit d'une formation novatrice, sur mesure et flexible incluant les services d'une personne-ressource pendant la durée de la formation.

Les apprenants peuvent choisir le ou les cours qui répondent à leurs besoins spécifiques. Ils peuvent également choisir de s'inscrire à l'ensemble des cours du programme. Chaque cours doit être complété à l'intérieur d'une période n'excédant pas deux (2) mois.

Si l'apprenant choisit de suivre et de compléter avec succès un ou plusieurs cours, il recevra une *Attestation de perfectionnement linguistique*. S'il choisit de suivre et compléter avec succès l'ensemble du programme, il recevra un *Certificat de perfectionnement linguistique*.

#### **Critères généraux d'admission**

SVP vous référer à la page 13.

#### **Inscription**

L'inscription aux cours de ce programme se fait en ligne à l'adresse suivante :

<https://cel.usainteanne.ca/course/category.php?id=8>

#### **Régime pédagogique**

Le programme se compose de 6 cours :

JURI 1003 – Le droit pénal et le système de justice pénale pour les adolescents

JURI 1013 – L'appareil judiciaire

JURI 1023 – La plaidoirie

JURI 1033 – Les droits linguistiques

JURI 1043 – Le droit familial

JURI 1053 – Concepts de base en rédaction d'actes juridiques

## VIE ÉTUDIANTE

### Activités offertes aux étudiants qui ont accès au campus de Pointe-de-l'Église

#### **Département des affaires étudiantes**

BATHERSON Hughie, B.A./B.Éd. (Sainte-Anne), M.Éd. (Sainte-Anne), vice-recteur aux Affaires étudiantes

NOBERT Pierre, B.Éd. (UQTR), directeur des sports

TARDIF Luc, B.A.V. (Laval), directeur des activités socioculturelles

THIMOT-LEBLANC Janice, B.S.S. (Moncton), R.S.W., conseillère

LEBLANC Yvette, B.A. (UCCB), coordinatrice des interventions spécialisées

Le Département des affaires étudiantes a pour mission de compléter la formation académique de l'étudiant en aidant à son développement physique, social et culturel. Le département travaille en étroite collaboration avec l'Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne (AGÉUSA).

### **Service des sports et loisirs**

NOBERT, Pierre, B.Éd. (UQTR), directeur des sports

À l'Université Sainte-Anne, nous encourageons les étudiants à acquérir de saines habitudes de vie en intégrant le sport et les loisirs à l'intérieur de leur quotidien. Pendant toute la durée de l'année scolaire, le Service offre une programmation variée de sports, d'activités récréatives et de plein air. Profane ou élite, il y en a pour tous les goûts!

Le campus de Pointe-de-l'Église est doté d'installations sportives de qualité. On retrouve une piscine, une patinoire, un gymnase, une salle d'entraînement, des terrains extérieurs permettant la pratique du tennis et du basketball et enfin un terrain de balle-molle. Si vous voulez bouger et apprécier les bienfaits de l'activité physique, il ne vous reste qu'à consulter le calendrier des activités.

Les adeptes de plein air trouveront aussi entière satisfaction à l'Université Sainte-Anne. Le club interne prépare à chaque année un menu des plus diversifiés. Canot-camping, escalade, kayak, randonnée pédestre, ski de fond, patinage et autres se succèdent tout au long de l'année. Débutant ou aventurier aguerri, vous êtes le bienvenu.

L'Université Sainte-Anne est également membre de l'Association atlantique du sport collégial (AASC) et de l'Association canadienne du sport collégial (ACSC). Les Dragons évoluent dans différentes disciplines tel que le volley-ball et le badminton. Nouvellement ajouté pour la saison 2007, le rugby féminin, le golf et le cross-country. De plus, l'Université est également présente dans les ligues de hockey masculin et féminin locales.

Nos équipes portent le surnom des Dragons. Depuis la saison 2007-2008, nos porte-couleurs évoluent en volley-ball féminin, en badminton, en golf et en cross-country. Les équipes de soccer masculin et de hockey féminin évoluent dans des ligues locales et, à l'occasion, chacune d'elles affronte des formations de l'AASC lors de rencontres hors-concours.

L'Université Sainte-Anne est également le commanditaire majeur du club de hockey Junior « C », les Lions de Clare. La grande majorité des joueurs de l'équipe est composée d'étudiants à temps plein au campus de Pointe-de-l'Église.

### **Politique de participation aux sports compétitifs**

Préambule:

L'étudiant, pour être éligible à participer à un sport compétitif de la ligue de l'Association atlantique du sport collégial (AASC), doit être inscrit à un régime d'études à temps plein.

Sports visés:

Les sports visés sont ceux où l'Université est membre actif de l'AASC.

Politique:

1. Les étudiants admis aux sports de compétition doivent se conformer aux règlements de l'AASC.
2. L'étudiant doit être présent aux pratiques de son équipe. Une série d'absences non motivées peut entraîner une suspension de l'athlète.
3. Tout étudiant nouvellement admis aura la permission de participer pendant au moins un trimestre.

### **Service socioculturel**

TARDIF Luc, B.A.V. (Laval), directeur des activités socioculturelles

Parmi les activités offertes par le service socioculturel, il y a des ateliers (peinture, photographie, danse, etc.), des films et spectacles, des conférences, des soirées talents, une troupe de théâtre, une troupe de musique, une radio-étudiante, des visites et voyages. La participation à certaines activités peut exiger une contribution minimale de la part de l'étudiant. La plupart des activités socioculturelles ont lieu dans le centre étudiant (le Château), le café bric-à-brac ou dans la salle de théâtre (Salle Marc-Lescarbot).

Le service socioculturel met aussi un service d'orientation personnelle à la disposition des étudiants.

### **Service de conseil**

THIMOT-LEBLANC Janice, B.S.S. (Moncton), R.S.W., conseillère

Le service de conseil est disponible pour les étudiants et le personnel de l'Université Sainte-Anne. La conseillère est là pour vous écouter, pour vous aider à résoudre des problèmes et pour vous aider à trouver les ressources appropriées selon le besoin.

### **Centre d'aide à l'apprentissage**

LEBLANC Yvette, B.A. (UCCB), coordinatrice des interventions spécialisées

Un centre d'aide est disponible pour les étudiants qui ont (ou pensent avoir) des difficultés physiques, des troubles d'apprentissage, des difficultés avec la langue française ou autres problèmes qui nuisent à leur apprentissage.

### **Service de librairie**

DOL, Claire, gérante

La « Librairie Sigogne » ou le Magasin Campus, est située sur le campus. Les étudiants pourront s'y procurer tous leurs manuels de classe et y trouver des livres, des dictionnaires, des articles de bureau, des cassettes de musique, un service de photocopie et de télécopieur, des articles de soins personnels, etc.

### **Service de résidences**

COFFIN Paul, B.Sc., B.Éd. (Sainte-Anne) directeur des résidences

L'Université Sainte-Anne dispose de chambres en résidence pour ses étudiants. Certaines résidences sont dites d'immersion et les étudiants qui y habitent s'engagent à y vivre en français. Les résidences de l'Université sont toutes mixtes ainsi que non-fumeurs. On trouve des moniteurs dans toutes les résidences (sauf les résidences du style appartement).

### **Politique de placement en résidence**

La directrice des résidences fait tous les efforts possibles pour répondre aux demandes spécifiques de résidence et de chambre. Malheureusement, il ne peut pas répondre à toutes les demandes.

Afin d'arriver à un placement aussi juste et équitable que possible, une considération prioritaire est accordée aux demandes qui entrent selon les catégories suivantes:

1. Grande chambre - Moniteur/Animateur
2. Anciens ou étudiants avec des besoins physiques
3. Étudiants français bénéficiant d'une entente interuniversitaire
4. Étudiants les plus âgés
5. Boursiers du recteur (d'excellence)
6. Rendement académique

Le directeur des résidences se réserve le droit de refuser une demande de chambre en résidence particulière ou pour une certaine résidence et d'accorder un refus complet de logement pour ne pas nuire au bon fonctionnement des résidences.

Date limite de demande de logement pour que les critères soient applicables:

premier trimestre (année entière) : le premier mai.

deuxième trimestre : le premier décembre.

### **Sécurité étudiante**

En plus de l'agence de sécurité de la maison, le directeur des résidences embauche des étudiants pour combler les besoins de sécurité des résidences. La sécurité étudiante offre un service d'accompagnement sécuritaire.

### **Clubs et comités**

- Comité du Carnaval d'hiver
- Comité de l'album-souvenir
- Comité du journal: Le Reflet
- Comité de la Radio Sainte-Anne
- Comité de la cafétéria
- Comité de l'éducation des pairs (CEP)
- Club de plein air
- Club de photo

Cette liste n'est pas exhaustive et il existe toujours la possibilité d'en créer de nouveaux, selon les goûts et les talents des étudiants.

### **Comportement sur le campus**

Les lois et règlements du Canada, de la Nouvelle-Écosse et de la municipalité de Clare s'appliquent sur le campus de l'Université. L'étudiant qui contrevient à ces lois et règlements s'expose à des sanctions de la part de l'Université, et ce, outre toute accusation qui serait portée contre lui par les autorités civiles ou judiciaires. La sanction imposée par l'Université doit être appropriée et proportionnée à la gravité de l'infraction.

Tous les étudiants et employés de l'Université Sainte-Anne sont sujets à la *Politique contre le harcèlement* adoptée par l'Université. Des copies de cette politique sont disponibles au Bureau d'admission, au Bureau des Affaires étudiantes et au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

### **Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne (AGÉUSA)**

DOUCET Nil, Dipl. A.A. (Sainte-Anne), gérant général, services aux étudiants

L'Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne (AGÉUSA) est une organisation qui représente les intérêts des étudiants de l'Université auprès des autorités universitaires et gouvernementales. Tous les étudiants de l'Université en font partie.

L'AGÉUSA est dirigée par un Conseil exécutif élu en mars de chaque année. Elle emploie à plein temps un gérant général des services aux étudiants (GGSÉ).

Au début septembre, l'AGÉUSA organise une semaine d'initiation et d'orientation pour aider les nouveaux étudiants à mieux s'intégrer à la vie à l'Université Sainte-Anne.

Le **Château** est le bar étudiant sur le campus et un lieu de détente pour les étudiants et leurs invités. Un dépanneur est situé dans le Château.

### **Autres associations étudiantes**

#### **Association des étudiants en Commerce de l'Université Sainte-Anne (AÉCUSA)**

Cette association regroupe tous les étudiants inscrits en commerce (administration), que ce soit à la spécialisation, à la majeure ou au diplôme. Elle voit à organiser des activités parascolaires leur permettant de se familiariser avec le monde des affaires et de rencontrer des employeurs éventuels. Parmi ces activités, soulignons: la visite d'entreprises, l'exposition commerciale régionale, les journées-carrière et les conférences.

#### **ACE Sainte-Anne**

*ACE (Advancing Canadian Entrepreneurship)* est une organisation nationale qui a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiants tant du niveau collégial qu'universitaire. Environ 50 universités et collèges sont présentement inscrits au programme en ayant une « équipe ACE » sur leur campus. L'équipe ACE Sainte-Anne organise régulièrement des activités et des projets qui encouragent l'entrepreneuriat sur le campus, ainsi que dans la communauté. L'équipe ACE Sainte-Anne participe également à des compétitions au niveau régional et national. Tous les étudiants peuvent y participer.

#### **Association des étudiants en sciences de l'éducation (AÉSÉ)**

L'Association des étudiants en sciences de l'éducation offre à ses membres l'occasion de prendre part à la vie pédagogique du Département et de promouvoir différentes activités scolaires et parascolaires. Le bureau de direction est élu au début du premier trimestre de chaque année universitaire.

#### **Association des anciens élèves et amis de l'Université Sainte-Anne**

DOL Sébastien, B.A. (Sainte-Anne), directeur du bureau des anciens

Tout étudiant qui a suivi au complet au moins un cours régulier à l'Université Sainte-Anne est considéré comme un ancien de l'Université. Il est donc automatiquement membre de l'Association des anciens élèves et amis de l'Université Sainte-Anne après son départ. Le but de l'Association est de servir de lien entre les anciens et l'Université et d'aider au développement de l'Université Sainte-Anne. L'Association occupe un local dans l'édifice Gustave-Blanche.

### **Autres activités socioculturelles**

Il existe un certain nombre d'activités socioculturelles auxquelles les étudiants peuvent participer ou assister et qui ne relèvent pas uniquement de l'Université Sainte-Anne.

#### **Fanfare régionale de Clare**

La Fanfare a ses répétitions à l'Université une fois par semaine. La Fanfare offre habituellement deux concerts par année, l'un à Noël et l'autre au printemps.

### **Chorale de la Baie Sainte-Marie**

La Chorale répète une fois par semaine à l'Université et offre au moins deux concerts par année, l'un à Noël et l'autre au printemps.

### **Troupe de théâtre « Les Araignées du boui-boui »**

Les Araignées sont une troupe aguerrie qui a gagné de nombreux prix. Les Araignées ont toujours besoin d'acteurs, d'éclairagistes, de techniciens, de maquilleurs, de costumiers et de décorateurs.

### **Port Acadie**

*Port Acadie* publie des articles traitant de la société et de la culture acadiennes. Ces articles sont arbitrés par des collègues oeuvrant dans plusieurs domaines d'études qui s'intéressent au monde acadien, ancien et contemporain.

### **Emplois**

#### **Services offerts par Services à l'emploi - Clare**

Des personnes ressources au centre Services à l'emploi - Clare (subventionné par Service Canada) ainsi que des ordinateurs (avec accès à l'Internet) sont à la disposition de la communauté universitaire et de la communauté avoisinante sur le campus dans le Centre d'entrepreneuriat pour la recherche d'emploi.

#### **Emploi au Centre d'aide en affaires et en entrepreneuriat (CAAE)**

Le Centre d'aide en affaires et en entrepreneuriat embauche au moins un étudiant du programme coopératif par semestre, et encourage toujours la participation des étudiants aux activités et aux projets spéciaux du Centre.

#### **Emplois à temps partiel**

Un bon nombre d'emplois à temps partiel sont offerts sur le campus : moniteurs et animateurs de résidence, surveillants à la bibliothèque, agents de la sécurité étudiante, sauveteurs, travail au bar, travail à la cuisine et travail au Centre sportif.

## **CENTRES DE RECHERCHE ET SERVICES COMMUNAUTAIRES**

### **Bibliothèque Louis-R.-Comeau**

DIRECTION – POSTE À COMBLER

[www.usainteanne.ca/biblio](http://www.usainteanne.ca/biblio)

La fondation de la première bibliothèque de l'Université Sainte-Anne remonte à 1890, date de l'ouverture de l'institution. Une deuxième bibliothèque date de 1949. Les locaux actuels, inaugurés en mai 1977, furent nommés pour le recteur Louis R. Comeau, qui a grandement contribué au développement et à la survivance de l'Université.

La mission principale de la bibliothèque est de servir de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage. Avec 110 places de travail, 34 isolets et 6 ordinateurs avec accès à l'Internet ainsi qu'un grand nombre de bases de données et ressources en ligne, cette bibliothèque encourage les travaux individuels et en groupes.

Elle offre ses services aux étudiants, aux membres du corps professoral et au personnel des cinq campus de l'Université Sainte-Anne. Elle accueille aussi les chercheurs de la région et les membres de toute la communauté du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

La bibliothèque est automatisée et utilise le système Biblio-Mondo de la compagnie Isacsoft. La collection comprend des volumes dans les deux langues officielles du Canada. Elle compte présentement 87 000 documents imprimés, audiovisuels et autres.

Membre du Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique, elle offre à sa clientèle universitaire des privilèges d'emprunt dans les autres bibliothèques universitaires du Canada.

### **Centre acadien**

PICHETTE, Jean-Pierre, B.A., L. ès L., Dipl. de l'É.N.S., M.A., Ph.D., Postdoctorat (Laval), directeur

LEBLANC, Elaine, secrétaire

SAULNIER, Jason, technicien

[www.centreacadien.usainteanne.ca](http://www.centreacadien.usainteanne.ca)

Le Centre acadien de l'Université Sainte-Anne a été fondé par Jean-Alphonse Deveau en 1972 dans l'intention de recueillir et de préserver tout document touchant l'histoire et la culture des Acadiens, en particulier ceux de la Nouvelle-Écosse, puis de mettre ses ressources à la disposition de la communauté universitaire et du public intéressé.

Au fil des années, le CA a réuni une documentation abondante de nature variée: une bibliothèque d'environ 10 000 volumes, plus de 100 mètres linéaires de manuscrits et d'inédits (50 fonds privés), un fonds photographique important (H. Robicheau, D.B. Field, John Collier fils), une collection presque complète des journaux français des provinces maritimes, plus de 1 000 heures d'entrevues, formées d'enquêtes sur la vie d'antan (fonds J.-A. Deveau) et sur les traditions orales (A. Chiasson, G. Comeau, C. Roy), d'émissions radiophoniques (J.-L. Belliveau, SRC) ou télévisuelles, de musique vocale et instrumentale. Le CA dispose aussi d'une banque généalogique informatisée permettant d'établir la lignée d'au moins 74 familles acadiennes de la Nouvelle-Écosse. La documentation du CA, décrite en détail dans son site électronique, est certainement la plus complète sur les Acadiens de cette province.

Grâce à ses archives uniques, le CA est en relation avec des chercheurs du pays et de l'étranger. En plus des amateurs de généalogie, qui constituent une clientèle fidèle, ce sont surtout les étudiants inscrits dans les programmes d'études acadiennes (histoire, archéologie, architecture, pédagogie, littérature, ethnologie, théâtre, sociologie, histoire de l'art) qui fréquentent régulièrement les salles de consultation du CA pour leurs mémoires et travaux.

## **Chaire de recherche du Canada en oralité des francophonies minoritaires d'Amérique (COFRAM)**

PICHETTE, Jean-Pierre, B.A., L. ès L., Dipl. de l'É.N.S., M.A., Ph.D., Postdoctorat (Laval), titulaire

LEBLANC, Elaine, secrétaire

SAULNIER, Jason, technicien

[www.usainteanne.ca/cofram](http://www.usainteanne.ca/cofram)

Créée à l'automne 2004, par un généreux octroi du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, la chaire COFRAM pilote des études comparées sur la littérature orale et les traditions populaires des minorités acadiennes et canadiennes-françaises d'Amérique du Nord. Son programme de recherche examine les processus de diffusion et de rétention des traditions à divers points de vue – ancienneté, origine plurielle, actualité –, et met en rapport les régions périphériques et leur centre. De façon pratique, l'aménagement d'un laboratoire de littérature orale (LABOR) favorise l'observation de l'Amérique française sous l'angle choisi, l'entraînement d'une équipe d'étudiants et de collaborateurs à l'enquête orale, et le montage d'une réserve documentaire appropriée à la méthode comparative. Situé dans les locaux du Centre acadien, ce laboratoire profite déjà de la compétence qu'on y a développée depuis 1972 et des collections qu'il conserve (A. Chiasson, G. Comeau, A. Doucet, C. Roy). La chaire, lieu de concertation, de collaboration et d'échanges scientifiques, propose dans ce but une série de manifestations (cours, séminaires, conférences, journées d'études, colloques), dont elle diffuse au fur et à mesure les résultats sous forme de publications (bulletin de recherche *La Mouvée*, portail électronique, articles, actes de colloques); notamment, la préparation de recueils de contes populaires de toutes les régions de la francophonie nord-américaine et la rédaction de *Rabaska*, la seule revue vouée à l'étude des traditions populaires de l'Amérique française, sont, avec l'enseignement de la littérature orale, les premiers moyens mis en oeuvre par la chaire COFRAM. Ces travaux confirment l'engagement de l'Université Sainte-Anne dans le réseau des institutions françaises nord-américaines et la place qu'occupent ses professeurs-chercheurs dans l'avancement de son programme pluridisciplinaire d'enseignement et de recherche en études acadiennes.

## **Groupe de recherche en études acadiennes (GRÉA)**

[www.usainteanne.ca/grea](http://www.usainteanne.ca/grea)

Le 29 août 2005, des professeurs de l'Université Sainte-Anne, principalement issus des départements des Sciences humaines, de Pédagogie et d'Études françaises, ont convenu de former le Groupe de recherche en études acadiennes (GRÉA). Déjà engagés pour la plupart dans des activités scientifiques, ces chercheurs ont conçu le GRÉA comme un lieu de partage de leurs compétences en même temps que d'entraide mutuelle en vue de l'avancement des connaissances en études acadiennes et de leurs recherches en particulier. Ces objectifs découlent de la mission de l'Université Sainte-Anne, qui vise au développement de la communauté acadienne et à la promotion de sa culture, par la mise en valeur de l'histoire, de la littérature, de la langue, des traditions et du comportement social des Acadiens et des Acadiennes.

Les membres du GRÉA accomplissent cette mission de diverses façons: par la constitution d'équipes de chercheurs, qui, selon les besoins, s'allient des collègues d'autres universités à l'échelle régionale, nationale ou internationale, par l'organisation de rencontres scientifiques, notamment des conférences, des journées d'études ou des colloques, et par la diffusion de leurs travaux sous les formats appropriés: articles, brochures ou livres autonomes, films, disques, ou autre support. Deux revues, dirigées par des membres du GRÉA, sont produites à partir de l'Université Sainte-Anne. Ce sont *Port-Acadie*, qui a pris la relève de la *Revue de l'Université de*

*Sainte-Anne*, et *Rabaska*, revue d'ethnologie de l'Amérique française. Les activités de ce collectif de chercheurs sont résumées dans le *Bulletin d'information du GRÉA*; les numéros publiés sont accessibles au site de l'Université Sainte-Anne [www.usainteanne.ca](http://www.usainteanne.ca), sous l'onglet «recherche».

## Centre d'aide en affaires et en entrepreneuriat (CAAE)

[www.cdene.ns.ca/CAAE/tabid/129/Default.aspx](http://www.cdene.ns.ca/CAAE/tabid/129/Default.aspx)

LEBLANC, Angélique, directrice

Le CAAE est une organisation dont la mission est d'améliorer l'économie des régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse en fournissant une gamme appropriée de services en affaires de haute qualité aux entreprises et aux organismes à but non lucratif. Sous la gouvernance du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) et en collaboration avec l'Université Sainte-Anne, le CAAE est un centre universitaire d'aide aux entreprises qui favorise la pleine participation des étudiants de l'université dans l'accomplissement de son mandat. Parmi les services offerts par le CAAE, notons : services de consultation pour les entrepreneurs existants et potentiels (plans d'affaires, plans de marketing, études de faisabilité), ateliers de formation en affaires, gestion de projets particuliers et service de traduction. Le CAAE est subventionné en partie par l'APÉCA.

## Centre provincial de ressources pédagogiques

LOSIER, B.A., B.Éd. (Moncton), agente pédagogique

### **Historique**

Le CPRP fut mis sur pied par l'Université Sainte-Anne en 1979 en collaboration avec les conseils scolaires desservant les écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse. Au cours des années, le CPRP a été appelé à desservir aussi les écoles d'immersion, le personnel et les étudiants du département des Sciences de l'Éducation de l'Université Sainte-Anne, les éducatrices de la petite enfance travaillant en français dans la province ainsi que le public.

### **Bibliothèque de prêt**

Le CPRP dispose actuellement d'au-delà de 65 000 documents de toutes sortes : vidéocassettes, dvd, cartes géographiques, manuels, cahiers, jeux éducatifs, livres de lecture, cassettes, disques compactes, revues, et CD-ROM éducatifs. Les prêts annuels se chiffrent aux environs de 60 000 documents par an. La bibliothèque du CPRP est maintenant accessible sur le site Web du centre à l'adresse suivante :

<http://www.cprp.ca>

Les commandes s'effectuent par la poste, par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

[commandes@cprp.ca](mailto:commandes@cprp.ca)

Le CPRP assume les frais de poste pour l'envoi et pour le retour du matériel de la bibliothèque de prêt.

### **Service de formation**

Le CPRP rencontre régulièrement le personnel enseignant des écoles afin de l'aider dans des projets reliés à l'utilisation des documents du Centre. Les membres de l'équipe du CPRP participent activement aux comités d'élaboration de programmes et aux comités de travail du ministère de l'Éducation et du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la formation.

### **Service de publication**

Le but de ce service est de produire des documents pédagogiques, des guides, des programmes ou des catalogues qui répondent à des besoins spécifiques exprimés par le ministère de l'Éducation, les conseillers pédagogiques ou les membres du personnel enseignant ou encore parce qu'ils sont nécessaires au fonctionnement du CPRP. La priorité est accordée aux projets qui s'inscrivent dans le cadre de nouveaux programmes en français. Ce travail permet la réalisation de documents qui ne sont pas disponibles sur le marché et dont l'absence tend à rendre l'enseignement plus difficile. Le CPRP a ainsi publié au-delà de 60 titres au cours des dernières années.

## Centre de recherche en éducation (CREUSA)

Le Centre de recherche en éducation de l'Université Sainte-Anne (CREUSA) réunit les expertises des professeurs du Département des sciences de l'éducation. Un programme original de recherche a été créé en 1996, *Perspectives écologiques de l'éducation, maîtres et milieux*. Un volet important de la recherche des professeurs est canalisé vers la société environnante et les intervenants du monde de l'éducation dans les milieux francophones et anglophones.

## **Centre de recherche sur la santé en milieu minoritaire (CRESAM)**

Créé en 2005, le Centre de recherche sur la santé en milieu minoritaire (CRESAM) est le premier centre de recherche interdisciplinaire en matière de santé en milieu minoritaire au Canada. Favorisant les partenariats inter-universitaires comme ceux entre l'Université Sainte-Anne et la communauté, il regroupe des chercheurs provenant de différents domaines (universitaires, praticiens-médecins, travailleurs sociaux, etc. -) mais qui s'intéressent aux questions de la santé dans les communautés minoritaires. Dans le cadre du CRESAM, la santé est examinée sous l'angle de ses différentes dimensions. Cette approche pluridisciplinaire permet de dégager les problématiques qui se posent dans les communautés minoritaires de langues officielles vivant soit en milieu urbain, soit en milieu rural.

### **Centre Yves-Beauchesne**

RESPONSABLE – POSTE À COMBLER

Créé en 1989, le Centre Yves-Beauchesne existe pour promouvoir la lecture et l'écriture auprès des enfants et des adolescents francophones de la Nouvelle-Écosse. Il offre une expertise aux principaux intervenants de l'enfance et de la jeunesse: parents, enseignants (en exercice et en formation) et bibliothécaires.

### **Éducation permanente**

M. Alain CHABOT, B.Sc., M.Sc. (UQAR), responsable

Le Département de l'éducation permanente de l'Université Sainte-Anne organise des cours de niveau universitaire et autres à l'intention des divers secteurs de la population. Ces cours tentent de répondre à toute une gamme de besoins différents en éducation permanente, qu'il s'agisse simplement d'élargir les horizons culturels de l'individu, d'acquérir de nouvelles connaissances, de compléter un diplôme ou un certificat déjà entamé ou d'en commencer un nouveau. Lorsque les cours offerts répondent aux exigences des programmes réguliers de l'Université Sainte-Anne ou d'une autre université, les crédits universitaires attachés aux cours sont, dans bien des cas, applicables à des programmes d'études réguliers en vue d'un baccalauréat ou autre diplôme.

L'éducation permanente est également au service de divers groupes ou organismes pour faciliter la préparation de conférences, de colloques ou de documents.

### **Galerie Père-Léger-Comeau**

TARDIF Luc, B.A.V. (Laval), responsable

La Galerie Père-Léger-Comeau est disponible à la communauté artistique pour l'exposition d'œuvres variées.

### **Salle Marc-Lescarbot**

Personne responsable : M. Eric TUFTS

Éclairagiste : M. Edwin DOUCET

Réservations : M. Luc TARDIF, directeur des activités socioculturelles

Créée en 1990, cette salle de théâtre de 270 fauteuils offre une vaste scène de 22 m de large (dont 13 m d'ouverture de scène sur 10 m de profondeur), sans compter une avant-scène et une fosse d'orchestre. Elle est dotée d'un cyclorama et d'un équipement d'éclairage ETC à 96 rhéostats commandés manuellement ou par ordinateur, grâce à la console Express 48/96 à 192 canaux. Les Lekos et Fresnels peuvent être accrochés à de nombreux postes dans la salle et, sur scène, sur trois électriques fixes, accessibles par plate-forme élévatrice. Le système sonore est adéquat.

## **BOURSES ET PRIX**

### ***Bourses offertes par l'Université Sainte-Anne***

#### **1.0 Principes de base**

Les quatre principes de base pour l'attribution de bourses à l'Université Sainte-Anne sont les suivants :

- 1.1 Sauf pour les bourses d'excellence, les bourses sont offertes aux diplômés des écoles secondaires, aux cégépiens, aux universitaires s'inscrivant en Sciences de l'éducation et aux étudiants déjà inscrits à l'Université Sainte-Anne.
- 1.2 Les bourses sont versées aux étudiants de l'Université Sainte-Anne inscrits à temps plein.
- 1.3 Le rendement scolaire est le critère retenu pour l'attribution des bourses.
- 1.4 Les bourses sont offertes pour faire les études à l'Université Sainte-Anne.

## 2.0 Bourses d'excellence

- 2.1 Le boursier est inscrit à l'Université Sainte-Anne pour un premier programme de premier cycle allant jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat.
  - 2.2.1 Le candidat est inscrit dans une école homogène de langue française en Atlantique.
  - 2.2.2 Le candidat est inscrit à l'une des écoles désignées par l'Université Sainte-Anne (voir numéros 2.9.1 à 2.9.4 infra).
- 2.3 Le candidat a une moyenne d'au moins 80 % en 11<sup>e</sup> année et au premier trimestre de la 12<sup>e</sup> année, calculée de la manière suivante : la moyenne de tous les cours suivis en onzième (11<sup>e</sup>) année est additionnée à celle des cours suivis durant le premier semestre de la douzième (12<sup>e</sup>) année. Le total de ces deux moyennes divisé par deux donne la moyenne qui est utilisée dans le choix des boursiers.
- 2.4 De tous les diplômés de son école inscrits à l'Université Sainte-Anne, le candidat qui a conservé une moyenne d'au moins 90 % peut se mériter une bourse de 4 000 \$ par année, celui dont la moyenne est inférieure à 90 % mais au moins 85 % une bourse de 3 000 \$ par année, et celui dont la moyenne est inférieure à 85 % une bourse de 2 000 \$ par année.
- 2.5 La bourse est renouvelable annuellement sous réserve de maintenir une moyenne annuelle d'au moins 3,50 et d'avoir une pleine charge de cours (au moins 15 crédits par trimestre). Si l'étudiant ne maintient pas sa moyenne, perd sa bourse d'excellence, et réussit à remonter sa moyenne à 3,50 l'année suivante, il sera éligible pour les autres bourses de l'Université Sainte-Anne mais pas la bourse d'excellence.
- 2.6 L'attribution des bourses d'excellence est sujette à la politique générale d'attribution des bourses de l'Université Sainte-Anne.
- 2.7 Lorsqu'il est possible, les bourses d'excellence portent le nom d'un donateur particulier.
- 2.8 Sous réserve de rencontrer les critères d'admissibilité, chaque école désignée aux numéros 2.9.1 à 2.9.4 est garantie de recevoir au moins une bourse. Une école peut profiter de plusieurs bourses d'excellence si plusieurs candidats se les méritent et si le nombre de bourses est disponible.
- 2.9 Les écoles désignées sont :
  - 2.9.1 **Nouvelle-Écosse** (Conseil scolaire acadien provincial) :
  - 2.9.2 **Île-du-Prince-Édouard** (Conseil scolaire-communautaire Évangéline et Commission scolaire de langue française) :
  - 2.9.3 **Terre-Neuve et Labrador** (Conseil scolaire francophone provincial):
  - 2.9.4 Au **Nouveau-Brunswick** toutes les écoles francophones du conseil scolaire francophone provincial sont admissibles, et sous réserve de rencontrer les critères, au moins une bourse est garantie à une école, jusqu'à un maximum de six (6) bourses d'excellence dans la province.
- 2.10 L'Université Sainte-Anne offre annuellement **une bourse par excellence** de 5 000 \$ au candidat inscrit à l'Université et qui a conservé, conformément à la politique générale d'attribution 3.1.2, une moyenne d'au moins 95 %. Cette bourse s'adresse aux candidats des écoles spécifiées aux numéros 2.9.1 à 2.9.4. Le Comité se réserve le droit d'utiliser des critères additionnels, tel un engagement dans des activités parascolaires, etc.
- 2.11 L'Université Sainte-Anne peut offrir des bourses d'excellence à d'autres écoles non désignées aux numéros 2.9.1 à 2.9.4, et l'offre de ces bourses pourrait être des bourses différées à des étudiants inscrits au programme d'immersion à l'Université Sainte-Anne.
- 2.12 Ordre de priorités pour l'attribution des bourses d'excellence
  - 2.12.1 La liste de priorités ne remplace pas les conditions générales et spécifiques pour l'attribution des bourses.
  - 2.12.2 L'octroi de bourses est toujours sujet aux limites budgétaires établies par l'administration de la maison.
  - 2.12.3 Priorité 1 :  
La bourse par excellence de 5 000 \$.
  - 2.12.4 Priorité 2 :  
Une bourse d'excellence pour chaque école acadienne désignée aux numéros 2.9.1 à 2.9.3 ainsi que les six (6) bourses d'excellence au Nouveau-Brunswick au 2.9.4.
  - 2.12.5 Priorité 3 :  
Des bourses d'excellence à des étudiants des écoles qui ne sont pas comprises aux numéros 2.9.1 à 2.9.4 (moyenne d'au moins 85 %).

- 2.12.6 **Priorité 4 :**  
Des bourses d'excellence aux écoles désignées aux numéros 2.9.1 à 2.9.4 pour les étudiants avec des moyennes d'au moins 85 %.

### **3.0 Autres bourses offertes par l'Université**

#### **3.1 Politique générale d'attribution**

- 3.1.1 Le boursier est inscrit dans un programme d'une durée d'au moins deux ans à l'Université.
- 3.1.2 L'attribution des bourses aux nouveaux étudiants est basée sur le rendement scolaire dont la moyenne est calculée de la façon suivante : la moyenne de tous les cours suivis en onzième (11<sup>e</sup>) année est additionnée à celle des cours suivis durant le premier semestre de la douzième (12<sup>e</sup>) année. Le total de ces deux moyennes est ensuite divisé par deux pour donner la moyenne résultante qui est utilisée dans le choix des boursiers. Dans le cas d'étudiants universitaires, c'est la moyenne obtenue à la fin de la plus récente année d'études universitaires qui sera retenue.
- 3.1.3 L'attribution des bourses aux étudiants de l'Université Sainte-Anne est basée sur la moyenne obtenue à la fin de la plus récente année d'études universitaires suivie avec une charge normale.
- 3.1.4 Pour bénéficier d'une bourse, l'étudiant nouveau ou ancien doit être inscrit à temps plein.
- 3.1.5 Le processus d'attribution des bourses est automatique. Tous les dossiers d'étudiants admissibles sont examinés par le Comité pour l'attribution de bourses et de prix. Avant de recevoir sa bourse, l'étudiant doit compléter un contrat d'acceptation à cet effet.
- 3.1.6 En ce qui concerne les nouveaux étudiants, seuls ceux qui proviennent directement d'une école secondaire, d'un CÉGEP ou des universités pour s'inscrire en Sciences de l'éducation sont considérés.
- 3.1.7 Le montant de la bourse dépend de la moyenne générale obtenue par le candidat, du nombre de bourses à être attribuées et des critères recommandés par les donateurs.
- 3.1.8 La bourse est versée en deux versements égaux, au début de chaque trimestre de l'année universitaire, à l'étudiant par le bureau des finances après réception de l'autorisation du Comité. Les versements sont appliqués en tout premier lieu contre tous les frais dûs à l'Université.
- 3.1.9 Aucune bourse n'est attribuée à moins d'avoir obtenu une moyenne d'au moins 80 % ou 3,50.
- 3.1.10 Toute dérogation aux quatre principes de base pour l'attribution de bourses et de prix, et aux règlements généraux d'attribution de bourses doit être ratifiée par le Sénat universitaire.
- 3.1.11 Nonobstant la politique générale d'attribution de bourses, l'Université Sainte-Anne offre un maximum de cinq bourses annuelles (1 000 \$ chacune) aux étudiants parvenant du secondaire et s'inscrivant en immersion et qui ont conservé une moyenne annuelle de 90 % ou plus dans au moins cinq cours préparatoires à l'université, et ce, en plus de l'offre régulière de bourses différées et prévues par la politique générale actuelle.

#### **4.0 Remerciements et donateurs**

- 4.1 L'Université Sainte-Anne remercie les individus, les associations et les entreprises qui ont établi les bourses suivantes. Pour obtenir les critères particuliers rattachés à ces bourses, veuillez vous adresser au bureau du registraire.
- 4.2 Des donateurs ont donné au fonds de dotation un montant permettant d'offrir annuellement plus d'une bourse d'études aux étudiants méritants.

Bourses Agapite-H-Comeau-et-Élizabeth-Melanson  
Bourses de l'Association des anciens élèves et amis de l'Université Sainte-Anne  
Bourses des employés de l'Université Sainte-Anne  
Bourses Louis-R.-et-Clarice-Comeau  
Bourse Père-Léger-Comeau  
Bourses Roseann-Runte  
Bourses *The Halifax Herald Ltd*

- 4.3 Des donateurs ont donné au fonds de dotation un montant permettant d'offrir annuellement une bourse d'études aux étudiants méritants.

Bourse Abbé-Léonide-Cormier  
Bourse Algues-acadiennes-Ltée  
Bourse Alma-Comeau et Maurice-Saulnier  
Bourse Alphonse-Benoît

Bourse Alvina-Doyle-Murphy  
 Bourse Association des étudiants de commerce de l'Université Sainte-Anne  
 Bourse Association des professeurs, des professeurs et des bibliothécaires de l'Université Sainte-Anne  
 Bourse Barbara-L.-Hayward  
 Bourse Béatrice-Thibodeau  
 Bourse Club-Richelieu (Pointe-de-l'Église)  
 Bourse Dr-Hector-et-Évangéline-Pothier  
 Bourse Dr-Philippe-et-Colette-LeBlanc  
 Bourse Édith-Comeau-Tufts  
 Bourse Employés-de-soutien  
 Bourse des Femmes acadiennes de Clare  
 Bourse de la fondation Sigogne  
 Bourse François-LeBlanc  
 Bourse Frederick-Joseph-Emin, père  
 Bourse Gaston-Chagnon  
 Bourse Gérald-C.-Boudreau  
 Bourse de l'Honorable Ernest-G.-Cottreau  
 Bourse Hubert-J.-d'Entremont  
 Bourse J.-H.-Deveau-Assurance-Ltée  
 Bourse Jeanne-de-Valois  
 Bourse M<sup>re</sup>-Élie-LeBlanc  
 Bourse Omer-et-Bernadette-Blinn  
 Bourse Père-Léger-Comeau  
 Bourse des secrétaires de l'Université Sainte-Anne  
 Bourse Sénateur-Édouard-J.-Thériault

- 4.4 Les donateurs qui suivent ont donné au fonds de dotation un montant permettant d'offrir aux étudiants méritants une bourse d'études à une fréquence bisannuelle ou plus.

Bourse Abbé-Gaudet  
 Bourse Abbé-Jean-Marie-Gay  
 Bourse Abbé-Louis-Comeau  
 Bourse Abbé-Philippe-Thibault  
 Bourse Alain-et-Germaine-Maillet  
 Bourse Anna-Saulnier-Comeau  
 Bourse Carol-Sue-Smith  
 Bourse Catherine-Butler  
 Bourse Conseil du développement français de la Louisiane  
 Bourse en mémoire de Daniel Blinn  
 Bourse Dr-Gilles-Brissette  
 Bourse Élise-Roma  
 Bourse Éric-et-Deborah-Tufts  
 Bourse Famille-D'Amédée-Melanson-et-Louis-J.-Armstrong  
 Bourse Gérald-et-Charelle-Saulnier  
 Bourse Jacques-Cartier  
 Bourse Jean-Claude-et-Claire-Dol  
 Bourse June-et-Sylvestre-Muise  
 Bourse M<sup>re</sup>-Désiré-Comeau  
 Bourse R.-A.-Belliveau-Ltée  
 Bourse Rosalie-Gaudet  
 Bourse Ruth-et-Irving-Pink

## 5.0 Bourses du Patrimoine canadien

Seuls les citoyens canadiens et les immigrants reçus sont admissibles à ces bourses.

### 5.1 *Bourses du Patrimoine canadien pour l'étude de la langue seconde ou minoritaire*

Les étudiants inscrits à l'Université Sainte-Anne peuvent bénéficier de ces bourses conçues pour encourager les études dans des institutions où la langue d'enseignement est soit la langue minoritaire de la province, soit la langue seconde de l'étudiant.

Les bourses proviennent du Patrimoine canadien et sont administrées par les provinces. En Nouvelle-Écosse, une bourse d'un montant de 3 000 \$ accordé sur deux ans est disponible.

Il est à noter que l'étudiant doit faire une demande chaque année s'il veut être éligible pour la bourse cette année-là.

Les bourses sont administrées selon la politique du ministère de l'Éducation de la province de résidence de l'étudiant. Pour faire une demande de bourse, on peut s'adresser directement au ministère de la province ou territoire de résidence de l'étudiant.

#### 5.2 *Bourses de printemps et d'été pour l'apprentissage des langues*

Ce programme annuel du Patrimoine canadien donne de l'aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire qui font une session d'immersion en français ou en anglais langue seconde dans un établissement d'enseignement de leur province de résidence ou d'une autre province. La bourse couvre les frais de scolarité, de chambre et de pension pour les cinq semaines de la session. L'Université Sainte-Anne offre deux sessions de cinq semaines d'immersion française, une au printemps et l'autre à l'été. Pour de plus amples renseignements, on doit s'adresser au coordonnateur du programme au ministère de l'Éducation de sa province de résidence.

#### 5.3 *Programme de moniteurs de langues officielles*

Ce programme a été créé par le Patrimoine canadien pour encourager l'apprentissage et l'utilisation des deux langues officielles du pays. Les bourses s'adressent aux étudiants universitaires à plein temps qui aident les professeurs de français ou anglais langue seconde.

Les moniteurs travaillent six à huit heures par semaine dans leurs fonctions et reçoivent environ 4 000 \$ pour huit mois de participation au programme. Pour de plus amples renseignements, on doit s'adresser au coordonnateur du programme au ministère de l'Éducation de sa province de résidence.

#### 5.4 *Bourses pour les professeurs de langue seconde*

Ce programme du gouvernement fédéral s'adresse aux enseignants canadiens de français ou d'anglais langue seconde ou qui font leur enseignement dans la langue de la minorité. Il permet de suivre des cours de perfectionnement de courte durée afin de parfaire la formation pédagogique.

### 6.0 **Liste des coordonnateurs provinciaux pour les programmes de bourses du Patrimoine canadien :**

#### **Nouvelle-Écosse**

Coordonnateur provincial  
Programme de bourses de  
langues officielles  
Ministère de l'Éducation  
C. P. 578, Halifax (N.-É.) B3J 2S9  
Tél. : (902) 424-5283  
Télec. : (902)424-3937  
<http://dsalf.ednet.ns.ca>

#### **Île-du-Prince-Édouard**

Coordonnatrice provinciale  
Ministère de l'Éducation  
C. P. 2000  
Charlottetown (Î.-P.-É.)  
C1A 7N8  
Tél. : (902) 368-6495  
Télec. : (902) 368-4622  
[lrfontaine@gov.pe.ca](mailto:lrfontaine@gov.pe.ca)

#### **Nouveau-Brunswick**

Coordonnatrice provinciale  
Programme **Explore**  
(Anglais langue seconde  
et français langue première)  
Dir. des services pédagogiques  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 6000, Place 2000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1  
Tél. : (506) 453-2751  
Télec. : (506) 457-7835  
[nprogs@gov.nb.ca](mailto:nprogs@gov.nb.ca)

#### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Coordonnatrice provinciale  
Programme de langues  
Division de l'élaboration  
des programmes  
Ministère de l'Éducation  
C. P. 8700  
St. John's (T.-N.) A1B 4J6  
Tél. : (709) 729-2741  
Télec. : (709) 729-4845  
[language@gov.nl.ca](mailto:language@gov.nl.ca)

#### **Québec**

Programme de bourses d'été  
de langues

#### **Ontario**

Coordonnateur provincial  
Unité des programmes

Aide financière aux études  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue de La Chevrotière  
22e étage, Québec (QC) G1R 5A5  
Tél. : (418) 646-5233  
Télééc. : (418) 644-3158  
[bourses.languesseconde@meq.gouv.qc.ca](mailto:bourses.languesseconde@meq.gouv.qc.ca)

### **Manitoba**

Coordonnatrice provinciale  
Programmes **Explore**  
Bureau de l'éducation française  
Ministère de l'Éducation,  
citoyenneté et de la jeunesse  
1181, ave. Portage, Salle 509  
Winnipeg (MB) R3G 0T3  
Tél. : (204) 945-6935  
Télééc. : (204) 945-1625  
[languesofficielles@gov.mb.ca](mailto:languesofficielles@gov.mb.ca)

### **Alberta**

Coordonnatrice provinciale  
Dir. de l'éducation française  
Ministère de l'Éducation  
10044, 108e rue N.O.  
9e étage  
Edmonton (AB) T5J 5E6  
Tél. : (780) 427-2940  
Télééc. : (780) 422-1947  
[officialang@edc.gov.ab.ca](mailto:officialang@edc.gov.ab.ca)

### **Territoires-du-Nord-Ouest**

Coordonnatrice administrative  
Services scolaires et à la  
petite enfance  
Ministère de l'Éducation,  
de la Culture et de la formation  
C. P. 1320, Lahm Ridge Tower  
Yellowknife (NT) X1A 2L9  
Tél.: (867) 920-3416  
Télééc. : (837) 873-0109  
[eve\\_lavallee@gov.nt.ca](mailto:eve_lavallee@gov.nt.ca)

### **Nunavut**

Coordonnatrice territoriale  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 1000, Station 960  
Iqaluit (NU) X0A 0H0  
Tél. : (867) 975-5686  
Télééc. : (867) 975-5613  
[mtremblay@gov.nu.ca](mailto:mtremblay@gov.nu.ca)

Dir. de soutien aux étudiants  
Ministère de la formation et des  
Collèges et Universités  
C.P. 4500  
Thunder Bay (ON) P7B 6G9  
Tél. : (807) 343-7260  
Sans frais 1-800-465-3957 (ON)  
[explore@osap.gov.on.ca](mailto:explore@osap.gov.on.ca)

### **Saskatchewan**

Coordonnateur provincial  
Direction de l'éducation  
Ministère de l'Apprentissage de  
la Saskatchewan  
2220 avenue College,  
rez-de chaussée  
Regina (SK) S4P 4V9  
él. : (306) 787-6048  
Télééc. : (306) 787-3164  
[bmlo@sasked.gov.sk.ca](mailto:bmlo@sasked.gov.sk.ca)

### **Colombie-Britannique**

Coordonnateur provincial,  
Programmes de langue française  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 9160, STN PROV GOVT  
Victoria (C.-B.) V8W 9H3  
Tél. : (250) 356-5321  
Télééc. : (250) 387-1470  
[Gilbert.Verrier@gov.bc.ca](mailto:Gilbert.Verrier@gov.bc.ca)

### **Yukon**

Coordonnateur territorial  
Programmes en français  
Ministère de l'Éducation  
1000, boulevard Lewes  
Whitehorse, (YT)  
Y1A 3H9  
Tél. : (867) 667-8237  
Télééc. : (867) 393-6366  
[gilbert.lamarche@gov.yk.ca](mailto:gilbert.lamarche@gov.yk.ca)

## **7.0 Autres bourses**

### **7.1 Bourse acadienne**

Deux bourses de 1 000 \$ sont offertes annuellement par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à des diplômés des écoles acadiennes qui s'inscrivent à l'Université Sainte-Anne. S'adresser au registraire de l'Université.

#### 7.2 *Bourses pour études collégiales*

Chaque campus de l'Université Sainte-Anne reçoit un montant pour octroyer des bourses à ses étudiants. Les étudiants inscrits à temps plein à un programme de niveau collégial d'une durée d'un an sont éligibles pour cette bourse.

#### 7.3 *Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes*

La Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes offre un programme de prêts d'études venant en aide aux membres actifs ou à la retraite et leurs personnes à charge pour défrayer le coût des études post-secondaires **à temps plein**. Ces emprunts comportent un taux d'intérêt réduit et sont disponibles en montants de 1 200 \$, 1 500 \$, puis par tranches de 500 \$ jusqu'à un maximum de 4 000 \$ par étudiant, par année, jusqu'à concurrence de 16 000 \$ à vie par étudiant.

Tout membre en service ou ancien membre de la force régulière des Forces canadiennes peut soumettre une demande. Le demandeur doit compter un minimum d'un an de service dans la force régulière, soit dans l'Armée canadienne, après le 1er octobre 1946, ou dans les Forces canadiennes, après le 31 janvier 1968. La sélection peut être basée sur le revenu familial, les années de service ainsi que toute situation familiale exceptionnelle.

Les prêts sont remboursables sur douze, vingt-quatre, trente-six ou quarante-huit mois.

Les formulaires de demandes sont disponibles au site Web qui suit:

[http://sisip.com/fr/downloads\\_f/ealp\\_f.asp](http://sisip.com/fr/downloads_f/ealp_f.asp)

Les formulaires sont aussi disponibles à l'adresse suivante :

CAPFC  
234, Laurier avenue Ouest  
OTTAWA (Ontario) K1P 6K6  
Tél. : (613) 760-3447  
ou sans frais au 1-888-753-9828

Pour ceux qui désirent obtenir leur prêt à temps pour la session de septembre, veuillez nous faire parvenir vos formulaires de demande pour le 30 juin. Autrement, nous accepterons les demandes tout au long de l'année, jusqu'à l'écoulement des fonds disponibles pour le PPE.

#### 7.4 *Bourse Nova Scotia Power*

Depuis 1995, Nova Scotia Power donne à l'Université Sainte-Anne une bourse de 1 500 \$ par an à un étudiant qui s'est distingué à son école par l'excellence de son dossier scolaire ainsi que par ses activités extra-scolaires.

#### 7.5 *Bourses de la Société Saint-Pierre*

Cette société accorde des bourses aux étudiants du diocèse d'Antigonish. S'adresser à :

La Société Saint-Pierre  
a/s Madame Tancrède Chiasson  
Chéticamp (Nouvelle-Écosse) B0E 1H0

#### 7.6 *Fondation de l'Assomption, Compagnie mutuelle d'assurance-vie*

Cette fondation offre des bourses de 500 \$ non-renouvelables aux étudiants du niveau postsecondaire. Consulter le Site Web suivant:

[www.assomption.ca/Francais/index/dynamic.cfm?id=100](http://www.assomption.ca/Francais/index/dynamic.cfm?id=100)

#### 7.7 *Bourses de la Société Saint-Thomas d'Aquin*

Cette société offre des bourses et prêts aux étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard. S'adresser à :

Monsieur Edmond Arsenault  
21 Smallwood Crescent  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 3J4

#### 7.8 *Bourses des Chevaliers de Colomb*

Plusieurs conseils des Chevaliers de Colomb offrent des bourses aux étudiants de leur district. Les candidats doivent s'adresser au conseil de leur région pour obtenir des renseignements.

### 7.9 Bourses Légion royale canadienne

La Légion royale canadienne offre un nombre limité de bourses et la succursale locale offre souvent une ou plusieurs bourses à des étudiants méritants. Les candidats doivent s'adresser à la succursale de leur région pour obtenir des renseignements.

### 7.10 Bourses de l'Institut canadien pour la déficience mentale

Une bourse de 1 500 \$ par année est offerte aux étudiants qui poursuivent leurs études universitaires et prévoient oeuvrer auprès d'individus présentant un handicap mental ou dans le domaine proprement dit de la déficience mentale. S'adresser à :

Secrétariat  
Comité d'attribution des bourses et des subventions  
Édifice Kinsmen NIMR  
York University Campus  
4700, rue Keele  
Downsview (ON) M3J 1P3

### 7.11 Bourse Reine Elizabeth II

Cette bourse d'une valeur de 5 000 \$ a pour but d'encourager les jeunes Canadiens qui désirent approfondir leur connaissance de leur seconde langue officielle à poursuivre des études dans cette langue. S'adresser à :

Division des bourses  
Association des Universités et Collèges  
151, rue Slater  
Ottawa (ON) K1P 5N1  
(613) 563-1236

### 7.12 Bourse Office des affaires acadiennes du Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Cette bourse d'une valeur de 1 000 \$ est offerte aux étudiants inscrits à temps plein au programme Baccalauréat ès arts (double majeure anglais et français) avec certificat de traduction. L'étudiant doit avoir complété deux années d'études universitaires, avoir une adresse permanente de la Nouvelle-Écosse et avoir reçu la meilleure moyenne pondérée de l'année précédente.

Veillez consulter le registrariat pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces bourses et des autres bourses disponibles.

## 8.0 Prix

Pour être éligible pour des prix (8.1-8.10), l'étudiant doit être inscrit à temps plein à un programme universitaire.

### 8.1 Prix Hector-Pothier

Décerné au meilleur étudiant en sciences durant l'année universitaire, ce prix est offert par Mme Évangéline Pothier à la mémoire du docteur Hector Pothier.

### 8.2 Prix Université Sainte-Anne pour le progrès dans la langue française

Décerné à l'étudiant qui s'est le plus distingué par son application et ses progrès dans l'étude de la langue française durant l'année universitaire.

### 8.3 Prix Université Sainte-Anne pour l'excellence dans la langue anglaise

Décerné à l'étudiant qui s'est distingué par l'excellence de ses études anglaises durant l'année universitaire.

### 8.4 Prix de Son Excellence l'Ambassadeur de France au Canada

Décerné à l'étudiant qui s'est distingué par son application et ses progrès dans les sciences de l'éducation durant l'année universitaire.

### 8.5 Prix RBC Groupe Financier

Décerné à l'étudiant en sciences administratives qui a assumé sa formation; qui a eu un souci de parfaire ses connaissances générales dans le domaine des affaires; qui a témoigné d'une motivation à améliorer ses compétences linguistiques; et qui a fait preuve de leadership.

### 8.6 Bourse - études en médecine

Une bourse d'une valeur de 3 000 \$ est offerte par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse à un diplômé de l'Université Sainte-Anne qui poursuit ses études en médecine à une université francophone au Canada.

### 8.7 Bourse Père-Léger-Comeau

Cette bourse d'une valeur de 1 000 \$ est décernée à un étudiant qui s'est distingué par son rendement académique et qui, selon les autorités de l'Université, a manifesté une forte motivation pour l'apprentissage des deux langues officielles du Canada, a maîtrisé sa langue maternelle, a acquis une grande compétence dans sa langue seconde et a fait preuve d'un vrai désir de réussir.

#### 8.8 *Prix d'honneur Sénateur-Édouard-J.-Thériault*

Ce prix est décerné au diplômé qui, pendant son séjour à l'Université, s'est le plus distingué par son rendement académique, son bon esprit, son dévouement et sa participation active à la vie étudiante.

#### 8.9 *Médaille de la Gouverneure générale du Canada*

Décernée au finissant qui a conservé la moyenne générale la plus élevée durant son premier baccalauréat avec une charge normale de cours, tel que défini par l'annuaire et conformément aux règlements généraux d'attribution de bourses. Pour fin de moyenne générale, les trimestres de stages pratiques de longue durée ne sont pas compris dans les quatre plus récents trimestres.

#### 8.10 *Palmarès du Recteur*

Chaque trimestre d'hiver, l'Université inscrit au Palmarès du recteur les noms de tous les étudiants qui ont conservé une moyenne d'au moins 3.80 au cours de chacun des trois trimestres précédents. L'étudiant doit avoir suivi au moins cinq cours durant chacun de ces trimestres. Le Palmarès du recteur est exposé sur un tableau à cet effet à la Bibliothèque Louis-R.-Comeau. Chaque étudiant dont le nom figure au Palmarès du recteur reçoit un cadeau souvenir et un prix.

#### 8.11 *Prix d'excellence du secteur collégial*

##### **Prix du recteur** (un par programme)

Ce prix est décerné à l'étudiant qui a terminé ses études avec la meilleure moyenne académique dans son programme d'études.

##### **Prix du Conseil des gouverneurs**

Ce prix est décerné à un étudiant qui a fait preuve du meilleur esprit d'entraide et d'esprit communautaire tout en maintenant d'excellents résultats scolaires.

##### **Médaille de la Gouverneure générale du Canada**

Cette médaille est décernée à l'étudiant inscrit à temps plein qui a obtenu les meilleurs résultats dans le cadre d'un programme d'études menant à un diplôme (minimum de deux ans).

#### 9.0 **Prêts et bourses des gouvernements**

Les étudiants qui s'inscrivent à plein temps dans des programmes universitaires et collégiaux peuvent obtenir des prêts et/ou bourses de leur province de résidence. Les adresses des services de prêts et bourses des diverses provinces sont :

##### **Nouvelle-Écosse**

Bureau des emprunts étudiants  
Ministère de l'Éducation et de  
la Culture  
C. P. 2290, Succ. Halifax Central  
Halifax (N.-É.) B3J 3C8  
Tél. : (902) 424-8420  
1-800-565-8420  
Télé. : (902) 424-0540

##### **Nouveau-Brunswick**

Services fin. pour étudiants  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 6000, 548 rue York  
Fredericton (NB) E3B 5H1  
Tél. : (506) 444-5585  
1-800-667-5626  
Télé. : (506) 444-4333

##### **Île-du-Prince-Édouard**

Services financiers pour étudiants  
Ministère de l'Éducation  
C. P. 2000, 16 rue Fitzroy  
3<sup>e</sup> étage, Immeuble Sullivan  
Charlottetown (Î.-P.-É.)  
C1A 7N8  
Tél. : (902) 368-4640  
Télé. : (902) 368-6144

##### **Terre-Neuve/Labrador**

Aide financière aux étudiants  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 8700, Coughlan College  
St. John's (T.-N.)  
A1B 4J6  
Tél. : (709) 729-5849  
Télé. : (709) 729-2298  
[studentaid@gov.nl.ca](mailto:studentaid@gov.nl.ca)

**Ontario**

Dir. du soutien aux étudiants  
 Ministère de la Formation des  
 Collèges et Universités  
 189, chemin Red River, 4<sup>e</sup> étage  
 C.P. 4500  
 Thunder Bay (ON) P7B 6G9  
 Tél. : (807) 343-7260  
 Téléc. : (807) 343-7278

**Manitoba**

Aide financière aux étudiants  
 Ministère de l'Éducation  
 409-1811, avenue du Portage  
 Winnipeg (MB) R3G 0T3  
 Tél. : (204) 948-6321  
 Téléc. : (204) 948-3421

**Alberta**

Service aux étudiants  
 Ministère de l'Éducation  
 C. P. 28000, Succ. Main  
 Edmonton (AB) T5J 4R4  
 Tél. : (403) 427-3722  
 Téléc. : (403) 422-4516

**Territoires-du-Nord-Ouest**

Services aux étudiants  
 Ministère de l'Éducation, de la  
 Culture et de l'Emploi  
 C.P. 1320  
 Yellowknife, TNO  
 X1A 2L9  
 Tél. : (867) 873-7190  
 Téléc. : (867) 873-0336  
 Tél. : 1-800-661-0793  
 Téléc. : 1-800-661-0893

**Québec**

Service de l'accueil et des  
 renseignements  
 Aide financière aux études  
 Ministère de l'Éducation  
 1035, rue de la Chevrotière  
 Édifice G, 21<sup>e</sup> étage  
 Québec (QC) G1R 5A5  
 Tél. : (418) 646-4505  
 Tél. sans frais : 1-888-345-4505  
 Téléc. : (418) 644-1715  
[www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)

**Saskatchewan**

Aide financière aux étudiants  
 Ministère de l'Éducation  
 4635 Wascana Parkway  
 Regina (SK) S4P 3V7  
 Tél. : (306) 787-5620  
 Téléc. : (306) 787-1608

**Colombie-Britannique**

Services aux étudiants  
 Ministère de la Formation  
 et du Travail  
 C. P. 9173  
 Succursale Provincial Gov.  
 Victoria (C.-B.) V8W 9H7  
 Tél. : (604) 387-6100  
 Téléc. : (250) 356-9455

**Yukon**

Aide financière aux  
 étudiants  
 Ministère de l'Éducation  
 C. P. 2703  
 Whitehorse, Yukon  
 Y1A 2C6  
 Tél. : (867) 667-5929  
 Téléc. : (867) 667-8555

**Étudiants internationaux**

Après un an d'études, les étudiants internationaux sont admissibles à une variété de bourses et de prix, au même titre que les étudiants canadiens.

## FRAIS ANNÉE ACADÉMIQUE 2010-2011

**SCOLARITÉ****IMMERSION :**

1/2 trimestre	.....	1 417,00 \$	-----	étudiants internationaux	.....	2 043,00 \$
---------------	-------	-------------	-------	--------------------------	-------	-------------

1 trimestre .....	2 834,00 \$	----- étudiants internationaux .....	4 085,00 \$
2 trimestres .....	5 668,00 \$	----- étudiants internationaux .....	8 170,00 \$
<b>COLLÉGIAL : (étudiants canadiens et internationaux)</b>			
à temps plein (trimestres d'automne, d'hiver et de printemps).....			2 600,00 \$
cours du niveau collégial reconnu en équivalence au secteur universitaire.....			566,00 \$
à temps partiel (pour chaque bloc de 15 heures au pro-rata) .....			60,00 \$
cours formation libre .....			224,00 \$
cours FGA (pour ceux désirent compléter leurs études secondaires).....			56,00 \$
<b>COLLÉGIAL : Agent de bureau gouvernemental</b>			
Scolarité.....			3 100,00 \$
<b>UNIVERSITAIRE :</b>			
<u>Arts, Administration, Sciences :</u>			
par 3 crédits sans laboratoire.....			566,00 \$
frais de laboratoire (par cours).....			64,00 \$
cours du niveau collégial reconnu en équivalence au secteur universitaire.....			566,00 \$
<u>Éducation (B.A./B.Éd. ; B.Sc./B.Éd. ; B.Éd.) :</u>			
cours de pédagogie par 3 crédits.....			578,00 \$
<u>M.Éd. :</u>			
par 3 crédits .....			755,00 \$
<u>Étudiants internationaux :</u>			
par 3 crédits.....			782,00 \$
par 3 crédits au niveau de M.Éd.....			961,00 \$

Pour les étudiants résidents de la Nouvelle-Écosse, les frais de scolarité sont réduits par 128,30 \$ pour chaque cours universitaire de trois (3) crédits grâce au programme Nova Scotia Student Bursary.  
Étudiants du Canada hors-province 26,10 \$ pour chaque cours universitaire de trois(3) crédits.

COURS EN LIGNE EN PARTENARIAT AVEC CCNB DIEPPE (frais déterminés selon le cours)...	250,00 \$
COURS PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE POUR LES JURISTES.....	300,00 \$
(incluant les frais de technologie)	
PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE POUR LES JURISTES .....	1 500,00 \$
(incluant les frais de technologie)	
AUTRES COURS EN LIGNE .....	frais déterminés selon le cours
AUDITEUR LIBRE : .....	.50 % des frais
<b>ÉCOLES D'IMMERSION (PRINTEMPS, ÉTÉ 2009) :</b>	
citoyens canadiens : scolarité, chambre et pension (par 5 semaines).....	Cdn 2 500,00 \$
étudiants internationaux : scolarité, chambre et pension (par 5 semaines).....	US 2 800,00 \$

*Les personnes âgées de 60 ans et plus reçoivent un rabais de 50% des frais de scolarité.*

*Un intérêt de 1,5 % composé mensuellement sur le solde est ajouté au solde redevable et à tout compte en souffrance.*

**COTISATION DE L'AGÉUSA (ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE)  
ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES ET COLLÉGIAUX**

Étudiants à temps plein (par trimestre) .....	82,50 \$
Étudiants à temps partiel (par cours ou par 3 crédits) .....	16,50 \$
Frais de FCÉÉ (temps plein – par trimestre) .....	8,01 \$
Frais de FCÉÉ (temps partiel – par cours ou par 3 crédits) .....	1,60 \$

## PLAN DE SANTÉ

Plan santé et dentaire – simple .....	351,80\$
Plan santé et dentaire – familial .....	747,21\$

## AUTRES FRAIS

Étude de dossier .....	30,00 \$
Confirmation d'une avance - frais de scolarité (non remboursable et crédité envers les frais de scolarité – à payer avec le dépôt de résidence) .....	90,00 \$
Dépôt de caution pour les résidences .....	115,00 \$
(à payer avec la Confirmation d'une avance - frais de scolarité) à partir du 1 <sup>er</sup> août ( <i>frais supplémentaire pour inscription tardive</i> ) .....	+70,00 \$
Relevé de notes	
un à la fois ou le premier de plusieurs à la fois .....	12,00 \$
second et subséquents de plusieurs à la fois .....	+2,50 \$
Révision de notes .....	12,00 \$
Cas porté en appel .....	25,00 \$
Inscription à la liste des finissants .....	30,00 \$
après mi-septembre et mi-janvier .....	60,00 \$
Frais de remplacement de diplôme .....	25,00 \$
Frais de remplacement de certificat d'immersion .....	15,00 \$
Frais de remplacement de carte étudiante .....	10,00 \$
Impression (coût par feuille).....	0,06 \$
Photocopies (programmes collégiaux sauf FGA – étudiants à temps plein – payable une fois par année).....	20,00 \$
Photocopies (programmes collégiaux sauf FGA – étudiants à temps partiel – pour chaque cours) .....	10,00 \$
Photocopies (formation libre – pour chaque cours) .....	10,00 \$
Stages de longue durée (programme coopératif) .....	566,00 \$
Stages de longue durée (programme B.Ed.).....	578,00 \$
Manuels de cours (par trimestre – secteur universitaire) .....	+ 400,00 \$
Manuels de cours (par trimestre – secteur collégial) .....	selon le programme
Livres et matériaux : (par trimestre – programme <u>immersion</u> ) .....	300,00 \$
Livres et matériaux : (demi-trimestre – programme <u>immersion</u> ) .....	150,00 \$
Frais sportifs et récréatifs (par trimestre) .....	30,00 \$
Frais sportifs et récréatifs (moitié trimestre) .....	15,00 \$

N.B. Certains programmes du secteur collégial ont des frais supplémentaires.

Cours secourisme (niveau collégial) .....	selon la région
Certificat provincial (niveau collégial) .....	150,00 \$
Cours Intervention en situation de crise .....	50,00 \$
SIMDUT (étudiant).....	12,00 \$
SIMDUT (public).....	40,00 \$
Livre Alzheimer (niveau collégial) .....	120,75 \$

Cours Alzheimer (public).....	198,00 \$
Atelier Soins Palliatifs et livres (public) .....	149,71 \$

#### FRAIS DE RÉSIDENCE (par trimestre)

Dépôt de caution pour les résidences (à payer avec la Confirmation d'une avance - frais de scolarité) ..	115,00 \$
Chambre pour deux personnes (par personne) .....	1 638,00 \$
Chambre pour deux personnes (une personne) .....	2 003,00 \$
Chambre pour une personne .....	1 819,00 \$
Résidence Beaulieu (petite chambre) .....	2 003,00 \$
Résidence Beauséjour (grande chambre) .....	2 003,00 \$
Résidence Beauséjour (chambre/cuisinette) .....	2 107,00 \$
Résidence Bellefontaine (style appartement) .....	2 107,00 \$
Résidence Lajeunesse (style appartement) .....	2 107,00 \$

#### FRAIS DE CAFÉTÉRIA (par trimestre)

19 repas par semaine .....	1 839,00 \$
14 repas par semaine .....	1 771,00 \$

#### REMBOURSEMENT DE FRAIS

S.v.p. communiquer avec le bureau des finances pour les détails.

#### 4.0 Assurance-maladie

Les étudiants résidants de la Nouvelle-Écosse sont couverts par le *Nova Scotia Medical Services Insurance*. Les étudiants provenant des autres provinces canadiennes doivent s'assurer que leur régime provincial d'assurance-maladie continue de les couvrir pendant leurs études à l'Université Sainte-Anne. **Les étudiants internationaux doivent avoir recours à une assurance-maladie individuelle, et doivent faire preuve de cette protection à leur arrivée.**

#### 5.0 Assurance pour les effets personnels sur le campus

L'Université Sainte-Anne n'est nullement responsable des dommages causés aux effets personnels des étudiants ou du vol de ces effets personnels. Il incombe aux étudiants de se procurer les assurances nécessaires.

#### 6.0 Paiement des frais

6.1 L'Université refuse d'inscrire l'étudiant qui ne s'est pas acquitté de tous ses frais du trimestre précédent.

6.2 Les frais de scolarité ne sont pas diminués lorsqu'un étudiant s'inscrit en retard.

#### 7.0 Études à plein temps

7.1 À son arrivée, l'étudiant doit verser un minimum de 50 % des frais de l'année ou 100 % des frais du premier trimestre avant l'entrée en résidence ou avant l'inscription aux cours. L'étudiant qui n'est pas capable de produire les fonds nécessaires doit présenter une lettre pour les dossiers qui démontre le montant de prêt étudiant, bourse ou rémunération de l'Université qu'il va recevoir et il doit verser à l'Université au minimum les frais pour défrayer les cinq premières semaines en résidence (chambre et pension).

7.2 Au début du deuxième trimestre, l'étudiant doit avoir versé 100 % des frais de l'année ou du deuxième trimestre pour celui qui étudie seulement au deuxième trimestre, avant de suivre les cours ou d'habiter en résidence.

7.3 Si les frais n'ont pas été acquittés à temps, des intérêts de 1,5 % composés mensuellement sur le solde sont ajoutés au solde. L'Université se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un étudiant dont les frais sont en souffrance. L'étudiant qui ne s'est pas acquitté de la totalité de ses frais pour le trimestre en cours avant la période d'évaluation de ce trimestre peut se voir refuser le droit aux examens.

7.4 Dans le cas de l'étudiant inscrit au programme d'immersion, il doit s'acquitter de tous ses frais au moment de l'inscription.

7.5 L'étudiant doit s'acquitter de tous ses frais du trimestre en cours pour pouvoir recevoir son diplôme ou recevoir un relevé de notes. **Les limites de temps pour les cas d'appel, les révisions de notes, etc. ne sont pas reportées au cas où l'étudiant n'aurait pas reçu son relevé de notes pour cause de non-paiement de ses frais.**

7.6 L'étudiant qui ne rend pas à l'Université le matériel qu'il lui a emprunté encourt les mêmes pénalités que celui qui ne s'est pas acquitté de ses frais.

## 8.0 Temps partiel et éducation permanente

8.1 Les frais doivent être acquittés au plus tard à la deuxième classe.

## 9.0 Remboursement des frais

### 9.1 Frais de scolarité

Pour obtenir un remboursement de ses frais de scolarité, l'étudiant doit remplir le formulaire officiel de retrait de l'Université. La date de soumission de ce formulaire est la date du retrait en ce qui concerne les remboursements.

9.2 Les frais de scolarité du trimestre sont remboursés au complet si l'étudiant se retire de l'Université avant la fin de la première semaine de cours.

9.3 Après cette date, l'étudiant qui se retire de l'Université avant la semaine d'étude reçoit un remboursement de 50 % des frais de scolarité. Aucun remboursement n'est possible après le début de la semaine d'étude.

9.4 Le remboursement des frais de scolarité pour l'étudiant qui change son statut d'étudiant à temps plein à celui d'étudiant à temps partiel au cours d'un trimestre s'effectue selon les mêmes modalités que pour celui qui se retire de l'Université.

9.5 L'étudiant qui abandonne un cours de l'éducation permanente durant les 6 premières heures du cours sera entièrement remboursé. S'il abandonne le cours après ces 6 heures mais pendant sa première moitié, la moitié des frais de scolarité lui seront remboursés. Aucun remboursement n'est possible durant la deuxième moitié du cours. Les dates d'abandon et de remboursement des cours du printemps et d'été seront annoncées annuellement.

### 9.6 Frais de résidence et de cafétéria

L'étudiant qui désire se retirer de la résidence avant la semaine d'étude reçoit un remboursement de 50 % des frais de résidence. Aucun remboursement n'est possible après le début de la semaine d'étude.

9.7 Le remboursement des frais de cafétéria est proportionnel au nombre de semaines restant dans le trimestre au moment du retrait. L'étudiant a jusqu'au 15 septembre pour le premier trimestre et jusqu'au 15 janvier pour le deuxième trimestre pour changer de plan de repas.

### 9.8 Remboursement des frais à l'étudiant expulsé de l'Université

L'étudiant qui est expulsé de l'Université et/ou des résidences est sujet aux mêmes modalités de remboursement que celui qui se retire volontairement. La date de l'expulsion est la date de référence pour les remboursements, s'il y a lieu.

### 9.9 Reçus officiels pour fins d'impôt

Les reçus officiels pour fins d'impôt sont envoyés en février de l'année suivante celle où les frais ont été encourus.

# RÈGLEMENTS ACADÉMIQUES

**Nota Bene : L'étudiant est invité à consulter la direction du département ou des départements concernés avant d'arrêter son choix de programme et de cours. Chaque étudiant est entièrement responsable de ses choix et de son inscription. Certains règlements académiques s'appliquent spécifiquement à certains programmes; veuillez consulter les programmes d'études sur le site Web.**

## 1.0 Définitions

1.1 *Auditeur libre* : Un auditeur libre est celui qui, avec l'autorisation du directeur du département et l'accord du professeur, assiste à un ou plusieurs cours sans recevoir les crédits du cours ou l'accréditation vers un certificat ou un diplôme. Le statut d'auditeur libre est irréversible après la date limite pour changer de cours.

1.2 *Année universitaire* : L'année universitaire est la période comprise entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août. Elle est normalement composée de trois trimestres. Le premier trimestre en automne s'étend de septembre à décembre. Le trimestre d'hiver s'étend de janvier à avril. Le troisième trimestre s'étend d'avril à août. Il est divisé en deux sessions, l'une au printemps et l'autre à l'été.

1.3 *Comité d'admission* : Le Comité d'admission est composé du doyen, du registraire et du directeur du département.

1.4 *Crédits* : Unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail requise pour atteindre les objectifs particuliers des cours ou activités pédagogiques universitaires. Un cours de trois crédits correspond minimalement, selon l'estimation de l'Université, à quarante-cinq (45) heures de formation, planifiées et encadrées selon des formules pédagogiques variées et adaptées aux exigences des cours.

- 1.5 *Cours* : Un cours est une unité d'enseignement correspondant normalement à trois ou à six crédits, ou à un certain nombre d'heures au niveau collégial. L'enseignement peut être théorique, pratique ou dispensé sous forme de séminaires, de stages d'apprentissage ou de recherche dirigée. Un cours est identifié par un titre et par une cote.
- 1.6 *Cours obligatoire* : Cours requis pour satisfaire aux exigences du programme de l'étudiant.
- 1.7 *Cours au choix* : Cours choisi par l'étudiant parmi les cours à crédits universitaires.
- 1.8 *Cours préalable* : Cours devant avoir été réussi avant l'inscription de l'étudiant à l'autre cours.
- 1.9 *Étudiant hors-programme* : Étudiant admis conformément aux critères généraux d'admission et qui n'est inscrit à aucun programme régulier spécifié dans l'annuaire de l'Université. La registraire gère le dossier de l'étudiant hors-programme. Le statut d'étudiant hors-programme doit être renouvelé annuellement auprès de la registraire.
- 1.10 *Étudiant à plein temps* : Étudiant inscrit à au moins neuf crédits de cours pendant un trimestre (trois cours de 3 crédits chacun). Les cours suivis comme auditeur libre ne comptent pas dans ce calcul. Les cours de 6 crédits sont normalement répartis sur deux trimestres. Les stages doivent être faits à plein temps.
- 1.11 *Étudiant à temps partiel* : Étudiant inscrit à moins de neuf crédits de cours pendant un trimestre.
- 1.12 *Nouvel étudiant* : Étudiant inscrit pour la première fois à l'Université Sainte-Anne ou étudiant ayant interrompu ses études à l'Université Sainte-Anne et qui demande l'admission à un programme auquel il n'a pas été admis auparavant.

## **2.0 Durée des études**

- 2.1 L'étudiant doit finir son programme dans les dix ans suivant sa première inscription à ce programme.

## **3.0 Cours surannés**

- 3.1 Les cours suivis plus de dix ans avant l'inscription à un programme peuvent ne pas satisfaire aux exigences du programme. Le comité d'admission tranche ces questions.
- 3.2 L'étudiant absent pendant trois années consécutives ou plus de l'Université Sainte-Anne devra refaire les tests de classement lors de sa nouvelle inscription. Les résultats pourront situer l'étudiant au même niveau, à un niveau supérieur ou à un niveau inférieur à celui qu'il détenait au moment de son départ de l'Université. Dans le cas où son niveau se situe plus bas que celui qu'il détenait, il aura à répéter le ou les cours nécessaires pour retrouver son niveau, et ce, même s'il a déjà réussi les cours en question.

## **4.0 Inscription**

- 4.1 L'étudiant doit s'inscrire conformément aux procédures établies par l'Université Sainte-Anne. Pour que l'inscription soit officielle, le formulaire d'inscription doit porter toutes les signatures requises.
- 4.2 Normalement l'étudiant s'inscrit dans les cours recommandés pour le programme dans lequel il est admis. L'étudiant est invité à consulter la direction du département ou des départements concerné(s) avant d'arrêter son choix.
- 4.3 L'étudiant inscrit dans un programme régulier doit recevoir par écrit l'approbation du directeur de son programme avant de suivre un cours offert par l'Éducation permanente de l'Université ou de toute autre Université, s'il veut que le cours lui soit crédité.
- 4.4 Pour s'inscrire à un cours de l'Éducation permanente et en recevoir les crédits, toute personne doit être admise à l'Université soit dans un programme, soit hors-programme.

## **5.0 Modifications à l'inscription**

- 5.1 L'étudiant est responsable de remplir les formulaires officiels pour l'ajout et/ou l'abandon de cours, pour le transfert de programme, pour le retrait de l'Université et pour la candidature au diplôme. L'étudiant est aussi responsable de s'assurer que ses coordonnées restent à jour dans son dossier.
- 5.2 Seul l'étudiant peut entreprendre ces modifications et seul le bureau du registraire peut les rendre officielles. Aucun changement effectué d'une autre façon ne sera accepté. Pour qu'une modification soit officielle, le formulaire de modification d'inscription doit porter toutes les signatures requises.
- 5.3 *Transfert de programme* : L'étudiant doit compléter le formulaire de demande de transfert de programme et le faire approuver par le directeur du département responsable du programme auquel il veut être transféré ainsi que par le registraire. Aucun transfert de programme ne sera considéré après la date limite indiquée au calendrier universitaire.
- 5.4 *Ajout ou changement de cours*: Le calendrier académique comporte pour chaque trimestre, une date limite pour ajouter ou changer des cours. L'étudiant est responsable de s'assurer de respecter ces dates limites.

- 5.5 *Abandon de cours*: Le calendrier académique comporte pour chaque trimestre, une date limite pour l'abandon de cours sans pénalisation. **Cesser d'assister au cours ou aviser son professeur de l'abandon ne constitue pas un abandon au sens de ce règlement.**
- 5.6 Un cours abandonné dans les délais reçoit la mention « AB », ne confère aucun crédit et ne compte pas dans le calcul de la moyenne.
- 5.7 Dans le cas des cours offerts par l'Éducation permanente en dehors de l'horaire de cours réguliers de l'Université, l'étudiant peut abandonner le cours sans pénalisation si cet abandon est effectué durant la première moitié du cours. Le formulaire officiel doit toujours être complété.
- 5.8 *Abandon du programme*: L'étudiant qui décide d'abandonner son programme peut le faire en tout temps. Un formulaire doit être dûment rempli. L'étudiant doit rendre à son professeur ou à son facilitateur tout bien appartenant à l'Université Sainte-Anne.
- 5.9 L'étudiant dont le compte est en souffrance n'a pas le droit de recevoir un relevé de notes couvrant la période précédant son abandon.

## **6.0 Charge normale de cours**

- 6.1 La scolarité normale d'un étudiant est de 15 crédits par trimestre. L'étudiant pourra s'inscrire à un maximum de 6 crédits supplémentaires par trimestre s'il obtient l'approbation de son directeur de département.
- 6.2 La scolarité maximale pour chacune des sessions du printemps et de l'été est de 9 crédits, ou un total de 18 crédits si un programme exige l'inscription sur une base continue pendant ces deux sessions ou si l'étudiant obtient l'approbation de son directeur de département.

## **7.0 Études à temps partiel**

- 7.1 Tous les règlements académiques s'appliquent aux étudiants à temps partiel. Tous les programmes réguliers d'études de l'Université peuvent être suivis à temps partiel, mais des modalités spéciales peuvent s'appliquer. Un étudiant à temps partiel doit obtenir au moins trois crédits par période de douze mois, sinon il est automatiquement retiré de son programme.
- 7.2 Les cours suivis dans le cadre d'études à temps partiel ne sont pas nécessairement des cours offerts à l'extérieur de l'horaire régulier de cours de l'Université.
- 7.3 Le dossier d'un étudiant à temps partiel est suivi par le directeur du département responsable du programme.
- 7.4 Un étudiant peut toujours changer son statut de temps plein à temps partiel et vice versa.

## **8.0 Exigences linguistiques**

- 8.1 *Langue d'enseignement* : Tous les cours réguliers de l'Université (sauf ceux dont le sujet exige qu'ils soient enseignés dans une langue autre que le français) sont enseignés en français. Les étudiants doivent rédiger leurs travaux et examens dans la langue d'enseignement du cours. Dans la mesure du possible, les manuels obligatoires et notes de cours distribués aux étudiants sont dans la langue d'enseignement du cours.
- 8.2 *Compétence linguistique* : Il est entendu que tout professeur peut, sans autre avis préalable, attribuer le note « E », ou toute autre note qu'il juge appropriée, à tout travail écrit ou présentation orale pour lequel la qualité du français ne rencontre pas les normes attendues au niveau universitaire.
- 8.3 Dans les programmes offerts conjointement, en partenariat ou en collaboration avec d'autres universités, les exigences linguistiques peuvent varier. L'étudiant se réfère aux exigences particulières de son programme.
- 8.4 *Classement* : Au moment de l'inscription ou aux autres dates prévues à cet effet, tout nouvel étudiant écrit un test de classement en français. Le but est de déterminer les besoins linguistiques de l'étudiant et son cheminement éventuel dans les divers programmes, notamment en ce qui concerne les cours de français qu'il devra suivre. L'étudiant dont le niveau linguistique est inférieur au niveau exigé par l'Université sera tenu de suivre des cours d'appoint en français.
- 8.5 *Anglais langue seconde* : Les étudiants en anglais langue seconde écrivent un test de classement en anglais. L'étudiant dont le niveau linguistique est inférieur aux cours ANGL 1153 et ANGL 1163 devra suivre des cours d'appoint en anglais.
- 8.6 Les cours d'appoint sont les cours du français langue seconde (FRLS), anglais langue seconde (ANLS), ou tout autre cours approuvé. Un maximum de 15 crédits de cours d'appoint en langue peut être comptabilisé comme cours au choix dans tous les programmes comportant au moins 120 crédits. Les cours FRAN 1223 et FRAN 1233 peuvent être comptabilisés comme cours au choix. Pour les programmes de moins de 120 crédits, un maximum de 9 crédits de cours d'appoint peut être comptabilisé comme cours au choix. Le FRAN 1223 et FRAN 1233 comptent pour crédits de français dans les volets d'enseignement du français.

- 8.7 Les étudiants qui ne proviennent pas d'écoles de langue française pourront être tenus de s'inscrire à une ou à des sessions d'immersion avant de pouvoir s'inscrire aux programmes réguliers de l'Université. Voir règlements du département d'immersion française.
- 8.8 Les étudiants provenant d'écoles de langue française ne sont pas tenus de s'inscrire dans les programmes d'immersion.
- 8.9 La note obtenue pour un cours d'appoint en langue qui n'entre pas dans le programme de l'étudiant ne sert pas au calcul de la moyenne.
- 8.10 Les étudiants qui ont besoin de plus de 6 crédits en ANLS peuvent remplacer un cours d'anglais ANGL par 3 crédits ANLS.
- 8.11 Pour obtenir son diplôme de premier cycle, tout étudiant doit compléter avec succès le cours Langue écrite IV, ou en être exempté par le test de classement.
- 8.12 Les cours de français sont normalement suivis dans la séquence suivante : FRAN 1026, FRAN 1223, FRAN 1233, FRAN 1243 et FRAN 1253. Le point d'entrée dans cette séquence dépend des résultats du test de classement (voir 8.4). Exceptionnellement, avec la permission du Département des Études françaises, un étudiant qui fournit un solide dossier d'activités qui, selon lui, lui ont permis d'améliorer son niveau linguistique, peut demander à réécrire le test de classement.

## 9.0 Évaluation

- 9.1 Il est entendu que l'étudiant devrait assister aux cours et qu'il doit compléter de façon satisfaisante les travaux, les laboratoires, les stages exigés, etc. Au début de chaque cours, des plans de cours indiquant toutes les exigences propres au cours seront distribués aux étudiants.
- 9.2 Il y a au moins deux jours sans classes pouvant inclure le samedi et le dimanche immédiatement avant la période d'évaluation. Dans les cours où il y a un examen, il n'y a pas de travaux à remettre ni d'épreuves à passer au cours de la semaine précédant la période d'évaluation.
- 9.3 La note minimum de passage pour recevoir les crédits d'un cours est « D ».
- 9.4 *Note différée* : Un étudiant, pour des raisons jugées exceptionnelles et valables par le professeur et le directeur de département, peut demander un délai maximum de six semaines après la fin d'un trimestre pour satisfaire à toutes les exigences d'un cours. Avant d'obtenir l'autorisation désirée, le professeur déterminera par écrit ce qui reste à compléter par l'étudiant pour satisfaire aux exigences du cours et l'étudiant obtiendra toutes les signatures nécessaires.
- 9.5 La note « I » peut être attribuée dans un cours qui s'étend au-delà du trimestre. Le « I » est changé en note alphabétique une fois que les exigences du cours sont remplies.
- 9.6 Pour chaque cours terminé, l'étudiant reçoit une note selon l'échelle suivante :

### Barème de notation et définitions

NOTE	VALEUR	DÉFINITION
A+	4,30	Excellent
A	4,00	
A-	3,70	

L'étudiant a fait amplement preuve de l'originalité de sa réflexion. Il a fait preuve d'une capacité remarquable en analyse et en synthèse. Il saisit remarquablement bien la matière. Il a prouvé qu'il possédait une base de connaissances approfondie.

NOTE	VALEUR	DÉFINITION
B+	3,30	Bien
B	3,00	
B-	2,70	

L'étudiant a montré qu'il saisissait bien la matière. Il a fait preuve de capacités d'un certain niveau sur le plan critique et de compétences en analyse. Il comprend raisonnablement bien les questions pertinentes en la matière. Il a fait preuve d'une bonne compréhension avec les ouvrages portant sur le domaine.

NOTE	VALEUR	DÉFINITION
C+	2,30	Convenable
C	2,00	
C-	1,70	

L'étudiant a montré qu'il comprenait, dans une certaine mesure, la matière. Il a montré qu'il était capable de trouver les solutions de problèmes simples. Il a montré qu'il avait tiré profit de ses études universitaires.

NOTE	VALEUR	DÉFINITION
D	1,00	Passable (limite)

L'étudiant a fait preuve des capacités minimales exigées (sauf dans les programmes qui exigent une note minimum de « C »). Il a fait preuve d'une compréhension minimale avec la matière et de faibles compétences en réflexion critique et en analyse.

NOTE	VALEUR	DÉFINITION
E	0,00	Échec

L'étudiant n'a pas montré qu'il comprenait la matière enseignée. Il a fait preuve de faiblesse sur le plan de la réflexion critique et de ses compétences en analyse. Il n'a utilisé les ouvrages portant sur le domaine que de façon limitée ou non pertinente.

## 10.0 Symboles utilisés dans le relevé de notes

AB	un cours abandonné dans les délais prescrits sans pénalisation
AUD	auditeur libre
DIF	note différée (voir 9.4)
I	incomplet : l'étudiant n'a pas complété les exigences du cours
NS	non satisfaisant
S	satisfaisant
R	cours répété
EQ	équivalence
*	un cours qui ne compte pas dans la moyenne
CTN	cours continue

## 11.0 Moyenne annuelle et moyenne générale

11.1 La moyenne est calculée sur la base des cours suivis pendant une même année universitaire (moyenne annuelle) ou sur la base des cours suivis dans le cadre d'un programme (moyenne générale). Pour les fins de réadmission et de retrait de programme ou de l'Université, l'évaluation est faite à la fin du trimestre d'hiver. Si, durant le trimestre de printemps/été, l'étudiant réussit à remonter sa moyenne, son statut pourra être modifié.

11.2 La moyenne de l'étudiant est calculée de la façon suivante :

- On calcule une valeur pondérée pour chaque cours en multipliant la valeur numérique de la note reçue par le nombre de crédits attachés au cours;
- On fait la somme de toutes les valeurs pondérées;
- On divise la somme des valeurs pondérées par le total des crédits de tous les cours utilisés dans le calcul;
- On arrondit à la deuxième décimale.

11.3 Les cours suivants ne font pas partie du calcul de la moyenne : les cours abandonnés dans les délais prescrits, les cours suivis à d'autres établissements post-secondaires, les cours d'appoint en langue qui ne sont pas crédités envers le programme de l'étudiant.

11.4 *Cours répétés* : Un étudiant peut se réinscrire à un cours qu'il a déjà réussi. Les deux notes obtenues figureront dans le relevé de notes mais la note la plus élevée sera utilisée dans le calcul de la moyenne. L'étudiant ne reçoit les crédits du cours qu'une seule fois.

## 12.0 Révision de notes

12.1 Chaque étudiant a le droit de connaître la note qu'il a obtenue pour l'examen final. Le registraire émet les résultats du cours et/ou la note finale de l'ensemble du trimestre. Chaque étudiant a le droit d'examiner son examen final corrigé. L'examen appartient à l'Université Sainte-Anne. Dans les campus où se trouve le professeur, l'étudiant prend rendez-vous avec le professeur pour consulter son examen. Dans les campus où le professeur est absent, l'étudiant qui désire voir son examen final en fait la demande à son professeur. Le professeur envoie l'examen corrigé ou une copie de celui-ci au directeur du campus ou

au facilitateur. L'étudiant consultera en présence du directeur du campus ou du facilitateur son examen. L'examen ou la copie sera renvoyé au professeur par la suite.

- 12.2 Lorsqu'un étudiant a des raisons de croire que la note qui lui a été décernée est incorrecte, il peut demander une révision de note en suivant la procédure ci-dessous.
- 12.3 Dans la première étape, l'étudiant doit contacter le professeur pour faire les vérifications et effectuer une première révision. Cette étape est non officielle et ne requiert aucun déboursé de la part de l'étudiant. Toute modification de note déjà soumise au registraire doit être approuvée par le professeur et par le directeur du département.
- 12.4 Dans les six semaines suivant l'affichage de sa note sur le site Web officiel de l'Université Sainte-Anne, un étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut demander une révision de note officielle, en complétant le formulaire prévue à cette fin et en le déposant auprès du département concerné, accompagné d'un dépôt (voir section sur les frais). Les formulaires se trouvent au bureau du registraire.
- 12.5 La révision de la note est effectuée par un comité composé du professeur qui a donné le cours, par son directeur et, si possible, un autre professeur. Dans le cas où le directeur du département est le professeur concerné, sa responsabilité est assumée par un professeur désigné à cette fin par le doyen.
- 12.6 L'étudiant dont le compte est en souffrance perd le droit de demander une révision de note.
- 12.7 L'étudiant doit déposer, à l'appui de sa demande, toutes les pièces originales ayant servi à son évaluation qui lui a été remises par le professeur au cours du trimestre.
- 12.8 La note révisée peut être inférieure, égale ou supérieure à la note originale.
- 12.9 Les décisions de ce comité sont sans appel.

### **13.0 Reconnaissances des acquis et des équivalences**

- 13.1 L'université s'engage à reconnaître les acquis pertinents de toute personne qui en fait la demande. La demande sera étudiée par le Comité d'admission.
- 13.2 Le candidat ayant déjà fait des études dans une autre université ou dans un autre établissement postsecondaire devra faire parvenir un relevé de notes officiel de son établissement, la description des cours ainsi que les plans de cours si nécessaire, pour établir, s'il y a lieu, les équivalences de cours. Cependant, la moitié de la formation requise pour l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un Baccalauréat doit être suivie à l'Université Sainte-Anne.

### **14.0 Crédits obtenus ailleurs qu'à l'Université Sainte-Anne**

- 14.1 L'étudiant inscrit à un programme peut obtenir des crédits pour des cours suivis ailleurs. Un maximum de 50% des crédits du programme dans lequel l'étudiant est inscrit pourra être accordé pour les cours réussis ailleurs. Dans la mesure du possible, les cours suivis ailleurs devraient l'avoir été en français.
- 14.2 Un étudiant inscrit dans un programme de l'Université Sainte-Anne peut suivre des cours (en français pour le B.Éd.) dans une autre institution postsecondaire et se les faire créditer à l'Université Sainte-Anne, s'il obtient au préalable l'autorisation du directeur du programme et une lettre de permission dûment signée par le registraire.
- 14.3 Il est de la responsabilité de l'étudiant de demander à l'université où il a suivi les cours de faire parvenir un relevé de note officiel à l'Université Sainte-Anne, sans quoi les cours ne seront pas reconnus par cette dernière.

### **15.0 Suspension des études avec permission**

- 15.1 Un étudiant peut suspendre son programme d'études pendant une période déterminée à condition d'en obtenir l'autorisation préalable par le biais du formulaire approprié. Les signataires autorisés du formulaire préciseront sur celui-ci la durée de la suspension, les conditions rattachées aux crédits déjà complétés et, s'il y a lieu, les autres conditions.
- 15.2 L'étudiant absent pendant trois (3) années consécutives ou plus de l'Université Sainte-Anne devra refaire le(les) test(s) de classement lors de sa nouvelle inscription. Les résultats pourront situer l'étudiant au même niveau, à un niveau supérieur ou à un niveau inférieur à celui qu'il détenait au moment de son départ de l'Université. Dans le cas où son niveau se situe plus bas que celui qu'il détenait, il aura à répéter le ou les cours nécessaire(s) pour retrouver son niveau, et ce, même s'il a déjà réussi le (les) cours en question.

### **16.0 Suspension des études sans permission**

- 16.1 L'étudiant qui abandonne son programme d'études sans autorisation devra faire une nouvelle demande d'admission, acceptant ainsi les changements apportés au programme pendant son absence.

## **17.0 Candidature au diplôme**

- 17.1 Pour obtenir son diplôme, l'étudiant inscrit à sa dernière année de son programme doit compléter le formulaire d'inscription au diplôme et le remettre au bureau du registraire.
- 17.2 Le calendrier universitaire comporte deux dates limites pour l'inscription à la liste des finissants : une en septembre pour la collation des grades d'automne et une en janvier pour la collation du printemps.
- 17.3 Pour obtenir un certificat ou un diplôme, l'étudiant doit avoir satisfait à toutes les exigences du programme qui étaient en vigueur lors de son inscription. En cas de changement aux exigences du programme, l'étudiant a le choix d'opter pour les nouvelles exigences.

## **18.0 Doubles majeures, majeures avec spécialisation et mineures**

- 18.1 L'Université Sainte-Anne offre son programme de baccalauréat ès arts avec des majeures de 42 crédits et des mineures de 21 crédits ; elle offre aussi un programme de baccalauréat ès arts avec spécialisation de 60 crédits. Les étudiants qui s'intéressent à plus d'une discipline peuvent, s'ils le souhaitent, suivre un programme avec doubles majeures ou un programme de baccalauréat ès arts avec spécialisation avec une majeure dans une deuxième discipline. De surcroît, les étudiants ont toujours l'option d'ajouter une ou plusieurs mineures à leur programme de baccalauréat ès arts.
- 18.2 Les étudiants qui s'intéressent à un programme avec doubles majeures, avec spécialisation ou avec une ou plusieurs mineures doivent consulter les départements concernés avant de s'inscrire. Pour pouvoir obtenir leur diplôme, il leur faut répondre à toutes les exigences spécifiques de chaque portion de leur(s) programme(s) universitaire(s). L'Université tient à signaler qu'il pourra y avoir des cours supplémentaires à prendre dans ces programmes d'études.
- 18.3 Une double majeure ne peut, sous quelque exception que ce soit, constituer un deuxième diplôme.

## **19.0 Deuxième diplôme**

- 19.1 Un étudiant diplômé peut entreprendre un deuxième diplôme en complétant un minimum de 30 nouveaux crédits à l'Université Sainte-Anne et en satisfaisant toutes les exigences requises pour le deuxième diplôme.

## **20.0 Diplômes avec mention**

- 20.1 Pour être éligible à une distinction, l'étudiant doit avoir été inscrit à au moins 5 cours par trimestre pendant chacun des trimestres d'automne et d'hiver des trois dernières années de ses études sauf, possiblement, lors de son dernier trimestre s'il n'avait pas besoin de le faire pour rencontrer toutes les exigences de son programme. Pour obtenir la mention « avec très grande distinction », l'étudiant doit avoir une moyenne générale de 4,00 ou plus. Les étudiants inscrits à des programmes d'une durée de moins de 3 ans ou à temps partiel ne sont pas éligibles aux distinctions.

## **21.0 Attestation d'études**

- 21.1 L'Université remet une attestation d'études à l'étudiant qui le demande, qu'il s'agisse d'un seul cours ou d'un programme.

## **22.0 Palmarès du recteur**

- 22.1 Chaque trimestre d'hiver, l'Université inscrit au Palmarès du recteur le nom de tous les étudiants qui ont conservé une moyenne de 3.80 ou plus au cours de chacun des trois trimestres précédents excluant le trimestre d'avril à août. L'étudiant devra avoir suivi au moins cinq cours durant chacun de ces trimestres. Le Palmarès du recteur est exposé sur un tableau à cet effet à la Bibliothèque Louis-R.-Comeau. Chaque étudiant dont le nom figure au Palmarès du recteur reçoit un cadeau souvenir et un prix en argent.

## **23.0 Réadmission provisoire**

- 23.1 *Réadmission provisoire*: Un étudiant qui n'a pas encouru de réadmission provisoire auparavant recevra un avis de réadmission provisoire pour l'année suivante si sa moyenne annuelle est supérieure à 1,00 mais inférieure à 1,70 (ou à toute autre moyenne exigée par son programme d'études).

## **24.0 Retrait obligatoire du programme**

- 24.1 Un étudiant reçoit un avis de retrait de son programme s'il a déjà encouru une réadmission provisoire et sa moyenne annuelle est inférieure à la moyenne exigée par son programme d'études.
- 24.2 Le retrait du programme est d'au moins une année (de septembre à août) et l'étudiant doit faire une nouvelle demande d'admission pour retourner au programme dont il a dû se retirer. Au cours de son retrait du programme, l'étudiant peut s'inscrire à un autre programme d'études s'il y est admis.
- 24.3 Un étudiant qui aurait échoué un stage requis dans son programme pourra reprendre un stage une seule fois. Une entente pour reprendre son stage devra être conclue avec la direction du département. Un deuxième échec au stage a pour conséquence un retrait obligatoire du programme.

24.4 *Programmes d'immersion française* : Un étudiant reçoit un avis de retrait du programme d'immersion (y compris les sessions de printemps et d'été) après avoir obtenu plus d'une fois une note inférieure à un « D » à tout cours suivi au Département. Si l'avis de retrait est remis au cours du trimestre d'automne, le retrait s'échelonne jusqu'en septembre de l'année suivante. Si l'avis de retrait est remis au cours du trimestre d'hiver, le retrait s'échelonne jusqu'en janvier de l'année suivante. Si l'avis de retrait est remis à la session de printemps, le retrait s'échelonne jusqu'à la session de printemps de l'année suivante. Il en ira de même pour la session d'été.

## **25.0 Retrait obligatoire de l'université**

25.1 Un étudiant reçoit un avis de retrait obligatoire de l'Université s'il se trouve dans une des situations suivantes :

- sa moyenne annuelle est inférieure à 1,00;
- il reçoit un deuxième retrait obligatoire de programme;
- ayant déjà encouru une réadmission provisoire, sa moyenne annuelle est inférieure à 1,70.

25.2 Le retrait obligatoire de l'université est d'au moins une année (de septembre à août). L'étudiant doit faire une nouvelle demande d'admission pour revenir à l'Université. Au cours de son retrait, l'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours universitaire de l'Université Sainte-Anne. Pendant le retrait, les lettres de permission pour s'inscrire à une autre université ne seront pas émises. (voir 11.1)

## **26.0 Honnêteté intellectuelle**

26.1 L'honnêteté intellectuelle est centrale à l'apprentissage universitaire. Elle est compromise par le plagiat et la tricherie.

26.2 Le plagiat consiste à faire passer pour siennes les idées et les paroles d'autrui ou tout matériel obtenu par le biais des ressources informatiques. Les cas de plagiat comprennent entre autres :

- copier des textes ou des portions de texte, ou d'ouvrages, ou des documents sur Internet, sans indiquer qu'il s'agit de textes empruntés et sans en citer la source;
- omettre de citer la source d'un texte paraphrasé ou résumé;

26.3 Les cas de tricherie comprennent entre autres :

- soumettre en son nom un texte préparé en tout ou en partie par quelqu'un d'autre; soumettre en son nom un texte préparé en tout ou en partie par quelqu'un d'autre et effectué dans le cadre d'un travail de groupe non autorisé par le professeur. Il revient au professeur du cours de permettre un travail de groupe et de définir quelle doit être la participation de chaque membre du groupe à l'élaboration puis, à la rédaction du travail afin d'éviter des situations ambiguës telles le cas où des rapports de laboratoire identiques sont rédigés par plusieurs membres d'un même groupe de laboratoire;
- emprunter, acheter, vendre ou prêter un texte qui sera soumis en vue de satisfaire aux exigences d'un cours;
- soumettre le même texte dans plus d'un cours;
- recevoir de l'aide ou de l'information d'un autre étudiant lors d'un test ou d'un examen ou donner de l'aide ou de l'information à un autre étudiant lors d'un test ou d'un examen;
- utiliser du matériel interdit lors d'un test ou d'un examen;
- soumettre un texte écrit en tout ou en partie par quelqu'un d'autre lors d'une épreuve d'évaluation;
- soumettre de la fausse information dans un travail ou un rapport;
- obtenir les questions d'un test ou d'un examen de façon non autorisée;
- se faire passer pour autrui lors d'un test ou examen ou faire faire un test ou un examen par quelqu'un d'autre.

26.4 Un étudiant qui se rend coupable d'un premier cas de tricherie ou de plagiat encourt l'une des mesures suivantes :

- Le professeur exige qu'il refasse le travail qui a été plagié ;
- Le professeur attribue la lettre « E » à un travail ou un rapport plagié ou à un examen ou un test où il y a eu tricherie;
- Le professeur attribue la lettre « E » pour l'ensemble du cours.

26.5 Dans tous les cas ci-haut mentionnés, le professeur avise l'étudiant, le directeur du département, et le doyen.

26.6 En cas de récidive de plagiat et ou de tricherie, le doyen convoque le comité disciplinaire (voir 33). Si le comité trouve l'étudiant coupable, l'étudiant encourt l'une des sanctions suivantes :

- Renvoi temporaire de l'Université Sainte-Anne.

- Renvoi permanent de l'Université Sainte-Anne.

26.7 Un étudiant qui est expulsé pour des raisons de plagiat ou de tricherie peut faire une demande de réadmission. Cette demande se fait par écrit au Comité d'admission. Un minimum de 18 mois doit s'être écoulé depuis l'expulsion pour que la demande soit considérée. Le Comité d'admission fait une recommandation avec raisons à l'appui au Sénat universitaire. Le Sénat universitaire tranche, au plus tard à sa réunion du mois d'août, et sa décision est exécutoire.

26.8 Aucune demande de réadmission ne sera considérée de la part d'un étudiant expulsé une deuxième fois pour des raisons de plagiat ou de tricherie.

## **27.0 Procédure d'appel dans l'application des règlements académiques**

27.1 L'étudiant qui s'estime lésé par l'application d'un règlement académique peut entamer les procédures suivantes, si son compte n'est pas en souffrance.

27.2 Dans un premier temps, l'étudiant aura des discussions informelles avec la ou les personnes ayant pris la décision contestée. S'il n'obtient pas satisfaction à ce niveau, il portera son cas devant le directeur du département d'où émane la décision. Si le directeur est l'une des personnes ayant pris la décision contestée, l'étudiant portera son cas devant le doyen.

27.3 Si l'étudiant n'est toujours pas satisfait après cette procédure informelle, il pourra formellement porter son cas devant le doyen. Cette requête sera faite par écrit au doyen au plus tard trois (3) semaines après l'émission de l'avis officiel de la décision contestée. Lorsque le doyen constate que les procédures informelles ont été suivies, il convoque le Comité d'appel (ci-après nommé le Comité). À ce moment l'étudiant fera parvenir sa requête par écrit, et accompagné d'un chèque ou d'un mandat-poste pour acquitter les frais d'appel (voir Section « Frais »).

27.4 Le Comité n'a pas le droit de modifier les règlements de l'Université et sa juridiction se limite strictement aux règlements académiques.

27.5 L'application de toute décision portée en appel est suspendue jusqu'à ce que le Comité se prononce.

27.6 Le Comité rend sa décision au plus tard quinze (15) jours ouvrables après réception de la requête. Cependant, toute requête d'appel reçue entre le 15 juin et le 31 juillet pourra être considérée comme ayant été reçue le 31 juillet. Le Comité communique sa décision circonstanciée par écrit uniquement au doyen et au registraire qui s'assure du respect des règlements académiques. Le doyen informe, par écrit, l'étudiant.

27.7 Les frais d'appel sont remboursés à l'étudiant qui reçoit gain de cause.

27.8 Les décisions du comité sont exécutoires et sans recours.

## **28.0 Politique contre la discrimination et le harcèlement**

28.1 L'Université Sainte-Anne vise à reconnaître la dignité et la valeur de chaque personne ainsi que l'égalité des droits et des possibilités sans discrimination ou harcèlement. En vertu de la *Loi sur les droits de la personne de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Human Rights Act)* de 1969, telle que modifiée en 1991, chaque personne a droit à un traitement égal, y compris le droit d'être libre de tout harcèlement ou de discrimination.

28.2 L'institution mets à la disposition de la communauté universitaire un dépliant décrivant en détail cette politique. Cette politique est également disponible sur le site Web.

## **29.0 Politique sur les besoins spéciaux**

29.1 L'Université Sainte-Anne offre un programme pour aider les étudiants ayant des besoins spéciaux.

29.2 *Politique* : La politique de l'Université est basée sur la *Loi sur les droits de la personne de la Nouvelle-Écosse* qui protège les individus qui ont des difficultés visuelles, d'ouïe, de mobilité, et des difficultés non visibles y inclus les problèmes de santé mentale et les troubles d'apprentissage.

29.3 L'institution met à la disposition de la communauté universitaire un dépliant décrivant en détail cette politique. Cette politique est également disponible sur le site Web.

## **30.0 Divulgarion de renseignements sur l'étudiant**

**N.B.** Cet article est soumis à la législation proclamée de la province de la Nouvelle-Écosse concernant l'accès à l'information.

30.1 *Accès de l'étudiant à son dossier* : En vertu de la loi dite *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, l'étudiant peut avoir accès à son dossier et peut demander la rectification d'information qui est incorrecte ou qui est estimée incorrecte. Un employé du Bureau d'admission est toujours présent pendant que l'étudiant consulte son dossier.

30.2 L'étudiant peut obtenir un relevé de notes en payant les frais requis. **Un relevé de notes ne sera pas émis à un étudiant qui doit de l'argent à l'Université.**

**30.3** *Divulgence à l'intérieur de l'Université:* Le contenu académique du dossier des étudiants est mis à la disposition des administrateurs et comités universitaires lorsqu'il y a une raison académique pour le consulter. Le consentement de l'étudiant est pris pour acquis.

**30.4** *Divulgence à d'autres personnes :* Les renseignements nécessaires peuvent être divulgués sans le consentement formel de l'étudiant en s'adressant au registraire :

- à ceux qui détiennent un ordre judiciaire ou une assignation à témoigner à cet effet ou pour se soumettre aux lois fédérales ou provinciales
- dans le cas d'urgence mettant en jeu la santé ou la sécurité de l'étudiant;
- dans les cas où l'étudiant a un contrat avec une tierce partie donnant à celle-ci accès à son dossier (par exemple : un organisme boursier).

**30.5** Dans toute autre situation, aucun renseignement à propos d'un étudiant n'est divulgué sans son consentement préalable. Le consentement formel s'applique dans tous les cas, y compris les requêtes d'information venant des parents de l'étudiant, de son conjoint, des bureaux de crédit ou de la police.

### **31.0 Politique d'utilisation d'Internet par les étudiants**

**31.1** L'accès à Internet via le réseau de l'Université Sainte-Anne est un privilège, non pas un droit, réservé aux membres du personnel et étudiants. L'utilisateur d'Internet est responsable de ses activités et de ses actions. Un usage inacceptable du réseau peut entraîner la révocation du privilège et/ou l'expulsion de l'Université. Selon le cas, l'intervention des services chargés de faire respecter la loi peut être recommandée.

**31.2** L'Université juge inacceptable les actes suivants :

- s'engager dans des activités illégales (violation du droit d'auteur ou des obligations contractuelles; ex : distribution illégale de logiciels, musique, films ...)
- endommager les équipements ou la permanence du système
- emprunter sans autorisation du matériel appartenant à l'Université pour une utilisation personnelle
- effacer de façon malveillante les données d'un utilisateur tiers ou celles de l'Université
- obtenir un accès non autorisé aux ressources et aux entités informatiques de l'Université
- brimer le droit à la vie privée d'un autre utilisateur
- porter atteinte à la confidentialité de documents appartenant à l'Université
- afficher des communications personnelles sans le consentement de l'auteur
- afficher des messages anonymes ou s'engager dans des actes de harcèlement sur Internet
- accéder, créer ou distribuer du matériel, des textes, des sons, des images de nature illicite, à caractère pornographique ou explicitement sexuel, obscène, criminel, terroriste, raciste, menaçant, portant atteinte à la personne, aux droits ou aux croyances utiliser Internet à des fins commerciales
- divulguer et/ou partager son code d'accès et/ou son mot de passe
- utiliser des logiciels non autorisés par l'Université
- toute autre action jugée inacceptable L'Université se réserve le droit de modifier cette liste, non exhaustive, en fonction des avancées technologiques et des nouveaux risques encourus.

**31.3** La direction de l'Université n'est pas responsable des dommages que pourrait subir l'utilisateur en ligne avec son accès Internet.

**31.4** La direction de l'Université, dans la mesure du possible, assurera la confidentialité de l'utilisateur. Cependant, certaines circonstances peuvent exiger l'accès (physique ou par logiciel) à l'ordinateur de l'utilisateur ou aux logs retraçant l'activité Internet/Extranet de l'utilisateur,

- si la loi l'exige;
- si le maintien du réseau l'exige;
- si un mauvais usage ou une acte illégale est soupçonné;
- si la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*) l'exige.

**31.5** L'accès à l'Internet est réservé à des fins d'information, de recherche et d'éducation.

31.6 Lorsqu'un utilisateur reçoit son droit à l'usage du réseau de l'Université, il s'engage à prendre connaissance des règlements qui y sont reliés et à s'y conformer. Il dégage la direction de l'Université et le personnel de toute responsabilité reliée à son accès réseau. Il s'engage de plus à renoncer à son privilège d'accès à Internet s'il enfreint les conditions et les règlements de la politique.

### **32.0 Politique d'utilisation du courrier électronique par les étudiants**

32.1 Tous les messages créés, sauvegardés, envoyés ou reçus via la système de messagerie, même les messages personnels (l'usage du système à des fins personnelles est toléré tant que cela n'interfère pas avec le travail), demeurent la propriété de l'institution. Le courriel de l'utilisateur peut être surveillé sans notification préalable si l'institution l'estime nécessaire. S'il y a évidence d'un non respect des termes et conditions d'usage décrits ci-dessous, l'institution se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires (ceci incluant l'arrêt temporaire ou définitif du service) ou légales.

32.2 L'utilisateur est conscient que toutes les informations, données, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, images, vidéos, messages ou tout autre matériel (ci-après, dénommés collectivement le « contenu ») qu'ils soit portés à la connaissance du public ou transmis de manière privés, sont sous la seule responsabilité de la personne ayant émis ce contenu. L'utilisateur seul, et non l'Université Sainte-Anne, est entièrement responsable du contenu qu'il affiche, télécharge, envoie par courrier électronique ou transmet de toute autre manière par l'intermédiaire du système de messagerie. L'Université Sainte-Anne n'exerce pas de contrôle du contenu transmis et en conséquence ne garantit pas l'opportunité, la licéité, la probité ou la qualité de ce contenu. En toutes hypothèses, l'institution ne pourra être tenue responsable du contenu.

32.3 L'Université Sainte-Anne se réserve le droit d'utiliser les adresses des cartes réseaux et IP pour identifier l'utilisateur dans le cas échéant.

32.4 L'utilisateur s'interdit de :

- télécharger, envoyer, transmettre par courrier électronique ou de toute autre manière tout contenu qui soit illégal, nuisible, menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, diffamatoire, vulgaire, obscène, menaçant pour la vie privée d'autrui, haineux, raciste, ou autrement répréhensible;
- envoyer des courriels non sollicités;
- contrefaire des en-têtes ou manipuler de toute autre manière l'identifiant de manière à dissimuler l'origine du contenu transmis via le système de messagerie.

32.5 *Usage du système* : L'utilisation première du système est d'assurer un service indispensable à l'environnement académique et administratif. L'Université Sainte-Anne se réserve le droit de surveiller l'utilisation faite par l'utilisateur si une utilisation abusive à des fins personnelles est soupçonnée.

### **33.0 Comité disciplinaire**

33.1 L'Université s'engage à fournir à la communauté universitaire le meilleur environnement possible pour le travail et pour les études, un environnement qui permette l'épanouissement, l'amitié, et la collégialité. La politique contre la discrimination et le harcèlement, la politique touchant les besoins spéciaux, et les modalités pour la résolution des conflits en ce qui concerne les notes, l'application des règlements académiques, et les infractions contre l'honnêteté intellectuelle, reflètent cet engagement. Pour d'autres délits, cas de récidive de plagiat ou tricherie, de vandalisme du matériel pédagogique, ou d'autres infractions des politiques, ou comportements jugés inacceptables, l'Université peut convoquer un étudiant devant le Comité disciplinaire.

33.2 Tout avis de comparution sera accompagné d'une copie des procédures régissant le comité disciplinaire.

33.3 Les étudiants convoqués devant le Comité auront le droit d'être accompagnés par un représentant.

## **RÈGLEMENTS COLLÉGIAUX**

Les règlements académiques s'appliquent à l'ensemble de l'Université Sainte-Anne, et à tous les étudiants qu'ils soient inscrits dans un programme universitaire, un programme collégiale, ou hors-programme. Par contre, les règlements suivants s'appliquent spécifiquement aux programmes collégiaux. En cas de conflit entre l'un des ces règlements collégiaux et un règlement académique, c'est le règlement collégiale qui prévaut.

## **1.0 Offre des programmes**

1.1 Les programmes collégiaux sont normalement offerts à temps plein. Certains programmes ne sont pas offerts à chaque année. L'Université ne peut pas être tenue responsable d'offrir des cours que l'étudiant n'aurait pas suivis durant le cheminement régulier à temps plein.

## **2.0 Inscription**

2.1 L'étudiant est tenu de s'inscrire à chacun des cours et des stages qu'il suivra pendant le trimestre et cela pour chacun des trimestres de son programme. C'est la responsabilité de l'étudiant de s'assurer qu'il est inscrit à tous les cours de son programme.

2.2 *Inscription à un cours hors-programme* : Un étudiant peut s'inscrire à un ou plusieurs cours hors-programme. Il doit remplir un formulaire afin de pouvoir être admis à un cours hors-programme.

## **3.0 Évaluation**

3.1 L'étudiant doit obtenir une note de passage de « C- » dans chacun de ses cours. Toute modification de note doit être approuvée par le professeur et le directeur du département. Les formulaires sont au bureau du registraire. Les notes finales sont données sous forme alpha et tiennent compte de toutes les évaluations du cours. Normalement, aucune évaluation ne peut excéder une valeur de 40% de la note finale d'un cours.

### **3.2 Exception — Soins ambulanciers paramédicaux**

L'étudiant doit réussir chacun des travaux, des tests et des examens avec une note de « B » ou plus. Pour réussir un cours, l'étudiant doit atteindre une moyenne finale de « B », tenant compte de tous les moyens d'évaluation : projets, travaux pratiques, tests et examens.

## **4.0 Examens de reprise**

4.1 Tout étudiant a le privilège de demander à faire un examen de reprise à la fin d'un trimestre s'il a :

- terminé son trimestre en ayant effectué tous les travaux exigés par le professeur;
- été présent en classe à tous les cours ou a respecté le pourcentage de présences indiqué par le professeur dans le plan de cours;
- fait preuve tout au long du trimestre d'une assiduité au travail;
- consulté régulièrement son professeur;
- justifié son échec;
- échoué dans son cours en raison d'une mauvaise note à l'examen final. De plus sa moyenne trimestrielle doit s'être maintenue à « B- » ou plus.

4.2 L'étudiant a droit à un seul examen de reprise par trimestre.

4.3 L'étudiant qui participe à l'examen de reprise doit se présenter à la date indiquée par le professeur.

4.4 Pour réussir à un examen de reprise, l'étudiant doit obtenir une note de « B- » à cet examen. Le résultat (réussite ou échec) à l'examen de reprise sera transmis au registraire, qui inscrira au relevé de note la lettre « R » ou « E ».

## **5.0 Échecs**

5.1 *Échec à 1 cours* : Tout étudiant qui échoue 1 cours peut le reprendre lorsqu'il est offert à nouveau.

5.2 *Échec à 2 cours* : Tout étudiant inscrit à temps plein qui échoue deux cours au même trimestre sera placé en période probatoire le trimestre suivant. (Ne s'applique pas au trimestre du printemps.) Si l'étudiant réussit tous ses cours pendant la période probatoire, il pourra poursuivre normalement ses études. Par contre si l'étudiant ne réussit pas tous ses cours, il ne pourra s'inscrire à temps plein dans ce même programme qu'après une période de 12 mois consécutifs. Si le relevé de notes indique la note «D» ou moins et que l'étudiant souhaite passer un examen de reprise, c'est la responsabilité de l'étudiant de contacter son professeur. Tout étudiant admis dans un autre programme et qui échoue encore deux cours pendant un trimestre subira un retrait obligatoire de l'Université.

5.3 *Échec 2 fois au même cours* : L'étudiant qui échoue deux fois au même cours ne pourra se réinscrire à ce cours qu'après une période de 12 mois.

# RÉPERTOIRE DES COURS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Les cours sont présentés par ordre alphabétique et numérique de la cote.

Les cours décrits ne sont pas tous offerts à chaque année universitaire.

Les doyens peuvent, en accord avec la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, continger le nombre d'étudiants par cours.

## Liste des abréviations

Domaine	Abréviation
Études acadiennes	ACAD
Administration des affaires	ADMN
Allemand	ALLM
Anglais	ANGL
Anglais langue seconde	ANLS
Bien-être social	BESO
Biologie	BIOL
Études canadiennes	CANA
Chimie	CHIM
Commerce	COMM
Droit	DROI
Économie	ECON
Espagnol	ESPA
Éthique	ETHI
Ethnologie	ETHN
Finance	FINA
Français	FRAN
Français langue seconde	FRLS
Histoire	HIST
Linguistique	LING
Littérature française	LITT
Mathématiques	MATH
Musique	MUSI
Pédagogie	PEDA
Philosophie	PHIL
Physique	PHYS
Science politique	POLI
Psychologie	PSYC
Sciences	SCIN
Sociologie	SOCI
Théâtre	THEA
Initiation à l'université	UNIV
Stages vétérinaires	VETE

### ACAD 1003 : Introduction aux études acadiennes I

Un survol interdisciplinaire faisant un examen historique, linguistique et sociologique de la communauté acadienne. Une initiation à diverses disciplines étudiant les phénomènes liés à la francophonie acadienne.

### ACAD 1013 : Introduction aux études acadiennes II

Ce cours d'introduction amène les étudiants à mieux connaître la culture, la littérature et le domaine sociopolitique de l'Acadie. Les étudiants pourront apprécier le caractère multidimensionnel de l'Acadie. Équipés des connaissances acquises au long du cours, les étudiants auront la base nécessaire pour poursuivre des études plus approfondies dans le domaine des études acadiennes.

### **ACAD 4093 : Mémoire en études acadiennes**

L'étudiant doit rédiger, normalement au cours du deuxième semestre de sa quatrième année, un mémoire en s'appuyant sur des sources primaires et secondaires.

### **ADMN 1000 : Stage I**

Expérience pratique de gestion dans une entreprise privée ou dans un organisme d'état. Le stage peut durer de 12 à 15 semaines. L'étudiant devra rédiger un rapport de stage.

### **ADMN 1001 : Stage**

Expérience pratique de gestion dans une entreprise privée ou dans un organisme d'état. Ce stage non-rémunéré est d'une durée de 5 semaines.

### **ADMN 1003 : Stage pour étudiants internationaux**

Ce cours s'adresse aux étudiants internationaux qui font un stage pratique à l'extérieur du Canada dans une entreprise publique ou privée. Sous la direction d'un professeur, ils auront à approfondir un thème dans le domaine de l'administration des affaires. L'étudiant devra rédiger un rapport de stage.

### **ADMN 1133 : Informatique et bureautique I**

Description du matériel et des logiciels des micro-ordinateurs. L'apprentissage et l'utilisation des logiciels de systèmes d'exploitation, de traitement de texte, de présentation et de base de données. La majeure partie du cours sera sous forme d'exercices pratiques d'application des logiciels sur micro-ordinateur.

### **ADMN 2000 : Stage II**

Expérience pratique de gestion dans une entreprise privée ou dans un organisme d'état. Le stage peut durer de 12 à 15 semaines. L'étudiant devra rédiger un rapport de stage.

### **ADMN/ECON 2013 : Commerce international et développement économique**

Cadre analytique du commerce international. Étude de la loi des avantages comparés. Examen des principes du libre-échange et du protectionnisme. Analyse des effets de la balance des paiements et du taux de change. Investissements étrangers au Canada. Survol des théories du développement économique et du développement durable. Critères de la croissance économique dans le cadre du nouvel ordre économique mondial.

Préalables : ECON 1023 et ADMN 2033.

### **ADMN 2033 : Principes de marketing**

Initiation aux principes du marketing sur lesquels reposent les stratégies de mise en marché des biens et des services. Analyse à la fois des concepts fondamentaux du marketing et des relations entre l'organisation et son marché. Des études de cas sont examinées dans le but de mieux saisir la théorie.

Préalable : ECON 1013.

### **ADMN 2043 : Introduction au commerce extérieur du Canada**

Ce cours a pour objectif de fournir aux étudiants une connaissance des éléments essentiels du commerce extérieur du Canada.

L'accent sera notamment mis sur la nature des biens et services importés ou exportés, les termes de l'échange, la balance des paiements, les structures administratives et juridictionnelles en charge de cette fonction, les procédures et règles d'exportation et d'importation, les principaux partenaires commerciaux du Canada, les règles internationales auxquelles il a adhéré et les institutions et zones de libre-échange dont il fait partie.

### **ADMN 2113 : Principes de management I**

Définition et fonctions du management. L'organisation scientifique du travail selon Taylor, le PODC (planification-organisation-direction-contrôle) selon Fayol, la motivation selon la théorie des besoins de Maslow, le management autoritaire contre le management participatif, le contrat psychologique entre employeurs et employés autant de thèmes qui sont étudiés afin de caractériser les approches classiques du management.

### **ADMN 2123 : Principes de management II**

Les multiples facettes d'une organisation sont examinées à partir de l'analyse stratégique. Des parallèles sont établis entre cette approche théorique et les approches classiques du management. Il s'agit de distinguer la structure formelle et informelle de toute

organisation en approfondissant différents styles de direction. Ces éléments permettent ainsi de réfléchir sur le travail quotidien du manager qui œuvre dans diverses organisations.

Préalable : ADMN 2113.

### **ADMN 2133 : Informatique et bureautique II**

Chiffrier électronique et logiciel comptable. La majeure partie du cours sera sous forme d'exercices pratiques sur micro-ordinateur, orientés vers des applications pratiques dans le monde des affaires.

Préalables : ADMN 1133 et COMM 1013.

### **ADMN 2143 : Les Médias**

Le cours aidera les étudiants à mieux comprendre les divers médias et développera chez eux une perspicacité envers ces médias. Le cours donne l'occasion aux étudiants d'étudier l'histoire des divers médias, ainsi que leurs forces et leurs limites, en plus de leur impact sur la culture, la société, et la politique. Le cours prendra en considération le contexte canadien dans lequel nous vivons mais permettra aux étudiants d'explorer des perspectives mondiales en plus des perspectives nord-américaines.

### **ADMN 2213 : Communication dans l'entreprise**

Le cours de communication dans l'entreprise porte sur des dimensions à la fois théoriques et pratiques. La dimension théorique traite du phénomène de la communication au niveau organisationnel; l'aspect pratique permet de découvrir et d'analyser les divers aspects de la communication, verbale et écrite, dans les organisations. Cette dernière dimension du cours touche les divers aspects de la communication écrite, notamment la préparation des rapports tels qu'ils s'avèrent nécessaires dans l'entreprise.

### **ADMN/FRAN 2223 : Français commercial**

Études des termes et expression usuels du langage des affaires. Enrichissement du vocabulaire des étudiants. Étude des règles et du style de la correspondance commerciale et des règles de grammaire les plus pertinentes à celle-ci. Composition de lettres d'affaires.

### **ADMN 2323 : La petite entreprise**

Le lancement, les ressources internes et externes, le financement, les problèmes, les avantages, l'importance et l'avenir de la petite entreprise dans le monde actuel des affaires. De plus, l'étude de cas pratiques permettra à l'étudiant de mettre en application les connaissances et théories acquises.

### **ADMN 2333 : Gestion des opérations**

Introduction à l'organisation du système de production, à la sélection des équipements et des processus, à l'arrangement des facilités de production, à la localisation des usines, au contrôle d'inventaire et à la planification de la main-d'œuvre.

### **ADMN 3000 : Stage III**

Expérience pratique de gestion dans une entreprise privée ou dans un organisme d'état. Le stage peut durer de 12 à 15 semaines. L'étudiant devra rédiger un rapport de stage.

### **ADMN 3013 : Les petites et moyennes entreprises (PME) au Canada**

Ce cours s'intéresse aux petites et aux moyennes entreprises (PME) dans le contexte canadien en mettant principalement l'accent sur des dimensions théoriques et juridiques associées à ce sujet. Il s'agira de caractériser l'importance des petites et moyennes entreprises au sein de l'économie canadienne, d'analyser les principales étapes à franchir sur le plan juridique pour créer un tel type d'entreprise et en assurer la croissance, de présenter les caractéristiques particulières de l'entreprise familiale lorsqu'elle est dirigée par un homme ou encore par une femme, de préciser les principaux organismes gouvernementaux qui appuient le développement des PME au Canada, d'explorer le développement international des PME canadiennes, et enfin, de dresser un bilan des recherches effectuées dans ce domaine.

Préalables : ADMN 2033 et COMM 1013.

### **ADMN 3023 : Vente : principes et méthodes**

Définition, rôle et importance de la vente dans la société. Les principaux fondements de la vente professionnelle sont mis en évidence de même que plusieurs méthodes de vente utilisées par des représentants. L'interaction vendeur-acheteur est analysée selon les principes qui régissent toute communication interpersonnelle.

### **ADMN/POLI 3043 : Administration publique**

Ce cours traite des relations entre les activités gouvernementales, le monde des affaires et la société en général. Le cours insiste particulièrement sur l'application des principes de gestion dans le secteur public et sur le type d'administration qui en découle au Canada.

### **ADMN/PHIL 3053 : Éthique des affaires**

Les principes de l'éthique appliqués au monde des affaires. Éthique, morale et déontologie. Obligations face à l'employeur, face aux employés, face au client et au consommateur, face à la société, face au législateur. Dimensions sociales des activités de l'entreprise. L'importance de la notion de conflit d'intérêts. Devoir de réserve et de confidentialité. Les droits de la personne. L'action dite « positive » ou « progressive » en matière d'emploi. L'obligation d'éviter le harcèlement sexuel, de respecter la diversité des valeurs culturelles et des styles de vie, de respecter la liberté d'association. Le droit à un travail « valorisant ». L'hygiène et la sécurité au travail. La sécurité du consommateur et du grand public. Le dossier de la protection de l'environnement.

### **ADMN/POLI 3063 : Administration publique comparée**

Ce cours analyse de manière comparée des principes de gestion applicables au secteur public et parapublic entre le Canada et principalement des pays membres de la francophonie. Des questions relatives au recrutement, à la sélection, à la formation et au perfectionnement des fonctionnaires qui sont à l'emploi dans plusieurs administrations publiques seront étudiées. Il s'agira d'établir des parallèles entre des systèmes de gestion du personnel mis en place par divers gouvernements.

Préalable : ADMN/POLI 3043 ou POLI 1013 ou l'autorisation du professeur.

### **ADMN 3073 : Introduction aux relations internationales**

Ce cours examine les différentes approches théoriques et les divers concepts utilisés dans l'analyse des relations internationales. Il met aussi l'accent sur les composantes ou acteurs des relations internationales (États, organisations internationales, organisations non-gouvernementales, entreprises multinationales). L'attention est également portée sur l'interaction entre ces acteurs qui se manifeste sous la forme de coopération, de compétition ou de conflit. Enfin, le cours analyse les enjeux contemporains et leurs conséquences sur la mondialisation.

### **ADMN 3083 : Comportement organisationnel**

Analyse et étude de la partie administrative des relations humaines se rapportant à des individus avec des intérêts et motifs divers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des organisations. On insiste surtout sur l'importance administrative d'être au courant des intérêts et des motifs des employés afin de comprendre leur importance dans le processus administratif.

### **ADMN 3113 : Comportement du consommateur**

Importance et complexité de l'étude des problèmes du consommateur. Analyse de diverses approches théoriques. La motivation du consommateur. Perception de l'apprentissage et de la communication. Étude de cas pratiques.

Préalable : ADMN 2033.

### **ADMN/ANGL 3113 : Introduction to Professional Writing**

A practical introduction to professional writing in English, this course introduces the student to the writing of business reports and proposals, newspaper articles, hearings submissions, advertising copy, copywriting, and technical writing.

### **ADMN 3123 : Théories organisationnelles**

Ce cours vise à initier l'étudiant aux principes sous-jacents qui expliquent les structures et les comportements des organisations modernes. On y étudie l'évolution des théories organisationnelles depuis le Taylorisme jusqu'au modèle Homéostatique. On réfléchit sur les différentes dimensions des organisations : Humaines, techniques, formelles, informelles, décisionnelles et politiques.

Préalable : ADMN 2123.

### **ADMN 3173 Gestion de projets**

Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec les notions de la gestion de projets, incluant, entre autres, l'identification, la planification, ainsi que le processus d'exécution d'un projet. Seront également abordées dans ce cours les notions intermédiaires d'un logiciel de gestion de projet. L'étudiant s'exercera à la gestion de projets à travers des simulations, des exercices pratiques et des travaux informatisés.

### **ADMN 3183 : L'entreprise familiale**

Ce cours s'intéresse aux multiples facettes de l'entreprise familiale au Canada en mettant en relief la situation qui prévaut en Nouvelle-Écosse. Les différents stades de vie d'une telle entreprise seront étudiés : la fondation, la gestion courante et le développement de ce type d'entreprise, la planification de la relève; la succession; le départ d'un membre actif ou la vente d'une

entreprise familiale. Des études de cas seront aussi analysées afin d'approfondir des aspects particuliers de l'entreprise familiale.

Préalables : ADMN 2113 et DROI 2023.

### **ADMN 3193 : Institutions économiques internationales**

Ce cours a pour but objectif de fournir aux étudiants les connaissances fondamentales du système institutionnel interétatique dans les domaines commercial, financier et monétaire ainsi que des règles que celui-ci administre. Il porte principalement sur les structures, le fonctionnement, les missions et les règles de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

### **ADMN 3343 : Séminaire de management**

Ce cours traite du management et de son application dans le monde des affaires. Il développe d'une façon plus approfondie les différentes dimensions du management. Il s'attache plus particulièrement à faire une comparaison et une synthèse des différentes écoles de pensée dans ce domaine. Il développe aussi une approche plus pragmatique du management.

Préalable : ADMN 2123.

### **ADMN 3433 : Séminaire en marketing**

Ce cours permet de comprendre comment les théories du marketing sont appliquées dans les entreprises. Il vise aussi à approfondir certains aspects particuliers lorsqu'on les examine empiriquement dans diverses organisations.

Préalable : ADMN 2033.

### **ADMN 3513 : Introduction au commerce électronique I**

Ce cours fait un état de la question sur le commerce électronique. À l'aide d'études de cas et des textes les plus récents, l'étudiant se familiarisera avec ce qui se fait de plus pointu dans le domaine. L'accent sera particulièrement mis sur les facteurs clé de succès pour une organisation qui veut faire la transition vers le commerce électronique.

Les entreprises canadiennes ont joué un rôle de pionnier dans l'émergence du commerce électronique. Le cours analysera la stratégie de quelques uns de ces pionniers.

Préalables : COMM 1023, ADMN 2123 et ADMN 2033.

### **ADMN 4013 : Politiques et décisions administratives I**

Dans un cadre d'analyse systémique, on initie l'étudiant aux facteurs économiques, techniques et sociopolitiques qui déterminent et influencent les politiques et les décisions dans les entreprises. On réfléchit sur les composantes des processus administratifs et sur les modèles de prise de décision. On sensibilise l'étudiant aux responsabilités sociales de l'entreprise vis-à-vis de son environnement.

Préalable : ADMN 3123.

### **ADMN 4023 : Politiques et décisions administratives II**

Ce cours est la suite logique d'ADMN 4013 et débouche sur les notions de stratégie, de plan et de planification dans l'entreprise. On y analyse, toujours dans une optique systémique, la formulation et l'application des stratégies administratives. Notamment dans un contexte de changements et d'instabilité croissante dans lequel les entreprises modernes opèrent.

Préalable : ADMN 4013.

### **ADMN 4033 : Projet de marketing**

Ce cours permet aux étudiants d'approfondir un sujet ou un concept spécifique au domaine du marketing étudié dans les cours précédents. Il s'agit de mettre l'accent sur certains aspects précis du marketing en les appliquant à des entreprises existantes.

Préalable : ADMN 2033.

### **ADMN 4043 : Études dirigées**

Sous la direction d'un professeur, l'étudiant approfondit un thème dans le domaine de l'administration des affaires. Il aura à rédiger un rapport de recherche.

### **ADMN 4053 : Administration pratique et courante**

Le cours utilise des techniques de simulation et de jeux de rôles appliqués à des réunions de « Conseil d'administration » ce qui permettra à l'étudiant d'appliquer ses apprentissages théoriques à des situations « réelles » simulées. L'étudiant agit comme principal acteur (tous les rôles clés d'un conseil d'administration y seront joués). Différentes notions font partie de ce cours tel que : des procédures d'assemblée, des techniques de recherche propre au domaine de l'administration, des techniques de

communication avec différents employeurs, des techniques d'analyse - seuil de rentabilité et d'instabilité, de la vérification financière, des techniques de prises de décisions (processus décisionnels). L'élaboration d'un plan d'affaire fera aussi partie de ce cours.

Préalables : ADMN 2033, ADMN 2113 et FINA 3013.

### **ADMN 4063 : Stratégies d'entreprise**

Ce cours initie les étudiants de 4<sup>e</sup> année à la stratégie d'entreprise. Le cours a deux grands volets : la formulation et la mise en oeuvre de la stratégie. À l'aide de textes récents, l'étudiant se familiarisera avec la stratégie des entreprises les plus performantes ici au Canada et dans le monde. L'étudiant sera sensibilisé aussi à l'importance de la stratégie pour une organisation à but non lucratif.

Préalables : ADMN 2123 et FINA 3023.

### **ADMN 4073 : Immigration et Mondialisation**

Ce cours analyse le phénomène de l'immigration au Canada dans une perspective internationale en mettant en relief des dimensions historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles. Après avoir dressé un portrait succinct de la situation qui prévaut en 1945, ce cours examinera les principales tendances actuelles que l'on peut observer: une multiplication des lois, des règlements, des programmes gouvernementaux et des structures administratives relatifs à ce domaine d'activités humaines; l'arrivée de travailleurs qualifiés, d'investisseurs, d'entrepreneurs et de travailleurs autonomes; leur lieu d'établissement au Canada et les secteurs de l'économie qu'ils privilégient pour faire des affaires; les structures d'accueil mises en place pour les nouveaux arrivants; la rencontre de l'autre dans la vie quotidienne. D'autres questions complémentaires retiendront aussi l'attention comme la citoyenneté, la sécurité nationale et le terrorisme, la protection des réfugiés, la diversité culturelle, les obstacles à l'emploi et le racisme.

### **ADMN 4093 : Gestion stratégique d'internationalisation**

Dans le contexte de la mondialisation et du libre échange, les sociétés nationales et multinationales sont appelées à compétitionner sur les marchés internationaux où souvent la langue, la culture, le système social et politique et le cadre législatif est différent. Il y a lieu de prendre en considération ces différences dans la gestion des affaires. L'étudiant applique les concepts et outils du cours Stratégies d'entreprise ADMN 4063 au contexte international (analyse de l'environnement, positionnement, forme de contrôle etc.). Le cours a une dimension comparative. L'étudiant comparera les stratégies d'internationalisation des firmes canadiennes avec celle des pays dits du «BRIC».

Préalables : ADMN 2013, ADMN 2113, ADMN 2123 et ADMN 4063.

### **ADMN 4123 : Gestion Financière des PME**

Ce cours applique les concepts de la finance d'entreprise aux PME. Il s'adresse aux étudiants en fin de programme. Le cours a quatre volets qui portent sur la gestion des flux monétaires et du fonds de roulement, la croissance soutenable, la gestion des coûts, les sources de financement. À l'aide de mise en situation et d'exercices pratiques l'étudiant découvre les difficultés que rencontrent les PME sur le plan financier. Il apprend aussi à maîtriser les outils et techniques à sa disposition pour faire face à ces difficultés.

Préalables : FINA 3023, MATH 1213 et COMM 3143.

### **ADMN 4143 : Projet en management**

Ce cours donne l'occasion de réaliser une recherche approfondie dans le domaine du management. L'étudiant sera amené à faire le point sur ses connaissances théoriques. Il pourra aussi approfondir certains thèmes de recherche ce qui lui permettra de mieux saisir ce qui se passe dans plusieurs organisations modernes.

Préalable : ADMN 2123.

### **ADMN 4153 : Économie managériale**

Ce cours vise à situer dans un cadre analytique les activités stratégiques de l'entreprise dans le contexte du système économique national et international. On se base sur les théories micro-économiques de la demande et de la production, déjà vues par l'étudiant en première année, pour établir, par des cas pratiques, l'analyse de leurs effets sur la structure des marchés, l'organisation industrielle, la détermination des coûts, la planification stratégique et la gestion de l'entreprise.

Préalables : ECON 1013 et ECON 1023.

### **ADMN 4163 : Marchés financiers**

Ce cours vise à approfondir le fonctionnement des marchés financiers et notamment le marché des valeurs mobilières, auxquels les étudiants ont déjà été exposés dans le cadre du cours Institutions financières. Il met l'accent sur l'aspect réglementaire, l'intermédiation financière, les émissions d'actions et d'emprunts, le flux des capitaux et l'évaluation de la performance des bourses internationales les plus importantes.

Préalables : ECON 1013, ECON 1023, FINA 2013 et FINA 3013.

### **ADMN 4173 : Analyse de marchés**

L'objectif de ce cours est d'exposer les étudiants par des cas pratiques aux diverses sources et à l'utilisation des données tant du secteur public que du secteur privé, qui peuvent servir à la détermination et à l'analyse de marchés. On y définit les différentes composantes et caractéristiques des marchés au niveau national et international. On s'exerce à faire des études de marchés en ciblant des produits et une clientèle spécifique.

Préalables : ECON 1013, ECON 1023 et ADMN 2033.

### **ADMN 4183 : Méthodes quantitatives et recherche opérationnelle**

Ce cours vise à initier les étudiants qui ont une bonne base en mathématiques et statistiques aux méthodes d'analyse quantitative pour la gestion des affaires. On introduit l'étudiant aux notions de modélisation, d'optimisation et de programmation linéaire. L'accent de l'analyse mathématique est porté sur la finance et notamment sur les concepts d'analyse des coûts et de taux de rendement.

Préalable : MATH 1013 ou MATH 1213 ou MATH 1243 ou l'équivalent.

### **ADMN 4193 : Gestion des ressources humaines**

Ce cours vise l'étude détaillée de la fonction et de l'administration du personnel dans l'entreprise. On passe en revue l'analyse des emplois, la planification, le recrutement, la sélection, le développement, la supervision, l'évaluation, la rémunération et les relations de travail. On s'exerce par des cas pratiques à appliquer des principes de gestion du personnel qui valorisent l'entreprise dans son ensemble.

### **ADMN 4203 : Projet synthèse commerce international**

Dans l'ensemble de ses cours, tant au niveau collégial qu'universitaire incluant les cours du FITT (Forum for international trade training - Forum pour la formation en commerce international), l'étudiant apprend comment les différentes fonctions (marketing, finance, logistique, etc.) s'exercent lorsque l'entreprise opère à l'international. Ce cours se veut donc une réflexion synthèse de l'ensemble de ses apprentissages, de sa formation.

Ce cours se situant au dernière trimestre de la formation, l'étudiant sera placé dans la perspective du dirigeant qui doit prendre des décisions de nature stratégiques à l'international. En filigrane de ce cours se trouvent trois questions fondamentales, c'est-à-dire, quels marchés choisir? Quel mode de pénétration l'entreprise doit-elle adopter (exportation, projet clé en main, licence, alliance stratégique, etc.)? Comment évaluer les opportunités et les risques au niveau international?

Les stratégies utilisées pour que ce projet synthèse soit un véritable reflet de ses apprentissages seront, l'utilisation d'études de cas, de lecture des textes les plus récents, des séminaires/rencontres avec des dirigeants. L'étudiant sera en mesure de faire des liens entre sa formation reçue et les nouvelles opportunités qui s'offrent à lui dans le domaine de l'international.

### **ADMN 4206 : Séminaire en commerce international**

Ce séminaire se veut un lieu favorisant l'intégration de l'ensemble de la formation théorique et pratique reçue au cours de la formation dans le domaine du commerce international. L'étudiant aura la perspective du dirigeant qui doit planifier, organiser, prendre des décisions stratégiques dans le but de pénétrer le marché international. À l'aide de thèmes, d'études de cas, de lecture, de rencontre avec des dirigeants ou des gens d'affaires qui oeuvrent sur le marché international, l'étudiant sera en mesure de compléter sa formation par une synthèse intégratrice lui permettant d'être à la fine pointe de ce qui se fait actuellement dans le domaine de l'international. À l'issue du cours, l'étudiant sera en mesure d'évaluer une opportunité d'affaires en milieu international, et de faire des recommandations précises et concises sur la meilleure façon pour l'entreprise de profiter de cette opportunité.

### **ADMN/MATH 3133 : Mathématiques préparatoires en gestion**

Théorie des ensembles, Fonctions et graphes, Calculs matricielles, Limites, Différentiation, Dérivées des fonctions algébriques et fonctions implicites, Fonctions exponentielles, Logarithmiques et leurs dérivées.

### **ADMN/MATH 3143 : Mathématiques préparatoires en Gestion II**

Rappel de la Dérivée, Calcul Intégral, Calculs d'aires, Intégration par partie, Fonctions de plusieurs variables, Dérivées partielles, Optimisation et Multiplicateurs de Lagrange.

Préalable : MATH/ADMN 3133.

### **ADMN/PHIL 4553 : Éthique des échanges internationaux**

Dans un contexte de mondialisation des échanges ce cours examine les principes éthiques s'appliquant aux échanges internationaux et les débats qui s'engagent à leur sujet. Le cours portera sur des enjeux comme les droits de la personne, le travail des enfants, l'environnement et la dégradation de la biosphère, la propriété intellectuelle, la transparence et la corruption, les

échanges internationaux en matière de données à caractère personnel, les concepts de commerce équitable et de label social, etc. Une grande importance sera accordée aux études de quelques cas célèbres. On examinera à titre d'exemple les défaillances d'ordre éthique ayant contribué à la catastrophe industrielle de Bhopal, les raisons de la campagne de boycottage organisée contre Nestlé sur la question de la commercialisation des laits infantiles aux Tiers Monde, le dossier des médicaments génériques à moindre coût face à la pandémie du SIDA/VIH affectant des dizaines de millions de personnes pauvres dans les pays du Tiers Monde, etc. Le cours examinera le contenu, l'origine et l'importance des *Codes de conduite* adoptés et publiés par de grandes sociétés multinationales comme Nestlé, Nike et Talisman, ainsi que le rôle des mouvements internationaux de contestation (genre Porto Alegre) et celui des gouvernements nationaux et des grandes organisations internationales comme l'OMC, le FMI, l'OMS, la FAO, l'OIT, etc.

#### **ALLM 1003 : Initiation à l'étude de la langue allemande - partie I**

Grammaire et vocabulaire de base. Exercices de prononciation. Préparation à la lecture de journaux.

#### **ALLM 1013 : Initiation à l'étude de la langue allemande - partie II**

Grammaire et vocabulaire de base - 2e partie. Exercices de prononciation. Préparation à la lecture de journaux.

#### **ANGL 1153 : Introduction to English I**

A writing and reading course for students in all university programs. Texts are selected both to illustrate the divergent contexts, forms, and purposes of literature and to act as springboards for the development of individual thought, discussion, and writing styles. This course and English 1163 are prerequisite to other English courses.

#### **ANGL 1163 : Introduction to English II**

A writing and reading course for students in all university programs. Texts are selected both to illustrate the divergent contexts, forms, and purposes of literature and to act as springboards for the development of individual thought, discussion, and writing styles. This course and English 1153 are prerequisite to other English courses.

#### **ANGL 2023: J. R. R. Tolkien's *The Lord of the Rings***

J.R.R. Tolkien's *The Lord of the Rings* is considered one of the most ambitious and imaginative works of modern literature. Based on a mythic, pre-historic Europe, Tolkien's trilogy addresses modern anxieties and explores the dangerous relationship between war and technology. It was a best-seller at the time of its publication in 1954 and continues to be a literary and cultural phenomenon. In this course we will consider *The Lord of the Rings* in literary, cultural, historical and philosophical contexts, focusing specifically on theme and myth, and on the ways that the text has been interpreted through art and film. Topics for discussion will include heroes and villains, industry and environment, technology and magic, immortality and memory, good and evil, and textual and visual interpretation.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

#### **ANGL 2033 : Medieval and Renaissance Literature**

A survey of early literature in English. This course will emphasize linguistic developments and indicators of social and cultural values.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

#### **ANGL 2043 : Seventeenth and Eighteenth Century Literature**

A survey of late-Renaissance literature following Shakespeare. This course examines various attitudes to the conflict of passion and reason (e.g., metaphysical, baroque, neo-classical, ironic, sentimental, picaresque).

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

#### **ANGL 2053 : The Romantics**

A survey of the « romantic » approach to human experience. This course focuses on authors who made the expression of emotion and ecstasy synonymous with literature.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

#### **ANGL 2063 : Victorian Literature**

A survey of literature in the late nineteenth century. This course examines various reactions to triumphant industrialism during the reign of Queen Victoria.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2083: Introduction to Cinema**

This course will provide students with conceptual and analytical tools for studying film. Key notions such as the studio system, the role of stars, the auteur and the specific language of film will be introduced. As well as offering an overview of the history of cinema and its place in contemporary culture, the course will canvass a range of film genres.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2093 : Advanced English Language Tutorial**

For ESL students at the advanced-3 level. This is a writing-lab course given on a group or tutorial basis in conjunction with assignments required for ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2213 : Canadian Drama**

This course involves reading, presenting, and reviewing plays by Canadian playwrights. Group preparation of extracts from one play is required.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2223 : Contemporary Canadian Poetry**

Survey of Canadian poetry with emphasis on contemporary life as seen from the perspective of poets from different regions.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2233 : Canadian Fiction**

Discussion of novels and short stories within the framework of Canadian cultural realities.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2243 : Maritime Literature**

A study of writing in the Atlantic provinces. This course will focus on authors with noticeably different perspectives.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2303 : Criticism I**

Introduction to the history and characteristics of literary genres as well as to the wide range of interpretative techniques being practised today.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2313 : Criticism II**

Application of critical theories to analysis of literary texts chosen by students. Includes discussion of topics such as the choice of a literary canon, the emergence of theory as a genre, and the problem of meaning.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2323 : Tragedy**

Study of motivation and characterization of major tragic figures. Involves the application of theories of this genre to representative dramatic texts.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2343 : Introduction to Theatre**

A study of the impact of audience, performance and staging (costume, scenery, sound, lighting) on theatrical productions. Additional workshops are required to prepare one play for performance.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2663 : Shakespeare**

An introduction to Shakespearean drama. This course involves study of five plays, to be selected during the first class. Group and individual presentations are required. Films will be used to examine the variety of interpretations accorded Shakespeare's characters.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

**ANGL 2703 : Post Colonial Literature I : Africa and India**

Survey of literature written in English by writers from India and Africa.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3003 : Biblical and Classical Backgrounds of English Literature**

Study of the Biblical and Classical texts which form the background of much literature in English.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3013 : American Literature Backgrounds**

A study of nineteenth-century writers who played a role in establishing an American literary tradition.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3023 : American Literature**

A study of the impact on American literature of the perspectives set by twentieth-century writers.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3063: Film Genre for Special Study : The Documentary**

Documentary films have attracted considerable mainstream success in recent years. This course will guide students in the critical interpretation of a cross-section of primarily contemporary documentaries. In the process, they will learn about important political, ethical and aesthetic considerations informing documentary filmmaking and viewing.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3073 : Directed Readings**

This course provides an opportunity to delve deeply into an area of study or to pursue an area of student interest, under faculty supervision. The list of readings is agreed upon before registration in the course. Credit is obtained by the successful completion of the reading programme, full participation in discussions of the readings under the supervision of the professor, and the successful completion of two drafts of a research paper, the first draft subject to the critical comments and direction of the faculty member.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3083 : Comedy and Cinema**

Comedies have always been among the most popular films. But what do some of the most provocative, artful, and downright hilarious in the genre make us laugh about? This course will help students in the critical examination of the cinematic genre of comedy, with emphasis on works from the last thirty years. The aesthetics, structure, and socially critical function of these comedies will be considered.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL/ADMN 3113 : Introduction to Professional Writing**

A practical introduction to professional writing in English, this course introduces the student to the writing of business reports and proposals, newspaper articles, hearings submissions, advertising copy, copywriting, and technical writing.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3323 : American Drama**

A reading of representative American plays, with focus on the effects of a mass audience.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3373 : Classical Children's Literature**

A survey of literature offered to children prior to the twentieth century.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3383 : Modern Children's Literature**

An evaluation of twentieth-century children's literature.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3413 : The Informal Essay**

The Informal Essay is designed for more practised writers interested in exploring the possibilities of the informal essay form. Most of the course work is devoted to practical work on writing in the form of both creative composition and peer criticism, but this will be supplemented with close readings and rhetorical analyses of a number of texts, and with a consideration of the nature and history of the essay form.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3423 : Major Feminist Writers**

An introduction to the pioneers of feminist thought in Europe and North America, followed by close readings of five or six important twentieth-century feminist literary texts.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3433 : Canadian Backgrounds**

Study of early textual sources and backgrounds of contemporary Canadian literature with special attention to questions of representation.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3513 : Fiction: The Moderns**

A study of narrative strategies adopted to describe conditions of life in the twentieth century.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3523 : Contemporary Fiction**

A study of national and international contexts of recent fiction.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3543: The Short Story**

ANGL 3543 is a creative writing course designed for more practised writers interested in exploring the possibilities of the short-story form through reading and practise. Most of the course work is devoted to practical work on writing, but this will be supplemented with close readings and stylistic analyses of a number of texts, and with a consideration of theoretical and practical material written on the short-story. A final story portfolio, short written critiques of student work, an informal oral (or written) presentation of a work from the text, and participation in group work and class exercises will form the basis for evaluation.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3553 : Creative Writing: Poetry**

An introduction to the writing and editing of poetry. Students will study and write poems in various forms and styles and will routinely practice peer critique.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3563 : Literary Autobiography**

This course examines the various strategies writers use to shape the events of their lives into coherent narratives. It is interested not only in how autobiographical subjects conceive of themselves, but also in how they represent the cultural, historical and spatial milieus they occupy.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3623 : Theatre: The Moderns**

A reading of plays by twentieth-century dramatists.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3633 : Theatre: Contemporary**

A reading of recent plays written in various political and social conditions.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3643 : Poetry**

Introduction to backgrounds of contemporary poetry, with attention to the use poets make of inherited linguistic, metrical, generic, and historical traditions.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3663 : Shakespeare and History**

An introduction to Shakespeare's use of history, with a focus on one cycle of history plays.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3703 : Post Colonial Literature II : Islands**

Survey of the literature written in English by settler and Diaspora communities in the Caribbean and the Pacific.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3713 : Post Colonial Literature III : Travel Narratives**

This course examines a selection of travel literature with an eye to understanding the way in which the foreign is perceived and translated (or brought home) by the traveller.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 3723 : Settler Cultures : Comparative Postcolonial Readings**

This course, situated at the intersection of the fields of Canadian Literature, World Literature and Postcolonial Studies, will place Anglophone Canadian texts alongside writing from other postcolonial settler cultures. Comparisons will be drawn between the ways fictional texts treat representations of history, relations between indigenous and non-indigenous peoples, gender, nationalism and landscape.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANGL 4803-4893 : Special Studies**

Courses with this designation may be based on individual research by a student, or be used to introduce areas of study not otherwise taught. These courses provide an opportunity for both students and faculty to develop their special interests at an advanced level of inquiry. Normally taken in the third or fourth year, courses in the 4000 series are open only to students who have already completed at least 21 credits of English, or to others by special permission of the Department.

Prerequisites : ANGL 1153 and ANGL 1163.

### **ANLS 1403 : ESL I**

For ESL students at the beginner-1 level. This course emphasizes the acquisition of speech rhythms and development of vocabulary. May be combined with ANLS 1413.

### **ANLS 1413 : ESL II**

For ESL students beginner-2 level. This course includes a study of phonetics, stress and pitch patterns, exercises in verb tenses and spoken vocabulary. May be combined with other ESL courses.

### **ANLS 1423 : ESL III**

For ESL students at the intermediate-1 level. This course involves group discussion, workshop activities, and individual language-lab assignments. May be combined with other ESL courses.

### **ANLS 1433 : ESL IV**

For ESL students at the intermediate-2 level. This course introduces fundamentals of English grammar. Weekly writing assignments and workshop activities are required. May be combined with ANLS 1423.

### **ANLS 1443 : English Composition**

For ESL students at the advanced-1 level. This course will focus on effective written communication, reading comprehension, and grammar. Samples of contemporary writing are used as practical models of sentence and paragraph style.

### **ANLS 1453 : Writing Practice**

For ESL students at the advanced-2 level. This course will review grammatical problems and introduce students to techniques of essay writing in preparation for ANGL 1153 or ANGL 1163.

### **ANLS 1493 : English Language Tutorial**

For advanced ESL students. This course involves tutoring individually or in groups, with attention to reading and writing problems encountered by advanced ESL students. May be taken in conjunction with ANLS 1443 or ANLS 1453.

### **ANLS 1503 : English Conversation**

For ESL students at the beginner or intermediate level, this course focuses on increasing student confidence and fluency in English conversation.

### **ANLS 2003 : English Communication**

For ESL students at the intermediate or advanced level, this course focuses on the theory and practise of communication in English.

### **ANLS 3003 : Public Speaking**

For ESL students at the advanced level, this course focuses on the theory and practise of public speaking in English.

### **BESO 1006 : Introduction au bien-être social et au travail social**

Introduction au bien-être social et au travail social est un préalable pour tous les étudiants et étudiantes qui désirent poursuivre leurs études en travail social. Ce cours offre une vue d'ensemble des problèmes sociaux inhérent à l'État-Providence, les diverses organisations responsables du bien-être social ainsi que les travailleurs sociaux. Les stratégies utilisées par ces divers intervenants pour répondre aux besoins des populations et traiter les inégalités structurelles seront aussi explorées et critiquées selon l'approche de l'analyse critique. L'évolution du bien-être social ainsi que ses valeurs philosophiques seront examinées de même que les fonctions du travail social au Canada et le rôle des travailleurs sociaux dans la prestation des services.

Comme ce cours se déroule sur deux semestres, le premier semestre sera consacré au bien-être social en général tandis que le deuxième abordera davantage la profession du travail social, c'est-à-dire les valeurs et les fondements théoriques ainsi que la pratique dans les divers milieux de travail selon les clientèles.

### **BESO 1013 : Introduction à la gérontologie**

Le vieillissement humain est un processus normal composé de déclin, mais il est aussi marqué par de nombreux développements. Ce cours vous permettra de mieux comprendre ce processus dans une approche interdisciplinaire, toute en vous faisant découvrir les multiples façons de maintenir le bien-être biopsychosocial des personnes âgées. Des exemples de pratiques contemporaines dans le domaine de l'intervention gérontologique font parties du contenu de cours.

Pendant le semestre, vous serez témoins des diverses étapes du vieillissement - du passage à la retraite jusqu'à la mort. Vous apprendrez aussi à connaître les besoins fondamentaux des personnes âgées ainsi que les mythes, les attitudes et les stéréotypes entretenus envers cette population importante.

### **BESO 3013 : Déterminants de la santé des minorités francophones**

L'histoire, le contexte social, le lieu de résidence, la réalité quotidienne, tous ces facteurs entre autres constituent le vécu très particulier des populations minoritaires et francophones telles que les Acadiens, les Franco-Ontariens et les Franco-Manitobains. En tenant compte des particularités de chacune des communautés susmentionnées, le contenu du cours s'arrêtera aux domaines du travail social, de l'éducation et de la santé (la médecine en générale, les sciences infirmières), afin de dégager les méthodes et les pratiques adaptées aux différentes populations.

### **BESO 4003 : Le travail social en milieu rural**

Ce cours présentera divers concepts de la ruralité ainsi que la diversité des milieux ruraux. Une analyse des caractères saillants de la ruralité canadienne sera effectuée. Les théories et les concepts qui favorisent la pratique du travail social dans ces communautés seront explorés. Les forces, les défis, les opportunités et les menaces (FDM) de la ruralité en général, que présentent ces régions, seront examinés, en plus de la pratique du travail social dans ce contexte. En outre, il y aura un examen du développement communautaire dans ces milieux.

De plus, les interventions en milieu rural impliquent des compétences et des habiletés particulières. Pour bien préparer l'étudiant à y œuvrer, la base de connaissances, l'expérience technique, les valeurs et les traits personnels nécessaires, ainsi que les outils requis pour la pratique de travail social rural, seront identifiés. Les démarches à suivre pour éviter l'épuisement professionnel seront explorées de manière détaillée.

### **BIOL 1013 : Introduction à la biologie I**

Constitution, structure et fonctionnement de la cellule. L'énergie et la vie. Les grandes fonctions des animaux supérieurs : nutrition, respiration, circulation et excrétion; système immunitaire; reproduction et développement embryonnaire des animaux supérieurs; fonctions de relation : système nerveux, muscles et motricité, système hormonal, comportement. Les plantes supérieures, structure, fonction, reproduction et régulation chimique. Laboratoires.

### **BIOL 1023 : Introduction à la biologie II**

Les acides nucléiques et leurs fonctions. La différenciation cellulaire. Mitose et méiose. Génétique mendélienne. Évolution : sélection naturelle, génétique des populations, spéciation et origine de la vie. Classification des êtres vivants. Survol des grands groupes d'êtres vivants : virus, procaryotes, protistes, mycètes, plantes, animaux. Écologie : description des divers biomes, écosystèmes et communautés, populations, écologie évolutive. Laboratoires.

### **BIOL 2003 : Anatomie et physiologie humaine I**

Principes anatomiques et physiologiques de base du corps humain : niveaux d'organisation, tissus, systèmes tégumentaire, squelette-musculaire et nerveux. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2013 : Anatomie et physiologie humaine II**

Principes anatomiques et physiologiques de base du corps humain : systèmes endocrinien, cardio-vasculaire, respiratoire, digestif, urinaire et reproducteur. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2103 : Écologie générale I : organisme et population**

Introduction aux principes et aux concepts de base de l'écologie. Rapports écologiques des espèces entre elles. Communautés et écosystèmes; application des principes écologiques et intérêt des études écologiques pour l'homme dans la société moderne, etc. Laboratoires.

### **BIOL 2173 : Immunologie**

Avoir une vue d'ensemble des mécanismes impliqués dans la réponse immunitaire innée et adaptative. Comprendre les relations et la complémentarité existant entre ces mécanismes et aider à la compréhension de la réponse immunitaire mise en oeuvre par le corps humain afin de lutter contre les infections microbiennes.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2203 : Écologie marine**

Origine des océans. Étude des paramètres chimie-physiobiologiques en milieu marin. Adaptations des organismes aux divers habitats marins et interrelations entre les organismes. Excursions, projets de recherches sur le terrain. Laboratoires.

### **BIOL 2313 : Biologie cellulaire**

Cytologie descriptive; fonctions des divers organites cellulaires; physiologie cellulaire et division cellulaire. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2323 : Génétique**

Une vue d'ensemble de la science de la génétique qui mettra l'accent sur les développements récents de la discipline. Le code génétique, le mendélisme, l'hérédité non mendélienne, le concept de gène, l'action des gènes et la génétique des populations. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2343 Introduction à l'écologie II**

Ce cours est le second de deux qui ont pour objet une étude approfondie des divers aspects de l'écologie. Il porte sur les communautés: quelle en est la nature, comment l'énergie et la matière y circulent; les facteurs qui en déterminent la structure (surtout la compétition mais aussi la prédation et diverses autres perturbations); les réseaux alimentaires; la stabilité des communautés et leur évolution. Finalement, on aborde le sujet de la conservation et de la biodiversité.

Préalable : BIOL 2103 (sauf sur permission du professeur).

### **BIOL 2403 : Microbiologie**

Diversité des micro-organismes. Métabolisme général. Méthodes et techniques de culture. Classification. Relations des micro-organismes avec les autres organismes vivants. Importance des micro-organismes dans la nature. Notions de microbiologie des eaux, de l'air, du sol, des aliments. Microbiologie industrielle et médicale. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2413 : Zoologie I : les invertébrés**

Caractères généraux des embranchements les plus importants des invertébrés et un aperçu de leur classification. Protozoaires, porifères, coelentérés, plathelminthes, némathelminthes, mollusques, annélides, arthropodes, échinodermes. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2423 : Zoologie II : les vertébrés**

Caractères généraux des diverses classes de vertébrés et un aperçu de leur classification. Les cordés, agnathes, chondrichthyens, ostéichthyens, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2613 : Botanique I : organisation des végétaux supérieurs**

Cytologie et histologie, morphologie et anatomie des spermatophytes surtout les angiospermes. Excursions et travaux pratiques sur le terrain. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 2623 : Botanique II : grandes subdivisions du règne végétal**

Faisant appel aux notions d'anatomie et d'histologie végétales en BIOL 2613, ce cours se penchera sur la systématique des végétaux et sur leur phylogénie évolutive. L'accent sera mis sur les végétaux inférieurs. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013, BIOL 1023 et BIOL 2613.

### **BIOL/CHIM 2803 : Biochimie I**

Acides aminés, nucléotides, glucides et lipides : structures et principales propriétés. (La structure et les propriétés des quatre classes de biomolécules : protéines (acides aminés), acide nucléique (nucléotides), glucides et lipides). Laboratoires.

Préalables : CHIM 2513 ou l'équivalent et CHIM 2523.

### **BIOL 2916 : Human Physiology**

Ten core areas of human physiology will be covered: cellular physiology, neurophysiology, muscle physiology, special senses, endocrinology, reproduction, respiratory system, cardiovascular system and hemodynamics, renal system and homeostasis and gastroenterology. The relationship between organ systems will be studied and the student will be made aware of the integrative mechanisms necessary for homeostasis. It will not only be explained what happens but the lectures will concentrate on how and why physiological events take place. (Ce cours est offert **uniquement** dans le cadre du programme des sciences infirmières de l'Université Dalhousie.)

### **BIOL 3003 : Évolution**

L'évolution avant Darwin. Darwin et la sélection naturelle. La synthèse moderne. Les méthodes utilisées : datation, paléontologie, biologie moléculaire. Les mécanismes de l'évolution : gradualisme, ponctualisme et neutralisme. Origines de la vie. Origine des cellules modernes. Grandes lignes de l'évolution des plantes et des animaux. Évolution humaine.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 3103 : Biologie moléculaire**

Topologie de l'ADN (structure, dénaturation-renaturation, séquences palindromique, ADN super-enroulé), réplication de l'ADN (réplicon, origine, prisome, fragment Okazaki, fourche de réplication, élongation), réparation, transcription (initiation, élongation, terminaison, maturation de l'ARNm chez les eucaryotes), traduction (ARNt, Aminoacyl-ARNt synthétases, ribosomes, initiation de traduction, élongation, terminaison). Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 3216 : Physiologie animale**

Caractéristiques générales, organisation et fonctions du corps humain (tissus épithéliaux, conjonctifs et musculaires, circulation, respiration, digestion, système nerveux, reproduction, intégration hormonale, excrétion).

Aspects spécifiques : balance ionique, caractéristiques du fonctionnement de la circulation systémique et pulmonaire, énergie et régulation de la circulation (pression artérielle systémique et débit cardiaque), mécanique et contrôle de la respiration, formation d'urine et physiologie du rein. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 3513 : Physiologie végétale I**

La nutrition et le métabolisme de la plante supérieure. Alimentation en eau et en substances minérales, photosynthèse, métabolisme du carbone et de l'azote. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL 3523 : Physiologie végétale II**

Le contrôle du développement des plantes. La reproduction sexuée des plantes supérieures, leurs patrons de croissance. Tropismes et nactismes, périodismes. Les âges de la plante, dormance, sénescence et mort de la plante. Aspects physiologiques du stress chez la plante. Laboratoires.

Préalables : BIOL 1013 et BIOL 1023.

### **BIOL/CHIM 3803 : Biochimie II**

Énergétique biochimique et les enzymes. Métabolisme des glucides, des lipides et des composés azotés, incluant la régulation des enzymes participant aux voies métaboliques. Oxydation phosphorylante (la respiration cellulaire). La biosynthèse du glucose, des glycosides et des lipides. Laboratoires.

Préalable : BIOL/CHIM 2803.

### **BIOL 4003 : Études dirigées en biologie**

Sous la direction du professeur, l'étudiant approfondit un thème dans un domaine de la biologie. Un sujet de recherche sera choisi par le professeur. Le travail consistera à exécuter les étapes initiales de toute recherche expérimentale : dresser une bibliographie, planifier le projet de recherche et le travail en laboratoire, mettre au point le protocole et les techniques expérimentales de base, en vérifier la faisabilité et commencer l'expérimentation.

### **CANA 4093 : Mémoire en études canadiennes**

L'étudiant doit rédiger, au cours du deuxième semestre de sa quatrième année, un mémoire fondé sur la recherche ou sur la créativité (par exemple un projet de traduction), et qui reliera au moins deux des disciplines au programme d'Études canadiennes.

### **CHIM 1013 : Introduction à la chimie I**

Atomes, molécules, ions. Formules chimiques et équations. Réactions nucléaires. Comportement physique des gaz. Structure électronique des atomes. Les solutions. Acides et bases. Réactions acide-base. Ions complexes. Laboratoires.

Préalable : CHI 12 ou son équivalent.

### **CHIM 1023 : Introduction à la chimie II**

Structure des molécules organiques. Stéréochimie. Isomérisation. Structure électronique des molécules. La liaison en chimie organique. Réactifs, réactions. Mécanismes réactionnels. Identification des composés organiques. Détermination des structures. Laboratoires.

Préalable : CHI 12 ou son équivalent.

### **CHIM 2203 : Atomistique - La constitution de la matière**

Les constituants de l'atome et du noyau atomique, radioactivité, structure périmétrique de l'atome. L'atome de Bohr et de Sommerfeld. Formule de Balmer, les spectres. Constitution électronique de l'atome, règles de Hund et de Klechkowski, loi de Moseley. L'équation de Schrödinger. L'atome d'hydrogène en mécanique ondulatoire.

### **CHIM 2213 : Liaisons chimiques**

Structure atomique. Différents types de liaisons chimiques : ionique, covalente, métallique. Hybridation-résonance. Éléments de cristallographie.

### **CHIM 2313 : La réaction chimique I**

Les différents aspects de la réaction chimique : l'équilibre, l'oxydation et la réduction, l'électrochimie. Laboratoires.

Préalables : CHIM 1013 et CHIM 1023.

### **CHIM 2323 : La réaction chimique II**

Les différents aspects de la réaction chimique : aspect énergétique : thermochimie, aspect vitesse : la cinétique. Travaux pratiques. Laboratoires.

Préalables : CHIM 1013 et CHIM 1023 ou leurs équivalents.

### **CHIM 2513 : Chimie organique I**

Alcanes, alcènes, alcynes, hydrocarbures alicycliques, aromatiques, dérivés halogénés, organo-métalliques, alcools, thiols, éthers, thioéthers. Laboratoires.

Préalables : CHIM 1013 et CHIM 1023 ou leurs équivalents.

### **CHIM 2523 : Chimie organique II**

Phénols, amines, aldéhydes, cétones, acides et fonctions dérivées, fonctions multiples et mixtes, hétérocycles, composés organiques du soufre, éléments de biochimie. Les grandes classes de réactions en chimie organique. Laboratoires.

Préalables : CHIM 1013 et CHIM 1023 ou leurs équivalents.

### **CHIM/BIOL 2803 : Biochimie I**

Acides aminés, nucléotides, glucides et lipides : structures et principales propriétés. (La structure et les propriétés des quatre classes de biomolécules : protéines (acides aminés), acide nucléique (nucléotides), glucides et lipides). Laboratoires.

Préalables : CHIM 2513 ou l'équivalent et CHIM 2523.

### **CHIM/BIOL 3803 : Biochimie II**

Énergétique biochimique et les enzymes. Métabolisme des glucides, des lipides et des composés azotés, incluant la régulation des enzymes participant aux voies métaboliques. Oxydation phosphorylante (la respiration cellulaire). La biosynthèse du glucose, des glycosides et des lipides. Laboratoires.

Préalable : CHIM 2803.

### **CHIM 3813 : Chimie-Physique I**

Cinétique chimique. Vitesses et mécanismes des réactions chimiques. Énergie d'activation et équation d'Arrhenius. Catalyse homogène et hétérogène. Les liquides et les solides. Propriétés des liquides. Structures cristallines. Les corps amorphes. Propriétés des gaz. Lois de Boyle, Charles et Avogadro. Équation des gaz parfaits. Distribution de Maxwell-Boltzmann. Postulat de la théorie cinétique des gaz. Vitesse quadratique moyenne. Équation de Van der Waals.

### **CHIM 3823 : Chimie-Physique II**

Géométrie des molécules. Moment dipolaire, magnétisme et forces intermoléculaires. Changement d'état de la matière de phase des corps purs. Lois générales des équilibres chimiques. Electrochimie. Dissolution, précipitation et complexation. Laboratoires.

Préalables : CHIM 1023 et de préférence CHIM 3813.

### **CHIM 3833 : Thermodynamique**

Introduction à la thermodynamique. Premier principe de la thermodynamique. Transformations spontanées. Deuxième principe de la thermodynamique et notion d'entropie. Troisième principe de la thermodynamique. Enthalpie libre. Application des principes de la thermodynamique aux réactions chimiques. Laboratoires.

### **CHIM 3903 : Chimie industrielle I**

La technologie chimique du pétrole. L'industrie pharmaceutique. Les produits chimiques agricoles. Les huiles, les graisses et les cires. Les fibres chimiques.

Préalables : CHIM 1023, CHIM 2513 et CHIM 2523.

### **CHIM 3913 : Chimie industrielle II**

Ce cours a pour but de fournir aux étudiants des connaissances approfondies dans le domaine de la chimie minérale appliquée. En effet, ayant déjà obtenu les bases et les aspects théoriques nécessaires concernant la chimie générale et minérale, l'étudiant a besoin de comprendre l'importance de ce qu'il a étudié, en abordant l'aspect pratique de la chimie minérale et son implication dans la vie quotidienne.

Préalable : CHIM 1013.

### **CHIM 3906 : Chimie analytique**

Stoichiométrie. Équilibres acides/bases. Équilibres redox. Précipitation. Complexes. Méthodes d'analyse potentiométrique. Spectrophotométrie. Potentiométrie. Émission par la flamme. Spectroscopie d'absorption atomique. Chromatographie. Travaux pratiques.

Préalables : CHIM 2313 et CHIM 2323 ou leurs équivalents.

### **COMM 1013 : Comptabilité financière I**

Principes et techniques de la comptabilité en partie double. Problèmes relatifs à l'enregistrement des opérations et à la régularisation des comptes. Journaux et grands livres auxiliaires; chiffrier. Comptabilité de caisse et comptabilité d'exercice. Particularités des entreprises commerciales, des sociétés de personnes et des sociétés par actions. États financiers et prise de décision. Besoins des utilisateurs. Introduction au rapport annuel et au rapport du vérificateur. Intégration des concepts et études de cas.

### **COMM 1023 : Comptabilité financière II**

Étude des différents choix de méthodes comptables utilisées en pratique et des arguments théoriques motivant ces choix. Ce cours couvre les postes suivants : encaisse et débiteurs, placements à court et à long termes, stocks, immobilisations corporelles et incorporelles. Structure de l'état des résultats, introduction aux éléments extraordinaires et aux changements de méthodes

comptables. État de l'évolution de la situation financière. Besoins et comportement des utilisateurs. Prises de décisions. Études de cas et intégration.

Préalable : COMM 1013.

### **COMM 2013 : Comptabilité financière III**

Étude des différents choix de méthodes comptables utilisées en pratique et des arguments théoriques motivant ces choix. Ce cours couvre les postes suivants : passifs à court et long termes. Problèmes particuliers aux sociétés par actions; bénéfice par action, constatation des revenus et dépenses, travaux et contrats à long terme. Étude approfondie des postes inhabituels et extraordinaires, des modification comptables et des redressements aux exercices antérieurs. Besoins et comportement des utilisateurs. Prises de décisions. Études de cas et intégration.

Préalables : COMM 1023 et FINA 2113.

### **COMM 2023 : Comptabilité financière IV**

Sujets spéciaux en comptabilité financière. Orienté vers la préparation et la compréhension des états financiers rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Étude de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, des contrats de location et des régimes de retraite. Information sectorielle. Étude du rapport annuel et du rapport du vérificateur. Comptabilité par fonds. Études de cas.

Préalables : COMM 2013, COMM 2133 et FINA 2113.

### **COMM 2133 : Fiscalité**

Étude générale de la Loi de l'impôt sur le Revenu et de ses incidences autant sur les individus que sur les diverses activités d'une entreprise. Assujettissement à l'impôt sur le revenu, revenus d'emploi et autres sources de revenus, revenus d'entreprises, déductions, régimes de revenus différés, dons, règles d'attribution, biens en immobilisation, planification fiscale, éléments d'impôt corporatif et fiduciaire. Études de cas.

Préalable : COMM 1013.

### **COMM 3123 : Vérification des systèmes comptables**

Concepts de base en vérification. Responsabilités et droits, systèmes de contrôle interne, stratégies de vérification, notions de risque et d'importance relative, techniques d'échantillonnage, normes de vérifications généralement reconnues, vérification des principaux postes des états financiers, vérification dans un cadre informatique, rapport du vérificateur.

Préalables : COMM 2013 et MATH 1213.

### **COMM 3133 : Comptabilité de gestion avancée**

Approfondissement des notions étudiées dans le cours précédent (COMM 3143). Éléments de programmation linéaire. Sous-produits et produits principaux. Prix de revient standard, budgets variables et analyses d'écart. Décentralisation, rendement des projets d'investissement. Systèmes de contrôle, prix de cession interne. Plans de rémunération des gestionnaires. Prix de revient en fonction des activités. Emphase sur la prise de décision. Études de cas.

Préalables : COMM 3143, MATH 1213 et de préférence MATH 1223.

### **COMM 3143 : Comptabilité de gestion**

Systèmes de prix de revient global et organisation interne. Fabrication par commande et en série. Études des frais généraux. Budgets et prévisions, analyse d'écart, coûts pertinents. Éléments de prix de revient standard. Comptabilité par centres de responsabilités. Analyse coûts-volume-profit. Critique des modèles traditionnels; initiation aux prix de revient en fonction des activités. Emphase sur la prise de décision. Études de cas.

Préalables : COMM 1023, FINA 2113 et MATH 1213.

### **COMM 4113 : Comptabilité financière V**

Sujets spéciaux en comptabilité financière. Le cours est orienté vers la préparation et la compréhension des états financiers rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ce cours couvre l'ensemble des problèmes comptables relatifs aux regroupements d'entreprises, ainsi qu'aux transactions faites à l'étranger. Étude des états financiers consolidés; achat pur et simple et fusion d'intérêts communs, conversion des opérations conclues en devises étrangères, consolidation d'établissements étrangers. Études de cas.

Préalables : COMM 2023, FINA 2113 et MATH 1213.

### **COMM 4123 : Théories comptables**

Ce cours a pour but d'étudier l'évolution de la pensée comptable, ainsi que les concepts fondamentaux en comptabilité. Les pratiques courantes y sont examinées de façon critique. Les contributions majeures en recherche comptable sont également étudiées.

Préalables : COMM 2023, FINA 3023, COMM 3143, et MATH 1223.

### **DROI 2023 : Introduction au droit commercial**

De plus en plus, le monde des affaires exige une certaine connaissance du droit et des principales lois auxquelles les entreprises doivent se conformer. Ce cours traite, notamment, de la loi sur les corporations canadiennes, la loi des sociétés, la loi concernant la faillite, etc.

### **ECON 1013 : Principes micro-économiques**

Exposé des notions de base et des problèmes propres à tout système économique. Étude de l'entreprise privée. Le jeu de l'offre et de la demande. La théorie de la production et des coûts. Les marchés.

### **ECON 1023 : Principes macro-économiques**

Ce cours vise à présenter aux étudiants les principes de la macro-économie moderne et l'appréciation du contexte analytique dans lequel se déterminent les politiques économiques du gouvernement. On y étudie les déterminants agrégés de l'offre et de la demande, les théories Keynésienne et Classique, les politiques fiscales et monétaires et leurs incidences sur le chômage, l'inflation et la croissance économique. On s'exerce avec des travaux pratiques hebdomadaires à réfléchir de façon analytique sur le contenu de ces politiques économiques.

### **ECON/ADMN 2013 : Commerce international et développement économique**

Cadre analytique du commerce international. Étude de la loi des avantages comparés. Examen des principes du libre-échange et du protectionnisme. Analyse des effets de la balance des paiements et du taux de change. Investissements étrangers au Canada. Survol des théories du développement économique et du développement durable. Critères de la croissance économique dans le cadre du nouvel ordre économique mondial.

### **ESPA 1013 : Introduction à l'espagnol I**

Apprentissage de l'espagnol de base permettant de communiquer adéquatement dans la vie quotidienne. Mises en situation réalistes de conversations. Initiation à la grammaire espagnole. Appui de l'écrit pour fixer les acquisitions.

### **ESPA 1023 : Introduction à l'espagnol II**

Approfondissement des acquis de l'espagnol de base afin de permettre une meilleure aisance dans l'expression et un automatisme plus naturel. Augmentation significative de la compréhension à l'oral. Sensibilisation aux temps du passé et du futur. Mises en situation réalistes de conversation. Appui de l'écrit pour fixer les acquisitions.

Préalable : ESPA 1013.

### **ETHI/PHIL 2443 Bioéthique et éthique médicale**

Réflexion sur les enjeux théoriques et sociaux des interventions humaines en matière de santé et de recherche médicale. Tour d'horizon des principales approches théoriques en éthique et en bioéthique. Examen approfondi de quelques dossiers particuliers représentatifs comme le respect du consentement éclairé, le respect de la confidentialité, l'accès aux soins et les controverses entourant le suicide assisté, l'euthanasie et les soins palliatifs.

### **ETHN 1013 : Tradition orale, folklore et ethnologie**

Définition de la tradition orale et ses divers champs d'activité. Examen des sources documentaires. Survol, lecture et audition de textes tirés de chacun des genres. Regard sur le développement de cette science et sur ceux qui l'ont faite, dans le monde et au Canada. Situation de la recherche au Canada français.

### **ETHN 1023 : Méthodologie de l'enquête folklorique**

Survol de la documentation orale et des divers centres constitués pour l'étude des traditions orales. Méthodologie de l'enquête folklorique: techniques, outils, résultats, transcription des textes, classification du répertoire, analyse et interprétation. Définition des genres principaux: la chanson, le conte, la légende et la littérature formulaire.

### **ETHN 2113 : Coutumes populaires du Canada français**

Panorama des coutumes liées à la vie de l'individu, dites de la vie privée, du berceau à la tombe (grossesse, naissance, baptême, fiançailles, mariage, vie de ménage, mort, funérailles, culte des morts) et des coutumes du calendrier folklorique (fêtes religieuses et

fêtes populaires) et des cycles saisonniers (Pâques et le cycle du carnaval-carême); le cycle de Mai et de la Saint-Jean; les cérémonies de l'été et de l'automne; Noël et le cycle des douze jours. Théorie des rites de passage et des séquences rituelles. La sanction sociale et le souvenir du passage. Dynamique de la tradition : régression et renouvellement. Théorie de la fête. Fête locale (festival) et fête nationale. Évolution et récupération (politique, commerciale) de la fête.

### **ETHN 2123 : Les folklores régionaux du Canada français**

Présentation des caractéristiques du folklore régional des Français du Canada (Acadie, Québec, Ontario, provinces de l'Ouest) et de leurs échanges avec les autres groupes culturels du Canada: apport amérindien, anglo-saxon et néo-canadien. Qualité de ces relations, état de conservation et évolution.

### **ETHN 2223 : Analyse de textes de littérature orale**

À partir d'un choix de textes acadiens, franco-ontariens, québécois ou louisianais (contes, légendes, chansons), analyse de la tradition orale: variation et permanence thématiques, stylistiques, linguistiques, culturelles; contexte de l'exécution et contexte international. Application de la méthode comparative.

### **ETHN 3013 : Enquête ethnographique**

Ce cours permet à l'étudiant qualifié d'explorer, dans le domaine de son choix, la séquence complète de l'enquête ethnographique : élaboration d'un projet de recherche, rédaction d'un plan de travail, documentation préparatoire, enquête orale proprement dite et compte rendu scientifique. Ce projet doit au préalable être accepté par le professeur qui le supervisera.

Préalables : ETHN 1013 et ETHN 1023 ou autorisation du professeur.

### **ETHN 3723: Culture de la diaspora acadienne**

Ce cours est un voyage à la découverte de la richesse et de la diversité de la culture acadienne. Le but principal est d'offrir aux participants l'occasion de faire un survol sur les aspects multiples de la culture de l'Acadie de la diaspora. De plus, les participants examinent l'impact et les influences des relations interculturelles dans la construction de la culture et du sentiment d'appartenance de cette collectivité.

### **ETHN 4113 : Stage 1 : traitement des collections**

Stage au Centre acadien ou dans une institution à vocation patrimoniale ayant pour but d'acquérir une formation pratique en ethnologie par l'exercice de la profession en situation réelle. Cet entraînement intègre essentiellement toutes les étapes du cycle de traitement des collections dans un dépôt d'archives ethnographiques, depuis l'acquisition d'une pièce jusqu'à sa consultation.

Préalables : ETHN 1013 et ETHN 1023 ou autorisation du professeur.

### **ETHN 4123 : Stage II : mise en valeur du patrimoine**

Stage au Centre acadien ou dans une institution à vocation patrimoniale ayant pour but d'acquérir une formation pratique en ethnologie par l'exercice de la profession en situation réelle. Cet entraînement intègre essentiellement toutes les étapes du cycle de la mise en valeur de la documentation ethnologique, soit par la recherche thématique et la rédaction d'articles de vulgarisation ou autre communication publique, soit par la conception, le montage ou l'animation d'une exposition, soit par une autre forme pertinente de diffusion.

Préalables : ETHN 1013 et ETHN 1023 ou autorisation du professeur.

### **ETHN/FRAN 2013 : Littérature orale I : le conte populaire et la légende**

Le conte populaire, ses catégories et ses dimensions internationales : conte d'animaux, conte merveilleux, nouvelle, fabliau, randonnée. Histoire et particularités du conte français. La transmission et le style oral. La légende et les genres apparentés, tels le mythe, le conte et l'anecdote. Analyse du merveilleux et du fantastique. Formation de la légende à partir de croyances populaires. Initiation aux principaux thèmes et illustration du domaine narratif de l'Amérique française.

### **ETHN/FRAN 2023 : Littérature orale II : la chanson folklorique et les formes brèves**

Définition de la chanson traditionnelle française. Fonctions sociales : chanson de travail et chanson de divertissement. Identification des principales formes et des principaux thèmes de la chanson populaire en Amérique française. Traits caractéristiques de quelques genres dits «mineurs» en littérature orale : formulettes enfantines, comptines, devinettes, formules de protestation (serment, injure, juron, satire) et de sagesse (proverbes et dictons). Histoire et développement de l'étude de ces genres. Survivances médiévales et créations contemporaines. État de la recherche. Valeur sociale et pédagogique.

### **ETHN/LITT 2213 : Folklore et littérature**

Caractères distinctifs de ces deux modes de diffusion du fonds oral traditionnel. Analyse des échanges entre l'oral et l'écrit à travers des oeuvres de l'Antiquité à nos jours par l'étude comparative de morceaux choisis. Évolution des thèmes traditionnels au cours des siècles. Exemples contemporains du passage de l'oralité à l'écriture et vice versa. Nature et importance de ces apports réciproques.

### **FINA 2013 : Institutions financières**

Ce cours présente aux étudiants la nature, le rôle et les fonctions des institutions financières dans un cadre national et international. On passe en revue le système bancaire en soulignant le rôle de la banque du Canada et l'incidence de l'offre de la monnaie et des politiques monétaires sur l'activité économique. Ensuite on passe en revue le rôle de la Bourse, des sociétés de fiducie, des sociétés hypothécaires, des caisses populaires, des sociétés d'investissements et des sociétés financières de l'État. Dans un contexte de globalisation, on souligne aussi le rôle des institutions internationales telles que : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque internationale des règlements.

Préalables : ECON 1023 et COMM 1013.

### **FINA 2023 : Techniques de l'analyse financière**

Étude des provenances et des utilisations des fonds; l'interprétation des états financiers; budget et états pro forma; études d'investissements et financements. Les affaires en tant que système dynamique et les sources d'information financière.

Préalable : COMM 1023.

### **FINA 2113 : Mathématiques financières**

Étude, compréhension et maîtrise de l'intérêt simple, de l'intérêt composé, des annuités simples, des amortissements financiers et des amortissements industriels; les obligations; annuités générales et annuités perpétuelles. Une étude de cas précis permettra à l'étudiant de mettre en application les connaissances acquises dans chaque chapitre.

### **FINA 3013 : Gestion financière I**

Ce cours traite de l'analyse et des prévisions financières à court terme dans l'entreprise. On passe en revue les méthodes d'analyse verticale et horizontale, des ratios, la gestion du fonds de roulement, de l'encaisse, des comptes à recevoir et des stocks, et des sources de financement à court et moyen termes. On fait l'application de modèles mathématiques élémentaires tel le modèle de Baumol. On s'exerce à la gestion analytique par des travaux pratiques hebdomadaires.

Préalables : COMM 1023 et FINA 2113.

### **FINA 3023 : Gestion financière II**

Ce cours fait suite à FINA 3013 et traite de l'analyse et des prévisions financières à long terme. Il a un contenu plus mathématisé et passe en revue les modèles quantitatifs d'analyse financière. On y étudie les décisions et les choix d'investissement et de financement à long terme. Les relations risque-rendement. Les choix en situation d'incertitude. La structure du capital. On fait l'application du modèle CAPM et des modèles de régression linéaire.

Préalable : FINA 3013.

### **FINA 4033 : Finance internationale**

Dans le cadre de la mondialisation du commerce international, les changements dans la structure des systèmes financiers et la multiplication de nouveaux instruments financiers se font avec une rapidité croissante. Ce cours vise à donner à l'étudiant un aperçu de l'évolution et de la direction que prend le système de finance internationale, en couvrant par l'étude de cas pratiques, les thèmes suivants : le marché des devises; les conditions de parité internationales; les procédures de translation comptable, le coût et risque du capital international; les opérations swap; les options et les dérivées; ainsi que le ressourcement international des titres négociables et des emprunts. Ce cours prévoit aussi pour les étudiants des exercices sur le WEB.

Préalables : ECON 1013, ECON 1023, ADMN 2013, FINA 2013 et FINA 3013.

### **FRAN 1006 : Le Français d'appoint**

Ce cours s'adresse aux étudiants francophones inscrits au semestre intensif de français. Il a pour but de combler des lacunes et/ou de consolider certains acquis de base d'ordre lexical, grammatical et syntaxique. À cet effet, il reprend l'étude de la structure de la phrase et du système de conjugaison en plus de proposer l'apprentissage de vocabulaire approprié à différentes situations de communication. Il insiste tout particulièrement sur le développement du français écrit tout en exploitant diverses activités de production orale.

## **FRAN 1026 : Français fonctionnel II**

Approfondissement de l'acquis linguistique : exercices pratiques de lecture, d'écriture et de grammaire. Résumés et comptes rendus oraux et écrits. Activités variées d'expression orale. Enrichissement du vocabulaire. Étude des problèmes fondamentaux de la langue. Correction des fautes les plus courantes.

## **FRAN 1033 : Emploi stratégique de vocabulaire**

Ce cours présente un répertoire de stratégies liées à l'acquisition d'un vocabulaire indispensable aux actes de communication, notamment un vocabulaire lié aux méthodes de travail intellectuel.

## **FRAN 1043 : Stratégies de communication à l'oral**

Ce cours prépare les étudiants en structure d'accueil aux diverses formes de production à l'oral. Les activités supposent un travail constant sur la respiration, l'articulation, la projection, le ton de la voix, la prononciation, le développement de la langue et les stratégies nécessaires pour faire passer un message. L'étudiant sera ainsi mieux équipé pour communiquer, au niveau universitaire, lors de présentations devant une classe, en séminaire et lors de lectures impromptues en groupe.

## **FRAN 1203 : Le français en situation**

Ce cours s'adresse aux étudiants francophones inscrits au semestre intensif de français. Il s'articule entre autres, autour de textes et de travaux de recherche liés à la discipline choisie par l'étudiant. Il exploite tout particulièrement la lecture et l'analyse de ces textes et des questions de recherche pour initier l'étudiant aux divers méthodes du travail intellectuel. De plus, il alimentera le cours FRAN 1006 - Le français d'appoint en fournissant les éléments théoriques et stratégiques dont les étudiants auront besoin pour élaborer leurs projets de communication orale et écrite.

## **FRAN/PEDA 1116 : Grammaire pour les enseignants de niveau intermédiaire**

L'amélioration de certaines notions grammaticales telles que les temps de verbes conjugués au passé et au futur. Les pronoms possessifs et démonstratifs sont aussi au programme de ce cours ainsi que l'emploi du comparatif et du superlatif. Le perfectionnement du français oral et écrit fait partie intégrante de ce cours. Différentes stratégies d'enseignement et d'apprentissage seront utilisées. (Offert uniquement à la session d'immersion d'été.)

## **FRAN/PEDA 1126 : Grammaire pour les enseignants de niveau avancé**

L'amélioration de certaines notions grammaticales telles que les temps de verbes conjugués au conditionnel et au subjonctif. L'accord du participe passé et les pronoms relatifs sont aussi au programme de ce cours. Le perfectionnement du français oral et écrit fait partie intégrante de ce cours. Différentes stratégies d'enseignement et d'apprentissage seront utilisées. (Offert uniquement à la session d'immersion d'été.)

## **FRAN/PEDA 1136 : Méthodes d'enseignement de français langue seconde**

Ce cours est offert tant aux étudiants en éducation qu'aux enseignants à l'emploi d'une commission scolaire ou aux enseignants qui font de la suppléance. Au cours des quatre semaines, on exploite différentes stratégies d'enseignement de langue seconde (immersion, français intensif et français de base). Les étudiants sont mis en contact avec différentes approches et méthodes d'enseignement du FLS. Un partage d'expériences individuelles et collectives, s'il y a lieu, est une partie importante du contenu de ce cours. (Offert uniquement à la session d'immersion d'été.)

## **FRAN 1223 : Langue écrite I**

Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une solide pratique de la langue française, mais qui n'en connaissent pas les subtilités. Étude systématique des problèmes grammaticaux. Diversification des structures et élargissement du vocabulaire.

Préalable : FRLS 3806 ou FRAN 1026 ou le test de classement.

## **FRAN 1233 : Langue écrite II**

Suite du cours Langue écrite I.

Préalable : FRAN 1223 ou le test de classement.

## **FRAN 1243 : Langue écrite III**

Ce cours est destiné aux étudiants de niveau avancé qui ont déjà bien été formés. Révision des principaux mécanismes grammaticaux. Enchaînement des idées et procédés de liaisons. Emploi des modes et des temps. Exercices de substitution, de transformation et de rédaction.

Préalable : FRAN 1233 ou le test de classement.

### **FRAN 1253 : Langue écrite IV**

Suite du cours Langue écrite III.

Préalable : FRAN 1243 ou le test de classement.

### **FRAN 2203 : Techniques d'expression orale**

Cours essentiellement pratique visant à permettre l'apprentissage de diverses formes d'expression orale en vue de développer les habiletés de communication orale et la compétence langagière. Activités variées visant à informer, convaincre et émouvoir des publics-cibles déterminés à l'avance (lecture expressive, explication, exposé, histoire racontée, discours, débat). Exercices portant sur l'articulation, l'intonation et l'enrichissement du vocabulaire. Activités ponctuelles de correction.

### **FRAN/ADMN 2223 : Français commercial**

Études des expressions et des termes usuels du langage des affaires. Enrichissement du vocabulaire des étudiants. Étude des règles et du style de la correspondance commerciale et des règles de grammaire les plus pertinentes à celle-ci. Composition de lettres d'affaires.

### **FRAN 2303 : Techniques d'expression écrite**

Cours essentiellement pratique visant à situer et à définir les différentes formes d'expression écrite (lettre, note de service, compte rendu, texte littéraire, etc.) à l'intérieur du processus de communication écrite et à en dégager les caractéristiques propres. Pratique de techniques efficaces permettant d'être lu et compris.

### **FRAN 2413 : Traduction**

Traduction de textes divers représentant une grande variété de registres de langue : presse, littérature, publicité. Initiation aux rudiments de la traduction. Différences syntaxiques, stylistiques et sémantiques entre les deux langues. Utilisation des dictionnaires et des glossaires.(anglais/français/anglais)

Préalables : ANGL 1153 et ANGL 1163, FRAN 1223 et FRAN 1233. Suivi de préférence en même temps que FRAN 1243 ou FRAN 1253.

### **FRAN 3443 : Traduction II**

Traduction de textes divers représentant une variété de registres de langue : presse, littérature, publicité. Initiation aux techniques de la traduction. Différences syntaxiques, stylistiques et sémantiques entre le français et l'anglais. Utilisation des dictionnaires et des glossaires, ainsi que des ressources informatisées et sur Internet. (Anglais/français/anglais).

Préalables : FRAN 1233 et FRAN 2413. Suivi de préférence en même temps que FRAN 1243 ou FRAN 1253.

### **FRLS 1103 : Le français : langue et cultures A**

Ce cours s'adresse à des étudiants niveau débutant et se déroule dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs centrés sur la vie personnelle et les activités quotidiennes. Ce cours présente les structures grammaticales et le lexique permettant à l'étudiant et à l'étudiante d'évoluer plus aisément dans son environnement immédiat.

### **FRLS 1106 : Le français : langue et cultures 1**

Ce cours s'adresse à des étudiants de niveau débutant et couvre 6 à 7 semaines d'enseignement dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs centrés sur la vie personnelle et quotidienne de jeunes adultes. Ces objectifs sont soutenus par des structures grammaticales et un lexique appropriés. De plus, ce cours explore l'univers culturel de différents pays de la francophonie.

### **FRLS 1123 : Introduction à la phonétique**

Éléments de base de la phonétique du français. Étude des sons fondamentaux de la langue et exercices de prononciation au laboratoire de langue.

### **FRLS 1203 : Le français : langue et cultures B**

Ce cours s'adresse à des étudiants de niveau débutant-intermédiaire et se déroule dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs liés à des interactions de plus en plus sociales, au-delà de l'environnement immédiat. Ces objectifs sont soutenus par des structures grammaticales et un lexique appropriés. De plus, la lecture de nouvelles entraîne l'étudiant dans des univers culturels divers et l'initie à la littérature francophone.

### **FRLS 1206 : Le français : langue et cultures 2**

Ce cours s'adresse à des étudiants possédant des notions élémentaires de français et il couvre 6 à 7 semaines d'enseignement dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs liés aux activités de la vie personnelle, familiale et sociale de jeunes adultes. Ces objectifs sont soutenus par des structures grammaticales et un lexique appropriés. De plus, ce cours explore l'univers culturel de différents pays de la francophonie. Il prépare aussi le passage de l'étudiant à un niveau intermédiaire de compétences communicatives.

### **FRLS 1223 : Phonétique articulatoire**

Cours de phonétique pour étudiants intermédiaires. Étude et exercices d'articulation des sons fondamentaux du français. Principes de la transcription phonétique au moyen de l'alphabet phonétique international. Exercices de prononciation au laboratoire de langue.

### **FRLS 1246 : Français langue seconde - Débutant I**

Le cours offre à l'étudiant débutant un premier contact avec la langue française dont il fera l'apprentissage dans un contexte d'immersion totale. Le cours est principalement axé sur la communication orale et l'acquisition de structures de base du français.

### **FRLS 1256 : Français langue seconde - Débutant II**

Méthodologie identique à celle utilisée pour le cours FRLS 1246 avec en plus une introduction à l'expression écrite. L'étudiant sera amené à parfaire ses connaissances linguistiques au moyen de mises en situation calquées sur la vie quotidienne.

### **FRLS 1303 : Le français : langue et cultures C**

Ce cours s'adresse à des étudiants et à des étudiantes de niveau intermédiaire – avancé et se déroule dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs liés à des interactions exigeant des structures grammaticales et un lexique complexes : description, comparaison, discussion, argumentation adaptées à la situation de communication. De plus, la lecture d'un roman enrichit l'univers social, culturel et littéraire des étudiants et des étudiantes.

### **FRLS 1306 : Le français : langue et cultures 3**

Ce cours s'adresse à des étudiants et à des étudiantes de niveau intermédiaire et couvre 6 à 7 semaines d'enseignement dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs liés à une variété de situations de communication de la vie courante et de la vie sociale. Ces objectifs sont soutenus par des structures grammaticales et un lexique appropriés. De plus, ce cours explore l'univers culturel de différents pays de la francophonie.

### **FRLS 1406 : Le français : langue et cultures 4**

Ce cours s'adresse à des étudiants et à des étudiantes possédant des notions intermédiaires de français et il couvre 6 à 7 semaines d'enseignement dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs liés à la vie personnelle, académique et sociale. Ces objectifs sont soutenus par des structures grammaticales et un lexique appropriés. De plus, ce cours explore l'univers culturel de différents pays de la francophonie. Il prépare aussi le passage de l'étudiant et de l'étudiante à un niveau avancé de compétences communicatives.

### **FRLS 1506 : Le français : langue et cultures 5**

Ce cours s'adresse à des étudiants et à des étudiantes de niveau avancé et couvre 6 à 7 semaines d'enseignement dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs liés à des situations exigeant des structures grammaticales et un lexique plus complexes pour parler de sujets d'intérêts personnels et publics. De plus, ce cours explore l'univers culturel de différents pays de la francophonie.

### **FRLS 1606 : Le français : langue et cultures 6**

Ce cours s'adresse à des étudiants et à des étudiantes possédant des notions avancées de français et il couvre 6 à 7 semaines d'enseignement dans un contexte d'immersion en milieu universitaire. Il exploite les quatre savoirs langagiers : écouter, parler, lire et écrire articulés autour d'objectifs communicatifs liés à des sujets plus complexes d'intérêts personnels, professionnels et culturels. Ces objectifs sont soutenus par des structures grammaticales et un lexique appropriés. De plus, ce cours explore l'univers culturel de différents pays de la francophonie. Cours terminal du programme d'immersion française donnant accès à la poursuite d'études supérieures en français.

### **FRLS 1806 : Français langue seconde - Intermédiaire I**

Étude des structures grammaticales du français. Apprentissage des règles et exercices oraux et écrits de grammaire. Exercices de renforcement au laboratoire de langue. Développement de stratégies de communication orales et écrites à partir des propres connaissances du français des étudiants. Initiation à la structure particulière de la langue parlée et aux diverses locutions de la vie courante.

**FRLS 1816 : Français langue seconde - Intermédiaire II**

Acquisition de structures grammaticales plus élaborées menant à des stratégies de communication plus complexes autant à l'oral qu'à l'écrit. Rédaction de textes brefs et initiation aux techniques de présentation d'exposés oraux. Exercices de renforcement au laboratoire de langue.

**FRLS 1826 : Français langue seconde - Intermédiaire III**

Étude de structures grammaticales plus complexes et initiation à l'organisation syntaxique de la phrase et du paragraphe. Mise en pratique des acquis linguistiques à l'intérieur de diverses productions écrites. Exercices de renforcement au laboratoire de langue. Perfectionnement de la langue en abordant des stratégies de communication plus élaborées tant à l'oral qu'à l'écrit. Présentation d'exposés oraux et animation de débats.

**FRLS 2023 : Phonétique corrective**

Cours de phonétique pour étudiants intermédiaires et avancés. Étude et exercices d'articulation des sons fondamentaux du français. Principes de la transcription phonétique au moyen de l'alphabet phonétique international. Techniques de phonétique corrective et analyse syllabique. Exercices de prononciation et de discrimination auditive au laboratoire de langue.

**FRLS 2806 : Français langue seconde - Avancé I**

Étude de structures grammaticales plus complexes et de l'organisation syntaxique de la phrase, du paragraphe et du texte. Sensibilisation aux problèmes éprouvés dans l'expression écrite et l'identification des mécanismes d'autocorrection appropriés. Rédaction de textes et exercices de renforcement au laboratoire de langue. Étude des niveaux de langue et des techniques d'expression orale et écrite. Organisation d'argumentations plus élaborées autant à l'oral qu'à l'écrit.

**FRLS 2816 : Français langue seconde - Avancé II**

Étude de notions grammaticales plus complexes et de l'organisation syntaxique de la phrase du paragraphe et du texte. Identification des lacunes dans l'expression écrite et orale et élaboration de stratégies pour y remédier. Expérimentation concrète des acquis linguistiques dans des textes et dans des projets plus élaborés. Activités de renforcement en classe et au laboratoire de langue.

**FRLS 3033 : Production de textes**

Approfondissement des principes de composition. Création de textes et mise en pratique des notions grammaticales et syntaxiques acquises. Principes d'autocorrection et initiation à la méthodologie du travail intellectuel.

**FRLS 3853 : Production de textes avancés**

Mécanismes de l'expression écrite et de la composition de textes : organisation de la phrase et du paragraphe, rythme, tonalité, cohérence et structure. Lecture et production de textes de type narratif, informatif et incitatif.

**FRLS 3906 : Perfectionnement du français oral et écrit**

Renforcement des acquis linguistiques autant à l'oral qu'à l'écrit. Développement des facultés de compréhension des différents types de discours narratifs : informatif et incitatif autant que littéraire et ludique. Étude des problèmes posés par la langue : écarts et niveaux de langue, accents et régionalismes.

**HIST 1603 : Histoire du Canada (1850-1918)**

Étude de la naissance du pays et de la consolidation de son territoire. Conflits ethno-religieux. Essor économique et tensions sociales au tournant du siècle. Immigration. La Première Guerre mondiale.

**HIST 1613 : Histoire du Canada (1919-1984)**

Émergence du Canada sur la scène internationale. Crise économique. Deuxième Guerre mondiale. Opulence économique. Mise en place d'un État-providence. Bouillonnement social des années 60. Éveil des francophones. Détérioration de l'économie. Mécontentement des Québécois et des gens de l'Ouest, la fédération est remise en cause. Le Canada : agent de paix et de sécurité à l'échelle mondiale.

**HIST 2403 : Histoire des États-Unis jusqu'à 1783**

Expérience coloniale. Les différentes colonies : politiques et idéologies respectives. La Révolution et ses répercussions sur le peuple.

**HIST 2413 : Histoire des États-Unis de 1776 jusqu'à 1865**

Conséquences de la Révolution sur le peuple américain : la guerre de 1812 et son influence sur les nouvelles politiques américaines telles qu'exprimées dans la Doctrine Monroe; l'ère de Jackson et le cheminement vers la guerre civile.

### **HIST 2503 : Histoire du nationalisme au Québec, 1820-1980**

Étude du nationalisme de Louis-J. Papineau à René Lévesque. Son origine, ses chefs, ses symboles, ses tendances (libérale, cléricale, anti-impérialiste, autonomiste, réformiste). L'analyse des facteurs économiques, sociaux, politiques et psychologiques qui l'ont provoqué ainsi que les institutions et les mouvements qui l'ont promu.

Préalable : un cours d'histoire du Canada ou un autre cours équivalent avec la permission du professeur.

### **HIST 2753 : Histoire de la France de 1589 à 1789**

Étude de la vie politique, sociale et intellectuelle française sous les rois Bourbons. Entre autres sujets au programme, on traitera de la lutte pour l'obtention des libertés religieuses, de la montée de l'absolutisme en France, de l'expansion territoriale de la France en Europe, de ses efforts de colonisation en Amérique et en Inde, des conditions intellectuelles et sociales qui ont entraîné la Révolution française et la fin de l'Ancien Régime.

### **HIST 2763 : Histoire des provinces Maritimes**

Évolution politique, sociale et économique des Maritimes. Les grands thèmes et l'idéologie caractéristiques de ces trois provinces. Influence extérieure sur les provinces des Maritimes.

### **HIST 2803 : Histoire de l'Acadie de 1604 à 1760**

Les découvertes et les premiers établissements : origines des premières familles, rivalités intestines, rivalités entre colonies anglaises et colonies françaises. Établissement de villages acadiens jusqu'en 1755 : vie des Acadiens, naissance d'une culture acadienne. Événements conduisant à la Déportation. Le sort des Acadiens déportés.

### **HIST 2813 : Histoire de l'Acadie de 1760 à nos jours**

Établissement des Acadiens en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Louisiane et en France. Leurs migrations et leurs développements culturels, économiques et sociaux. Étude approfondie de certaines régions habitées par les Acadiens.

### **HIST 2853 : Les grandes découvertes archéologiques**

Ce cours a comme objectif de détailler à la fois les grandes découvertes archéologiques partout dans le monde, l'évolution des techniques, des relevés et d'analyse, et de tracer l'évolution des différentes approches utilisées par les chercheurs en archéologie.

### **HIST 2873 : Histoire de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle**

Introduction aux principaux événements politiques, économiques et sociaux qui ont façonné le XIX<sup>e</sup> siècle européen. Analyse du rôle joué par les grandes puissances de l'époque. Une attention particulière est accordée aux transformations importantes dans le domaine politico-économique et à leur impact sur la société. Études de thèmes tels que : révolution, industrialisation, alphabétisation, impérialisme, colonisation, antisémitisme, socialisme.

### **HIST 2883 : Histoire de l'Europe 1914-1945**

Origines, nature et conséquences de la Première Guerre mondiale; Versailles; changements économiques, sociaux, culturels et intellectuels; communisme, fascisme et refoulement de la démocratie, la crise économique et ses effets sur les régimes politiques; nazisme, Seconde Guerre mondiale : sources, événements, impact.

### **HIST 2903 : Histoire de la civilisation occidentale (la période ancienne)**

Initiation générale à l'étude de l'histoire. La période s'étendant du Judaïsme antique, en passant par les civilisations grecque et romaine, jusqu'aux débuts du christianisme.

### **HIST 2913 : Histoire de la civilisation occidentale (la période moderne)**

L'univers du Moyen Âge, la Renaissance et la Réforme. Les révolutions scientifique et industrielle; les révolutions française, américaine et russe. Interprétation du monde moderne. L'étudiant ne peut pas recevoir à la fois les crédits de ce cours et ceux de HIST 2923 et/ou HIST 2933.

### **HIST 2923 : Histoire de l'Europe au Moyen Âge**

Présenter une vue d'ensemble de la période médiévale en traçant l'évolution de l'Europe occidentale entre le Ve et le XV<sup>e</sup> siècle. Faire le lien entre les aspects sociaux, économiques, politiques et religieux. Le cours veut aussi développer le sens critique de l'étudiant par rapport aux différentes interprétations historiques de cette époque. L'étudiant ne peut pas recevoir à la fois les crédits de ce cours et ceux de HIST 2913.

### **HIST 2933 : Histoire de l'Europe moderne**

Donner une vue d'ensemble de l'Europe moderne (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle). Présenter et analyser quelques grands concepts de l'époque (Renaissance, Réforme, Humanisme etc.) Faire le lien entre les aspects sociaux, économiques, politiques et culturels. L'étudiant ne peut pas recevoir à la fois les crédits de ce cours et ceux de HIST 2913.

### **HIST 3003 : Histoire des femmes en Occident**

Introduction à l'étude des femmes dans la civilisation occidentale à l'aide de deux perspectives qui se veulent complémentaires : un volet historique et une étude thématique. Le premier analyse les images et les représentations de la femme telles que décrites par l'histoire traditionnelle depuis des siècles. La seconde cherche à préciser le rôle et la place des femmes dans l'histoire en relation avec des thèmes essentiels : famille, travail, éducation et politique.

### **HIST/ PHIL 3353 : Philosophie de l'histoire**

Objet, valeur et limites de la connaissance historique. Philosophie de l'histoire critique versus la philosophie de l'histoire spéculative. Réflexions épistémologiques sur le statut de l'histoire en tant que discipline intellectuelle, comparativement aux autres sciences humaines et aux sciences naturelles et déductives. Application du résultat de ces réflexions au travail d'historiens appartenant à différentes tendances. Examen critique des grandes spéculations historiques (Hegel, Marx, Toynbee, Niehbur, le darwinisme social, la sociobiologie, etc.)

Préalable : PHIL 3213 (de préférence) ou un autre cours de philosophie ou encore deux cours d'histoire de niveau 2000+.

### **HIST 3413 : L'Angleterre sous les Tudors (1485-1603)**

Histoire de l'Angleterre entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> siècle à travers l'analyse des thèmes suivants : les bouleversements religieux, la situation de l'état, la croissance économique, les transformations de la société anglaise et les grands courants de la vie intellectuelle.

### **HIST 3423 : L'Angleterre à l'époque des Stuarts (1603-1714)**

Histoire de l'Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle à travers l'étude des thèmes suivants: l'héritage de la Réforme dans la société anglaise, l'implication de l'Angleterre dans l'entreprise coloniale, les causes et les conséquences de la guerre civile, les particularités de la « Glorieuse Révolution », la vie intellectuelle et culturelle.

### **HIST 3553 : Histoire des francophones hors Québec, 1867-1986**

Histoire de la minorité francophone canadienne dans l'Ouest, l'Ontario et les Maritimes et plus particulièrement les mesures prises par elle pour garder sa langue, sa foi, sa culture et son intégrité démographique. Évolution historique des droits linguistiques et scolaires.

### **HIST 3723 : Histoire de la diaspora acadienne**

Origines, nature et évolution des communautés acadiennes en Europe et en Amérique du Nord aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Examen des rapports avec « l'autre » et vitalité de la diaspora contemporaine.

### **HIST 3803 : L'évolution de la pensée historique : des anciens jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle**

Chronologie des diverses conceptions de l'histoire. Grands courants de la pensée historique depuis l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Études de certains historiens et leurs œuvres : Hérodote, Augustin, Voltaire, Francis Parkman.

### **HIST 3823 : Méthodes et théorie en archéologie historique**

L'archéologie historique est l'étude des populations d'origine européenne au Nouveau Monde et de leur implantation, adaptation et évolution, fondée sur un examen minutieux des artefacts, des traces et des vestiges exhumés sous la surface du sol. C'est aussi l'étude des populations autochtones durant la période historique. Enfin, l'archéologie historique, ou l'archéologie post-médiévale, s'intéresse aux populations européennes, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce cours vise à introduire les étudiants aux techniques, aux méthodes et à la théorie en archéologie historique.

### **HIST 3833 : Cours pratique en archéologie. École de fouille.**

Ce cours vise à initier les étudiants aux techniques de fouilles sur un site archéologique. Ils seront responsables pour l'excavation, le relevé, la prise de notes, le dessin et la photographie d'un secteur d'un site. En plus, ils auront à rédiger un rapport de recherche fondé sur les découvertes effectuées lors des travaux.

### **HIST 3853 : Histoire des relations Canada/États-Unis depuis 1867 jusqu'au présent**

Histoire des relations entre le Canada et les États-Unis d'Amérique. Influence des forces économiques, des forces idéologiques et des grands hommes d'État dans les relations internationales.

### **HIST 3953 : Études dirigées en histoire du Canada**

Étude de certains sujets choisis par le professeur.

### **HIST 4673 : Séminaire sur l'histoire du Canada contemporain I**

Séminaires faits à partir de problèmes d'histoire du Canada (1850-1900). Préparation et réalisation de travaux écrits avec présentation et étude critique en classe. L'accent sera mis sur la façon de rédiger le travail écrit selon les contraintes de la démarche méthodologique en histoire.

### **HIST 4683 : Séminaire sur l'histoire du Canada contemporain II**

Séminaires faits à partir de problèmes d'histoire du Canada (1900-1970). Préparation et réalisation de travaux écrits avec présentation et étude critique en classe. L'accent sera mis sur la façon de rédiger le travail écrit selon les contraintes de la démarche méthodologique en histoire.

### **HIST 4833 : Cours pratique en archéologie : supervision d'un chantier de fouilles**

Ce cours vise à initier les étudiants à la gestion d'un chantier de fouilles archéologiques. Ils seront responsables pour le relevé, la prise de note, le dessin et la photographie d'un secteur d'un site en plus de superviser le travail d'une équipe de fouilles, composée d'au moins deux étudiants. En outre, ils auront à rédiger un rapport de recherche fondé sur les découvertes effectuées lors des travaux, comme ils auront à produire une partie de l'inventaire des artefacts, amorcer une recherche pour rédiger un rapport technique et formuler une problématique pour la poursuite des travaux.

Préalables : HIST 3823 et HIST 3833.

### **LING 2003 : Introduction à la sociolinguistique**

Étude de concepts reliés à cette science. Les notions de langue et de société; leurs interactions. Les fonctions sociales de la langue. Méthodologie de l'enquête sociolinguistique.

### **LING 2043 : Initiation à la linguistique**

Faire comprendre le fonctionnement de la langue française en faisant découvrir ses aspects tels la phonétique, la phonologie, les structures du lexique, les structures de la phrase.

### **LING 3063 : Étude comparée du français acadien et du français standard**

Définition du français standard. Étude comparée de faits lexicaux et morphosyntaxiques entre le parler acadien de la Nouvelle-Écosse et le français standard.

### **LING 3073 : Phonétique et enseignement du français**

Connaissance approfondie du système phonétique du français. Établissement d'un ordre phonétique suivant différents groupes de critères nécessaires à la phonétique corrective. Applications pratiques.

### **LING 4003 : Séminaire. Langue et société.**

Examiner les problématiques entourant la langue et la société. Langue et pouvoir. Langue en situation minoritaire. Langue vernaculaire versus langue véhiculaire. Langue et femmes.

### **LING 4013 : Histoire de la langue française**

Étude diachronique de la langue française, depuis le protofrançais (IX<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la langue moderne. Histoire externe (influences politiques et socioculturelles) et évolution interne (prononciation, grammaire, syntaxe, lexique, etc.). Aperçu de la variation du français dans l'ensemble de la francophonie.

### **LITT/ETHN 2013 : Littérature orale I : le conte populaire et la légende**

Le conte populaire, ses catégories et ses dimensions internationales : conte d'animaux, conte merveilleux, nouvelle, fabled, randonnée. Histoire et particularités du conte français. La transmission et le style oral. La légende et les genres apparentés, tels le mythe, le conte et l'anecdote. Analyse du merveilleux et du fantastique. Formation de la légende à partir de croyances populaires. Initiation aux principaux thèmes et illustration du domaine narratif de l'Amérique française.

### **LITT/ETHN 2023 : Littérature orale II : la chanson folklorique et les formes brèves**

Définition de la chanson traditionnelle française. Fonctions sociales : chanson de travail et chanson de divertissement. Identification des principales formes et des principaux thèmes de la chanson populaire en Amérique française. Traits caractéristiques de quelques genres dits «mineurs» en littérature orale : formulette enfantines, comptines, devinettes, formules de protestation (serment, injure, juron, satire) et de sagesse (proverbes et dictons). Histoire et développement de l'étude de ces genres. Survivances médiévales et créations contemporaines. État de la recherche. Valeur sociale et pédagogique.

### **LITT 2103 : Introduction à la littérature**

Étude d'œuvres littéraires françaises choisies pour leur caractère abordable et susceptibles d'éveiller l'intérêt des étudiants par leur aspect psychologique, philosophique, sociologique, structural ou linguistique. Initiation aux techniques de la dissertation littéraire.

### **LITT 2133 : La chanson populaire canadienne-française**

Étude des principaux auteurs-compositeurs et interprètes canadiens-français. Examen du phénomène des groupes yéyés des années soixante et de l'explosion des groupes rock sur le marché canadien-français de la chanson dans la vague nationaliste des années soixante-dix. Analyse de la crise du début des années quatre-vingt qui a contribué à la transformation de la pratique chansonnière canadienne-française.

### **LITT 2233 : Lectures dirigées**

Sous la supervision du professeur, l'étudiant élaborera un programme personnalisé en littérature d'expression française : acadienne, française et québécoise. Ainsi, en fonction de ses besoins spécifiques, il pourra élargir sa connaissance du fait littéraire : genres, styles, mouvements, époques, etc. Le cheminement individuel inhérent à ce cours lui permettra, en outre, de développer son autonomie en matière d'apprentissage.

Pour fin de crédits : on ne peut pas recevoir de crédits pour ce cours et son équivalent LITT 3233.

### **LITT 2243 : Le Roman Policier**

Étude du genre policier. Origines, évolution : de la production populaire au roman psychologique. Analyse de la notion d'énigme, des schémas narratifs spécifiques. Roman policier et société. Lecture de textes représentatifs des principales tendances.

### **LITT 2403 : La nouvelle**

Étude du développement d'un genre depuis les *Cent nouvelles nouvelles* jusqu'aux contemporains en passant par les maîtres du XIX<sup>e</sup> siècle. Auteurs : Maupassant, Mérimée, Nerval, Villiers de L'Isle-Adam, Poe, Tchekhov et d'autres.

### **LITT 2653 : Théâtre canadien-français du XX<sup>e</sup> siècle**

Étude de l'identité canadienne-française et de la québécoisité par le truchement du théâtre. Gélinas, Dubé, Tremblay, Chaurette, Ducharme, Laberge, Bourget, Garneau, Ronfard, etc.

### **LITT 2663 : Théâtre français au XX<sup>e</sup> siècle**

Étude des textes représentatifs des grands problèmes tragiques du siècle. L'existentialisme, le sens du tragique dans le monde, le caractère absurde de la condition humaine. Discussions et travaux portant sur les thèmes et le sens du texte. Langue et style des auteurs. Auteurs : Anouilh, Giraudoux, Camus, Sartre, Bernanos, Montherlant, Tardieu, Ionesco, Arrabal, Beckett, Genet, l'avant-garde.

### **LITT 2693 : Le théâtre : œuvres et mises en scène**

Un texte de théâtre est, en soi, incomplet puisqu'il est destiné à être joué, et c'est la mise en scène qui lui donne son véritable sens par l'incarnation des personnages, l'expressivité, le rythme, les décors, les costumes, l'éclairage, le maquillage, la voix, la diction, l'élocution. Le cours vise donc à donner à l'étudiant une expérience pratique du théâtre par l'analyse des textes donnés (leur style, leurs intentions, leur non-dit, leur pouvoir suggestif, leur rythme) traduits ensuite à la scène par le corps et l'âme de l'acteur et par tous les moyens techniques à la disposition du metteur en scène. Le cours allie la littérature et l'expression orale.

### **LITT 2813 : Littérature et adaptations cinématographiques**

Les littératures canadienne-françaises et universelles adaptées au cinéma. Étude des œuvres. Étude de leur adaptation au cinéma. Spécificité des deux formes d'expression.

### **LITT 2853 : Textes acadiens : expression d'une identité**

Cours d'introduction à la littérature acadienne, cherchant surtout à dégager une recherche d'identité du peuple acadien, à travers le roman, le théâtre, la poésie et le récit populaire. Ce cours est plutôt une vue d'ensemble fondée sur les textes en français plus normatif (avec acadianismes dans le mouvement syntaxique normal).

### **LITT 3003 : Littérature et modernité**

Étude de textes littéraires traitant de la question de la modernité tant au niveau artistique que politique. Analyse de l'enchevêtrement de la science et de l'art dans la société moderne. Problèmes posés par la présence de nouvelles technologies dans l'expression de la sensibilité humaine.

### **LITT 3143 : La bande dessinée**

Étude des ramifications d'un genre. Présentation des éléments constitutifs de la bande dessinée. Survol et analyse d'œuvres françaises visant surtout un auditoire d'adultes. Interaction BD/cinéma en France. La BD au Japon. Les Comics américains. La BD acadienne. Auteurs : Bretecher, Franquin, Greg, Goscinny, Hergé, Jodorowski, Lauzier, Manara, Reiser, *et al.*

### **LITT 3153 : Le canon littéraire français**

Survol des textes consacrés de la littérature française du Moyen Âge jusqu'en 1950. Identification des principaux genres. Présentation des grandes périodes et des grands mouvements. Analyse des rapports qui existent entre les œuvres et les mouvements dont elles sont tributaires.

Préalable : LITT 2103.

### **LITT 3163 : Panorama des littératures francophones**

Ce cours a l'ambition de présenter les littératures francophones dans leur diversité. Voilà qui en explique la posture, panoramique, qui permet de jeter un regard d'ensemble sur les productions littéraires issues de cet espace francophone (Afrique, Caraïbe, Maghreb, Amérique du Nord...)

### **LITT 3213 : Grand thème**

Étude des divers aspects d'un grand thème dans les lettres françaises du Moyen Âge à nos jours. Identification, analyse et comparaison de motifs récurrents. Études des divergences. État du thème et de ses ramifications dans les lettres françaises contemporaines.

### **LITT 3233 : Lectures dirigées**

L'étudiant élaborera un programme personnalisé en littérature d'expression française. Il pourra ainsi, en fonction de ses besoins spécifiques, élargir sa connaissance de la littérature et se familiariser avec les notions de genres, de styles, de mouvements et d'époques.

Pour fin de crédits : on ne peut pas recevoir de crédits pour ce cours et son équivalent LITT 2233.

### **LITT 3243 : Le Roman noir français**

Originaire des États-Unis aux années 1930 et 1940, le roman noir, avec sa représentation de la corruption sociale et de la méchanceté humaine, s'est imposé en France grâce à d'abord à des traductions d'œuvres américaines. Après la deuxième guerre mondiale, cependant, des auteurs français tels que Leo Malet, Jean Amila et Auguste LeBreton ont francisé le roman noir en lui donnant un milieu et des personnages bien français. Comme on le verra en étudiant un échantillon de romans noirs français couvrant la période allant de la deuxième guerre mondiale aux années 1980, la corruption et la méchanceté n'appartiennent pas uniquement à la société américaine.

### **LITT 3353 : Stylistique et rhétorique des textes littéraires**

Étude de textes littéraires mettant l'accent sur la dimension proprement stylistique et rhétorique de la création littéraire. L'approche adoptée privilégiera l'examen attentif et détaillé de passages précis, plutôt qu'une lecture thématique et globalisante. Pour ce type d'examen, on aura recours aux outils d'analyse fournis par les recherches linguistiques les plus récentes.

### **LITT 3413 : Introduction à la création littéraire**

Exploration des techniques de base de l'écriture littéraire : langue et langages; organisation de la pensée et choix des formes; structuration des textes; rapports du narratif et du descriptif; usage des figures de style. Exercices; production et commentaires de textes courts poétiques et narratifs. Initiation aux théories de la création littéraire.

### **LITT 3453 : Atelier d'écriture : production de textes destinés à l'enfance et à la jeunesse**

Apprentissage des techniques de créativité visant à explorer de manière pratique les sentiers de la création en littérature de jeunesse. Atelier visant à faire découvrir la spécificité de cette littérature et à provoquer la création de textes simples (formulettes, abécédaires) et plus complexes (conte, nouvelle).

### **LITT 3513 : Littérature destinée à l'enfance**

Analyse d'œuvres marquantes destinées aux enfants (3-12 ans). Découverte progressive des différents genres de récits présentés sous forme d'albums, de récits de passage et de premiers romans. Accent sur la spécificité de l'album et des relations texte-illustrations. Inventaire des thèmes, symboles, héros, scénarios, motifs, structures, etc. Réflexion sur le lecteur-cible et sur les fonctions didactique et hédoniste du livre. Exploration du livre ludique, poétique, interactif, du documentaire et de la bande dessinée.

### **LITT 3523 : Littérature destinée à la jeunesse**

Analyse d'œuvres marquantes destinées aux pré-adolescents et aux adolescents (12-16 ans). Les différents genres, du polar au roman d'aventure en passant par le roman sentimental, psychologique, interactif, etc. : auteurs, collections, maisons d'édition. Spécificité du roman jeunesse et lecteur-cible. Introduction à l'analyse structurale de quelques œuvres. Insistance sur le roman sans négliger la nouvelle, le conte ainsi que le documentaire.

### **LITT 3533 : Théâtre pour enfants**

Analyse de pièces de théâtre destinées aux enfants (4 à 11 ans). Après un examen de l'évolution du théâtre pour enfants et des particularités de son public lecteur (psychologie, intérêts, besoins), nous aborderons l'étude de plusieurs œuvres dramatiques. Nous mettrons l'emphase sur leurs différents éléments constitutifs, leurs auteurs et leurs mises en scène. Seront également étudiées des pièces de courtes durées (saynètes) dont la mise en scène sera produite avec des enfants.

### **LITT 3543 : L'écriture féminine à travers la francophonie au XX<sup>e</sup> siècle**

Étude d'œuvres d'auteures francophones. Principaux thèmes qui traversent l'écriture féminine. Facture, style et composition qui caractérisent cette écriture. Auteures : Marie Cardinal, Marguerite Duras, Anne Hébert, Antonine Maillet *et al.*

### **LITT 3623 : Poésie canadienne-française et québécoise de 1930 à nos jours**

Aspects divers de la poésie canadienne-française et québécoise de 1930 à nos jours : le voyage intérieur, le Refus Global, le pays réinventé, la nouvelle génération. Études des œuvres et des auteurs représentatifs de cette période.

### **LITT 3633 : La poésie française au XIX<sup>e</sup> siècle**

Aspects divers de la poésie française au XIX<sup>e</sup> siècle. Les Romantiques : Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, Nerval. Le Parnasse. Les Symbolistes : Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé.

### **LITT 3643 : Essai, poésie, roman au Canada français, 1830-1930**

Les mouvements littéraires : l'École patriotique de Québec, l'École littéraire de Montréal, l'École du terroir, idéologies traditionnelles et radicalisme. Études des œuvres et des auteurs représentatifs de cette période.

### **LITT 3653 : Grands thèmes du roman canadien-français**

Aperçu historique. Les thèmes typiquement canadiens du roman : histoire et revendication nationaliste, aspects du terroir, famille, ville, évolution vers une réalité urbaine. Inquiétude humaine et psychologie canadienne. Mouvement vers la Révolution tranquille.

### **LITT 3663 : La poésie française au XX<sup>e</sup> siècle**

Étude de divers aspects de la poésie française au XX<sup>e</sup> siècle. L'héritage du symbolisme : Apollinaire, Cendrars. Le Surréalisme : Breton, Éluard. En marge du surréalisme : Artaud, Michaux. Poésie des mots et des choses : Char, Prévert, Ponge, Jaccottet. Quelques poètes contemporains.

### **LITT 3673 : Roman français au XIX<sup>e</sup> siècle**

Étude de romans du XIX<sup>e</sup> siècle français, afin d'en faire ressortir d'une part les principaux thèmes qui traversent la littérature romanesque du XIX<sup>e</sup> siècle et d'autre part, la facture, le style et la composition qui caractérisent l'écriture romanesque de ce siècle. Auteurs : Balzac, Flaubert, Hugo, Sand, Stendhal, Zola *et al.*

### **LITT 3733 : La littérature orale de l'Acadie**

Exploration des principaux thèmes de folklore constituant la matière d'une littérature orale, dans les études théoriques des folkloristes. Mais surtout, étude des différences de langage de l'oral à l'écrit, de diverses présentations littéraires, dans les recueils de contes et de légendes, dans les récits transposés en style littéraire, de même que dans les textes de création, rendant le ton de la conversation et l'âme populaire. Textes de : Alain Doucet, Anselme Chiasson, Melvin Gallant, Félix Thibodeau, *et al.*

### **LITT 3743 : Fondements historiques et légendaires du roman acadien**

Étude de quelques romans fondés dans l'histoire et le folklore d'Acadie, cherchant à explorer, en même temps que la matière romanesque elle-même et son expression littéraire, les sources dans l'histoire et le folklore. Histoire légendaire du retour des déportés; folklore des superstitions populaires, mœurs des paysans et marins, histoire locale et vision de l'Acadie. Textes de Maillet, Brun, L. Haché, J. Savoie *et al.*

### **LITT 3753 : Séminaire sur l'œuvre d'Antonine Maillet**

Séminaire permettant d'explorer les valeurs à dégager de l'œuvre d'ensemble de Maillet. La matière de l'œuvre, des problèmes d'identité ethnique à l'expression des grands problèmes humanistes; la création littéraire, théâtre et roman épique-lyrique, de la

réalité au mythe; valeurs de langage (création d'une langue littéraire et d'un style personnel). Textes choisis dans l'ensemble de l'œuvre.

### **LITT 3763 : Séminaire poésie acadienne**

Séminaire visant à suivre l'évolution de la poésie acadienne. De la poésie traditionnelle à la poésie de revendication; du cri de la terre à l'ouverture sur le monde. Auteurs : Breau, R. Desprès, G. Arsenault, H. Chiasson, L. Forest, D. Léger *et al.*

### **LITT 3803 : Littérature comparée**

L'ensemble des littératures nationales forme la littérature générale. Pour l'étudier, nous disposons de la méthode comparatiste qui se subdivise en plusieurs disciplines : histoire littéraire comparatiste, sociologie comparée des littératures, théorie des genres, esthétique générale. À l'aide d'une ou de plusieurs de ces disciplines et à partir d'un thème précis, choisi par le professeur, on dégagera des invariants littéraires tout en identifiant les divergences des littératures.

### **LITT 4613 : Littérature française au Moyen Âge**

Oeuvres marquantes du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. L'idéal chevaleresque, la courtoisie, les littératures bourgeoise et populaire. La chanson de Roland, Tristan et Yseut, Lais de Marie de France, les romans de Chrétien de Troyes, le Roman de Renart, les fabliaux, la Farce de Maistre Pathelin, Joinville, etc.

### **LITT 4623 : Littérature française au XVI<sup>e</sup> siècle**

Étude des principaux auteurs et notamment de Rabelais. La Renaissance : son esprit et ses expressions artistiques et littéraires.

### **LITT 4653 : Littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle**

Formation et expression de l'idéal classique. Le classicisme de l'École de 1660. Présentation et analyse de textes choisis de Malherbe, Corneille, Pascal, Boileau, Racine, Molière, LaFontaine, Bossuet, LaBruyère, etc. Composition écrite. Discussions sur les valeurs humaines et littéraires des textes.

### **LITT 4663 : La littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Étude des œuvres littéraires et de la pensée philosophique du Siècle des Lumières. Évolution des genres littéraires : la comédie de Marivaux à Beaumarchais; le roman de mœurs et le roman « philosophique » de Prévost à Rousseau; aspects de la poésie. L'œuvre et l'influence des philosophes et savants : la pensée voltairienne; Diderot et l'Encyclopédie, le mouvement scientifique et technique; le mouvement démocratique (Montesquieu, Rousseau, textes de la Révolution).

### **LITT 4703 : Roman français au XX<sup>e</sup> siècle**

Études de différents romans visant à comprendre l'évolution des idées et des genres à travers le siècle. Du roman d'évasion au roman psychologique. Auteurs : Proust, Céline, Camus, Colette, Giono, Sartre, Duras *et al.*

### **LITT 4813 : Séminaire Jean-Jacques Rousseau**

Écrits politiques : conceptions sociales et politiques, esquisse d'une théorie de l'état (Le contrat social). Écrits pédagogiques (L'Émile) et autobiographiques (Les Confessions). Le style romantique (Rêveries du promeneur solitaire et Julie ou la Nouvelle Héloïse).

### **ETHN/LITT 2213 : Folklore et littérature**

Caractères distinctifs de ces deux modes de diffusion du fonds oral traditionnel. Analyse des échanges entre l'oral et l'écrit à travers des œuvres de l'Antiquité à nos jours par l'étude comparative de morceaux choisis. Évolution des thèmes traditionnels au cours des siècles. Exemples contemporains du passage de l'oralité à l'écriture et vice versa. Nature et importance de ces apports réciproques.

### **MATH 1003 : Calcul différentiel et intégral I**

Fonctions et graphes. Limites. Dérivée d'une fonction. Règles et formules de la dérivation. Différentielle. Dérivée des fonctions trigonométriques. Maxima et minima. Exercices et laboratoires.

Préalable : MAT ENR 12 ou l'équivalent.

### **MATH 1013 : Calcul différentiel et intégral II**

Rappel de la dérivée. Intégrale indéfinie. Intégrale définie. Théorème fondamental du calcul intégral. Aire d'une région du plan. Fonctions transcendentes. Méthodes d'intégration. Exercices et laboratoire.

Préalable : MATH 1003 ou l'équivalent.

### **MATH 1213 : Statistique I**

Tabulation des données. Probabilité. Distributions de probabilité : binomiale, normale et de Poisson. Mesures de tendance centrale. Mesures de dispersion. Corrélation linéaire et régression. Nombres indexés. Échantillonnage ou hasard. Théorie des tests. Seuil. Intervalle de confiance.

### **MATH 1293 : Applied Statistics for the Health Sciences**

This course is an introductory course that emphasizes applied statistics in a health care context. The course uses data and examples drawn primarily from health care studies for the application of the theoretical concepts that are the foundation of descriptive and inferential statistics. (Ce cours est offert **uniquement** dans le cadre du programme des sciences infirmières de l'Université Dalhousie.)

### **MATH 2213 : Statistique II**

Hypothèse de test statistique pour des grands échantillons. Distribution de Student. Statistiques non-paramétriques. Distribution du Chi carré. Variations avec le temps. La distribution F. Analyse de variance. Introduction au F. de Roger.

Préalable : MATH 1213.

### **MATH 2003 : Calcul différentiel et intégral III**

Calcul vectoriel. Différentiation partielle. Intégrales multiples et applications. Équations différentielles et applications.

Préalable : MATH 1013 ou l'équivalent.

### **MATH 2013 : Calcul différentiel et intégral IV**

Les courbes et les Surfaces paramétrées. Les Champs Vectoriels. Les Intégrales curvilignes. Les Intégrals de Flux. Le Calcul de Champs Vectoriels.

Préalable : MATH 2003 ou l'équivalent.

### **MATH 2303 : Algèbre linéaire**

Définition de base d'un espace vectoriel. Changement de base. Métrique euclidienne. Application de la matrice à l'espace linéaire. Opération sur les matrices. Matrice inverse. Règle de Cramer. Méthodes d'élimination de Gauss-Jordan. Méthode de Gausse-Seidel. Vecteurs propres et valeurs propres. Détermination numérique du polynôme caractéristique; espaces du produit interne. Transformation linéaire avec applications. Lissage de courbe expérimentale.

Préalable : CAL DIF 12.

### **MATH 3303 : Équations différentielles I**

Origine des équations différentielles, équations du premier ordre, linéaires et non linéaires, équations d'ordre supérieur à coefficients constants, applications, transformation de Laplace, séries de puissance, systèmes d'équations linéaires, équations aux dérivées partielles, séries de Fourier. Exercices et laboratoires.

### **MATH/ADMN 3133 : Mathématiques préparatoires en gestion**

Théorie des ensembles, Fonctions et graphes, Calculs matricielles, Limites, Différentiation, Dérivées des fonctions algébriques et fonctions implicites, Fonctions exponentielles, Logarithmiques et leurs dérivées.

### **MATH/ADMN 3143 : Mathématiques préparatoires en Gestion II**

Rappel de la Dérivée, Calcul Intégral, Calculs d'aires, Intégration par partie, Fonctions de plusieurs variables, Dérivées partielles, Optimisation et Multiplicateurs de Lagrange.

Préalable : MATH/ADMN 3133.

### **MUSI 1503 : Théorie de la musique**

Théorie de la musique. Signes pour écrire la musique, la mesure, gammes, tonalité, intervalles, transposition. Une période de cours et participation aux activités de la fanfare (répétitions et concerts). Exigence : connaître un instrument de musique.

### **MUSI 1513 : Initiation aux instruments musicaux**

Initiation aux instruments musicaux : timbales, cuivres, bois. Mécanismes des instruments et rudiments de la production du son sur chacun d'entre eux. Une période de cours et participation aux activités de la fanfare (répétitions et concerts). Exigence : connaître un instrument de musique.

### **PEDA 1000 : Stage d'apprentissage**

Ce stage non rémunéré porte principalement sur l'observation de l'enseignement dans une salle de classe mais comporte aussi différentes tâches dont l'enseignement d'une ou plusieurs leçons. D'une semaine, ce stage en milieu scolaire fait partie du cours PEDA 3273 : Modèles et pratiques à l'élémentaire ou PEDA 3283 : Modèles et pratiques pédagogiques au secondaire.

### **PEDA 1073 : Séminaires et stage**

L'ensemble que forment les séminaires et le stage est une initiation à l'exercice des tâches d'enseignement en milieu scolaire. Il se compose d'un séminaire de préparation et de six semaines d'expérience pratique en milieu scolaire incluant un séminaire de réflexion sur l'expérience du stage.

### **PEDA/FRAN 1116 : Grammaire pour les enseignants de niveau intermédiaire**

L'amélioration de certaines notions grammaticales telles que les temps de verbes conjugués au passé et au futur. Les pronoms possessifs et démonstratifs sont aussi au programme de ce cours ainsi que l'emploi du comparatif et du superlatif. Le perfectionnement du français oral et écrit fait partie intégrante de ce cours. Différentes stratégies d'enseignement et d'apprentissage seront utilisées. (Offert uniquement à la session d'immersion d'été.)

### **PEDA/FRAN 1126 : Grammaire pour les enseignants de niveau avancé**

L'amélioration de certaines notions grammaticales telles que les temps de verbes conjugués au conditionnel et au subjonctif. L'accord du participe passé et les pronoms relatifs sont aussi au programme de ce cours. Le perfectionnement du français oral et écrit fait partie intégrante de ce cours. Différentes stratégies d'enseignement et d'apprentissage seront utilisées. (Offert uniquement à la session d'immersion d'été.)

### **PEDA/FRAN 1136 : Méthodes d'enseignement de français langue seconde**

Ce cours est offert tant aux étudiants en éducation qu'aux enseignants à l'emploi d'une commission scolaire ou aux enseignants qui font de la suppléance. Au cours des quatre semaines, on exploite différentes stratégies d'enseignement de langue seconde (immersion, français intensif et français de base). Les étudiants sont mis en contact avec différentes approches et méthodes d'enseignement du FLS. Un partage d'expériences individuelles et collectives, s'il y a lieu, est une partie importante du contenu de ce cours. (Offert uniquement à la session d'immersion d'été.)

### **PEDA 1303 L'École et société**

Nature et rôle de l'éducation, définition de l'éducation, caractère social de l'éducation, rôle de l'état en matière de l'éducation, pouvoir de l'éducation, l'évolution et le rôle de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, historique de l'éducation en Nouvelle Écosse et du développement d'un système scolaire francophone, l'école et sa mission, context politique, économique, social, culturel de l'éducation, éducation intégrée à la communauté, égalité de chance en éducation, éducation des minorités au Canada, économie de l'éducation, éducation comparée, l'excellence en éducation.

### **PEDA 2073 : Séminaires et stage**

L'ensemble que forment les séminaires et les stages donne à l'étudiant-maître l'occasion d'intégrer ses connaissances théoriques et pratiques dans des situations diverses d'enseignement en milieu scolaire. Il se compose d'un séminaire de préparation et de quatre semaines d'expérience pratique en milieu scolaire incluant un séminaire de réflexion sur l'expérience du stage.

### **PEDA/PHIL 2223 : Philosophie de l'éducation**

Réflexion philosophique sur l'éducation. Pourquoi éduquer et de quel droit? Quelle idée nous faisons-nous de cet être humain qui est « à éduquer » et de cette société où ce dernier est appelé à s'insérer? Quelle idée nous faisons-nous de cette éducation qu'il s'agit de « donner » ou d'« acquérir »? Quelle idée nous faisons-nous du rôle de l'éducateur et de l'autorité éducative? Analyse des concepts et examen critique de points de vue divergents.

### **PEDA 2703 : Animation et méthodes audiovisuelles**

Acquisition des habiletés nécessaires pour utiliser et intégrer, à son enseignement, des appareils audiovisuels : projecteurs à diapositives et à films-fixes, magnétophones, rétroprojecteurs. Introduction au laboratoire de langues. Maîtrise de différentes composantes de la communication humaine dans l'animation d'un groupe de classe. Atelier expérimental. Animation et méthodes audiovisuelles.

### **PEDA 3013 : Fondements philosophiques, sociologiques et historiques de l'éducation**

Dans ce cours les étudiants examinent les principales idéologies, les philosophies et les théories qui ont influencé les expériences modernes en éducation. Les étudiants doivent préparer des travaux sur des aspects de l'histoire de l'éducation.

### **PEDA 3023 : Difficultés d'apprentissage chez l'adolescent**

La nature, les causes et les symptômes reliés à l'apprentissage : problèmes reliés à l'intelligence, à la communication, aux déficits sensoriels, à la perturbation émotive, à la maladie, aux handicaps multiples et aux différences culturelles. Normalisation. Recherche sur les stratégies d'enseignement. Applications dans une salle de classe.

Préalable : PEDA 3473.

### **PEDA 3033 : Modèles d'apprentissage et d'enseignement en français de base**

L'étude de projets spéciaux pour enrichir l'enseignement du français de base à l'élémentaire et au secondaire. 1) La simulation globale, une méthodologie élaborée et pratiquée avec construction de lieux thèmes et d'identités fictives. 2) L'intégration de la technologie avec le courrier électronique et l'Internet comme outils de communication. 3) Modélisations ponctuelles basées sur la motivation. 4) L'examen de situations pouvant servir de contexte à l'enseignement de la grammaire.

### **PEDA 3073 : Séminaires et stage**

L'ensemble que forment les séminaires et les stages permet à l'étudiant-maître de parfaire ses compétences personnelles et professionnelles au service de l'enseignement en milieu scolaire. Il se compose d'un séminaire de préparation et de sept semaines d'expérience pratique en milieu scolaire incluant un séminaire de réflexion sur l'expérience du stage.

### **PEDA 3113 : Santé et sécurité en sciences à l'école**

Examen de l'environnement physique des activités de sciences à l'école, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Identification des sources de danger et des causes des accidents. Mise en place des mesures de prévention et d'intervention afin de favoriser un environnement sécuritaire en sciences. Entreposage et élimination des produits. Manipulation sécuritaire du matériel et de certains équipement employés en sciences à l'école. Emploi de l'équipement de sécurité du laboratoire de sciences. Planification des activités de sciences à l'extérieur de l'école. Impacts des questions de santé et de sécurité sur l'organisation des activités de sciences.

### **PEDA 3133 : Intervention éducative (secondaire)**

Le concept « Intervention éducative » en milieu scolaire sera étudié et analysé sous différents aspects, entre autres, l'environnement éducatif, le climat éducatif, la relation éducative, le rapport autorité-discipline. L'autoritarisme de l'école traditionnelle par opposition à l'éducation trop permissive, i.e. les valeurs inébranlables d'une époque débouchant sur une remise en question draconienne de celles-ci nous confrontent aujourd'hui à la recherche d'un équilibre. Par une étude critique de la réalité scolaire, l'étudiant sera amené à développer des habiletés nécessaires afin d'assurer un fonctionnement optimum de son futur groupe d'élèves.

### **PEDA 3143 : Intervention éducative (élémentaire)**

Comment organiser et gérer une classe. Principes psychopédagogiques susceptibles de favoriser un climat favorable à l'apprentissage. Introduction aux rythmes appropriés d'activités pour créer des dynamiques et exercer son contrôle. Différentes approches en regard des questions de discipline. Rôle de l'esthétique et de l'art dans la pédagogie d'intervention et formation du corps social de la classe. La personne de l'enseignant en situation d'intervention : ses modèles, sa créativité. Caractéristiques d'une classe vivante et saine.

### **PEDA 3163 : Didactique des mathématiques au secondaire I**

Dans une perspective constructiviste et dans des situations de vécu, l'étudiant développe ses habiletés de communicateur; il apprend à planifier, à présenter, à évaluer des activités d'apprentissage portant sur le programme de mathématiques adapté aux élèves du secondaire; il enrichit ses connaissances dans la matière; il réfléchit sur les éléments pertinents de la pédagogie des mathématiques du secondaire.

### **PEDA 3173 : Didactique des mathématiques au secondaire II**

PEDA 3173 fait suite à PEDA 3163. Ce cours porte sur les principales didactiques de concepts mathématiques du niveau secondaire : algèbre, géométrie euclidienne, géométrie analytique. Il traite des obstacles inhérents à l'apprentissage de certains concepts comme la variable, le terme et le facteur, le développement du binôme, le symbolisme mathématique, la langue d'usage dans le discours mathématique, etc.

### **PEDA 3183 : Didactique des sciences au secondaire I**

Dans une perspective constructiviste et dans des situations de vécu, l'étudiant développe ses habiletés de communicateur; il apprend à planifier, à présenter, à évaluer des activités d'apprentissage portant sur le programme de sciences adapté aux élèves du secondaire; il enrichit ses connaissances dans la matière; il réfléchit sur les éléments pertinents de la pédagogie des sciences du secondaire.

### **PEDA 3193 : Didactique des sciences au secondaire II**

Approfondissement des connaissances dans le domaine des sciences du niveau secondaire. Textualisation et transposition didactique de la matière selon des processus actifs d'apprentissage basés sur les théories du constructivisme. Textualisation et transposition didactique de la démarche scientifique dans le cadre de la pédagogie du secondaire.

### **PEDA 3213 : Introduction à la didactique du français langue seconde**

Exploration des différents éléments des programmes de français de base et d'immersion. Examen des principes théoriques qui sous-tendent l'enseignement du français langue seconde (FLS) dans des approches communicative et immersive. Étude des processus de réception et de production ainsi que des facteurs socioculturels et affectifs. Analyse des techniques d'évaluation de la performance langagière.

### **PEDA 3243 : Didactique du français langue seconde au secondaire**

Ce cours vise à examiner les alternatives pédagogiques actuelles, telles l'immersion et le français de base, tant sur le plan politique et social que sur le plan de l'acquisition de la langue seconde au secondaire. On prendra en compte les principes de l'approche communicative pour faire un examen critique de méthodes commerciales et des plans curriculaires ainsi que pour élaborer des leçons.

Préalable : PEDA 3213.

### **PEDA 3273 : Modèles et pratiques à l'élémentaire**

Le cours a pour but d'initier les étudiants aux principes de base de l'enseignement. Ces principes seront examinés à partir des points de vue de l'étudiant, de l'enseignant et du contenu enseigné au programme. Les thèmes abordés seront entre autres les modèles et pratiques pédagogiques, les rôles de l'enseignant et de l'élève, la motivation, les programmes d'étude, les résultats d'apprentissage et les formes d'évaluation, la planification d'une unité thématique et d'une leçon ainsi que l'organisation et la gestion d'une salle de classe. Le cours est structuré de manière à offrir à l'étudiant la possibilité de faire l'expérience de l'enseignement coopératif et d'observer concrètement les notions explorées pendant le cours grâce à un stage dans un ou plusieurs salles de classe. (voir PEDA 1000)

### **PEDA 3283 : Modèles et pratiques au secondaire**

Le cours vise à initier les étudiants aux principes de base de l'apprentissage et de l'enseignement. Les étudiants examinent les approches et les styles variés de l'apprentissage et de l'enseignement, la planification d'une leçon, et des principes de base de l'évaluation. En plus, ils examinent les programmes d'études, les buts et les résultats d'apprentissage privilégiés en Nouvelle-Écosse. L'emphase est mise sur la créativité de chaque étudiant et la production d'activités d'apprentissage qui mettent en valeur l'importance de la motivation, l'apprentissage coopératif et centré sur l'élève, l'intégration des matières et la pensée critique. Les futurs enseignants produiront du matériel pédagogique dans le contexte des orientations éducatives actuelles. Ils auront l'occasion de participer à un stage afin d'observer et de participer à la vie d'une salle de classe. (voir PEDA 1000)

### **PEDA 3293 : Évaluation des apprentissages**

Ce cours porte sur l'évaluation des apprentissages par le biais, notamment, de l'étude de cadres référentiels s'y rattachant. Seront en outre abordées les diverses formes d'évaluation (formative, sommative, critériée et l'auto-évaluation) de même que l'impact et la question de l'éthique de l'évaluation sur la destinée scolaire de l'élève.

### **PEDA 3303 : Immersion en français langue seconde - approche pédagogique et didactique**

Cours conçu à partir des besoins que ressentent les enseignants qui doivent mettre en œuvre une immersion en français dans une école publique et en assurer le fonctionnement. Le cours initie les enseignants à quelques-uns des principaux aspects des immersions en français. Le cours explore l'apport de la psychologie et de la linguistique à l'enseignement du français langue seconde.

### **PEDA 3333 : Les voies nouvelles en éducation à l'élémentaire**

Pédagogie traditionnelle et pédagogie alternative : étude comparée de leur philosophie éducative et de leur méthodologie. Quelques-unes des grandes figures du mouvement alternatif : Neal, Montessori, Steiner ainsi que les mouvements pédagogiques qu'ils ont créés. Examen plus approfondi de certains des aspects psychopédagogique, didactique, méthodologique de ce courant avec une emphase sur les applications pratiques susceptibles d'enrichir l'enseignement public à l'élémentaire.

### **PEDA 3343 : Les voies nouvelles en éducation au secondaire**

Étude approfondie du modèle holistique en éducation tel qu'applicable au niveau secondaire. Les sources historiques et la genèse du paradigme holistique. Sa vision de l'éducation et de l'éducateur, ses approches interdisciplinaires, ses visées. Examen critique de ses résultats et évaluation de ses efforts pour ouvrir les adolescents à la quête moderne du sens et au développement d'une

perspective face à la situation mondiale contemporaine. Mise en évidence des avenues pratiques telles que la résolution de problèmes et l'approche phénoménologique.

#### **PEDA 3353 : Méthodes d'enseignement du français langue seconde à l'élémentaire et au secondaire**

Application des principes d'apprentissage du français langue seconde (FLS) étudiés dans le cours d'introduction. Examen des méthodes d'enseignement utilisées dans le passé ainsi que des méthodes récentes pour les niveaux élémentaires et secondaires. Étude des guides pédagogiques des programmes du FLS en Nouvelle-Écosse et ailleurs au Canada. Familiarisation avec le matériel pédagogique et les activités pertinentes aux niveaux et aux programmes différents. Planification et enseignement de leçons et développement d'un plan d'unité communicatif-expérientiel. Élaboration et mise en pratique des techniques d'évaluation formatives et holistiques.

#### **PEDA 3363 : Méthodes d'enseignement du français langue maternelle au secondaire**

L'étudiant développera un plan d'enseignement à long terme. Il sera initié aux principes de l'évaluation des apprentissages langagiers et s'exercera à les mettre en pratique. L'étudiant prendra connaissance d'approches visant le développement de la lecture, de l'écriture et de la communication orale au secondaire. Il aura l'occasion de développer une unité d'enseignement visant ces trois dimensions de la compétence langagière. L'étudiant sera initié à l'enseignement de la nouvelle grammaire et développera des leçons inductives portant sur des faits de langue précis. L'étudiant considérera la place de la littérature dans la salle de classe du français langue maternelle.

#### **PEDA 3373 : Didactique des sciences humaines au secondaire**

Ce cours vise à éveiller des questionnements au sujet du rôle de l'enseignement des sciences humaines au secondaire. Il cherche à sensibiliser l'étudiant à l'interdisciplinarité de ce domaine d'étude. Dans ce cours les étudiants font un survol du développement de l'adolescence. Ils examinent des programmes d'enseignement des sciences humaines au secondaire et des manuels scolaires (leurs objectifs et leurs contenus). Ils découvrent des méthodes particulières à l'enseignement des sciences humaines au secondaire. Ils doivent présenter des activités d'apprentissage et des plans de leçons afin de démontrer les compétences acquises durant le cours.

#### **PEDA 3383 : Didactique des sciences humaines au secondaire II**

Exploration en profondeur de trois stratégies pédagogiques utilisables dans l'enseignement des sciences humaines au secondaire : le jeu dramatique, le récit de vie et la collaboration avec un organisme à l'extérieur de l'école. Préparation de projets en relation avec les stratégies étudiées.

#### **PEDA 3403 : Intégration des matières**

Conditions et avantages de l'intégration des matières. Analyse des conséquences majeures sur l'organisation de la classe. Liens entre les différents programmes scolaires. Connaissance et compréhension des matières dites « contenu » et des matières dites « moyen ou outil ». Compréhension des termes « interdisciplinarité, transdisciplinarité pluridisciplinarité ... ». Planification et organisation d'un plan de leçon respectant des différentes démarches d'apprentissage proposées dans chacun des programmes.

#### **PEDA 3423 : Didactique de l'anglais au secondaire I**

Dans ce cours, les étudiants viseront le développement des habiletés de compréhension chez les élèves du secondaire premier et deuxième cycles. Les contenus littéraires, médiatiques et les textes courants seront les documents d'appoint lors du développement de leçons et d'unités d'enseignement. L'étude du programme English Language Arts permettra aux étudiants de cibler différentes clientèles et d'adapter leurs interventions selon l'âge et les niveaux scolaires. Les étudiants seront encouragés à travailler leurs interventions pédagogiques en prenant en compte les ouvrages littéraires au programme.

#### **PEDA 3433 : Didactique de l'anglais au secondaire II**

Dans ce cours, les étudiants viseront le développement des habiletés d'expression à l'oral et à l'écrit chez les élèves du secondaire premier et deuxième cycles. Les contenus d'enseignement comprennent la grammaire, la textualité, la communication médiatique, l'atelier d'écriture, l'atelier d'art dramatique, l'oralité et la littératie visuelle et critique conformément au programme English Language Arts en vigueur. Les étudiants se familiariseront de plus avec différentes stratégies de mesure et d'évaluation des apprentissages couvrant toutes les habiletés langagières.

Préalable : PEDA 3423.

#### **PEDA 3443 : Linguistique appliquée à l'enseignement du français langue seconde**

Ce cours a pour but de familiariser les futurs enseignants au rôle de la linguistique dans l'enseignement du français. Les étudiants auront l'occasion d'étudier la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, le lexique, l'analyse du discours et la pragmatique dans un cadre se rapportant à l'enseignement de la langue française. Ce cours comporte une dimension pratique

prédominante. Il s'agira pour les étudiants de développer des instruments et stratégies de diagnostic en compétence langagière, de faire des analyses des erreurs ou écarts linguistiques, de développer des stratégies d'enseignement et de mettre ces dernières à l'épreuve lors de pratiques d'enseignement réciproque.

#### **PEDA 3453 : Développement et troubles du langage**

Ce cours porte sur un certain nombre d'aspects théoriques et pratiques du développement du langage oral chez l'enfant et l'adolescent. L'aspect écrit du langage sera également abordé à travers, principalement, certaines activités de pré-lecture. Ce cours porte aussi sur l'étiologie et la sémiologie des principaux problèmes de langage oral et écrit (troubles de l'articulation, de la parole, la dysphasie, la dyslexie-dysorthographique...etc.) ainsi que sur le dépistage et les principales stratégies de rééducation à mettre en place. Une attention particulière sera portée à l'aspect préventif de ces différents problèmes.

#### **PEDA 3463 : Développement et apprentissage en milieu scolaire à l'élémentaire**

Ce cours a pour objet l'étude des processus de développement de l'enfant de niveau élémentaire. L'accent sera mis principalement sur l'étude des différentes sphères de développement suivantes : développement langagier, intellectuel, psychomoteur et socio-affectif. Implications de ces processus de développement sur l'éducation de l'apprenant en milieu scolaire.

#### **PEDA 3473 : Développement et apprentissage en milieu scolaire au secondaire**

Ce cours a pour objet l'étude des processus de développement de l'adolescent de niveau secondaire. L'accent sera mis principalement sur l'étude des différentes sphères de développement suivantes : développement langagier, intellectuel, psychomoteur et socio-affectif. Implications de ces processus de développement sur l'éducation de l'apprenant en milieu scolaire.

#### **PEDA 3483 : Musée et école (élémentaire et secondaire)**

Ce cours explore le potentiel de collaboration et de coopération entre les musées et les écoles. Examen des différents modèles éducatifs à la disposition des intervenants dans les musées. Analyse des programmes éducatifs dans les musées et les programmes d'études utilisés dans les écoles. Exploration des attentes et des besoins des élèves de différents niveaux afin de mieux créer un programme musée/école. Élaboration, expérimentation, et évaluation d'un programme destiné à une clientèle scolaire qui visite un musée.

#### **PEDA 3523 : Éthique et obligations professionnelles**

Ce cours vise à aider les futurs enseignants à comprendre la nature de la profession de l'enseignement et à en exercer les fonctions selon des schèmes de référence théoriques et pratiques qui correspondent aux attentes des différents partenaires en éducation. Les aspects suivants sont étudiés : les caractéristiques d'une profession, l'éthique personnelle et le code de conduite, les relations interpersonnelles, la pratique réflexive, la formation continue, le rôle des organisations professionnelles et la résolution de problème.

#### **PEDA 3553 Didactique de la musique**

Nature et choix des objectifs à poursuivre dans une classe de musique à partir des programmes d'études de la Nouvelle-Écosse, enseignement primaire et secondaire en musique. Étude de divers paramètres musicaux et intégration d'approches pédagogiques utilisant le mouvement corporel, la voix et différents instruments. Planification d'activités d'apprentissage et expérimentation en atelier de diverses formes d'activités visant la création, l'interprétation et l'appréciation d'œuvres musicales. Développement des habiletés nécessaires à la gestion d'une classe de musique.

#### **PEDA 3563 : Le jeu dramatique et le jeu théâtral en éducation**

Ce cours permet aux étudiants de connaître les fondements historiques et théoriques de l'art dramatique et de l'associer au domaine de l'enseignement tel que prévu dans les programmes d'études. L'exploration du jeu dramatique et théâtral, la compréhension de leurs langages respectifs, l'application de leurs techniques, se feront en lien direct avec le contexte pédagogique d'enseignement/apprentissage.

#### **PEDA 3573 : Éducation en milieu minoritaire**

Étude de la problématique de l'éducation en milieu linguistique minoritaire. Introduction aux différentes théories et définitions du bilinguisme et analyse des facteurs associés au développement du bilinguisme en milieu minoritaire. Rôle de l'école, de la famille et du milieu socio-institutionnel dans le maintien et le développement d'une langue et d'une communauté minoritaire. Modèles et activités d'enseignement favorisant le maintien et l'épanouissement d'une langue minoritaire et rôle de l'enseignant comme agent social.

#### **PEDA 3593 Didactique de l'anglais à l'élémentaire**

Ce cours vise à répondre aux besoins des futurs enseignants désirant travailler dans les écoles des commissions scolaires anglophones. Le cours couvre toutes les dimensions de l'enseignement de l'anglais langue maternelle en plus de donner un aperçu du développement langagier dès la petite enfance. Ainsi on abordera les premiers rapports à l'écrit, la lecture, l'écriture et la

communication orale dans une perspective de centration sur l'apprenant. Nous verrons également comment faire des encadrements particuliers pour bien gérer la classe d'anglais langue maternelle.

### **PEDA 3623 : Introduction à la littérature des enfants**

Examen critique du matériel d'enseignement destiné aux enfants et les critères pour juger de leur valeur. Travaux pratiques.

### **PEDA 3633 : Didactique des arts plastiques**

Étude des programmes, des objectifs, du contenu et des méthodes. Préparation d'un cours, analyse des conditions académiques et matérielles. Définition des facteurs psychologiques, sociaux et culturels déterminant l'acte d'enseigner et l'encadrement des étudiants dans cette discipline.

### **PEDA 3653 Le jeu dramatique et le jeu théâtral en éducation**

Ce cours permet aux étudiants de connaître les fondements historiques et théoriques de l'art dramatique et de l'associer au domaine de l'enseignement tel que prévu dans les programmes d'études. L'exploration du jeu dramatique et théâtral, la compréhension de leurs langages respectifs, l'application de leurs techniques, se feront en lien direct avec le contexte pédagogique d'enseignement/apprentissage.

### **PEDA 3663 : Didactique des sciences humaines à l'élémentaire**

Ce cours vise à éveiller des questionnements au sujet du rôle de l'enseignement des sciences humaines à l'élémentaire. Il cherche à sensibiliser l'étudiant à l'interdisciplinarité de ce domaine d'étude. Dans ce cours l'étudiant examine des programmes et des manuels scolaires pour l'enseignement des sciences humaines à l'élémentaire (leurs objectifs et leurs contenus). Le cours offre un bref survol sur les phases du développement des élèves de l'élémentaire. L'étudiant découvre des multiples méthodes d'enseignement des sciences humaines à sa disposition. L'étudiant prépare et présente des activités d'apprentissages et des plans de leçons afin de démontrer les compétences acquises durant le cours.

### **PEDA 3683 : Didactique des sciences humaines à l'élémentaire II**

Approfondissement de l'étude des programmes d'enseignement des sciences humaines entreprise en Didactique I : savoir utiliser les orientations du programme, les divers contenus et leurs objectifs selon les modalités différentes de plusieurs milieux; créer du matériel avec les ressources en place. Définir une méthodologie d'enseignement et être capable d'en argumenter la conception théorique. Être en mesure de critiquer objectivement une leçon observée. Établir un processus d'évaluation des apprentissages propre à l'enseignement dispensé. Connaître les principes directeurs de la validation d'un matériel.

### **PEDA 3693 : Culture francophone au Canada et à l'étranger**

Ce cours est un voyage à la découverte de la richesse et de la diversité de la culture francophone à travers le monde. Les étudiants ont l'occasion de faire un survol sur les cultures du Canada français, de la Louisiane, de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Afrique francophone. Ils examinent l'impact et les influences des relations interculturelles dans la construction d'une culture. Ils doivent faire des présentations sur des régions du monde francophone. Le cours permet une exploration des multiples façons d'intégrer la culture francophone dans la salle de classe.

### **PEDA 3703 : Didactique des affaires**

Ce cours de didactique des affaires met en relation plusieurs notions d'affaires comme le marketing, la gestion, la comptabilité, les mathématiques financières, et autres ... avec des notions pédagogiques d'enseignement ainsi que le geste pédagogique approprié. Préparer du matériel pédagogique adéquat, ce qui permet de pouvoir enseigner, au niveau secondaire, un contenu propre aux affaires, fait partie intégrante de ce cours. Différentes méthodes, approches et stratégies d'enseignement seront vues dans ce cours.

### **PEDA 3713 : Didactiques des affaires II**

Dans la continuité de Didactique des affaires (PEDA 3703), ce cours vise à permettre aux futurs enseignants de prendre un contact plus existentiel avec les problèmes de l'enseignement du monde des affaires: micro-enseignement; leçons types; utilisation des moyens audiovisuels légers; projets individuels; interventions planifiées dans le milieu scolaire; évaluation du matériel d'enseignement.

### **PEDA 3743 : Élèves en difficulté au niveau élémentaire : recherche et intervention**

Connaissance de la discipline et du programme causant des difficultés d'apprentissage à un élève. Recherche sur les stratégies d'enseignement appropriées à la discipline et aux difficultés éprouvées par l'élève. Collaboration avec le personnel enseignant d'une école. Développement d'un programme individualisé d'enseignement. Préparation du matériel didactique. Enseignement avec supervision. Évaluation du programme. Présentation du profil de l'élève. Rapport selon des normes professionnelles.

Préalables: PEDA 3463 et PEDA 4233.

### **PEDA 3753 : Élèves en difficulté au niveau secondaire : recherche et intervention**

Connaissance de la discipline et du programme causant des difficultés d'apprentissage à un élève. Recherche sur les stratégies d'enseignement appropriées à la discipline et aux difficultés éprouvées par l'élève. Collaboration avec le personnel enseignant d'une école. Développement d'un programme individualisé. Préparation du matériel didactique. Enseignement sous la supervision du professeur. Évaluation du programme. Présentation du cas et partage de l'information selon des normes professionnelles.

Préalables : PEDA 3473 et PEDA 3023.

### **PEDA 3763 : Didactique du jeu et de l'éducation physique à l'élémentaire**

L'expérience ludique (jeu) comme fondement et support à l'apprentissage, à la créativité et à un sain climat de classe. La dimension holistique de la pédagogie du jeu et ses impératifs psychopédagogiques. La didactique du jeu en tant qu'élément transformateur capable de rendre l'acquisition de connaissances en une expérience concrète et sociale, c'est-à-dire significative. Le rôle du mouvement corporel dans l'apprentissage et sa modulation sous forme de gymnastique.

### **PEDA 3843 : Technologie de l'éducation**

Réflexion sur les grandes questions concernant la technologie en éducation et dans la société : son rôle, son importance et ses limites. Étude de perspectives cognitives (l'individu et l'apprentissage technologique). Acquisition de la compétence technologique. Acquisition de la compétence multimédiatique face à la communication intra- et inter-école, à l'éducation à distance, à l'internet et au support didactique (logiciels, didacticiels CD-ROM, etc.). Acquisition des connaissances par rapport aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de la compétence pédagogique en ce qui concerne l'intégration et l'emploi de ces technologies dans des classes aux niveaux élémentaire et secondaire.

### **PEDA 3853 : Didactique des mathématiques à l'élémentaire**

Dans une perspective constructiviste et dans des situations de vécu, l'étudiant développe ses habiletés de communicateur; il apprend à planifier, à présenter, à évaluer des activités d'apprentissage portant sur le programme de mathématiques adapté aux élèves de l'élémentaire; il enrichit ses connaissances dans la matière; il réfléchit sur les éléments pertinents de la pédagogie des mathématiques de l'élémentaire.

### **PEDA 3863 : Didactique des mathématiques à l'élémentaire II**

Suite au cours PEDA 3853 (théorie constructiviste, matériel didactique manipulateur, méthodes de préparation, textualisation, transposition didactique, protocoles didactiques, etc.), PEDA 3863 traite des obstacles (d'ordre épistémologique, historique et didactique) reliés à l'apprentissage de concepts particuliers comme la fraction, le nombre décimal, les algorithmes, la résolution de problèmes, etc.

### **PEDA 3873 : Méthodes d'enseignement du français langue seconde à l'élémentaire**

Examen des méthodes d'enseignement utilisées au niveau élémentaire. Étude des guides pédagogiques élémentaires des programmes du FLS en Nouvelle-Écosse. Familiarisation et démonstration d'activités pertinentes à l'élémentaire. Planification et enseignement de leçons qui reflètent l'approche communicative-expérientielle et les principes de l'enseignement immersif. Analyse et adaptation d'un plan d'unité communicatif-expérientiel pour une classe de français de base ou pour une classe d'immersion. Analyse de techniques d'évaluation formatives et holistiques.

Préalable : PEDA 3213.

### **PEDA 3953 : Arts visuels, musique et mouvement à l'élémentaire**

Étude des programmes et des méthodes d'enseignement des arts visuels à l'élémentaire. Définition des facteurs psychologiques, sociaux et culturels déterminant l'acte d'enseigner. Introduction à l'intégration de la musique dans le cadre des programmes et des méthodes d'enseignement à l'élémentaire. Comment stimuler l'imagination créatrice de l'élève. Psychopédagogie du jeu et du mouvement propre à l'élémentaire. La place du mouvement dans la préparation de l'enseignant. Distinctions entre les différentes catégories du jeu et de leur utilisation en situation d'apprentissage : le jeu ludique, le jeu éducatif et le jeu pédagogique.

### **PEDA 3963 : Arts visuels, musique et mouvement au secondaire**

Études des programmes et des méthodes de l'enseignement des arts visuels au secondaire. Exploration des facteurs psychologiques, sociaux et culturels déterminant l'acte d'enseigner. Introduction à l'intégration de la musique dans le cadre des programmes et des méthodes d'enseignement au secondaire. Comment stimuler l'imagination créatrice de l'élève. Psychopédagogie du jeu et du mouvement propre au secondaire. La place du mouvement dans la préparation de l'enseignant. Les aspects sociaux et cognitifs du jeu : éléments d'histoire et de définitions aboutissant à une compréhension d'une pédagogie du jeu.

### **PEDA 3973 : Didactique de la lecture et de l'écriture à l'élémentaire**

Dans ce cours, il s'agit d'étudier la lecture en tant que processus multidimensionnel. Les modèles récents de la lecture seront examinés pour arriver à une approche réfléchie d'enseignement. L'organisation de la salle de classe et une variété de stratégies d'enseignement qui favorisent la lecture seront abordées. Nous étudierons les caractéristiques de lecteurs à différents niveaux de compétence et les interventions pédagogiques pertinentes. Les liens entre la lecture et l'écriture, ainsi que le processus de l'écriture, seront examinés. Les travaux comprendront la critique d'œuvres de littérature enfantine, l'enseignement individualisé et la planification d'une unité d'enseignement.

### **PEDA 3983 : Introduction de la didactique du français langue maternelle au secondaire**

Cette introduction s'adresse aux futurs enseignants du niveau secondaire. On y exposera les principes de base de l'enseignement du français langue maternelle. L'étudiant deviendra conscient de l'apport des diverses disciplines d'appoint qui nourrissent cette didactique (linguistique, sociolinguistique, psycho-linguistique et psychologie de l'apprentissage des langues). On développera les connaissances de l'étudiant en ce qui regarde les approches courantes. La problématique de l'enseignement du français langue maternelle en milieu minoritaire fera l'objet de questionnement. Les connaissances en métalangage seront évaluées et développées en cours de route.

### **PEDA 3993 : Méthodes d'enseignement du français langue maternelle à l'élémentaire**

L'étudiant se familiarisera avec les programmes, les manuels scolaires et les outils pédagogiques en usage dans différents milieux francophones. Il sera initié à la programmation et à la méthodologie touchant les premiers rapports avec l'écrit. Il apprendra à cibler des problèmes de langue et à développer des solutions pédagogiques pertinentes au milieu minoritaire. Une attention particulière sera accordée au développement de la communication orale aux premier et deuxième cycles de l'élémentaire. L'enseignement d'œuvres de littérature de l'enfance sera couvert ainsi que l'enseignement de la grammaire.

### **PEDA 4073 : Éducation en contexte interculturel**

Dans ce cours, les étudiants seront initiés à l'analyse du phénomène éducatif comme composante du système global qu'est la société en misant essentiellement sur l'éducation en contexte minoritaire. Dans une optique de la globalisation, la gestion de la diversité des cultures représente un dynamisme dont ne peuvent se passer les institutions scolaires pour bien mener leurs missions. Plusieurs thématiques seront développées dont: Histoire de l'école en différents milieux scolaires au Canada, modèles de gestion de la diversité (assimilationnisme, multiculturalisme, interculturalisme, intégrationnisme, relativisme culturel, bilinguisme et multilinguisme), problématiques et faits relatifs au pluralisme dans les écoles, quelques expériences d'éducation interculturelle dans certains pays, rôle de l'enseignant comme agent de changement, stratégies d'intervention sociales et influences régissant les relations enseignants - parents en contexte multiculturel (communication interculturelle...).

### **PEDA 4223 : La didactique des sciences à l'élémentaire**

Dans une perspective constructiviste et dans des situations de vécu, l'étudiant développe ses habiletés de communicateur; il apprend à planifier, à présenter, à évaluer des activités d'apprentissage portant sur le programme de sciences adapté aux élèves de l'élémentaire; il enrichit ses connaissances dans la matière; il réfléchit sur les éléments pertinents de la pédagogie des sciences de l'élémentaire.

### **PEDA 4233 : Difficultés d'apprentissage à l'élémentaire et inclusion**

La nature, les causes et les symptômes reliés à l'apprentissage : problèmes reliés à l'intelligence, à la communication, aux déficits sensoriels, à la perturbation émotive, à la maladie, aux handicaps multiples et aux différences culturelles. Normalisation. Recherche sur les stratégies d'enseignement. Applications dans une salle de classe.

Préalable : PEDA 3463.

### **PEDA 4243 : Didactique des sciences et de la mathématique au secondaire**

Nature de l'apprentissage et du développement de la pensée scientifique chez l'élève du secondaire. Différentes méthodes et approches pédagogiques pour l'enseignement des sciences et des mathématiques. Planification et analyse de séances d'enseignement des sciences et des mathématiques.

### **PEDA 4283 : Didactique de la littérature française au secondaire**

Ce cours s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement du français langue maternelle et/ou du français langue seconde au niveau secondaire. On y présentera des approches pour l'enseignement de la littérature en tant que contenu en soi et des approches pour l'enseignement de la langue française dont le matériel d'appoint est le texte à caractère littéraire. On établira une distinction fondamentale entre ces deux types d'enseignement. L'étudiant développera des unités visant l'enseignement de deux œuvres. Il développera des leçons visant l'enseignement de la langue française à partir de textes littéraires divers. Les grands

genres littéraires seront abordés. Les connaissances de base en analyse littéraire seront évaluées et développées en cours de route.

#### **PEDA 4303 : Didactique de l'expression dramatique aux niveaux préscolaire et élémentaire**

Initiation aux méthodes d'enseignement des jeux dramatiques chez l'enfant. Prise de conscience de son instrument personnel (corps, voix, individu), de l'utilisation de cet instrument (pour ses propres fins, l'exploitation spatio-temporelle, la découverte de l'autre) par les techniques de la perception et de l'expression.

#### **PEDA 4323 : Initiation à la recherche en éducation**

Introduction aux concepts de base de la recherche en éducation. Revue de la littérature et applications pratiques. Analyse critique d'articles et proposition d'une esquisse d'un travail de recherche en éducation.

#### **PEDA 4443 : Cours individualisé**

Étude d'un sujet d'intérêt particulier en pédagogie menée avec l'approbation et sous la direction d'un professeur. Préparation d'un plan d'étude avec bibliographie; élaboration d'une recherche selon des normes méthodologiques approuvées. Cours obligatoire.

#### **PEDA 4693 : Didactique des sciences III (secondaire)**

Étude critique des défis et des tendances nouvelles en enseignement des sciences de la nature au secondaire. Exploration de la relation enseignement-apprentissage dans le contexte de la vision que tout élève, quel que soit son sexe, sa langue ou son origine culturelle, développe une culture scientifique. Une attention particulière est portée sur l'évaluation et l'implantation des nouvelles approches et technologies en classe de science.

#### **PEDA 5003 : Évaluation des capacités en français langue seconde**

Étude des fondements de l'évaluation de la capacité langagière. Examen critique de tâches évaluatives à la lumière des fondements de l'approche communicative. Examen des pratiques évaluatives actuelles.

#### **PEDA 5006 : Séminaire en tendances nouvelles en éducation**

Étude de l'approche communicative dans l'enseignement des langues secondes permettant aux apprenants de se familiariser avec les fondements de cette approche et avec des interprétations auxquelles ils ont donné suite. Exploitation des ressources de la langue en vue d'exprimer des messages authentiques, d'apprendre à modifier les méthodes existantes pour les rendre plus communicatives et de développer certaines unités d'enseignement qui reflètent davantage les nouvelles orientations. L'évaluation pédagogique dans le contexte d'une pédagogie de la communication, ses fondements et ses interprétations.

#### **PEDA 5013 : La planification du curriculum en enseignement du français langue seconde**

Examen du processus d'élaboration d'un curriculum en français langue seconde : fondements et interprétations. Étude critique de plans curriculaires en vue de développer un enseignement personnalisé.

#### **PEDA 5043 : Projets spéciaux en enseignement du français langue seconde et langue maternelle en situation minoritaire**

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir un thème d'intérêt dans le cadre d'une étude individuelle. Ce dernier peut rendre compte de son investissement dans divers projets dans le milieu scolaire ou par un conseil scolaire ou le ministère de l'Éducation (exemple : élaboration et validation de programme, élaboration de nouveau matériel, mise en œuvre d'un nouveau projet pédagogique). Il permet, entre autres, d'explorer les liens entre diverses thématiques et la problématique de l'enseignement du FLS ou du FLM en situation minoritaire.

#### **PEDA 5053 : École, diversité et l'enseignement du français au Canada**

Ce cours examine les problématiques du multiculturalisme en apprentissage du français langue seconde et du français langue maternelle en situation minoritaire. Les étudiants analyseront les enjeux et les défis de l'enseignement du français langue maternelle et langue seconde dans un milieu pluriculturel : regard sur les questions touchant à la diversité (assimilation, intégration, valeurs, ethnocentrisme, préjugés,...); histoire et politiques en matière de l'immigration au Canada; problèmes et faits relatifs au pluralisme dans les écoles et attitudes qui favorisent une communication interculturelle adéquate entre enseignants et parents d'origine immigrante.

#### **PEDA 5153 : Musée, école et identité**

Ce cours permet aux étudiants et aux étudiantes de découvrir, de réfléchir et d'analyser la pertinence du riche potentiel de collaboration et de coopération entre les musées et les écoles. Le cours offre aussi une occasion d'approfondir leur compréhension de l'importance de faire des liens entre des endroits patrimoniaux et les écoles. Il permet aux étudiants et aux étudiantes de réaliser l'importance de ces endroits dans la mise en valeur de l'identité, de la langue et de la culture d'un peuple. De plus, le cours permet aux étudiants et aux étudiantes de mieux connaître la signification de ces lieux, de leurs collections et de leur interprétation dans la construction identitaire, linguistique et culturelle autant pour les individus que pour les collectivités. Le tout est étudié selon une

perspective critique des éléments de la construction identitaire, des fondements de l'éducation muséale et des liens avec l'éducation scolaire.

### **PEDA 5293 : Acquisition d'une langue seconde**

Ce cours porte principalement sur l'élaboration d'une critique des recherches actuelles sur différents aspects choisis de l'acquisition d'une langue seconde et des implications de ces recherches en matière d'enseignement et d'apprentissage d'une langue seconde. Plus précisément, les enseignants analyseront l'impact sur l'acquisition d'une langue seconde des phénomènes suivants : l'âge chronologique; les perceptions et les productions compréhensibles; l'instruction; les types de tâches; les interactions au sein des groupes et entre pairs; ainsi que les stratégies d'apprentissage et d'enseignement.

### **PEDA 5303 : Analyse de curriculum en français langue seconde**

Ce cours porte principalement sur l'analyse critique des composantes d'un curriculum de FLS et des pratiques éducatives qui en découlent. Les recherches qui feront l'objet d'une étude portent sur les divers aspects de l'apprentissage, de l'enseignement et de la culture du FLS et de leur importance en matière de conception d'un cours de FLS. Parmi les sujets abordés, on trouve : l'apprentissage expérientiel; les résultats d'apprentissage; les tâches finales; les activités en trois étapes (activité préliminaire, activité proprement dite et activité de prolongement), les habiletés réceptives et productives; les techniques de questionnement; les stratégies d'apprentissage et d'enseignement; les intelligences multiples; les liens entre compétences culturelles et compétences en communication.

### **PEDA 5313 : Évaluation en apprentissage dans l'enseignement du français langue seconde**

Ce cours porte principalement sur l'étude des concepts fondamentaux en évaluation de l'apprentissage dans le contexte du FLS. On analysera les caractéristiques des résultats d'apprentissage en immersion, en français cadre et en français cadre intensif, ainsi que les ramifications de ces résultats d'apprentissage dans le processus d'évaluation. Le cours examinera des sujets tels, les principes en évaluation, les différentes formes d'évaluation, ainsi que les manières d'apprécier des activités telles, le portfolio, les journaux et les entrevues.

### **PEDA 5323 : Psychologie de l'apprentissage et acquisition d'une langue seconde**

Ce cours porte principalement sur l'examen de sujets spécialisés se rapportant aux aspects développementaux de l'apprentissage et de la cognition. On fournira un aperçu des théories concernant la motivation, l'intelligence émotionnelle, la cognition, la métacognition, la pensée créative et critique, le transfert des connaissances, les interventions cognitives et des incidences de ces théories dans l'apprentissage et l'enseignement d'une deuxième langue. On examinera également les stratégies qui facilitent la mise en oeuvre de ces théories dans le contexte du FLS.

### **PEDA 5333 : Aspects socio-culturels et politiques de l'enseignement du français langue seconde**

Ce cours vise à faire découvrir aux étudiants divers aspects sociaux de la langue, de l'utilisation de la langue et de l'apprentissage de la langue. Il examine pour cela l'enseignement de la langue seconde selon trois perspectives reliées entre elles. Du point de vue sociolinguistique, il analyse les questions relatives aux variantes linguistiques et aux attitudes sociales aussi bien dans le contexte de la langue première que dans celui de la langue seconde. Du point de vue culturel, il explore les questions se rapportant à la communication entre les cultures et à l'enseignement d'un programme culturel. Enfin, d'un point de vue sociopolitique, il explore les questions concernant l'enseignement du français langue seconde, y compris l'enseignement de la langue minoritaire et le maintien du niveau en langue maternelle.

### **PEDA 5343 : La pédagogie de la coopération en français langue seconde**

Ce cours examine les recherches actuelles en apprentissage coopératif et en aménagement de la salle de classe, ainsi que leurs incidences dans l'apprentissage et l'enseignement du FLS. L'analyse portera sur les sujets suivants : les principes fondamentaux, les modèles et les retombées de l'apprentissage coopératif; la notion de résolution de conflits au sein d'un groupe et la dynamique de groupe.

### **PEDA 5353 : Recherche-action dirigée dans le contexte du français langue seconde**

Ce cours est conçu en vue de présenter aux enseignants les principes fondamentaux de la recherche-action. On procédera à une analyse critique de certains aspects spécifiques de l'éducation se rapportant à l'apprentissage et l'enseignement du FLS. Les enseignants participeront à des séminaires et feront des recherches sur les ouvrages se rapportant au sujet qu'ils auront choisi et s'occuperont de la création et de la mise en oeuvre d'un plan d'action dans leur propre salle de classe. Les sujets possibles en matière de recherche-action dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage dans la classe de FLS sont, entre autres, la littératie, la motivation, les stratégies de transfert, l'enseignement personnalisé, les groupes d'âges multiples, ainsi que la pédagogie de projet.

### **PEDA 5363 : L'apprentissage et l'enseignement explicites et implicites en français langue seconde**

Ce cours porte principalement sur l'analyse critique de recherches portant sur le rôle de l'enseignement explicite et implicite dans le contexte de l'acquisition d'une deuxième langue. On mettra en évidence le rôle et la pertinence de l'enseignement de la grammaire et de la correction d'erreurs dans l'acquisition des compétences linguistiques orales et écrites. Dans ce contexte, la grammaire comprend les différents aspects du système des sons, du vocabulaire, de la syntaxe et du discours oral et écrit.

### **PEDA 5373 : Intégration de la technologie dans le contexte du français langue seconde**

Ce cours consistera en un examen critique de ce que peut apporter la technologie sur le plan de l'apprentissage, de l'enseignement en français langue seconde. On analysera différents outils technologiques tels les logiciels, CD-ROM, internet, fureteurs. On étudiera surtout les différentes façons dont ces outils peuvent permettre d'améliorer l'enseignement du français langue seconde et les exercices, activités et stratégies d'apprentissage dans le contexte de cet enseignement.

### **PEDA 5383 : Séminaire et projet de recherche en enseignement du français langue seconde**

Les séminaires de ce cours visent à conduire les enseignants à maîtriser et à mettre en application les théories scientifiques se rapportant à l'apprentissage et à l'enseignement du FLS. Au cours de ces séminaires, les participants devront présenter un projet de recherche en enseignement du français langue seconde. L'accent portera sur le processus de mise en oeuvre du projet et les participants se livreront à une réflexion sur leur travail, mettront en évidence leurs besoins professionnels particuliers et chercheront à y répondre dans le projet. Il est important de souligner que ce cours est le point culminant d'un processus continu de réflexion, d'expérimentation et d'apport de modifications pertinentes à l'enseignement. Les participants prendront en note leurs idées et leurs impressions et expliqueront la raison d'être de la mise en oeuvre des changements significatifs dans leur enseignement. L'évaluation du projet de chaque enseignant sera faite par un tuteur désigné.

### **PEDA 5403 : Aspects socioculturels et politiques de l'éducation en français langue maternelle et milieu minoritaire**

Ce cours conscientise les étudiants aux facteurs psychologiques, sociologiques, politiques et culturels associés à l'utilisation et à l'apprentissage des langues en milieu francophone minoritaire au Canada. Ce cours présente la problématique du vécu ethnolinguistique en contexte minoritaire selon une perspective multidisciplinaire. Il analyse les dispositions relatives aux langues, aux variantes linguistiques et aux groupes linguistiques qui sont reliées à la construction identitaire en contexte intergroupe. Il explore la contribution relative de divers aspects du contexte social et de la socialisation langagière et culturelle. Le tout est situé dans un cadre idéologique, juridique et politique.

### **PÉDA 5413 : Acquisition de la langue première en milieu minoritaire**

Ce cours porte principalement sur l'analyse et la critique de recherches actuelles en matière d'acquisition de la langue première en milieu minoritaire. Une attention particulière sera accordée aux retombées de ces recherches aux niveaux de l'encadrement pédagogique, de la méthodologie de l'enseignement et du matériel pédagogique. Plus particulièrement, les étudiants se saisiront des problématiques reliées à l'insécurité linguistique, aux langues et dialectes en contact dans les milieux scolaire, communautaire, familial et personnel, à la motivation intrinsèque et instrumentale ainsi qu'à l'identité culturelle.

### **PÉDA 5423 : Analyse du curriculum**

Ce cours porte principalement sur l'analyse critique des composantes d'un curriculum et des pratiques éducatives qui en découlent. Les recherches qui feront l'objet d'études portent sur les divers aspects de l'apprentissage et de l'enseignement du français. Parmi les sujets abordés, on trouve l'apprentissage expérientiel, les résultats d'apprentissage, les tâches finales, les activités en trois étapes (activité préliminaire, activité proprement dite et activité de prolongement), les habiletés réceptives et productives, les techniques de questionnement, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, les intelligences multiples et les liens entre les compétences culturelles et les compétences en communication.

### **PÉDA 5433 : Évaluation des apprentissages en français**

Ce cours porte principalement sur l'étude des concepts fondamentaux en évaluation de l'apprentissage. On analysera les caractéristiques des résultats d'apprentissage, ainsi que les ramifications de ces résultats d'apprentissage dans le processus d'évaluation. Le cours examinera des sujets tels que : les principes en évaluation, les différentes formes d'évaluation, ainsi que des méthodes applicables afin d'apprécier une variété d'activités d'apprentissage (portfolio, journaux, entrevues).

### **PÉDA 5443 : Psychologie de l'apprentissage**

Ce cours porte principalement sur l'examen de sujets spécialisés se rapportant aux aspects développementaux de l'apprentissage et de la cognition. On fournira un aperçu des théories concernant la motivation, l'intelligence émotionnelle, la cognition, la métacognition, la pensée créative et critique, le transfert des connaissances, les interventions cognitives et quelques incidences de ces théories dans l'apprentissage et l'enseignement d'une langue. On examinera également des stratégies qui facilitent l'application de ces principes théoriques à l'enseignement et l'apprentissage du français.

### **PÉDA 5453 : Pédagogie de la coopération**

Ce cours examine les recherches actuelles en apprentissage coopératif et en aménagement de la salle de classe ainsi que leurs incidences dans l'apprentissage et l'enseignement. L'analyse portera sur les sujets suivants : les principes fondamentaux, les modèles et les retombées de l'apprentissage coopératif, la notion de résolution de conflits au sein d'un groupe et la dynamique de groupe.

### **PÉDA 5463 : Recherche-action**

Ce cours est conçu en vue de présenter aux enseignants les principes fondamentaux de la recherche-action. On procédera à une analyse critique de certains aspects spécifiques de l'éducation se rapportant à l'apprentissage et l'enseignement. Les enseignants participeront à des séminaires et feront des recherches sur les ouvrages se rapportant au sujet qu'ils auront choisi et s'occuperont de la création et de la mise en oeuvre d'un plan d'action dans leur propre salle de classe. Les sujets possibles en matière de recherche-action dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage sont, entre autres, la littératie, la motivation, les stratégies de transfert, l'enseignement personnalisé, les groupes d'âges multiples ainsi que la pédagogie de projet.

### **PÉDA 5473 : L'apprentissage et l'enseignement explicites et implicites**

Ce cours porte principalement sur l'analyse critique de recherches concernant le rôle de l'enseignement explicite et implicite dans le contexte de l'acquisition d'une langue. On mettra en évidence le rôle et la pertinence de l'enseignement de la grammaire et de la correction d'erreurs dans l'acquisition des compétences linguistiques orales et écrites. Dans ce contexte, la grammaire comprend les différents aspects du système phonétique, du vocabulaire, de la syntaxe et du discours oral et écrit.

### **PÉDA 5483 : Intégration de la technologie dans l'enseignement du français**

Ce cours consistera en un examen critique de ce que peut apporter la technologie sur le plan de l'apprentissage et de l'enseignement. On analysera différents outils technologiques tels les logiciels, les cédéroms, Internet et les fureteurs. On étudiera surtout les différentes façons dont ces outils peuvent permettre d'améliorer les exercices et les stratégies de recherche dans le contexte de l'enseignement.

### **PÉDA 5493 : Séminaire et projet de recherche en enseignement**

Ce cours est le point culminant d'un processus continu de réflexion, d'expérimentation et d'apport de modifications pertinentes à l'enseignement. Les participants prendront en note leurs idées et leurs impressions afin d'expliquer et justifier les motifs sous-jacents à la mise en oeuvre des changements significatifs dans leur enseignement.

Ce cours consistera en des réunions individuelles avec le professeur et en des séminaires. Ce cours vise la maîtrise et la mise en application des théories scientifiques se rapportant à l'apprentissage et à l'enseignement. Au cours de ces séminaires, les participants devront présenter un projet de recherche en enseignement. L'accent portera sur le processus de mise en oeuvre du projet et les participants se livreront à une réflexion sur leurs responsabilités professionnelles. Ils devront mettre en évidence leurs besoins professionnels particuliers et démontrer les pistes explorées afin de les satisfaire.

### **PEDA 6003 : Étude analytique avancée de la didactique du français I**

Les différences fondamentales entre l'acquisition de la langue maternelle et l'apprentissage d'une langue seconde, du point de vue de l'acquérant/apprenant (processus psychologiques) et de l'enseignement (démarches pédagogiques, didactiques) en vue de développer des modes d'intervention en didactique du français langue seconde.

### **PEDA 6013 : Étude analytique avancée de la didactique du français II**

Étude sociologique de la situation d'enseignement du français au Canada. Exploration de l'aspect politico-social via les alternatives pédagogiques actuelles. Considérations sur les différentes formes de bilinguisme et les implications au niveau de modes d'intervention pédagogique.

### **PEDA 6313 : L'enseignement de la compréhension orale et écrite du français langue seconde**

L'apprentissage d'une langue seconde du point de vue de l'acquérant/apprenant (processus psychologiques) et de l'enseignement (démarches pédagogiques didactiques) en vue de développer des modes d'intervention en didactique du français langue seconde.

### **PEDA 6313 : Étude analytique avancée de la didactique du français III**

Les différences fondamentales entre l'acquisition de la langue maternelle et l'apprentissage d'une langue seconde, du point de vue de l'acquérant/apprenant (processus psychologiques) et de l'enseignant(démarches pédagogiques, didactiques).

### **PEDA 6323 : L'enseignement de la production orale et écrite du français langue seconde**

Familiarisation du concept d'habileté langagière. Identification des axes de développement des habiletés d'expression des interventions pédagogiques favorisant ledit développement et des modes d'évaluation permettant de vérifier le progrès.

Familiarisation des processus de codage dans une situation de production orale et des contraintes de la situation de production écrite.

### **PHIL 1413 : Raisonnement et persuasion**

Étude pratique et théorique du raisonnement et de la persuasion. Comment analyser un problème, tirer une conclusion, défendre un point de vue, évaluer un raisonnement. Le raisonnement hypothétique, les procédés d'infirmité-confirmation (induction), la déduction proprement dite. Techniques de persuasion licites et illicites, sophismes et paralogismes, commerciales et personnelles. Slogans, publicité, relations publiques et propagande.

### **PHIL 1423 : Introduction à la logique**

Les différentes formes du raisonnement déductif. La syllogistique aristotélicienne et les diagrammes de Venn. La logique moderne des propositions et des fonctions. Bref aperçu des calculs non classiques et de la logique modale. Les rapports entre la logique et d'autres disciplines telles que la psychologie, la mathématique et la linguistique.

### **PHIL 2003 : Rationalité et connaissance**

L'origine de la philosophie et la radicalité de la démarche philosophique. Les rapports du rationnel et du réel. La notion de « preuve » et la recherche de la certitude. Étude critique de quelques exemples célèbres : les paradoxes de Zénon et les preuves classiques de l'existence de Dieu. Vérité vs. validité. La problématique de la connaissance selon René Descartes. Le doute méthodique, le cogito et le rationalisme. Le recours à l'expérience et la tradition empiriste. La synthèse de Kant. Propositions analytiques et propositions synthétiques : l'a priori et l'a posteriori. Temps, espace et causalité. Les quatre méthodes pour « fixer la croyance » selon Charles Sanders Pierce.

### **PHIL 2013 : Métaphysique et morale**

Comparaison et évaluation critique de différentes doctrines philosophiques sur des questions comme l'existence, la définition et la nature du Bien et du Mal, la liberté et la causalité, les rapports du corps et de l'esprit, la justice politique, la philosophie du langage, etc. Les rapports du rationnel et du réel (suite du traitement de ce sujet par le cours PHIL 2003). Examen particulier du relativisme moral, de l'utilitarisme, du kantisme (en philosophie morale), ainsi que l'application de ces théories au domaine politique. Autres théories sur les fondements du droit et de l'État. À la fin du cours, de six à douze heures sont consacrées à l'étude de questions choisies par la classe dans une liste proposée par le professeur (philosophie de l'art, théorie des « actes de la parole », etc.).

### **PHIL 2203 : Histoire des sciences**

Étapes de l'évolution des sciences et des techniques depuis le paléolithique jusqu'à nos jours. L'émergence à partir de ses origines mythiques et philosophiques, d'une pensée proprement scientifique. Les apports mutuels et l'incidence sociale des progrès techniques et théoriques.

### **PHIL/PEDA 2223 : Philosophie de l'éducation**

Réflexion philosophique sur l'éducation. Pourquoi éduquer et de quel droit? Quelle idée nous faisons-nous de cet être humain qui est « à éduquer » et de cette société où ce dernier est appelé à s'insérer? Quelle idée nous faisons-nous de cette éducation qu'il s'agit de « donner » ou d'« acquérir »? Quelle idée nous faisons-nous du rôle de l'éducateur et de l'autorité éducative? Analyse des concepts et examen critique de points de vue divergents.

### **PHIL 2413 : Philosophie du langage**

Philosophie des langues et du langage. Sens et signification. Les rapports entre la pensée et le langage. L'aspect performatif du langage.

### **PHIL/ETHI 2443 Bioéthique et éthique médicale**

Réflexion sur les enjeux théoriques et sociaux des interventions humaines en matière de santé et de recherche médicale. Tour d'horizon des principales approches théoriques en éthique et en bioéthique. Examen approfondi de quelques dossiers particuliers représentatifs comme le respect du consentement éclairé, le respect de la confidentialité, l'accès aux soins et les controverses entourant le suicide assisté, l'euthanasie et les soins palliatifs.

### **PHIL/PSYC 2613 : Philosophie et psychologie de la perception**

La perception comme source de toutes nos connaissances empiriques. Tour d'horizon des principales théories philosophiques. Physiologie des principaux organes des sens. Introduction à l'étude expérimentale des phénomènes de perception et de sensation. L'importance des illusions dans la recherche sur les mécanismes perceptifs. Les sens visuel, auditif, tactile, olfactif, gustatif, cinétique, proprioceptif, etc.

### **PHIL 2703 : Philosophie politique et sociale de l'antiquité et du Moyen Âge**

Réflexion critique sur certains grands textes de philosophie politique de l'Antiquité et du Moyen Âge dont, notamment, la République de Platon, l'Éthique et la Politique d'Aristote.

### **PHIL 2713 : Philosophie politique et sociale des temps modernes**

La philosophie devant les problèmes politiques et sociaux du XX<sup>e</sup> siècle. Lecture critique de quelques grands textes de philosophie politique moderne et contemporaine.

### **PHIL 2723 : Philosophie du milieu humain**

Réflexion critique sur les conditions de la vie immédiate et quotidienne. La notion d'établissement humain et ses diverses applications. Analyse des rapports entre la façon dont la vie se « gagne », la manière dont elle se « vit » et l'aménagement matériel du milieu immédiat. Les choix devant lesquels nous nous trouvons placés en ce qui concerne les conditions dans lesquelles notre vie se déroulera. La planification et les divers critères d'efficacité. Examen approfondi des notions de travail, de loisir, de culture, etc. Divertissement, récréation, vie familiale, vie communautaire, approvisionnement, consommation et les aspects de l'infrastructure matérielle et sociale qui y correspondent.

### **PHIL 2813 : Histoire de la philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge**

Les grandes lignes de la philosophie occidentale depuis ses origines jusqu'au début de l'époque moderne. Ce cours mettra l'accent sur les aspects de la pensée philosophique qui ne sont pas traités au cours PHIL 2703.

### **PHIL 2823 : Histoire de la philosophie moderne**

La pensée occidentale depuis le début de l'époque moderne jusqu'aux philosophes contemporains. Ce cours insistera sur les aspects de la pensée philosophique qui ne sont pas traités au cours PHIL 2713.

### **PHIL/ADMN 3053 : Éthique des affaires**

Les principes de l'éthique appliqués au monde des affaires. Éthique, morale et déontologie. Obligations face à l'employeur, face aux employés, face au client et au consommateur, face à la société, face au législateur. Dimensions sociales des activités de l'entreprise. L'importance de la notion de conflit d'intérêt. Devoir de réserve et de confidentialité. Les droits de la personne. L'action dite « positive » ou « progressive » en matière d'emploi. L'obligation d'éviter le harcèlement sexuel, de respecter la diversité des valeurs culturelles et des styles de vie, de respecter la liberté d'association. Le droit à un travail « valorisant ». L'hygiène et la sécurité au travail. La sécurité du consommateur et du grand public. Le dossier de la protection de l'environnement.

### **PHIL 3213 : Philosophie des sciences**

La science comme activité humaine ayant certaines caractéristiques propres. La question de la « méthode scientifique ». Les notions d'explication, de « loi », d'hypothèse scientifiques, etc. Rôles respectifs de l'expérience et de l'idéalisation dans l'élaboration d'une théorie scientifique. Unité ou pluralité des sciences. Réductionnismes et holismes. Mathématiques, sciences de la nature, sciences « de la vie », sciences « humaines ». Science, technique et société.

### **PHIL 3313 : Philosophie contemporaine française**

La scène philosophique contemporaine en France. Étude détaillée de trois ou quatre auteurs représentatifs, de Sartre à Foucault.

### **PHIL/HIST 3353 : Philosophie de l'histoire**

Objet, valeur et limites de la connaissance historique. Philosophie de l'histoire critique versus philosophie de l'histoire spéculative. Réflexions épistémologiques sur le statut de l'histoire en tant que discipline intellectuelle, comparativement aux autres sciences humaines et aux sciences naturelles et déductives. Application du résultat de ces réflexions au travail d'historiens appartenant à différentes tendances. Examen critique des grandes spéculations historiques (Hegel, Marx, Toynbee, Niehbur, le darwinisme social, la sociobiologie, etc.)

Préalable : PHIL 3213 (de préférence) ou un autre cours de philosophie ou encore deux cours d'histoire de niveau 2000+.

### **PHIL 3733 : Philosophie politique canadienne**

Le sens et la portée des institutions et de l'activité politiques, telles que vues par des penseurs canadiens depuis les débuts de la colonisation jusqu'à nos jours. Réflexion critique, à la lumière de textes canadiens et non canadiens, sur les questions fondamentales qui sous-tendent les débats et les tensions politiques de l'heure et des époques précédentes. Analyse des notions d'état, de nation, de souveraineté, de droits fondamentaux, de fédéralisme.

### **PHIL 3813 : Les grands philosophes**

Étude détaillée des principales œuvres d'un grand philosophe : Descartes, Rousseau, Kant, Sartre, etc.

### **PHIL 3923 : Études individuelles dirigées**

Lectures et thèmes choisis en fonction des besoins et des intérêts philosophiques de l'étudiant, avec l'accord du professeur.

### **PHIL/ADMN 4553 : Éthique des échanges internationaux**

Dans un contexte de mondialisation des échanges ce cours examine les principes éthiques s'appliquant aux échanges internationaux et les débats qui s'engagent à leur sujet. Le cours portera sur des enjeux comme les droits de la personne, le travail des enfants, l'environnement et la dégradation de la biosphère, la propriété intellectuelle, la transparence et la corruption, les échanges internationaux en matière de données à caractère personnel, les concepts de commerce équitable et de label social, etc. Une grande importance sera accordée aux études de quelques cas célèbres. On examinera à titre d'exemple les défaillances d'ordre éthique ayant contribué à la catastrophe industrielle de Bhopal, les raisons de la campagne de boycottage organisée contre Nestlé sur la question de la commercialisation des laits infantiles aux Tiers Monde, le dossier des médicaments génériques à moindre coût face à la pandémie du SIDA/VIH affectant des dizaines de millions de personnes pauvres dans les pays du Tiers Monde, etc. Le cours examinera le contenu, l'origine et l'importance des *Codes de conduite* adoptés et publiés par de grandes sociétés multinationales comme Nestlé, Nike et Talisman, ainsi que le rôle des mouvements internationaux de contestation (genre Porto Alegre) et celui des gouvernements nationaux et des grandes organisations internationales comme l'OMC, le FMI, l'OMS, la FAO, l'OIT, etc.

### **PHYS 1003 : Physique mécanique**

Mécanique, classique (cinématique, dynamique, énergie, travail, impulsion, quantité de mouvement, rotation, mouvement harmonique). Une permission spéciale peut être demandée au directeur du Département des sciences pour suivre les cours sans PHY 12 ou l'équivalent. Laboratoires.

Préalables : CAL DIF 12 et PHY 12 ou leurs équivalents, MATH 1003 et MATH 1013.

### **PHYS 1013 : Physique, électricité et magnétisme I**

Électrostatique, champs électriques, potentiel électrique, courant électrique, loi d'Ohm, lois de Kirchoff, condensateurs, circuit RC, champ magnétique, effet d'Hall, force magnétique, flux magnétique, Théorème d'ampère. Une permission spéciale peut être demandée au directeur du Département des sciences pour suivre les cours sans PHYS 1003 ou l'équivalent. Laboratoires.

Préalable : MATH 1003 ou MATH 1013 ou l'équivalent.

### **PHYS 2023 : Introduction à la physique quantique**

Théorie restreinte de la relativité, les ondes de la Broglie, diffraction des particules, dualité onde-particule, principe d'incertitude. Quantification de l'énergie, l'atome de Bohr, l'équation de Schrödinger; Applications aux particules libres, l'atome d'hydrogène, nombres quantiques, l'effet Zeeman, le principe d'exclusion, le tableau périodique.

Préalables : PHYS 1003, 1013, 2923, MATH 1003 et 1013. Co-requis : MATH 2003.

### **PHYS 2123 : Électricité et magnétisme II**

Phénomènes associés avec les champs variables dans le temps. Utilisation de la théorie des champs pour expliquer les propriétés physiques des éléments électroniques y compris les diélectriques, les semi-conducteurs et les conducteurs. Laboratoires.

Préalable : PHYS 1013.

### **PHYS 2923 : Ondes, optique et physique moderne**

Mouvement ondulatoire, ondes sonores, superposition et ondes stationnaires. Lumière et optique géométrique. Théorie de la relativité restreinte. Physique quantique. Laboratoires.

### **PHYS 3043 : Biophysique**

Une présentation de sujets et méthodes de la biophysique. Environ un tiers du cours présentera des sujets classiques en biophysique qui portent sur des principes de physiologie humaine tel que les muscles, la circulation, l'ouïe et la vue. Le reste du cours portera sur les effets biologiques de la radiation et l'utilisation médicale et biologique des radiations et radioéléments. Laboratoires.

### **POLI 1013 : Le système politique canadien**

Structure et fonctions du gouvernement fédéral. Chambre des communes, ministères, fonction publique, partis politiques.

### **POLI 2503 : Économie politique**

Introduction au concept d'économie par l'histoire économique : économie traditionnelle, révolution industrielle, capitalisme moderne. Comparaison avec les systèmes socialistes et l'économie du Tiers Monde.

### **POLI/ADMN 3043 : Administration publique**

Ce cours traite des relations entre les activités gouvernementales, le monde des affaires et la société en général. Le cours insiste particulièrement sur l'application des principes de gestion dans le secteur public et sur le type d'administration qui en découle au Canada.

### **POLI/ADMN 3063 : Administration publique comparée**

Ce cours analyse de manière comparée des principes de gestion applicables au secteur public et para-public entre le Canada et principalement des pays membres de la francophonie. Des questions relatives au recrutement, à la sélection, à la formation et au perfectionnement des fonctionnaires qui sont à l'emploi dans plusieurs administrations publiques seront étudiées. Il s'agira d'établir des parallèles entre des systèmes de gestion du personnel mis en place par divers gouvernements.

Préalable : ADMN/POLI 3043 ou POLI 1013 ou l'autorisation du professeur.

### **PSYC 1013 : Introduction à la psychologie I**

Fondement scientifique de la psychologie. Introduction aux différents domaines de la psychologie et à ses diverses applications.

### **PSYC 1023 : Introduction à la psychologie II**

Introduction aux processus sous-jacents du comportement tels l'apprentissage, la mémoire, l'intelligence etc.

### **PSYC 1503 : Introduction aux relations humaines**

Fonctionnement et évolution d'un groupe. Dynamique d'un groupe, fonctionnement, réactions et phénomènes observables dans une situation de groupe. Travaux pratiques et participation active des étudiants.

### **PSYC 2003 : Sexualité humaine (sexologie générale)**

Attitudes envers la sexualité, aspects historiques. Pourquoi étudier la sexualité? Aspects anatomiques, physiologiques. Aimer et être aimé. Fantasmes sexuels. Perspectives de comportement, sexualité solitaire, hétérosexualité, déviations sexuelles. Maladies et sexualité.

### **PSYC 2103 : Psychologie de l'enfant**

Développement psychologique de l'enfant de la naissance à l'adolescence. Développement physique, intellectuel, social. Développement de la personnalité. Analyse théorique de l'enfant. Observation de son comportement dans certains milieux : le foyer, la garderie, etc.

### **PSYC 2106 : Psychologie expérimentale**

Problèmes méthodologiques et interprétatifs en psychologie expérimentale s'appliquant à tous les domaines de la psychologie. Les étudiants travaillent à partir de sources premières et poursuivent des projets individuels.

### **PSYC 2113 : Psychologie de l'adolescent**

L'adolescence. Développement sur les plans physique, social, affectif, moral et intellectuel. Nature, description et signification. Adolescence : identité, milieu familial et école. Adolescent atypique.

### **PSYC 2203 : Méthodes de recherche en psychologie**

Initiation aux méthodes de recherche en psychologie. Élaboration d'expériences.

### **PSYC/SOCI 2213 : Psychologie sociale**

Relations entre hérédité et environnement social. Interaction de l'individu et de la société. Développement et changements des valeurs.

### **PSYC 2303 : Psychologie de l'apprentissage**

Conditions biologiques et sociales nécessaires à l'apprentissage abstrait et à la pensée. Étude de quelques recherches expérimentales portant sur l'apprentissage.

Préalable : PSYC 2203.

### **PSYC 2313 : Psychologie et travail**

Le but de ce cours est de présenter une introduction aux différentes théories psychologiques du comportement humain et de les appliquer à des situations de travail. Plusieurs thèmes y sont abordés : la personnalité, la perception, la motivation, l'apprentissage, les relations humaines, etc.

### **PSYC 2403 : La motivation**

Étude et intégration des principaux concepts constituant le champs actuel de la psychologie de la motivation : théories et recherches. Facteurs qui activent et orientent le comportement de l'individu entrevus à travers cinq perspectives : la psychologie physiologiste, la psychanalyse, le béhaviorisme, l'approche phénoménologique-humaniste et l'apprentissage social. Recherches empiriques.

### **PSYC 2513 : Théories de la personnalité**

Analyse comparative des principales théories de la personnalité : psychanalyse, psychologie individuelle ou adlérienne, psychologie analytique, approches humaniste et béhavioriste, psychologie de la forme, analyse transactionnelle, etc.

### **PSYC 2553 : Histoire de la psychologie**

Évolution des systèmes psychologiques occidentaux depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Étude particulière de deux grands courants : associationnisme et phénoménologie. Associationnisme chez Aristote, Locke, Hume, T. Brown, Wundt, etc. Aspects phénoménologiques de la pensée d'Aristote, de Thomas d'Aquin, de Brentano, etc. Évolution des orientations psychologiques modernes : béhaviorisme, psychanalyse, gestaltisme, psychologie cognitive. Explication des relations entre la méthodologie et le contenu doctrinal des théories sous-jacentes à la psychophysiologie, les études béhavioristes, la psychothérapie et la psychologie sociale. Brève comparaison des systèmes occidentaux et non occidentaux.

### **PSYC/PHIL 2613 : Philosophie et psychologie de la perception**

La perception comme source de toutes nos connaissances empiriques. Tour d'horizon des principales théories philosophiques. Physiologie des principaux organes des sens. Introduction à l'étude expérimentale des phénomènes de perception et de sensation. L'importance des illusions dans la recherche sur les mécanismes perceptifs. Les sens visuel, auditif, tactile, olfactif, gustatif, cinétique, proprioceptif, etc.

### **PSYC 2703 : Stress and Health**

This course will be an introduction to the area of stress and stress management, highlighting the bio-psychological aspects of this health issue. Theoretical models of stress will be examined and the students will be expected to become familiar with current research developments. Stress and its impact on today's society will be explored through classroom discussion and completion of assignments. It is suggested that through active participation in classroom activities students will gain a full understanding of the subject matter. (Ce cours est offert **uniquement** dans le cadre du programme des sciences infirmières de l'Université Dalhousie.)

### **PSYC 2713 : Death and Dying**

This course will be an introduction to the study of death and dying it will highlight the main issues and questions as well. We will explore the sometimes difficult, painful issues relating to death and dying. We will use an approach to the study of death and dying that combines the intellectual and the emotional as well as the social individual. Theory and research will be presented as well as methods for applying what is learned to the student's own situations personal and professional. (Ce cours est offert **uniquement** dans le cadre du programme des sciences infirmières de l'Université Dalhousie.)

### **PSYC 3403 : Psychophysiologie I**

Structure et fonctions du système nerveux central et du système sensorio-moteur. Analyse des mécanismes anatomiques et biochimiques sous-jacents à la perception, la motivation et l'apprentissage.

### **PSYC 3413 : Psychophysiologie avancée**

Les neurosciences et le comportement. Relations entre le cerveau et les processus cognitifs. Fonction asymétrique du cerveau. Différences individuelles. Aspects cliniques et psychophysiologiques : psychopathologie, vieillissement et déficiences génétiques.

### **PSYC 3903 : Psychopathologie I**

Critique de la notion d'anormalité. Contexte historique et culturel. Étude du système de classification et d'intervention. Notions sur les crises aiguës et les cas chroniques. Étude symptomatique des névroses.

### **PSYC 3913 : Psychopathologie II**

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur le phénomène des déviations graves dans le comportement. Étude symptomatique des psychoses, désordres organiques, déficience mentale, désordres de la personnalité, désordres sexuels et drogues. Aspects thérapeutiques et prophylactiques.

### **SCIN 2003 : Assessment and Handling of Medically Related Situations for Teachers and Parents**

Introduction to basic anatomy and physiology. How to recognize home health problems and the procedure to use as a follow up in child abuse, childhood diseases and acute and chronic illness. Children on prescription drugs co-operating with the parents to help

administer school hour medications. What to observe in children suspected of drug abuse and suggested actions to take. Care and handling of school related injuries.

### **SCIN 2103 : Sexologie générale**

Aspects anatomiques, physiologiques et hormonaux de la sexualité. Relations sexuelles et orgasmes. Fécondation, contraception et stérilité. Sexualité durant l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et le troisième âge. Grossesse, accouchement et avortement. Déviations sexuelles. Maladies vénériennes, uro-génitales et mammaires. Dimensions socioculturelles et morales de la sexologie.

### **SCIN 2916 : Introduction to Geology**

A study of the physical history of the earth, minerals and rocks. Mountain building, continental drift and plate tectonics. Structural evolution of North America with specific reference to the Maritimes. Evolution and development of the geologic history of Atlantic Canada and the occurrence and development of its mineral resources. Includes a field trip in the Yarmouth area.

### **SCIN 2926 : Introductory Physical Geography**

The earth as a planet : direction, distance and location. Systematic study of the origin, nature and distribution of major land form features of the earth's surface. Physical elements of climate and weather and delineation of the world's major climatic regions. Study of the spatial distribution of soil and vegetation zones. Regional study of the natural landscape and resources of Canada. Field trips in Shelburne area and laboratories.

### **SOCI 1003 : Introduction à la sociologie**

Sociologie et sciences sociales. Initiation aux notions essentielles à la sociologie : la personne sociale, la société, la culture, le processus de socialisation, les comportements de groupes, les institutions sociales et les problèmes sociaux.

### **SOCI 1013 : Introduction à l'anthropologie sociale**

Les domaines de l'enquête anthropologique : système de parenté, systèmes politiques et religieux. Histoire de la pensée anthropologique : sa place à l'intérieur des sciences sociales.

### **SOCI 1126 : Culture and Society**

This course is presented as a general introduction to the discipline of Sociology and Social Anthropology from an ecological - evolutionary perspective. Students will be introduced to a wide variety of human cultures and societies. During the first semester the focus will be on the theoretical foundations of human societies with special attention given to preindustrial societies. During the second semester the focus will be on industrial societies with special consideration given to Canadian society. Divergent cultures will be examined within the Canadian context. (Ce cours est offert **uniquement** dans le cadre du programme des sciences infirmières de l'Université Dalhousie.)

### **SOCI 2163 : Culture et folklore de l'Acadie**

Littérature orale des Acadiens. Coutumes, langage, mœurs. Réalisations dans les domaines de l'artisanat, de l'art, de l'industrie et de l'éducation. La famille acadienne. La vie sociale acadienne et l'acculturation.

### **SOCI/ PSYC 2213 : Psychologie sociale**

Relations entre hérédité et environnement social. Interaction de l'individu et de la société. Développement et changements des valeurs.

### **SOCI 2253 : Sociologie de la famille**

Le cours traite de la théorie de la famille, de l'analyse du comportement familial, de l'évolution des structures et fonctions de la famille par rapport à l'ensemble de la société, des différents types de famille et des valeurs familiales. Le cours porte aussi sur l'étude des familles canadienne-française et acadienne.

### **SOCI 2303 : Sociologie de la santé**

Ce cours traite des dimensions sociales et culturelles de la santé en tenant compte des transformations subies par les systèmes de santé au cours de l'Histoire. Il s'agit d'analyser et de comprendre les variables qui contribuent à la complexification des choix sociaux actuels en matière de santé : le contexte multiculturel de la société canadienne, l'accroissement de la pauvreté, les nouvelles maladies, le vieillissement de la population, etc. Nous examinerons également les rapports et les mécanismes sociaux existant dans le domaine de la santé.

### **SOCI 2313 : Sociologie du travail**

Le travail est une activité essentielle à la vie en société. La sociologie considère le travail comme l'un des principaux éléments de socialisation des individus. Si bien que l'importance de l'acquisition de connaissances dans ce domaine n'est plus à préciser, mais au contraire à approfondir. Ce cours offrira l'occasion aux auditeurs et apprenants de découvrir, au-delà de la fonction de production de

biens et de services, la fonction socialisatrice du monde du travail.

### **SOCI 2483 : Société canadienne**

Description et analyse de la société canadienne contemporaine et de ses problèmes. Évolution démographique. Urbanisation et industrialisation. Développement économique et social. Institutions politiques et religieuses. Stratification sociale. Groupes ethniques. Disparités régionales.

### **SOCI 3603 : Méthodes de recherche I**

Élaboration d'une recherche en sciences sociales. Les grandes étapes d'une recherche: position du problème, revue de la littérature, approche théorique, formulation des hypothèses, opérationnalisation des concepts, saisie et traitement des données, analyse et interprétation des résultats. Travaux pratiques.

### **SOCI 3613 : Méthodes de recherche II**

Technique d'interview, questionnaires, observation des participants, recherche historique, étude de cas, analyses de décisions.

Préalable : SOCI 3603.

### **SOCI 3953 : Études dirigées en sociologie**

Cours de lecture et de recherches dirigées. Préparation d'une dissertation sur un problème choisi par l'étudiant et approuvé par le professeur.

### **THEA 4013 : De la création d'une pièce à sa réalisation sur scène**

Ce cours de fin d'études en théâtre s'appuie sur l'ensemble des cours déjà suivis au programme en théâtre et notamment sur ceux de nature proprement théâtrale: mouvement, improvisation, expression orale, création théâtrale, théâtre: oeuvres et mises en scène. Il offre à l'étudiant l'occasion de mettre en scène et de déterminer la scénographie de la pièce qu'il aura lui-même écrite.

### **UNIV 1003 : Initiation et intégration à l'université**

Une série de conférences et de séminaires qui veulent améliorer le rendement scolaire de l'étudiant : gestion de temps, annotation, préparation de longs travaux et d'exams. La planification scolaire et professionnelle : choix d'un programme d'étude, information et orientation.

### **VETE 1000 : Stage I**

Stage d'une semaine visant à familiariser les étudiants avec les techniques utilisés pour le traitement des petits animaux.

### **VETE 2000 : Stage II**

Stage d'une semaine visant à familiariser les étudiants avec les techniques utilisés pour le traitement des gros animaux.

## **RÉPERTOIRE DES COURS DE NIVEAU COLLÉGIAL**

*Noter que les cotes de cours entre parenthèses sont des cotes de cours du CCNB - Dieppe.*

Les cours sont présentés par ordre alphabétique et numérique de la cote.

### **Liste des abréviations**

<b>Domaine</b>	<b>Abréviation</b>
Administration des affaires	ADM
Anglais	ENG
Anglais langue seconde	ALS
Bien-être social	BESO
Bureautique	BUR
Éducation spécialisée: aide-enseignant	EDU
Français	FRA
Humanités	HUM
Informatique	INF

**ADM1102-02 Gestion du commerce international (FITT)**

La mondialisation des marchés a remis en question les principes traditionnels de gestion. Ce cours aidera l'étudiant à mieux gérer ses activités de commerce international tout en tenant compte des questions de concurrence.

**ADM1103-02 Marché international : entrée et distribution (FITT)**

De bons efforts de marketing ne suffisent pas pour garantir la réussite sur les marchés étrangers. Il faut savoir s'y prendre pour acheminer ses produits à bon port. Ce cours aidera l'étudiant à accéder aux marchés internationaux et à surmonter les obstacles.

**ADM1104-05 Initiation à l'étude de marché (ENTR 9001)**

Ce cours d'initiation à l'étude de marché est élaboré avec l'intention de pallier à certaines causes de faillite (manque de formation, mauvaise connaissance des clients, concurrents, étude de marché inadéquate, etc.) et pour offrir à l'étudiant ou au gestionnaire actuel, les outils et les techniques nécessaires dans la connaissance de soi-même et de son environnement direct et indirect.

**ADM1202-02 Comptabilité 3**

Ce cours, dosage équilibré de théorie et de pratique, permettra à l'étudiant d'acquérir de façon réfléchie une connaissance solide des notions de base de la comptabilité. On y présentera le traitement de l'information comptable à travers le cycle comptable, depuis la simple inscription d'une opération financière, jusqu'à l'établissement des états financiers, tant pour l'entreprise de services que pour l'entreprise commerciale.

**ADM1204-03 Comptabilité informatisée**

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant d'utiliser la version la plus récente du logiciel ACCPAC Simple Comptable pour Windows pour faire la tenue de livres d'une petite entreprise de services ou d'une entreprise commerciale.

Préalables : ADM1213-02 et ADM1207-02.

**ADM1205-92 Tenue de livres manuelle et informatisée**

Ce cours a pour but d'enseigner à l'étudiant le rôle de la tenue de livres et de la comptabilité dans la gestion d'une entreprise. Il vise aussi à faire connaître les techniques de tenue de livres propres à une petite entreprise.

L'étudiant sera capable d'utiliser la version la plus récente du logiciel de comptabilité ACCPAC Simple Comptable pour Windows.

**ADM1207-02 Comptabilité financière (GACG 1060) (en ligne)**

Ce cours permettra à l'étudiant de s'initier aux concepts et principes relatifs à l'accumulation et à l'enregistrement des données comptables et la présentation des états financiers dans le cadre des opérations d'une entreprise commerciale.

Préalable : ADM1213-02 (GACG 1059).

**ADM1211-02 Initiation à la comptabilité de gestion (GACG 1058) (en ligne)**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances générales en ce qui concerne la comptabilité de gestion. Il traitera entre autres du bilan, de l'état des résultats et de prix de revient. De plus, les étudiants découvriront une série de grille d'analyse et de tableaux qui serviront à illustrer la théorie par des exemples concrets ou à mettre en pratique la matière explicitée.

Préalable : ADM1213-02 (GACG 1059).

**ADM1213-02 Initiation à la comptabilité financière (GACG 1059) (en ligne)**

Ce cours permettra à l'étudiant de s'initier aux concepts et aux principes relatifs à l'accumulation et à l'enregistrement des données comptables ainsi qu'à la présentation des états financiers dans le cadre des opérations commerciales des entreprises de services.

**ADM1301-02 Culture entrepreneuriale (BMGE 1055) (en ligne)**

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux principaux concepts à la base des comportements, des motivations et des actions des entrepreneurs. Un grand nombre de processus tels que la planification, la décision, l'organisation et le contrôle. Les théories de la motivation et du leadership feront aussi partie des sujets traités, de même que la gestion des difficultés et des conflits inhérents aux jeunes entreprises.

**ADM1302-02 Gestion de la production (TRDI 1017) (en ligne)**

Ce cours traite de la gestion de la production et des opérations dans les secteurs des services et de la fabrication. L'étudiant sera sensibilisé à l'importance de l'emplacement du site de production, à la gestion des stocks, aux approvisionnements, à l'entretien et à

la réparation de l'équipement. L'étudiant pourra définir certaines normes relatives au contrôle de la qualité et à la productivité. Enfin, la planification stratégique sera abordée dans un contexte de gestion logistique intégrée.

#### **ADM1303-02 L'identification d'une idée d'affaires et le plan d'entreprise (ENTR 1024) (en ligne)**

Dans ce cours, l'étudiant découvrira comment élaborer un plan d'entreprise afin de l'aider à partir du bon pied. À titre de promoteur principal de son projet, il devra inévitablement convaincre un certain nombre d'intervenants de sa valeur. À cet égard, le plan d'entreprise ajoutera non seulement du mérite à ses arguments, mais il le préparera à répondre à toutes les questions qui pourraient être soulevées.

#### **ADM1304-02 Entrepreneuriat mondial (FITT)**

Au fur et à mesure que les barrières commerciales tombent, les entreprises canadiennes doivent apprendre à livrer concurrence sur les marchés internationaux. Ce cours initiera l'étudiant aux rudiments du commerce international.

#### **ADM1401-02 Le marketing (MKTG 1044) (en ligne)**

Ce cours a pour but de rendre l'étudiant conscient du rôle vital de la fonction marketing dans le système socio-économique d'aujourd'hui. Il pourra également reconnaître l'importance de satisfaire les besoins et les désirs des consommateurs. À cette fin, les variables du marketing mix (le produit, la place, le prix et la promotion) et celles de l'environnement de l'entreprise seront abordées. Finalement, les notions de marché, de segmentation de marché, de recherche en marketing, de comportement du consommateur et de marketing international seront traitées.

#### **ADM1402-02 Introduction aux affaires électroniques (ECCE 1016) (en ligne)**

Ce cours est une introduction aux affaires électroniques, un domaine en pleine croissance dans le monde des affaires. L'étudiant découvrira les différents volets constituant les affaires électroniques ainsi que les enjeux sociaux entourant l'émergence du commerce électronique. De plus, l'étudiant se penchera sur les composantes indispensables au succès du développement et de l'opération d'un site Web commercial telles que le contenu, l'infrastructure, la sécurité et le marketing électronique.

#### **ADM1403-02 Marketing international (FITT)**

Le marketing est le volet de l'entreprise qui vise le client. Le marketing est particulièrement important dans l'arène internationale, puisque la concurrence y est très vive. Ce cours aidera l'étudiant à devancer ses concurrents.

#### **ADM1502-02 Gestion financière (FINA 1028) (en ligne)**

Ce cours permet de familiariser l'étudiant à l'analyse et à l'interprétation des états financiers; à l'étude des moyens disponibles pour gérer le fonds de roulement ainsi qu'à l'identification des principales sources de financement à court et à long terme.

Préalable : ADM1213-02 (GACG 1059).

#### **ADM1503-02 Le financement du commerce international (FITT)**

Le financement joue un rôle essentiel en commerce international. Ce cours initiera l'étudiant aux étapes et lui montrera comment trouver du financement.

#### **ADM1504-05 Arithmétique commerciale**

Ce cours présentera les notions mathématiques qui font de plus en plus partie de l'environnement de bureau : les rapports, les proportions, les pourcentages, l'intérêt simple, l'escompte au comptant et l'intérêt composé. La théorie sera illustrée par un grand nombre d'exemples, puis consolidée par des exercices intercalaires et récapitulatifs.

#### **ADM1601-02 La vente et le commerce de détail (SAVT 1030) (en ligne)**

Le cours a pour but de familiariser l'étudiant aux étapes du processus de vente. Il pourra reconnaître l'importance de la gestion de la force de vente dans un commerce de détail. Les méthodes de fixation des prix et leurs répercussions sur les autres variables du marketing mix et sur l'image de l'entreprise seront abordées. L'évaluation de l'importance du commerce de détail dans l'économie, les pratiques actuelles ainsi que les tendances futures dans ce secteur seront traitées. Enfin, l'étudiant verra les concepts de localisation et d'aménagement des commerces de détail, de marchandisage, de franchisage et de la planification de la marchandise.

Préalable : ADM1401-02 (MKTG 1044).

#### **ADM1701-02 Recherche en commerce international (FITT)**

En commerce international, la réussite des activités de marketing repose sur la maîtrise de ses marchés cibles. On ne peut y arriver qu'en effectuant des recherches approfondies. Ce cours initie l'étudiant aux démarches du processus de recherche.

### **ADM1703-02 Logistique en commerce international (FITT)**

La logistique représente l'ensemble des démarches que l'on doit prendre pour acheminer ses produits sur les marchés. Ce cours initiera l'étudiant à l'importance des rapports existants entre l'équipe d'exportation, la documentation, la préparation et le transport, lorsque le vendeur veut acheminer ses produits à l'acheteur.

### **ADM1906-95 Stage en milieu de travail et séminaire**

Le stage en milieu de travail (3 semaines) offre à l'étudiant l'occasion de mettre en pratique, chez un employeur, ses connaissances et ses acquis. Les démarches de recherche de milieux de stage doivent être complétées à des dates préétablies. Les arrangements finaux doivent être en place avant l'inscription à ces activités de formation. Le directeur du programme et le coordonnateur de stages assistent l'étudiant dans l'ensemble du processus de recherche et d'approbation de milieu. Le séminaire est une composante essentielle du stage. Il s'agit d'une mise en commun et d'un questionnement portant sur une partie ou l'ensemble du stage. Le professeur superviseur s'assure ainsi que tous les étudiants qui ont vécu des expériences de stage différentes puissent échanger et s'enrichir de l'expérience des autres.

### **ADM2203-03 Computerized Commercial Business Accounting**

In this course, students will use the most recent version of ACCPAC Simply Accounting. They will review, in English, modules learned in French in previous courses and learn the more advanced functions of this program.

Préalable : ADM1204-03.

### **ALS1101-01 Techniques de communication (langue seconde)**

Ce cours préparera l'étudiant à communiquer à l'écrit et à l'oral en langue seconde (anglais). Il mettra en évidence l'importance de la communication écrite par des stratégies réelles et pratiques d'écriture. L'étudiant acquerra des habiletés en utilisant le jeu de rôles mettant en scène des situations pertinentes dans le contexte des services à la personne.

### **BESO 1013 : Introduction à la gérontologie**

Le vieillissement humain est un processus normal composé de déclin, mais il est aussi marqué par de nombreux développements. Ce cours vous permettra de mieux comprendre ce processus dans une approche interdisciplinaire, toute en vous faisant découvrir les multiples façons de maintenir le bien-être biopsychosocial des personnes âgées. Des exemples de pratiques contemporaines dans le domaine de l'intervention gérontologique font parties du contenu de cours.

Pendant le semestre, vous serez témoins des diverses étapes du vieillissement - du passage à la retraite jusqu'à la mort. Vous apprendrez aussi à connaître les besoins fondamentaux des personnes âgées ainsi que les mythes, les attitudes et les stéréotypes entretenus envers cette population importante.

### **BUR1101-03 Initiation à la dactylographie**

Ce cours initiera l'apprentissage de l'ensemble des touches du clavier à l'aide d'un micro-ordinateur et du logiciel *Tap' Touche*. À la fin du cours, l'étudiant devra pouvoir atteindre une vitesse de frappe moyenne de 20 mots à la minute.

### **BUR1103-03 Procédures organisationnelles de bureau I**

En tenant compte de l'évolution technologique ayant marqué l'organisation du bureau, ce cours explorera les activités du bureau et la prépondérance de l'information. Il se veut un élément important pour l'agent de bureau ou le secrétaire, car il lui permettra d'acquérir des connaissances et de se donner une bonne méthode de travail dans son domaine.

### **BUR1909-08 Stage en milieu de travail**

Un stage rémunéré de 16 semaines au sein d'un ministère ou d'un organisme fédéral, provincial, ou municipal grâce à une entente de collaboration avec le *Programme de stages d'enseignement coopératif (COOP) et d'internat de niveau postsecondaire à la fonction publique du Canada*.

### **BUR2104-07 Résolution de problèmes (éthique)**

À l'aide d'une série d'études de cas de situations problématiques en milieu de travail bureautique (communication, relations interpersonnelles, organisation, responsabilités, priorisation, gonflement de compte de dépenses, harcèlement sexuel, discrimination etc.) l'étudiant est amené à analyser chaque situation, à proposer des solutions possibles et à justifier le choix d'une solution. Dans le cadre de ce cours l'étudiant aura à effectuer des recherches pour résoudre certaines situations problématiques et s'approprier les connaissances et les principes de base de l'éthique des affaires. Des mises en situations présentées, l'étudiant devra y dégager les principes de base de l'éthique appliquée aux affaires.

### **EDU1101-03 Introduction au développement de la personne**

Ce cours vise à faire découvrir à l'étudiant les divers éléments du développement de la personne. Ce cours permet à l'étudiant de se familiariser à l'étude du développement humain. (de la conception jusqu'à la mort), ainsi qu'à des notions sur diverses approches en psychologie.

### **EDU1102-03 Développement du bébé (de la naissance à 30 mois)**

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux aspects psychomoteur, intellectuel et socio affectif du bébé, soit de la naissance à l'âge de 30 mois.

### **EDU1103-03 Planification curriculaire I (de la naissance à 30 mois)**

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à planifier et à maintenir un programme de soins et d'activités qui favorise le développement du bébé de la naissance à l'âge de 30 mois.

Préalables : EDU1101-03 et EDU1102-03.

### **EDU1104-03 Développement de l'enfant d'âge préscolaire (de 2 ans et ½ à 5 ans)**

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux aspects psychomoteur, intellectuel et socio affectif du développement du petit enfant, soit de 2 ans et ½ à 5 ans.

Préalable : EDU1102-03.

### **EDU1105-03 Développement personnel et éthique professionnel**

Ce cours vise à démontrer la compréhension de la communication humaine en utilisant les habiletés concrètes d'une communication efficace dans diverses situations personnelles et professionnelles. L'étudiant apprendra l'importance du processus continu en matière de développement professionnel.

### **EDU1108-02 Éducation préscolaire et ses bienfaits**

Ce cours vise à donner à l'étudiant un aperçu de l'évolution de l'éducation préscolaire et les effets à long terme chez l'enfant. Le cours fournit à l'étudiant les connaissances nécessaires en rapport avec la famille d'aujourd'hui afin de mieux desservir les parents et les enfants dans un service de garde.

### **EDU1506-03 Santé et nutrition**

Ce cours permettra à l'étudiant de connaître les techniques d'hygiène devant être appliquées en service de garde afin de réduire les risques de transmission des infections. Des notions sur la reconnaissance des maladies des signes et symptômes ainsi que sur les médicaments seront aussi présentées. L'étudiant pourra également étudier les principes à la base d'une saine alimentation et des activités propices à la promotion d'une bonne nutrition chez les jeunes enfants. Les règlements provinciaux concernant la santé et la nutrition en service de garde seront aussi à l'étude. Enfin, l'examen du thème des mauvais traitements et de la négligence infligés aux enfants permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de connaître les exigences légales et les responsabilités civiles et professionnelles à l'égard de la maltraitance.

### **EDU1507-03 Sécurité en milieu de garde**

Ce cours permettra à l'étudiant de découvrir l'importance de maintenir un environnement sécuritaire pour les enfants en centre préscolaire. Les mesures nécessaires à la mise sur pied d'un environnement sécuritaire à l'extérieur seront à l'étude. Les dangers potentiels à l'intérieur des services de garde ainsi que la réglementation sur les produits dangereux seront aussi présentés. L'étudiant aura la possibilité de connaître les règlements provinciaux relatifs à la sécurité des enfants. L'étudiant pourra aussi se familiariser avec l'environnement de travail d'un éducateur et des modifications à faire pour le rendre plus sécuritaire.

### **EDU1701-03 Outils d'intervention et application en milieu scolaire**

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant différents programmes reconnus qui s'adressent aux personnes à besoins spéciaux. L'étudiant apprendra également à respecter les protocoles établis pour intervenir en milieu scolaire. De plus, l'étudiant assistera à des présentations de logiciels éducatifs conçus pour diverses activités pédagogiques.

### **EDU1705-03 Troubles d'apprentissage et activités éducatives**

Ce cours vise à faire découvrir à l'étudiant les diverses difficultés et les différents troubles d'apprentissage que peuvent vivre les enfants en milieu scolaire. Ce cours permet également à l'étudiant d'apprendre et à expérimenter différents moyens d'interventions pour faciliter les apprentissages de ces enfants.

Préalable : EDU1706-03.

### **EDU1706-03 Développement de l'enfant et de l'adolescent**

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur les étapes du développement physique, psychomoteur, intellectuel et social de l'enfant et de l'adolescent. De plus, ce cours lui permet d'acquérir des connaissances et des compétences facilitant le développement de l'enfant et de l'adolescent dans chacun des aspects de son évolution.

### **EDU1901-03 Stages de formation et séminaires**

Le stage en milieu de travail (5 semaines) offre à l'étudiant l'occasion de mettre en pratique, chez un employeur, ses connaissances et ses acquis. Les démarches de recherche de milieux de stage doivent être complétées à des dates préétablies. Les arrangements finaux doivent être en place avant l'inscription à ces activités de formation. Le directeur du programme et le coordonnateur de stages assistent l'étudiant dans l'ensemble du processus de recherche et d'approbation de milieu. Les séminaires sont une composante essentielle du stage. Il s'agit d'une mise en commun et d'un questionnement portant sur une partie ou l'ensemble du stage. Le professeur superviseur s'assure ainsi que tous les étudiants qui ont vécu des expériences de stage différentes puissent échanger et s'enrichir de l'expérience des autres.

### **EDU1907-00 Stage en milieu de travail et séminaires**

Le stage en milieu de travail (5 semaines) offre à l'étudiant l'occasion de mettre en pratique, chez un employeur, ses connaissances et ses acquis. Les démarches de recherche de milieux de stage doivent être complétées à des dates préétablies. Les arrangements finaux doivent être en place avant l'inscription à ces activités de formation. Le directeur du programme et le coordonnateur de stages assistent l'étudiant dans l'ensemble du processus de recherche et d'approbation de milieu. Les séminaires sont une composante essentielle du stage. Il s'agit d'une mise en commun et d'un questionnement portant sur une partie ou l'ensemble du stage. Le professeur superviseur s'assure ainsi que tous les étudiants qui ont vécu des expériences de stage différentes puissent échanger et s'enrichir de l'expérience des autres.

### **EDU2101-99 Planification curriculaire II (de 2 1/2 ans à 5 ans)**

Ce cours vise à enseigner à l'étudiant les aptitudes nécessaires pour organiser et maintenir un milieu d'apprentissage qui encourage les principes de la découverte et de l'apprentissage chez l'enfant d'âge préscolaire. L'étudiant apprendra aussi à définir les éléments d'une approche pédagogique qui valorise le développement de l'enfant d'âge préscolaire dans le but d'établir et de maintenir un programme d'activités.

Préalables : EDU1506-03, EDU1507-03 et EDU1104-03.

### **EDU2102-02 Planification curriculaire III (de 5 à 12 ans)**

Ce cours permettra à l'étudiant de reconnaître les aspects physique, psychomoteur, cognitif, moral et socio affectif de l'enfant dont l'âge varie entre 5 et 12 ans, de même que les facteurs qui influencent son développement global. L'étudiant apprendra aussi à définir les éléments d'un programme d'activités qui favorise le développement de l'enfant.

Préalables : EDU1506-03, EDU1507-03, EDU1103-03 et EDU2101-99.

### **EDU2103-03 Étude de comportements et stratégies d'intervention I**

Ce cours permettra à l'étudiant d'apprendre et de se familiariser avec les notions d'intervention positive, d'analyse de comportement et de planification d'intervention dans le vécu quotidien auprès des enfants.

### **EDU2104-03 Besoins spéciaux et inclusion en contexte de groupe**

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant diverses anomalies développementales et leurs incidences sur le développement de la personne qui en est atteinte. De plus, l'étudiant acquerra également des connaissances lui permettant de favoriser l'inclusion d'une personne à besoins spéciaux dans un groupe en milieu de garde ou en milieu scolaire.

Préalables : EDU1101-03 et un des deux cours suivants : EDU1104-03 ou EDU1706-03.

### **EDU2105-03 Observation, évaluation et recherche en éducation**

Ce cours vise à faire connaître et à faire expérimenter à l'étudiant diverses techniques d'observation et différents outils d'évaluation. Il apprendra également à rendre compte du contenu de ses expériences ou de ses lectures sous forme de rapport d'évaluation ou de recherche.

### **EDU2106-09 Gestion d'un centre préscolaire**

Ce cours vise à donner à l'étudiant les ressources nécessaires à la mise sur pied et au maintien d'un service de garde éducatif en milieu néo-écossais.

Préalable : EDU1507-03.

### **EDU2107-09 Francophonie en Nouvelle-Écosse et au Canada**

Ce cours se veut une rétrospective de l'histoire de l'éducation francophone au Canada. L'accent est mis sur la situation des Acadiens et des francophones par rapport à leur système scolaire en milieu minoritaire. L'importance de l'éducation dans la langue maternelle y sera abordée du point de vue du développement de la pensée, du renforcement culturel et du ralentissement, voire du retrait de l'assimilation.

### **EDU2113-03 Étude de comportements et stratégies d'intervention II**

Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec les techniques d'intervention et leur application dans des situations problématiques vécues en milieu de garde. De plus, ce cours propose un modèle d'évaluation de situations que l'étudiant mettra en pratique.

Préalables : EDU2103-03 et un des deux cours suivants : EDU1706-03 ou EDU1104-03.

### **EDU2123-03 Étude de comportements et stratégies d'interventions III**

Ce cours permettra à l'étudiant de mettre en pratique le modèle d'évaluation et les techniques d'intervention étudiés dans les cours EDU2103-00 et 2113-00. Le tout en utilisant des situations réelles vécues en période de stage.

Préalables : EDU2113-03 et EDU2105-03.

### **EDU2904-03 Travaux pratiques - Besoins spéciaux et inclusion en contexte de groupe**

Ce stage d'observation permet à l'étudiant de voir l'application en situations concrètes des connaissances acquises auprès d'un enfant à besoins spéciaux. Les étudiants auront l'occasion d'échanger entre eux leurs expériences et leurs observations. Les démarches de recherche de milieux de stage doivent être complétées à des dates préétablies. Les arrangements finaux doivent être en place, avant l'inscription à ces activités de formation. Le directeur du programme et le coordonnateur de stages assistent l'étudiant dans l'ensemble du processus de recherche et d'approbation de milieu.

Préalable : EDU2105-03.

### **EDU2908-99 Stage en milieu de travail et séminaires**

Le stage en milieu de travail (10 semaines) offre à l'étudiant l'occasion de mettre en pratique, chez un employeur, ses connaissances et ses acquis. Les démarches de recherche de milieux de stage doivent être complétées à des dates préétablies. Les arrangements finaux doivent être en place avant l'inscription à ces activités de formation. Le directeur du programme et le coordonnateur de stages assistent l'étudiant dans l'ensemble du processus de recherche et d'approbation de milieu. Les séminaires sont une composante essentielle du stage. Il s'agit d'une mise en commun et d'un questionnement portant sur une partie ou l'ensemble du stage. Le professeur superviseur s'assure ainsi que tous les étudiants qui ont vécu des expériences de stage différentes puissent échanger et s'enrichir de l'expérience des autres.

### **ENG1103-07 Business English I**

In this course, students will review punctuation rules and learn the more advanced English grammar rules that present a challenge to the business writer. At the same time, they will familiarize themselves with business vocabulary. This course is for students who already have a good working ability in both written and spoken English.

\* Students who have a mark of 75% or more on the English pre-test may be exempt from Business English I.

Dans ce cours, les étudiants apprendront les règles de la ponctuation ainsi que certaines règles de la grammaire anglaise plus avancée qui présentent un défi dans la rédaction de la correspondance des affaires. En même temps, ils se familiariseront avec le vocabulaire du monde des affaires. Ce cours est pour les étudiants qui possèdent déjà une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

\* Les étudiants avec une note de 75 % ou plus sur le pré test peuvent être exemptés de ce cours.

### **ENG1104-07 Business English II**

In this course, students will learn the rules for capitalization, abbreviations, and numbering as they pertain to business correspondence. They will also learn effective business writing techniques and business terminology as well as how to use relevant reference books. They will plan, write, and edit various letters and memos and will apply the principles of business communication while working both individually and in groups. In addition, they will use e-mail for communication exercises.

Dans ce cours, les étudiants apprendront les règles pour l'utilisation des majuscules, des abréviations, et de la numération s'appliquant à la correspondance commerciale. Ils apprendront aussi des techniques efficaces pour la rédaction commerciale en anglais et la terminologie du monde des affaires ainsi que l'utilisation des livres de référence pertinents. Ils planifieront, rédigeront et réviseront des lettres et des notes de services, et ils appliqueront les principes de la communication aux activités du monde des

affaires en travaillant individuellement et en équipe. En plus, ils feront des exercices de communication en utilisant le courrier électronique.

Préalable : ENG1103-03.

### **ENG1106-09 Business Communications**

Technology has revolutionized the manner in which we do business. Data can be generated, stored, retrieved and disseminated at a rate and scale never before witnessed. This technological boom serves to underline the importance of communication; information, no matter how it is generated or stored, must still be absorbed and understood by humans. The ability to state clearly and concisely what you are attempting to communicate is essential, particularly in today's fast paced work place.

The ability to communicate in an effective, efficient and persuasive manner is not accidental. Much time has been spent in the study of how people perceive the messages we send and receive, not only verbally and textually, but on a non-verbal basis as well. The ability to understand the nuances of expression are the result of careful study, and the aim of this course is to allow the student to develop the skills required for efficient communication in the work place. To this end we will focus on the study of textual and non-textual communication, including, but not limited to, writing, presentations, and technologically based methodology.

### **FRA1117-00 Communication appliquée au domaine informatique**

L'étudiant est initié aux grands principes de la communication et par la suite apprend des notions et des techniques pour faciliter la prise de parole devant un public. Comme la technologie est un domaine qui change constamment, l'étudiant est aussi appelé à faire des recherches dans le domaine de la technologie et par la suite à présenter ses résultats oralement. L'étudiant est aussi appelé à prendre et à défendre sa position sur des sujets techniques. Lorsqu'on parle de technologie, on fait souvent face à des termes relativement complexes et surtout à beaucoup d'abréviations, l'étudiant apprendra à l'intérieur de ce cours à adapter son langage face à son public et à faire face à un public homogène ou hétérogène. Puisque la plupart des techniciens ont à faire du dépannage technique, l'étudiant de ce cours fera du dépannage technique (niveau de base) au téléphone avec l'enseignante du cours. Comme l'étudiant doit présenter des résultats avec support visuel dans ce cours, des notions de power point avancées sont présentées.

Préalable : INF1104-03.

### **FRA1108-01 Communication orale appliqué à la petite enfance**

Ce cours vise à apprendre et expérimenter diverses formes d'expression orale en vue de développer les habiletés de communication et la compétence langagière des étudiantes. L'apprentissage et l'expérimentation de diverses activités visent à permettre à l'étudiante de faire preuve de créativité.

### **FRA1120-07 Français I**

Ce cours vise non seulement à acquérir une compétence dans la pratique de la grammaire mais, en outre, à permettre aux gens de se familiariser avec l'utilisation d'une grammaire. Dans ce cours, l'élève s'exercera à écrire dans différents contextes et sera emmené à s'auto corriger ainsi qu'à corriger les textes des autres. En cas d'erreur, l'apprenant devra se référer à la règle grammaticale correspondante et pourra ainsi apprendre ou réapprendre les règles et deviendra un rédacteur plus efficace et autonome.

### **FRA1121-07 Français II**

Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une bonne connaissance de la pratique de la langue française, mais qui désirent raffiner et approfondir leurs connaissances.

### **FRA2119-07 Communication d'affaires**

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés reliées à la lecture, à la transcription, à la rédaction et à la mise en forme de diverses communications d'affaires. Ce cours permet à l'étudiant de perfectionner ses connaissances et ses habiletés reliées à la lecture, à la transcription, à la rédaction et à la mise en forme de diverses communications d'affaires.

Préalable : FRA1120-03.

### **HUM1102-10 Sécurité alimentaire I**

Ce cours est conçu pour les travailleurs de première ligne des services alimentaires tels que les cuisiniers, serveurs, laveurs de vaisselle, etc. ainsi que toutes autres personnes qui travaillent dans l'industrie des services alimentaires. Le cours porte sur la salubrité des aliments et la sécurité des travailleurs y compris les maladies d'origines alimentaires et les blessures, la réception et le stockage des aliments, la préparation des aliments, le service des aliments, le nettoyage et la désinfection. Ce cours est conforme aux normes de la Division de la protection et l'exécution, Section de la sécurité alimentaire du Ministère d'Agriculture de la Nouvelle-Écosse.

### **HUM1103-02 Le droit et l'entreprise (BMGE 1054) (en ligne)**

Ce cours a pour objet d'initier les étudiants aux concepts juridiques de base en milieu d'affaire, y compris les structures corporatives, les contrats de vente et de location, les lois du travail, les baux commerciaux. Il fournira également des outils de base aux nouveaux entrepreneurs pour leur permettre de faire face aux questions légales les plus courantes dans l'opération d'une PME.

### **HUM1105-F7 Préparation d'un portfolio professionnel (partie française)**

### **HUM1105-A7 Préparation d'un portfolio professionnel (partie anglaise)**

Dans ces cours, l'étudiant développera un portfolio professionnel lequel contiendra tous les documents nécessaires reliés à la recherche d'emploi efficace. De plus, il s'exercera à se présenter en entrevue et à parler avec confiance de ses habiletés, de ses qualités et de sa nouvelle profession. Il prendra connaissance des exigences réelles de sa profession et des exigences des employeurs actuels. Enfin, l'étudiant participera à une ou des simulations d'entrevue afin de mettre en pratique toutes les notions apprises.

### **HUM1106-02 Gestion du personnel (HRRH 1025) (en ligne)**

Ce cours initiera l'étudiant aux notions de base en gestion des ressources humaines. Il approfondira également les notions de la planification, de recrutement, de la sélection et de l'évaluation du rendement du personnel, tout en respectant l'aspect légal.

### **HUM1107-06 Intervention non-violente en situation de crise**

Nonviolent Crisis Intervention (l'intervention non-violente en situation de crise) est un programme sécuritaire et inoffensif de gestion de comportement conçu pour venir en aide aux professionnels aux prises avec des personnes perturbatrices et agressives, afin qu'ils puissent leur fournir les soins nécessaires et en assurer leur bien-être et leur sécurité. Cette forme d'intervention est efficace même durant les moments les plus violents.

### **HUM1108-01 SIMDUT et SST (en ligne)**

Ce cours vise à permettre l'étudiant d'identifier, de lire et d'interpréter les étiquettes provenant du fournisseur ainsi que celles utilisées au travail, les identificateurs de produits et les fiches signalétiques (FS). Identifier les symboles approuvés de classement des risques. Trouver, obtenir et mettre en pratique l'information fournie par le SIMDUT pour se protéger et protéger les autres travailleurs au travail.

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de connaître la fonction du ministère du Travail de la Nouvelle-Écosse, la division de la Santé et de la sécurité au travail et la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Connaître la signification et la portée du système de responsabilité interne ainsi que les tâches et les applications qui y sont liées. Connaître les exigences des politiques et des programmes de Santé et sécurité au travail.

### **HUM1109-09 Portfolio professionnel en soins continus**

Ce cours permettra à l'apprenant d'acquérir et de faire preuve des connaissances et compétences nécessaires pour être un membre actif de l'équipe de soins de santé. L'apprenant fera une réflexion sur ce qu'est un comportement professionnel en tenant compte des valeurs personnelles, des croyances, ainsi que les implications éthiques et juridiques de ces dernières. L'apprenant explorera les effets des choix de styles de vie et des pratiques de santé personnelles sur le développement personnel et professionnel de l'auxiliaire en soins continus. L'apprenant doit développer un portfolio personnel et professionnel pour démontrer ces apprentissages à l'intérieur du programme et sa préparation pour le marché du travail.

### **HUM1204-02 Aspects juridiques du commerce international (FITT)**

Le droit international est complexe et peut influencer directement sur la réussite à l'étranger. Aspects juridiques du commerce international donnera à l'étudiant une perspective de gestion et lui permettra de connaître toutes les incidences juridiques de la percée sur les marchés internationaux.

### **HUM1205-09 L'appareil gouvernemental – régie interne, valeurs, éthique et recrutement**

Il s'agit de la première partie d'un cours qui comporte deux parties et qui s'étend sur le premier et le deuxième semestre du programme « Agent de bureau gouvernemental ». Cette partie du cours vise à donner à l'étudiant une vue d'ensemble de la Fonction publique fédérale. Il permettra à l'étudiant de se familiariser avec l'organisation et le fonctionnement des ministères. Il mettra un accent spécial sur les procédures de recrutement et d'embauche du gouvernement fédéral et la façon de se préparer pour obtenir un emploi dans la Fonction publique. L'étudiant se familiarisera aussi avec la terminologie et certains formulaires utilisés dans les agences gouvernementales.

### **HUM1206-09 Le parlement et la fonction publique**

Il s'agit de la deuxième partie d'un cours qui comporte deux parties et qui s'étend sur le premier et le deuxième semestre du programme « Agent de bureau gouvernemental ». Cette partie du cours vise à donner à l'étudiant une vue d'ensemble du Parlement

et de la Fonction publique fédérale. Il permettra à l'étudiant de se familiariser avec l'organisation et le fonctionnement d'un ministère, du Parlement et des organismes centraux. L'étudiant se familiarisera aussi avec la terminologie et certains formulaires utilisés dans les agences gouvernementales.

#### **HUM2101-00 Secourisme et RCR**

À la fin du cours, l'étudiant pourra reconnaître les situations nécessitant une intervention d'urgence et il pourra prendre les décisions appropriées en matière de premiers soins.

#### **HUM2103-09 Techniques de communication**

Ce cours familiarisera l'étudiant avec les techniques de communication qui lui permettront, par la suite, de communiquer de façon plus efficace auprès de ses clients. Le cours portera sur les habiletés et les compétences comme l'écoute, l'empathie, la confrontation, le lien de confiance, l'observation, la compréhension et le soutien. L'utilisation de logiciel, de jeux de rôle et d'étude de cas sera de vigueur afin de mettre certaines de ces techniques en pratiques.

#### **HUM2104-98 Animation, dynamiques de groupes et leadership**

Cet atelier, combinant théorie et exercices pratiques, développera chez l'étudiant ses habiletés en animation et son sens du leadership, afin de le préparer à prendre en charge des groupes organisés.

#### **INF1110-06 Introduction à l'informatique**

L'étudiant s'initiera au monde de l'informatique en utilisant les éléments de base d'un micro-ordinateur. Ce cours lui présentera différents environnements tels que *Windows* et un logiciel de traitement de texte. Un volet courrier électronique fera partie de ce cours.

#### **INF1119-07 Informatique/bureautique**

Les notions de base du système d'exploitation *Microsoft Windows* seront étudiées pendant ce cours. De plus, l'utilisation d'une suite de logiciels intégrés permettra l'apprentissage des notions de base des logiciels de type traitement de texte, chiffrier électronique et de présentation. La notion du partage d'information entre logiciels sera abordée. L'étudiant sera initié à la recherche d'information sur l'Internet. De plus, des notions intermédiaires du courrier électronique seront présentées.

#### **INF1121-07 Informatique/bureautique II**

Un suivi au cours INF1119-07 Informatique/bureautique (bilingue), ce cours présentera les notions bases et intermédiaires des logiciels de traitement de texte, de chiffrier électronique et de présentation, en plus des notions avancées du courrier électronique. Dans ce cours, l'étudiant développera de meilleurs facilités à utiliser *Windows XP* et en particulier *Microsoft Word 2003*. De plus, les étudiants apprendront à utiliser les divers outils de référence offerts par l'Internet.

Préalable : INF1119-07 Informatique/bureautique.

#### **INF1122-07 Informatique/bureautique III**

Un suivi au cours INF1119-07 Informatique/bureautique et INF1121-07 Informatique et bureautique II, ce cours présentera les notions bases et intermédiaires de *Excel 2003*, en plus de l'intégration des ce logiciel dans l'environnement du bureau. L'étudiant s'exercera à la production de documents complexes à travers des simulations et exercices pratiques. Ce cours présentera aussi un aperçu de la résolution des problèmes informatiques. En plus, l'étudiant sera initié aux divers équipements du bureau tels que le numériseur, les imprimantes, le projecteur et la copieuse.

Préalables : INF1119-07 Informatique/bureautique et INF1121-07 Informatique et bureautique II.

#### **INF2715-02 Création, publication page Web et logiciel de traitement de l'image**

À l'intérieur de ce cours, l'étudiant fera la conception, la réalisation ainsi que la publication d'une page Web à l'aide du logiciel *Dreamweaver*. De plus, l'étudiant sera initié à la manipulation d'images avec le logiciel *Photoshop*.

#### **SSD1101-09 La vie quotidienne (y inclus travaux pratiques I - vie quotidienne)**

Un cours théorique et pratique qui présente aux apprenants les compétences nécessaires pour offrir sans risque et de façon efficace des soins d'hygiène personnelle et des traitements spéciaux à leurs clients à chaque étape de la vie. Ils mettent ces compétences en application 8 heures par semaines et démontrent qu'ils en ont la maîtrise. Lors de la formation pratique dans un foyer de longue durée, l'étudiant sera accompagné, supervisé et évalué par une infirmière licenciée par la Nouvelle-Écosse. Le client, dorénavant, identifie l'individu à chaque étape de vie.

#### **SSD1103-09 La vie familiale**

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la famille, le plus élémentaire de groupes sociaux divers. L'individu est au sein de ce group de base de la société qui est en constante évolution. L'étudiant sera en mesure de définir la famille et de comprendre le rôle

de la famille dans la vie de l'individu. Ce cours vous permet de vous impliquer dans une démarche de croissance personnelle et de développer un sens critique à l'égard de la famille et de son fonctionnement en général. L'atelier *Intervention non violente en situation de crise* complète ce cours.

#### **SSD1104-09 Communication et documentation en service de soins**

Il est essentiel, pour pouvoir bien travailler auprès d'autres personnes, de posséder de bonnes compétences en communication. Cette composante du programme se concentre sur le renforcement de la connaissance de soi en vue d'acquérir de bonnes compétences sur le plan interpersonnel. Les étudiants mettront en pratique tout un éventail de méthodes efficaces de communication auprès de diverses composantes de la population. Ils mèneront également l'enquête sur l'importance qu'il y a à prendre les choses en note et acquerront des compétences dans ce domaine.

#### **SSD1105-09 La relation d'aide**

Au cours de la relation d'aide, chacun contribue à alimenter la communication aidant le client à travers de médium variés. Alors que l'aidé apporte ses caractéristiques personnelles et le désir de trouver une solution à ses problèmes, l'aidant doit lui offrir respect et considération et l'encourager à trouver ses réponses. Ce cours vous permettra de mettre au service du client des compétences et des habiletés relationnelles, dans le but de faciliter le processus en cours. Le modèle d'aide qui est proposé dans ce cours a pour but d'établir les fondations d'une aide efficace, et ces mêmes, à travers du processus de la mort. À noter : L'atelier *Intervention non violente en situation de crise* fait partie de ce cours.

Préalable : SSD1104-09.

#### **SSD1110-09 Gériatrie en services de soins II**

Ce cours offre à l'apprenant des connaissances de base lui permettant de mieux comprendre l'individu en santé et lors de maladies. Plus précisément ce cours vise la connaissance des systèmes corporels, des maladies qui peuvent se présenter, l'impact des maladies sur l'individu et sa famille ainsi que les interventions de soins.

#### **SSD1111-09 Nutrition en services de soins**

Ce cours se concentre sur l'importance de la nutrition et du rôle de l'auxiliaire en soins continus en ce qui a trait aux besoins alimentaires des clients. Il présente donc les principes se rapportant à la nutrition et aux techniques culinaires de base nécessaires à une alimentation de qualité optimale. Il se peut que les auxiliaires en soins continus soient amenés à planifier et à préparer des repas spéciaux et à nourrir les clients qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes. Les étudiants apprendront donc comment créer des menus, faire les courses, préparer et servir des repas et faire manger les clients.

#### **SSD1112-03 Alzheimer (conforme aux exigences de la Société d'Alzheimer de la N.-É.)**

Ce programme de formation permet au participant d'identifier des techniques et d'acquérir des connaissances dont ils ont besoin pour travailler de façon efficace auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs familles. Le programme est divisé en dix parties et chaque partie est divisée en thèmes. Chaque partie de ce programme de formation est accompagnée d'une bande vidéo dont le traitement est particulier à chaque partie. Les activités d'apprentissage sont basées sur une méthode d'apprentissage par expérience, ce qui permet une perspective plus générale et une meilleure compréhension du thème présenté.

#### **SSD1113-07 Soins Palliatifs**

Ce cours aborde les aspects physiques et psychologiques très spécifiques des soins palliatifs qui peuvent être administrés, à tout âge, à une personne en phase terminale. Les questions liées au confort et au respect de la personne seront abordées ainsi que celle de la qualité optimale de vie pour le patient, la famille et les proches. Les soins palliatifs et les soins de fin de vie touchent tous les échelons du système de soins de santé, que ce soit au domicile, à l'hôpital ou à l'hospice où différents intervenants doivent répondre aux divers besoins médicaux, psychosociaux, spirituels et économiques du patient et de la famille. En somme, ce cours préparera l'étudiant à mieux comprendre les différents paramètres de ce moment important de la fin de la vie tout en lui permettant de mieux saisir les fondements de base des soins palliatifs.

#### **SSD1114-09 Travaux pratiques III (soins à domicile – 1 journée par semaine x 10 semaines)**

L'apprenant effectue les Travaux Pratiques III dans une agence offrant des soins à domicile sous la supervision d'une infirmière et main en main avec un « buddy ». Les travaux pratiques donnent à l'apprenant l'occasion de montrer qu'il est prêt à exercer en toute sécurité les fonctions d'aidant en soins à domicile dans divers contextes de soins de santé et auprès de divers clients. Les clients concernés peuvent se situer à n'importe quelle étape de leur cycle de vie et souffrir de divers problèmes de santé courants qui exigent qu'on les aide dans les activités de base de la vie quotidienne incluant des services ménagers. Chaque journée d'entraînement sera de 8 heures un jour par semaine. La durée est de pas moins que 50 heures et rencontre les exigences provinciales.

### **SSD1116-09 G rontologie en services de soins I**

Ce cours offre   l'apprenant des connaissances de base lui permettant de mieux comprendre l'individu dans toute sa complexit , en sant  et lors d'une maladie, les interventions visant   conserver et   promouvoir sa sant . Plus pr cis ment ce cours cerne la globalit  de l'individu   travers ses quatorze besoins fondamentaux.

### **SSD1117-09 Travaux pratique II (foyer de longue dur e - 3 semaines)**

L'apprenant effectue les « Travaux Pratiques II » dans un  tablissement offrant des soins de longue dur e et sous la supervision d'une infirmi re qualifi e. Les travaux pratiques donnent   l'apprenant l'occasion de montrer qu'il est pr t   exercer en toute s curit  les fonctions d'aidant, et cela aupr s d'une client le pouvant se situer   n'importe quelle  tape de leur cycle de vie et souffrant de divers probl mes de sant . Ces soins exigent une aide particuli re et de fa on quotidienne. L'apprenant doit faire ces travaux pratique sur une base hebdomadaire comprenant des journ es de 8 heures cons cutives, et ceux-ci en roulement de jours. Afin de rencontrer les exigences provinciales, la dur e des travaux pratiques est de 120 heures ce qui repr sente 3 semaines.

### **SSD1908-03 Travaux pratiques en nutrition**

Ce stage constitue une formation dans le domaine de la cuisine de base. L' tudiant observera et participera   la pr paration de repas et de diff rents types de nourriture. Cette exp rience l'exposera   une vari t  de produits consomm s par des personnes en institution ou des personnes recevant des soins sp ciaux.

### **SSD1912-09 Stage en milieu de travail et s minaires**

Le stage en milieu de travail (8 semaines) offre   l' tudiant l'occasion de mettre en pratique, chez un employeur, ses connaissances et ses acquis. Les d marches de recherche de milieux de stage doivent  tre compl t es   des dates pr  tablies. Les arrangements finaux doivent  tre en place avant l'inscription   ces activit s de formation. Le directeur du programme et le coordonnateur de stages assistent l' tudiant dans l'ensemble du processus de recherche et d'approbation de milieu. Les s minaires sont une composante essentielle du stage. Il s'agit d'une mise en commun et d'un questionnement portant sur une partie ou l'ensemble du stage. Le professeur superviseur s'assure ainsi que tous les  tudiants qui ont v cu des exp riences de stage

## **R PERTOIRE DES COURS EN LIGNE**

*Noter que les cotes de cours entre parenth ses sont des cotes de cours du CCNB - Dieppe.*

Les cours sont pr sent s par ordre alphab tique et num rique de la cote.

### **ADM1104-05 Initiation   l' tude de march  (ENTR 9001)**

Ce cours d'initiation   l' tude de march  est  labor  avec l'intention de pallier   certaines causes de faillite (manque de formation, mauvaise connaissance des clients, concurrents,  tude de march  inad quate, etc.) et pour offrir   l' tudiant ou au gestionnaire actuel, les outils et les techniques n cessaires dans la connaissance de soi-m me et de son environnement direct et indirect.

### **ADM1207-02 Comptabilit  financi re (GACG 1060)**

Ce cours permettra   l' tudiant de s'initier aux concepts et principes relatifs   l'accumulation et   l'enregistrement des donn es comptables et la pr sentation des  tats financiers dans le cadre des op rations d'une entreprise commerciale.

Pr alable : ADM1213-02 (GACG 1059).

### **ADM1211-02 Initiation   la comptabilit  de gestion (GACG 1058)**

Ce cours permettra   l' tudiant d'acqu rir des connaissances g n rales en ce qui concerne la comptabilit  de gestion. Il traitera entre autres du bilan, de l' tat des r sultats et de prix de revient. De plus, les  tudiants d couvriront une s rie de grille d'analyse et de tableaux qui serviront   illustrer la th orie par des exemples concrets ou   mettre en pratique la mati re explicit e.

Pr alable : ADM1213-02 (GACG 1059).

### **ADM1213-02 - Initiation   la comptabilit  financi re (GACG 1059)**

Ce cours permettra   l' tudiant de s'initier aux concepts et aux principes relatifs   l'accumulation et   l'enregistrement des donn es comptables ainsi qu'  la pr sentation des  tats financiers dans le cadre des op rations commerciales des entreprises de services.

### **ADM1301-02 - Culture entrepreneuriale (BMGE 1055)**

Ce cours vise   sensibiliser l' tudiant aux principaux concepts   la base des comportements, des motivations et des actions des entrepreneurs. Un grand nombre de processus tels que la planification, la d cision, l'organisation et le contr le entrent en ligne de

compte et seront considérés. Les théories de la motivation et du leadership feront aussi partie des sujets traités, de même que la gestion des difficultés et des conflits inhérents aux jeunes entreprises.

#### **ADM1302-02 Gestion de la production (TRDI 1017)**

Ce cours traite de la gestion de la production et des opérations dans les secteurs des services et de la fabrication. L'étudiant sera sensibilisé à l'importance de l'emplacement du site de production, à la gestion des stocks, aux approvisionnements, à l'entretien et à la réparation de l'équipement. L'étudiant pourra définir certaines normes relatives au contrôle de la qualité et à la productivité. Enfin, la planification stratégique sera abordée dans un contexte de gestion logistique intégrée.

#### **ADM1303-02 L'identification d'une idée d'affaires et le plan d'entreprise (ENTR 1024)**

Dans ce cours, l'étudiant découvrira comment élaborer un plan d'entreprise afin de l'aider à partir du bon pied. À titre de promoteur principal de son projet, il devra inévitablement convaincre un certain nombre d'intervenants de sa valeur. À cet égard, le plan d'entreprise ajoutera non seulement du mérite à ses arguments, mais il le préparera à répondre à toutes les questions qui pourraient être soulevées.

#### **ADM1401-02 Le marketing (MKTG 1044)**

Ce cours a pour but de rendre l'étudiant conscient du rôle vital de la fonction marketing dans le système socio-économique d'aujourd'hui. Il pourra également reconnaître l'importance de satisfaire les besoins et les désirs des consommateurs. À cette fin, les variables du marketing mix (le produit, la place, le prix et la promotion) et celles de l'environnement de l'entreprise seront abordées. Finalement, les notions de marché, de segmentation de marché, de recherche en marketing, de comportement du consommateur et de marketing international seront traitées.

#### **ADM1402-02 Introduction aux affaires électroniques (ECCE 1016)**

Ce cours est une introduction aux affaires électroniques, un domaine en pleine croissance dans le monde des affaires. L'étudiant découvrira les différents volets constituant les affaires électroniques ainsi que les enjeux sociaux entourant l'émergence du commerce électronique. De plus, l'étudiant se penchera sur les composantes indispensables au succès du développement et de l'opération d'un site Web commercial telles que le contenu, l'infrastructure, la sécurité et le marketing électronique.

#### **ADM1406-10 La gestion de la chaîne d'approvisionnement mondiale (TRDI 1030)**

Ce cours de FITThabilités, introduit un élément essentiel du commerce international: la gestion d'une chaîne d'approvisionnement à l'échelle internationale. Il explique les principes essentiels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Il explique en quoi le rôle important de la chaîne d'approvisionnement mondiale est important dans la réussite de toutes les initiatives de commerce international comme l'importation et l'exportation de matière première et de produits finis.

#### **ADM1502-02 Gestion financière – Entrepreneurship et la petite entreprise (FINA 1028)**

Ce cours permet de familiariser l'étudiant à l'analyse et à l'interprétation des états financiers; à l'étude des moyens disponibles pour gérer le fonds de roulement ainsi qu'à l'identification des principales sources de financement à court et à long terme.

Préalable : ADM1213-02 (GACG 1059).

#### **ADM1505-02 Gestion financière – Organismes à but non lucratif (FINA 1049)**

Ce cours permettra à l'étudiant de comprendre l'importance d'une bonne gestion financière pour un organisme à but non lucratif. Il se familiarisera avec la préparation d'un budget et des états financiers, l'interprétation de ces documents et l'étude des moyens disponibles pour gérer les fonds d'un organisme à but non lucratif.

Préalable : ADM1213-02 (GACG 1059).

#### **ADM1601-02 La vente et le commerce de détail (SAVT 1030)**

Le cours a pour but de familiariser l'étudiant aux étapes du processus de vente. Il pourra reconnaître l'importance de la gestion de la force de vente dans un commerce de détail. Les méthodes de fixation des prix et leurs répercussions sur les autres variables du marketing mix et sur l'image de l'entreprise seront abordées. L'évaluation de l'importance du commerce de détail dans l'économie, les pratiques actuelles ainsi que les tendances futures dans ce secteur seront traitées. Enfin, l'étudiant verra les concepts de localisation et d'aménagement des commerces de détail, de marchandisage, de franchisage et de la planification de la marchandise.

Préalable : ADM1401-02 (MKTG 1044).

#### **(BMGE 1055) – Culture entrepreneuriale**

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux principaux concepts à la base des comportements, des motivations et des actions des entrepreneurs. Un grand nombre de processus tels que la planification, la décision, l'organisation et le contrôle entrent ligne de

compte et seront considérés. Les théories de la motivation et du leadership feront aussi partie des sujets traités, de même que la gestion des difficultés et des conflits inhérents aux jeunes entreprises.

**\*(BMGE 1105) - Rôle, fonctionnement et responsabilité du Conseil d'administration**

Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec le rôle, le fonctionnement et les responsabilités des membres du conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif.

**\*(BMGE 1106) - Gestion axée sur les résultats**

Ce cours permettra à l'étudiant de connaître et d'appliquer les principes liés à la gestion axée sur les résultats dans le cadre de la préparation de demandes de financement, de la mise en œuvre et de l'évaluation relatives à un projet spécifique.

**\*(BMGE 1109) - Développement communautaire**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur le développement communautaire.

**\*(BMGE 9004) – Le processus de réflexion relié à la planification de la relève**

Grâce à une réflexion basée sur les témoignages d'entrepreneurs, ce cours permettra à l'étudiant de se sensibiliser à l'importance de la planification de la succession d'une entreprise.

**\*(BMGE 9005) – L'état de santé de l'entreprise**

Ce cours permettra à l'étudiant de comprendre les différents processus servant à déterminer l'état de santé d'une entreprise et à estimer sa valeur, avant une éventuelle reprise.

**\*(BMGE 9006) – Les implications fiscales et légales de la planification de la relève**

Le but de ce cours consiste à initier l'étudiant aux diverses composantes fiscales reliées à la vente d'une entreprise. Les divers exemples traités permettront aussi à mieux comprendre l'importance de planifier d'avance du point de vue monétaire.

**\*(BMGE 9007) – Le plan de relève**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base en ce qui a trait à la préparation et à l'utilisation d'un plan de relève structuré d'une entreprise.

**\*(BMGE 9008) – Le choix du successeur**

Ce cours permettra à l'étudiant de saisir l'importance de faire le meilleur choix possible quant au mode de succession et au profil du successeur, de même que de connaître des méthodes pour le faire.

**CHIN 1003 – Le chinois mandarin**

La prononciation de la langue chinoise, la conversation quotidienne et la grammaire fondamentale.

**\*(COMM 1198) – communication en milieu de travail**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des méthodes de communication écrites et orales efficaces.

**\*(COMM 9003) - Le vocabulaire des affaires**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir le vocabulaire de base du domaine des affaires.

**\*(COMM 9004) - Les stratégies de communication écrite**

Ce cours permettra à l'étudiant d'apprendre différents trucs pour améliorer ses communications écrites.

**\*(COMM 9005) – Les majuscules et les abréviations**

Ce cours permettra à l'étudiant d'éviter de petites fautes banales qui nuisent tout de même à l'image professionnelle. On y abordera entre autres toute la question des titres et des fonctions des personnes.

**\*(COMM 9006) - La matériel publicitaire**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances dans le domaine publicitaire dans le contexte de la petite et moyenne entreprise (PME).

**\*(COMM 9007) - La pochette de presse**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir certaines notions de base à propos de la pochette de presse et des documents connexes, soit l'avis aux médias, le communiqué de presse, le dépliant et la carte professionnelle.

**\*(COMM 9008) - La rédaction et la présentation de documents d'affaires**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des stratégies et des outils pour la rédaction et la présentation de propositions, de demandes et de soumissions.

**\*(COMM 9009) – Les accords de base**

Ce cours permettra à l'étudiant de maîtriser les différents accords de base, soit entre le sujet et le verbe, entre le nom et l'adjectif qualificatif, ainsi que l'accord des participes passés.

**\*(COMM 9010) - La lettre d'affaires**

Ce cours aborde la lettre d'affaires et permettra à l'étudiant de produire des lettres d'affaires en fonction de différentes circonstances.

**\*(COMM 9011) – Le courriel et ses usages en affaires**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances qui s'avèrent indispensables pour la communication efficace par courrier électronique dans le domaine des affaires.

**\*(COMM 9012) – Les rapports**

Ce cours permettra à l'étudiant de produire un rapport détaillé et de qualité en français relatif au domaine des affaires.

**\*(FINA 1048) – Rédaction de demandes d'appui financier et de rapports**

Les demandes de financement (ou de subventions) se font de plus en plus selon une formule qui est suggérée par les divers organismes gouvernementaux. Les chances d'obtenir une réponse favorable sont toujours meilleures si le demandeur suit d'assez près les pistes suggérées et les critères établis par les bailleurs de fonds. Les guides et formulaires de demande sont très importants et quasi indispensables. Dans ce cours, nous présenterons les approches à favoriser pour la demande de financement et aussi pour la rédaction des rapports.

Préalable : (BMGE 1106 )

**\*(FINA 1050) – Diversification des sources de financement**

Ce cours permettra à l'étudiant de connaître l'impact de la diversification des sources de financement sur leur organisation. Il pourra acquérir des connaissances sur les tendances de sources de revenus dans le secteur, les éléments clés du succès en collecte de fonds et la planification stratégique d'une compagnie de financement.

**(GACG 1059) – Initiation à la comptabilité financière**

Ce cours permettra à l'étudiant de s'initier aux concepts et aux principes relatifs à l'accumulation et à l'enregistrement des données comptables ainsi qu'à la présentation des états financiers dans le cadre des opérations commerciales des entreprises de services.

**(GACG 1060) – Comptabilité financière**

Ce cours permettra à l'étudiant de s'initier aux concepts et principes relatifs à l'accumulation et à l'enregistrement des données comptables ainsi qu'à la présentation des états financiers dans le cadre des opérations d'une entreprise commerciale.

**\*(HIST 1022) - Histoire acadienne**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances générales de l'histoire acadienne, ainsi que de développer le goût de la recherche pour ce qui touche à l'histoire, à la culture, à la langue et aux traditions des Acadiens de la région de l'Atlantique et d'ailleurs.

**\*(HIST 1023) - Généalogie acadienne**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur l'origine des Acadiens ou la généalogie des familles acadiennes et sur les divers établissements de l'Acadie du passé lointain. Il incitera l'étudiant à faire des recherches et l'aidera à reconstituer la généalogie de sa famille. Des sources d'information seront identifiées à cet effet. De plus, ce cours traitera brièvement du vocabulaire, des outils modernes dont dispose le généalogiste amateur et des diverses méthodes de recherche, tout en invitant l'étudiant à présenter un projet pratique touchant la généalogie de sa famille.

**\*(HOIT 1002) - Techniques de l'accueil en tourisme (Préalable – QUAL 1027)**

Ce cours vous permettra d'apprendre les techniques d'accueil. Plus particulièrement, vous apprendrez les techniques qui permettent de créer une bonne première impression chez le client, les bonnes pratiques de l'étiquette téléphonique, comment découvrir les besoins du client, comment gérer les clients mécontents et comment créer de la valeur pour vos produits et services en utilisant un langage coloré et axé sur le client.

**(HRRH 1025) – Gestion du personnel**

Ce cours initiera l'étudiant aux notions de base en gestion des ressources humaines. Il approfondira également les notions de la planification, du recrutement, de la sélection et de l'évaluation du rendement du personnel tout en respectant l'aspect légal.

#### **\*(HRRH 1026) - Professionnalisme**

L'impression que vous laissez est cruciale à la réputation d'un établissement. Le professionnalisme se reflète à travers l'apparence, l'attitude et le comportement au travail. Il se manifeste aussi par la capacité de travailler en équipe, d'interagir et de communiquer efficacement. Dans ce cours, vous examinerez d'abord comment vous comporter professionnellement au travail. Ceci comprendra les attitudes et les comportements nécessaires pour projeter une image positive et axée sur le client. Vous apprendrez ensuite les principes de bases de la communication et finalement, les bonnes pratiques du travail d'équipe seront présentées.

#### **\*(HRRH 1053) – Ressources humaines**

Ce cours permettra à l'apprenant d'approfondir les notions de base de gestion du personnel, mais plus spécifiquement dans le cadre des opérations à but non lucratif (OBNL). Ce cours n'est pas exhaustif sur le sujet, mais introduira l'apprenant aux particularités de la gestion des ressources humaines dans ce champ d'action.

#### **HUM1103-02 - Le droit et l'entreprise (BMGE 1054)**

Ce cours a pour objet d'initier les étudiants aux concepts juridiques de base en milieu d'affaire, y compris les structures corporatives, les contrats de vente et de location, les lois du travail, les baux commerciaux. Il fournira également des outils de base aux nouveaux entrepreneurs pour leur permettre de faire face aux questions légales les plus courantes dans l'opération d'une PME.

#### **HUM1106-02 - Gestion du personnel (HRRH 1025)**

Ce cours initiera l'étudiant aux notions de base en gestion des ressources humaines. Il approfondira également les notions de la planification, du recrutement, de la sélection et de l'évaluation du rendement du personnel tout en respectant l'aspect légal.

#### **HUM1108-01 - SIMDUT et SST**

Ce cours vise à permettre l'étudiant d'identifier, de lire et d'interpréter les étiquettes provenant du fournisseur ainsi que celles utilisées au travail, les identificateurs de produits et les fiches signalétiques (FS). Identifier les symboles approuvés de classement des risques. Trouver, obtenir et mettre en pratique l'information fournie par le SIMDUT pour se protéger et protéger les autres travailleurs au travail.

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de connaître la fonction du ministère du Travail de la Nouvelle-Écosse, la division de la Santé et de la sécurité au travail et la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Connaître la signification et la portée du système de responsabilité interne ainsi que les tâches et les applications qui y sont liées. Connaître les exigences des politiques et des programmes de Santé et sécurité au travail.

#### **JURI 1003 - Le droit pénal et le système de justice pénal pour les jeunes**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base relatives au droit pénal et au système pénal pour les jeunes, ainsi que de développer ses compétences linguistiques dans le domaine juridique.

#### **JURI 1013 - L'appareil judiciaire**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base relatives à l'appareil judiciaire, ainsi que de développer ses compétences linguistiques dans le domaine juridique.

#### **JURI 1023 - La plaidoirie**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base relatives à la plaidoirie, ainsi que de développer ses compétences linguistiques dans le domaine juridique.

#### **JURI 1033 – Le droit linguistique**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base relatives aux droits linguistiques au Canada plus précisément en ce qui concerne les deux langues officielles au Canada qui sont l'anglais et le français.

#### **JURI 1043 – Le droit familial**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base relatives au droit familial au Canada et développer ses compétences linguistiques dans le domaine juridique.

#### **JURI 1053 - Concepts de base en rédaction d'actes juridiques**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base relatives au droit familial au Canada et développer ses compétences linguistiques dans le domaine juridique.

**\*(PERS 1071) - Développement personnel**

Au travail, les émotions sont souvent négligées même si elles jouent un rôle crucial dans la qualité du service. La personne qui sait percevoir et gérer ses émotions prend de meilleures décisions, rencontre plus souvent ses objectifs et s'entend mieux avec les autres. Ce cours permettra à l'étudiant de mieux gérer ses émotions, de se motiver et de devenir une vedette au travail.

**\*(PRRP) – Environnements politiques et représentation**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base et un esprit critique quant aux rôles des organismes à but non lucratif dans les domaines de la représentation, de l'action sociale et de l'établissement des politiques publiques.

**\*(QUAL 1027) - Service à la clientèle**

Ce cours vous présente les grands principes sur lesquels s'appuie la qualité du service. Bien sûr, chaque organisation dans chaque secteur de service développera sa propre stratégie de qualité, distincte, unique, si possible innovatrice, mais les principes présentés dans ce cours sont des conditions indispensables du succès.

**\*(RELA 1071) - Leadership et motivation**

Ce cours a pour but d'introduire et expliquer à l'étudiant les concepts de leadership et de motivation. Donner aux décideurs des organisations à but non lucratif des outils qui leur permettront d'exercer un leadership efficace et éclairé, et d'amener ceux qui travaillent avec eux à performer au niveau optimal.

**(SAAL 1228) - Concepts de base en informatique**

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base d'Internet et du courrier électronique, ainsi que des logiciels Microsoft ® Word 2000 (traitement de texte) et Microsoft ® Excel 2000 (chiffrier électronique).

**\*(TOUR 1047) - Tourisme d'aventure**

Ce cours permettra à l'étudiant à s'initier au tourisme d'aventure et aux différentes composantes dont il faut prendre en considération dans ce domaine afin d'entamer une mise sur le marché d'un produit touristique d'aventure de qualité.

**\*(TOUR 1048) - Tourisme culturel**

Ce cours permettra à l'étudiant à s'initier au tourisme culturel et aux différentes composantes dont il faut prendre en considération dans ce domaine afin d'entamer une mise sur le marché d'un produit touristique culturel de qualité.

\* Ces cours sont offerts au niveau collégial **seulement**. Les étudiants doivent obtenir l'approbation préalable avant de s'y inscrire.

Note: D'autres cours seront offerts en ligne, y inclus au niveau universitaire.